

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte
Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline
Kapitel: V: Le mobilier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. LE MOBILIER



Fig. 60. T258. Peigne en os avec étui au moment de sa découverte.

Des 301 sépultures fouillées au Pré de la Cure, 190 contenaient des objets, ce qui représente environ 63% des tombes. Cette proportion importante en comparaison avec d'autres nécropoles de Suisse occidentale doit cependant être fortement réduite. En effet, 110 de ces sépultures (58% des tombes avec objets) n'ont livré que du matériel résiduel ou des éléments métalliques servant à l'assemblage des cercueils cloués. Il ne s'agit donc pas de mobilier funéraire à proprement parler.

Le matériel résiduel, généralement d'époque gallo-romaine, provient certainement des couches archéologiques correspondant à l'occupation et à l'abandon du *vicus*, sur les ruines duquel la nécropole s'est installée. Les objets, découverts dans le remplissage des fosses ou à la périphérie des ossements, plus rarement sur les squelettes, sont vraisemblablement parvenus dans les tombes par hasard, au moment de leur aménagement. Ils sont décrits dans le catalogue et pour la plupart représentés sur les planches, mais ne sont pas étudiés de manière détaillée dans les chapitres qui suivent.

Quatre-vingts sépultures ont donc livré du mobilier funéraire, ce qui ne représente que 27% du total des tombes. Plusieurs d'entre elles contenaient des récipients, des ossements de faune ou des monnaies qui constituent de véritables offrandes. La grande majorité des objets font cependant partie des effets personnels du défunt, comme les éléments de parure, les fibules, les ceintures ou encore certains accessoires. Trois phases d'utilisation peuvent être mises en évidence dans la partie fouillée de la nécropole (pp. 191-205). Les objets sont cependant présentés par catégorie, et non séparément pour chacune de ces phases. L'évolution des pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier est résumée dans un chapitre particulier (pp. 261-273). Afin de faciliter l'accès à l'information, des tableaux synthétiques indiquent, pour chaque catégorie d'objets, le mode d'aménagement, l'orientation et la phase chronologique des sépultures concernées, le mobilier associé ainsi que le sexe et l'âge des défunts. Les tableaux renvoient à des plans schématiques indiquant la répartition des tombes dans chaque secteur de la nécropole.

Les récipients et les offrandes alimentaires

Des récipients en verre, en céramique ou en pierre ollaire, sans doute destinés aux offrandes de nourriture et de boissons, ont été déposés dans 17 sépultures (fig. 71 et 72)¹. Il n'est pas impossible que des récipients en bois ou d'autres contenants en matériaux périssables aient également été placés auprès des défunts, comme le suggère la disposition des ossements de faune retrouvés dans T174 et T224 (fig. 68). Aucun témoignage matériel ne permet cependant de confirmer leur utilisation au Pré de la Cure².

La céramique et la pierre ollaire

Marc-André Haldimann

Les 19 récipients recueillis au sein de 14 tombes distinctes illustrent une pratique funéraire attestée depuis le Néolithique moyen. Encore rare pendant La Tène finale et l'époque augustéenne, le dépôt de céramiques devient courant dès la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Le II^e et le III^e siècle sont caractérisés par une généralisation traduite souvent par une multiplication du nombre de céramiques ainsi déposées. Cette mode, peu connue entre la seconde moitié du III^e et la première moitié du IV^e siècle dans notre région, connaît un regain marqué à partir du milieu de ce siècle, bien documenté en territoire genevois et seulement sporadiquement en terre vaudoise. La découverte, au sein de la nécropole d'Yverdon, d'un nombre conséquent de tombes dotées d'offrandes céramiques permet d'équilibrer entre ces deux régions notre compréhension de ce rite.

Les récipients importés

Le plat en sigillée d'Argonne du type Chénet 307, recueilli dans la tombe T191 (fig. 61 n° 1) est la seule céramique d'origine égéenne assurée. Produite entre la seconde moitié du IV^e siècle et

le V^e siècle, cette forme est largement diffusée dans le nord de la France, en Rhénanie, ainsi qu'en Suisse nord-occidentale (cf. Catalogue). Sa présence en terre romande est exceptionnelle. Le second récipient d'importation est un plat à paroi tronconique en pierre ollaire (fig. 61 n° 2). Ce matériau, utilisé depuis la première moitié du I^{er} siècle dans l'arc alpin, est déjà occasionnellement signalé sur le Plateau dès la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Sa diffusion se généralise pendant le Bas-Empire tant le long du versant méridional des Alpes que sur le Plateau, voire en Alsace et dans la région de Marseille. La forme tronconique du plat mis au jour à Yverdon est particulièrement fréquente sur le Plateau suisse pendant le IV^e siècle; les sites de Schaan, Kallnach, Stein am Rhein et Zurzach en ont livré de nombreux exemplaires (cf. Catalogue). A l'exception d'Yverdon, elle demeure en revanche inconnue tant au IV^e que pendant le V^e siècle en Suisse occidentale.

Les céramiques régionales

Quatorze des 17 individus attribuables à des ateliers régionaux, largement majoritaires au sein du présent *corpus*, sont dotés d'un revêtement argileux (CRA). Leur répertoire morphologique est varié puisque treize formes distinctes ont été dénombrées.

Les céramiques à revêtement argileux (CRA)

Les formes basses sont représentées par 7 récipients. Le plat mis au jour dans la tombe T94 (fig. 61 n° 4) appartient au type Lamboglia 32, peu diffusé en Suisse occidentale. Produite dans l'atelier savoyard de Portout (type 3) entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, cette forme est observée à Martigny dans des contextes datables du IV^e siècle. Elle est également présente à Sion, Sous-le-Scex, dans un contexte déposé après 425 AD, et à la cathédrale de Genève, dans un niveau du Bas-Empire³.

L'assiette à marli (fig. 61 n° 5) provenant de la tombe T71 est une variante de la forme Lamboglia 4/36, diffusée dès l'époque

sévérienne comme l'atteste la découverte de plusieurs exemplaires à Seyssel (Haute-Savoie) dans un dépotoir comblé à partir de 211 ap. J.-C. Sa diffusion au Bas-Empire paraît plus restreinte: elle est observée au IV^e siècle à Sézegnin (GE) et produite entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle à Portout (type 19 et variante 41). Elle ne figure en revanche plus dans l'inventaire du remblai déposé après 457 ap. J.-C. dans la cathédrale Saint-Pierre à Genève, ni dans l'ensemble sédunois susmentionné.

La coupelle carénée T80-1 (fig. 61 n° 7) est également produite à Portout et à Conjux (Savoie) (Pernon 1990, variante 68); rencontrée dans l'abandon de la villa de Montreux, En Baugy (VD), elle est aussi présente dans l'horizon tardif de la villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE), dont la mise en place n'est pas antérieure à 355 ap. J.-C. (cf. Catalogue). Ce modèle n'est en revanche pas attesté au sein des horizons genevois et sédunois du V^e siècle.

La coupelle Lamboglia 33 (fig. 61 n° 3) recueillie dans la tombe T224, est largement diffusée en Suisse occidentale comme dans la moyenne vallée du Rhône (cf. Catalogue). Observée dans les nécropoles de Sézegnin et de Chevrens (GE)⁴, elle est encore fréquente dans un remblai mis au jour sous la cathédrale de Genève, dont le dépôt n'est pas antérieur aux années 457-461 ap. J.-C.

La forme Lamboglia 1/3 (fig. 61 n° 8), de diffusion universelle en Gaule entre le IV^e et le V^e siècle, est représentée par deux exemplaires (T59-1; T170-1). Sa présence dans la région lémanique est observée à partir de 355 ap. J.-C. Elle est encore abondante à Genève et à Sion dans des contextes du V^e siècle⁵. L'ampleur de la production de cette forme ancestrale, attestée en Savoie à Portout et à Conjux, est équivalente à celle de ses prédécesseurs tant de La Tène finale (jatte carénée en céramique grise fine) que du I^{er} siècle de notre ère (Drack 21).

Enfin, le gobelet tronconique de la tombe T72 (fig. 61 n° 6) dérive directement de son prédécesseur en sigillée du type Drag. 33, largement diffusé entre la fin du I^{er} et le III^e siècle ap. J.-C. Bien que sa production soit encore signalée jusqu'au troisième quart du III^e siècle à Lezoux (Puy-de-Dôme), sa présence au sein des ensembles tardo-antiques régionaux est rare: il ne se rencontre, en l'état actuel de la recherche, qu'à Vandoeuvres (cf. Catalogue).

Sept récipients représentent les formes fermées. Trois exemplaires (fig. 61 n° 10, 11; fig. 62) dérivent du type Niederbieber 33 (T209-4; T261-5; T266-1). Cette forme, apparue en Rhénanie et dans la région bâloise pendant le premier tiers du III^e siècle, demeure peu fréquente dans le bassin lémanique pendant la majeure partie de ce siècle, quand bien même sa production soit attestée à *Lousonna-Vidy* (VD) et à Thonon⁶ (Haute-Savoie). Dès la fin du III^e siècle apparaissent les gobelets analogues à ceux observés à Yverdon, produits en pays trévir. La diffusion de cette forme est des plus larges dans les contextes régionaux du IV^e siècle (Vandoeuvres, Sézegnin, Saint-Saphorin (VD), Yverdon-*castrum*, Genève-cathédrale). Son utilisation

n'est en revanche pas attestée au sein des contextes du V^e siècle en Suisse occidentale. La présence de dépressions sur la panse correspond à une mode décorative, apparue dès l'époque flavienne et dont l'apogée se situe entre le III^e et le IV^e siècle.

Les pichets dotés d'une anse (T59-12; T80-2; inv. 6479-7; fig. 61 n° 9, 12 et 13) présentent des morphologies fort différentes. L'exemplaire tulipiforme inv. 6479-7, ainsi que l'individu à col long T59-12, tous deux figurant dans l'inventaire des productions observées à Portout, sont courants dans les contextes funéraires régionaux (Sézegnin, La Rippe (VD), Genolier (VD)). Leur présence en milieu d'habitat est plus délicate à établir, la forte fragmentation de ce genre de récipients rendant leur identification plus délicate. La survie de ces formes au V^e siècle paraît cependant certaine; à témoin la présence, au sein de l'horizon genevois postérieur à 457 ap. J.-C., d'une forme proche de la pièce T59-12.

La petite cruche à bec pincé T80-2 découle d'une tradition formelle épisodiquement attestée au I^{er} comme au III^e siècle de notre ère⁷. Attestée dans les nécropoles de Veyrier (GE) et de Plan-les-Ouates (GE), fréquentées pendant le Bas-Empire, elle demeure absente des contextes régionaux d'habitat; sa production est cependant assurée à Portout (cf. Catalogue).

La seule cruche dotée d'un revêtement argileux, mise au jour dans la tombe T229 (pl. 29), ne peut être analysée formellement, car dépourvue de son col. On se contentera de rappeler que ce genre de récipient engobé, sporadiquement attesté dès l'époque claudienne, connaît une diffusion élargie à partir de la seconde moitié du II^e siècle et qui culmine pendant le IV^e siècle. Les formes rencontrées à Portout témoignent d'une production couvrant également la première moitié du V^e siècle, mais dont la diffusion paraît diminuer; seuls quelques exemplaires sont observés dans les niveaux contemporains mis au jour sous la cathédrale de Genève⁸.

Les céramiques communes

Chacune des trois pièces recueillies révèle une forme distincte. La coupelle T305-1 (fig. 61 n° 15) appartient à une typologie déjà largement diffusée pendant le III^e siècle de notre ère⁹. La pérennité de ce type pendant le Bas-Empire est attestée par l'ampleur de la diffusion de la forme Lamboglia 9b en CRA, dont la production est également attestée au V^e siècle à Portout (Pernon 1990, type 2). Des formes analogues en céramique culinaire sont observées dans la nécropole de Sierentz (Haut-Rhin), fréquentée entre 350 et 400 ap. J.-C.¹⁰

La petite fiole en pâte grise T174-2 est très rare (fig. 61 n° 16). Un exemplaire analogue, de provenance indéterminée, est conservé au MCAHL. La nécropole de Veyrier, aux Berlies, a livré une forme proche mais dotée d'un engobe¹¹. Enfin, le col de la cruche à pâte beige ocre T261-1 (fig. 61 n° 14, fig. 62) est proche d'un type produit à Portout (Pernon 1990, type 96). Cette forme, attestée au sein de la nécropole de Genthod (GE), se rencontre également en CRA dans les remblais d'aménagement inédits de la première cathédrale érigée à Genève dont le sol en mortier a livré une série monétaire close par une émission de Valentinien I^{er} frappée entre 370 et 372 ap. J.-C.

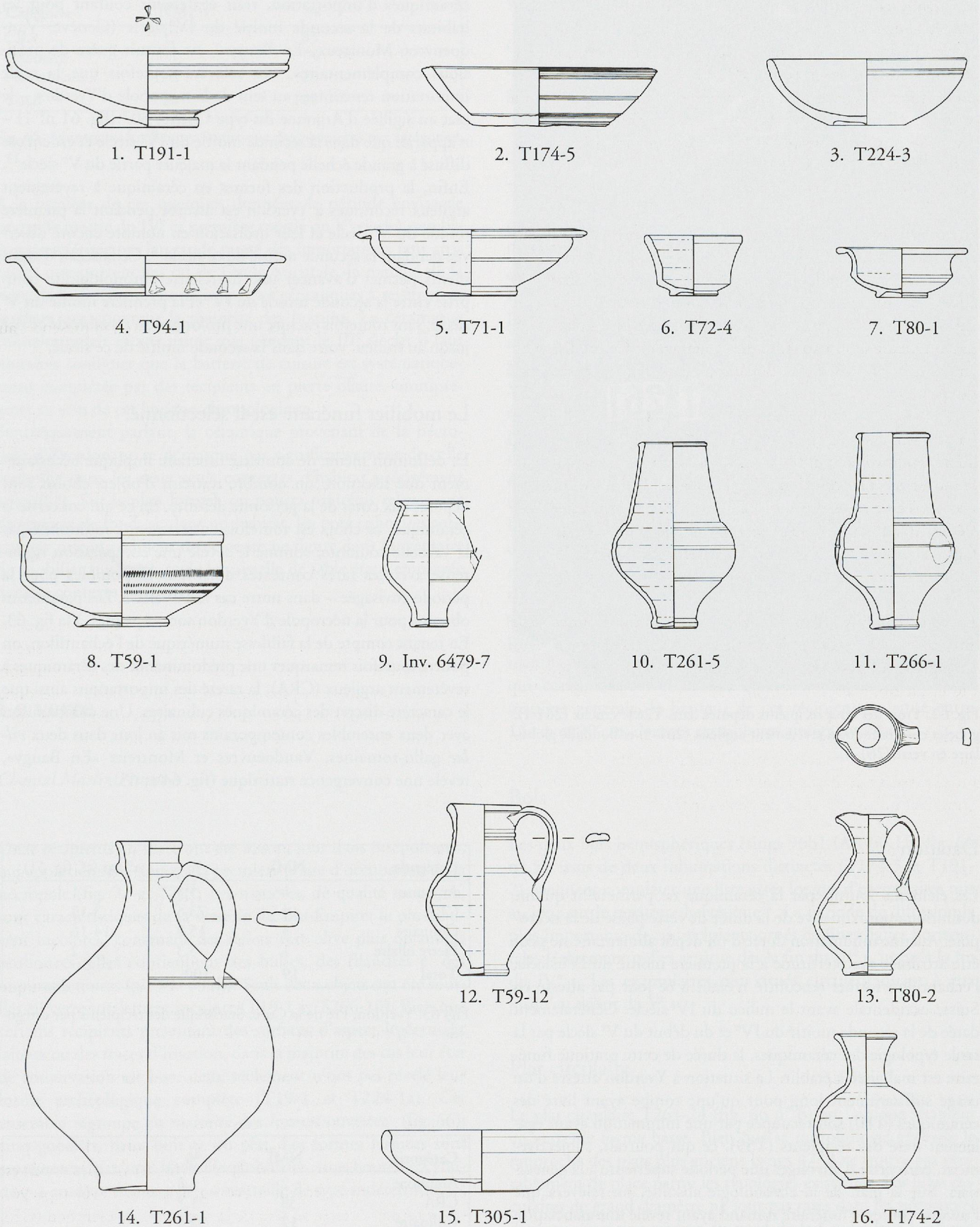


Fig. 61. Typologie des récipients en céramique et en pierre ollaire. 1: TS Argonne; 2: pierre ollaire; 3-13: céramique à revêtement argileux; 14: pâte claire; 15-16: pâte grise. Ech. 1/4.

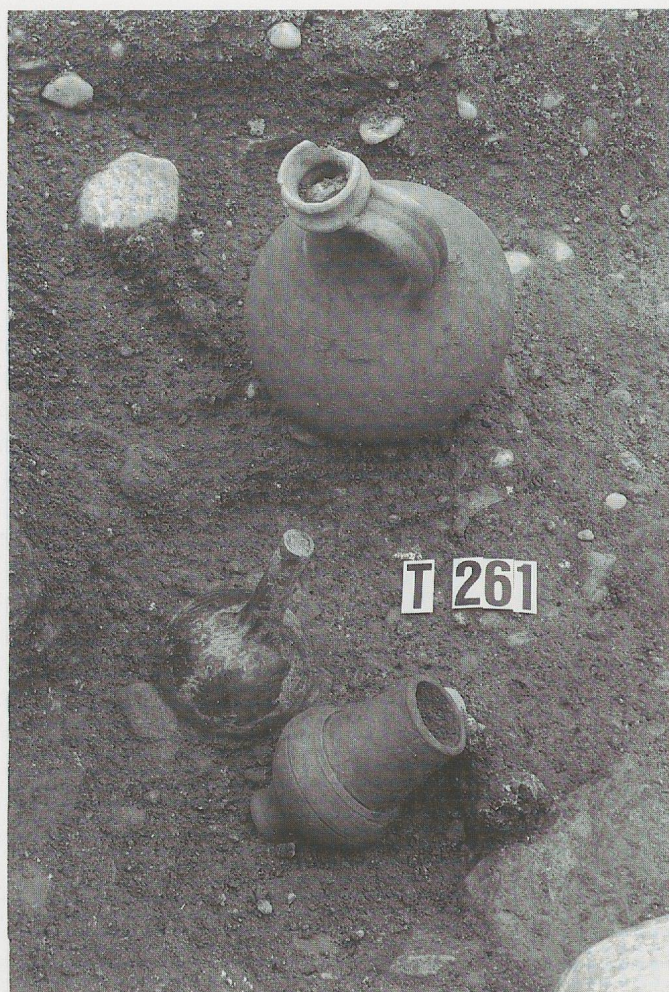


Fig. 62. Trois des cinq récipients déposés dans T261: cruche (261-1), gobelet en céramique à revêtement argileux (261-5) et bouteille globulaire en verre (261-4).

Datation

Les éléments fournis par la céramique ne permettent qu'une définition approximative de la durée de cette phase de la nécropole. Aucune inhumation dotée d'un dépôt alimentaire ne peut être attribuée avec certitude à la première moitié du IV^e siècle, l'échantillon formel rencontré n'étant à ce jour pas attesté en Suisse occidentale avant le milieu du IV^e siècle. Généralement datée de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e siècle par la seule typologie des céramiques, la durée de cette pratique funéraire est mal aisée à établir. La situation à Yverdon atteste d'un usage suffisamment long pour qu'une tombe ayant livré des céramiques (T80) soit recoupée par une inhumation ayant également livré des récipients (T59), ce qui pourrait, subjectivement, permettre d'envisager une période supérieure à la génération. Sur le plan de la chronologie absolue, on relèvera que l'unique contexte funéraire romand ayant révélé une association de monnaies et de céramiques identiques au mobilier étudié, mis au jour à Chevrens, livre un *terminus post quem* de 393 ap. J.-C.¹². Cette datation conforte la probable pérennité de cette pratique pendant la première moitié du V^e siècle. La rareté des

céramiques d'importation, trait également courant pour les habitats de la seconde moitié du IV^e siècle (Genève; Vandoeuvres; Montreux «En Baugy»), ne fournit guère de précisions complémentaires. On relèvera toutefois que la seule importation rencontrée au sein de la nécropole d'Yverdon – le plat en sigillée d'Argonne du type Chénet 307 (fig. 61 n° 1) – n'apparaît que dans la seconde moitié du IV^e siècle et est encore diffusé à grande échelle pendant la majeure partie du V^e siècle¹³. Enfin, la production des formes en céramique à revêtement argileux reconnues à Yverdon est assurée pendant la première moitié du V^e siècle et leur utilisation en nombre encore observée pendant la seconde moitié de ce siècle¹⁴. Ce faisceau d'arguments permet d'avancer une fourchette chronologique comprise entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, sans toutefois exclure une prolongation possible de ce rite jusqu'au milieu, voire dans la seconde moitié de ce siècle.

Le mobilier funéraire est-il sélectionné?

La définition même de contexte funéraire implique nécessairement une sélection: un nombre restreint d'objets choisis sont déposés aux côtés de la personne défunte. En ce qui concerne la céramique, ce choix est toutefois entièrement conditionné par la vaisselle courante, comme le révèle une comparaison rigoureuse avec les rares contextes d'habitats disponibles pour la période envisagée – dans notre cas le IV^e siècle. Les paramètres obtenus pour la nécropole d'Yverdon sont exprimés à la fig. 63. En tenant compte de la faiblesse numérique de l'échantillon, on pourra toutefois remarquer une prédominance des céramiques à revêtement argileux (CRA), la rareté des importations ainsi que le caractère discret des céramiques culinaires. Une comparaison avec deux ensembles contemporains mis au jour dans deux *villae* gallo-romaines, Vandoeuvres et Montreux «En Baugy», révèle une convergence statistique (fig. 64 et 65).

Catégorie	NMI	%	n° cat (cf. fig. 61)
Argonne	1	5,3	1
CRA	14	73,6	3-13
Culinaire	3	15,8	14-16
Pierre ollaire	1	5,3	2
Total	19	100	

Fig. 63. Yverdon, Pré de la Cure. Statistique des récipients par catégories.

Catégorie	NMI	%
Amphore	2	3,8
CRA	38	71,7
Culinaire	12	22,6
Pierre ollaire	1	1,9
Total	53	100

Fig. 64. Vandoeuvres. Statistique des récipients par catégories.

Catégorie	NMI	%
CRA	17	85
Culinaire	1	5
Pierre ollaire	2	10
Total	20	100

Fig. 65. Montreux, En Baugy. Statistique des récipients par catégories.

A la lumière de ces quelques données, la période envisagée (seconde moitié du IV^e et première moitié du V^e siècle), semble être caractérisée par la grande rareté des importations tant africaines que provençales ou de Gaule orientale, le marché de la vaisselle fine étant monopolisé par les céramiques à revêtement argileux qui couvrent la majorité des besoins. La céramique culinaire paraît moins usitée que pendant le III^e siècle; il faut toutefois souligner que la batterie de cuisine est systématiquement complétée par des récipients en pierre ollaire, omniprésents au sein de cet horizon chronologique.

Statistiquement parlant, la céramique provenant de la nécropole d'Yverdon ne se démarque pas significativement de celle recueillie dans les deux seuls contextes d'habitat précisément quantifiés. Sur le plan formel, on pourra toutefois relever une divergence de fond: si, dans un habitat, les pots culinaires sont attestés, aucun récipient de ce genre ne figure dans l'inventaire du mobilier funéraire, seule la vaisselle de table étant employée dans ce contexte si particulier.

Le verre

Chantal Martin Pruvot

Onze récipients en verre ont été mis au jour dans 8 sépultures, qui appartiennent toutes à la première phase d'occupation de la nécropole (fig. 71 et 72)¹⁵. Les matières, de qualité moyenne, sont caractéristiques de la verrerie du Bas-Empire: le plus souvent incolores, contenant des reflets vert olive plus ou moins prononcés, elles contiennent des bulles, des filandres et des impuretés noires (pl. 38 et 39b). Seuls deux objets ont été soufflés en verre totalement incolore (T19-1 et T266-10). Bien que certains récipients présentent des surfaces d'aspect légèrement laiteux ou des traces d'irisation, dans la majorité des cas leur état de conservation est bon: deux seulement n'ont pas révélé leur forme archéologique complète (T19-1 et T224-1a). Cet ensemble regroupe en majorité des formes ouvertes (fig. 66): cinq gobelets, deux bols et un plat. Les formes fermées sont représentées par une bouteille globulaire, une bouteille cylindrique ansée et une cruche ou bouteille de type indéterminé.

Gobelets

Cinq gobelets tronconiques ont été mis au jour à l'intérieur de cinq sépultures. Trois types différents sont à distinguer¹⁶. Les gobelets:

- Isings 106 a (AR 66.1): trois exemplaires (T17-1, T244-1, T266-10, fig. 66 n° 2 et 3)
- Isings 106 b (AR 64.1): un exemplaire (T19-1, fig. 66 n° 1)
- Isings 109 a/c (AR 73): un exemplaire (T261-9, fig. 66 n° 4).

Caractéristiques de la verrerie d'époque romaine tardive, ces formes apparaissent fréquemment dans les nécropoles et les sites de consommation dès la fin du III^e s. et durant l'ensemble du IV^e s.

Les gobelets Isings 106a et 106b sont attestés à de nombreuses reprises sur le territoire helvétique¹⁷. En revanche, les gobelets à pied Isings 109a/c (T261-9, fig. 67) ne sont pas fréquents en Suisse occidentale: outre deux exemplaires mis au jour à Yverdon-les-Bains lors de fouilles anciennes¹⁸, les gobelets de ce type proviennent principalement des régions proches du Rhin, notamment d'Augst et de Kaiseraugst¹⁹. Un spécimen provient également d'une inhumation située à proximité du camp militaire de Vindonissa²⁰.

Parmi les trois gobelets Isings 106a, deux présentent des panses ornées de lignes horizontales gravées et polies, fréquentes sur ces récipients (T244-1 et T266-10, fig. 66 n° 2 et pl. 30). Au contraire, le décor de filets appliqués sous forme de motif végétal similaire au gobelet T17-1 (fig. 66 n° 3) semble rare: aucun parallèle n'a été repéré dans les publications. Soulignons également la hauteur étonnante du gobelet T261-9 (28 cm environ), qui confère à cet objet un caractère exceptionnel. D'une manière générale, la hauteur de ces récipients se situe entre 15 cm et 20 cm, de rares exemplaires atteignent 24 cm.

Bols

Les deux bols hémisphériques Isings 96b1 (AR 60.1B, fig. 66 n° 5), issus de deux inhumations distinctes (T174-3 et T191-2), viennent compléter une liste assez longue d'exemplaires mis au jour sur le territoire helvétique²¹. La période de diffusion la plus importante de ces récipients ornés de fines lignes horizontales légèrement polies se situe dès la fin du III^e s. jusqu'à la fin du IV^e s. Les exemplaires non ornés circulent quant à eux jusqu'au début du V^e s.

Plat circulaire

Le plat circulaire T261-24 (fig. 66 n° 6) est l'unique récipient en verre de forme basse. Bien que sa morphologie générale le rapproche des plats plus anciens Isings 47, il ne trouve pas véritablement de place parmi les typologies existantes. Les plats circulaires de grand diamètre ne sont pas rares dans les nécropoles d'époque romaine tardive du nord de la Gaule: leur bord très évasé, arrondi ou ourlé, ainsi que leur panse concave constituent leurs principales caractéristiques morphologiques²². Aucun exemplaire semblable en tous points à celui de la tombe T261-24

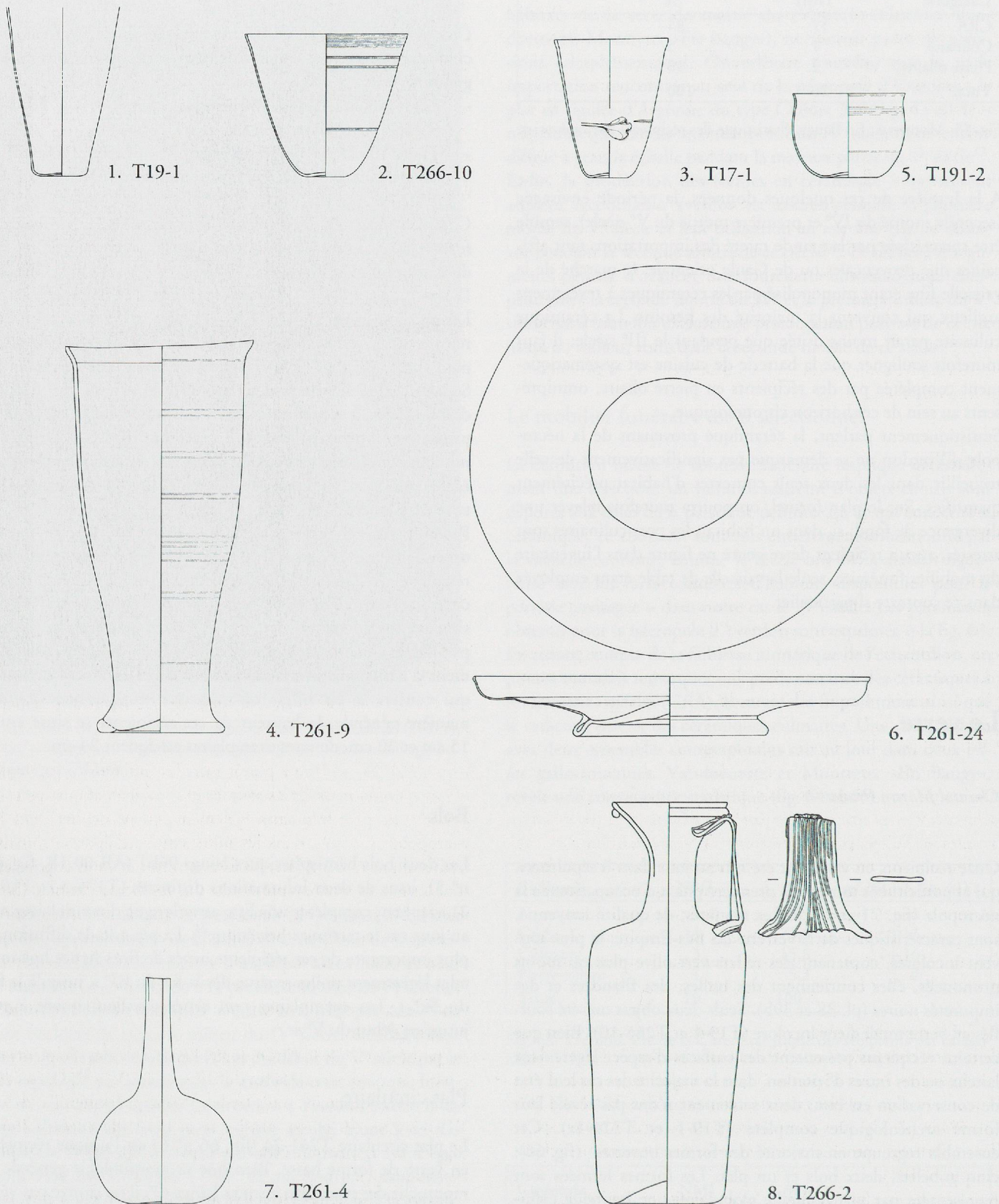


Fig. 66. Typologie des récipients en verre. 1-4: gobelets; 5: bol; 6: plat; 7-8: bouteilles. Ech. 1/4.

n'a été rencontré dans les publications: seuls un plat de Trèves (découvert dans une tombe datée de la première moitié du IV^e s.) et de Cologne (conservé à Cologne, mais de provenance inconnue) s'en rapprochent partiellement²³. Les parallèles les plus satisfaisants sont fournis par des plats provenant de sites proche-orientaux, notamment de la nécropole de Hanita en Israël, où quelques exemplaires formellement très proches ont été mis au jour. Les plats circulaires à bord rentrant souligné par un léger bourrelet sont fréquents dans les tombes de Galilée occidentale et du sud de la Phénicie à la fin du III^e s. et au IV^e s.²⁴ Les verres tardifs de Chypre procurent également des parallèles assez proches²⁵. Le plat T261-24 étant de même qualité et de même couleur que les autres verres de la nécropole, il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'une importation directe des régions proche-orientales. Il est en revanche probable que nous soyons en présence d'une importation de Cologne ou plus largement de Rhénanie, dont la forme est influencée par la production proche-orientale.

Bouteilles

Deux bouteilles de type Isings 103 (AR 154.1) et Isings 126 (AR 171) proviennent de deux inhumations distinctes (respectivement T261-4 et T266-2).

Bien que les bouteilles globulaires Isings 103 (fig. 66 n° 7 et fig. 62) ne soient pas très nombreuses sur le territoire helvétique, elles apparaissent cependant dans les nécropoles et les sites de consommation entre le début du III^e s. et la première moitié du IV^e s.²⁶. Le bord coupé brut, ainsi que l'étranglement plus ou moins marqué à la base du col caractérisent ces récipients.

Les bouteilles cylindriques ansées Isings 126 (fig. 66 n° 8), présentes tant dans les nécropoles que dans les habitats, ont connu une longue période de diffusion, située entre la fin du II^e s. et le début du V^e s. D'une manière générale, elles ne sont pas très fréquentes en Suisse, particulièrement en Suisse occidentale²⁷. Le cordon plus ou moins épais appliqué sous le bord de ces bouteilles constitue leur principale caractéristique; leur panse est souvent ornée de lignes horizontales polies et/ou gravées.

La sépulture T224 renfermait également un récipient de forme fermée (T224-1a, pl. 29) probablement une bouteille ansée ou une cruche, dont la forme générale reste indéterminée.

La faible quantité d'objets en verre mise au jour ne permet pas de tirer de conclusions relatives aux associations de formes dans les sépultures. Nous ne pouvons que souligner la présence d'une bouteille et d'un gobelet en verre dans les tombes T261 et T266 (pl. 38a et pl. 33). Des comparaisons de ce type ont été cependant effectuées entre récipients en verre et en céramique (cf. ci-dessous p. 101).

Au point de vue forme, chronologie, qualité et origine, les récipients en verre issus de la nécropole constituent un groupe homogène et cohérent.

D'une manière générale, les objets sont formellement comparables aux faciès de la verrerie d'époque romaine tardive fournis par les sites de la même époque, notamment les nombreux exemples de la région de Cologne. Excepté le grand plat circu-



Fig. 67. Le grand gobelet en verre Isings 109 a/c déposé dans la tombe T261 (n° 9).

laire T261-24, de forme plutôt rare, les différents types représentés à Yverdon-les-Bains sont les plus caractéristiques de cette période, les plus fréquents également, en particulier dans les nécropoles. Comme dans les inhumations d'époque romaine tardive du nord des Alpes, les formes ouvertes (bols et gobelets) sont beaucoup mieux représentées que les formes fermées (bouteilles). De plus, les récipients sont en grande majorité destinés à l'usage de la boisson (bouteilles, bols et gobelets): un unique plat est destiné à recevoir des aliments solides (T261-24). Soulignons l'absence d'objets de toilette, bien que, d'une manière générale, ces récipients soient peu fréquents dans les nécropoles de cette période.

Au point de vue de la chronologie, l'ensemble des récipients est typique de contextes de la fin du III^e s. et du IV^e s.²⁸. Dans l'état actuel de la recherche, seuls les bols hémisphériques T174-3 et T191-2 (fig. 66 n° 5), ainsi que la bouteille ansée T266-2 (fig. 66 n° 8) peuvent être situés, par comparaison²⁹, au plus tard au début du V^e s.

L'homogénéité de cet ensemble apparaît également à travers la qualité des matières et leurs couleurs, qui permettent de supposer que ces objets sont issus de deux ateliers de production. En effet, les récipients de forme simple, attestés d'une manière générale sur l'ensemble du territoire helvétique³⁰, ont probablement été fabriqués dans un atelier local ou régional (pl. 38b). En revanche, nous pouvons émettre l'hypothèse que le grand



Fig. 68. Les offrandes déposées dans la tombe T224: à droite du pied droit, plat en céramique à revêtement argileux, avec à côté des os de poulet en place; à gauche, fragments d'une cruche ou d'une bouteille en verre.

gobelet Isings 109a/c et la bouteille ansée Isings 126, peu fréquents en Suisse occidentale, ainsi que le plat circulaire (pl. 38a et 39b) sont issus d'un atelier rhénan ou plus précisément proche de Cologne.

Les ossements animaux

De nombreuses sépultures ont livré quelques os animaux, dispersés dans le remplissage ou sur le fond de la fosse. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme de véritables offrandes alimentaires, puisqu'ils sont probablement parvenus par hasard dans la tombe, comme le reste du mobilier résiduel (cf. introduction). En revanche, deux sépultures, l'une féminine (T174), l'autre masculine (T224), contenaient des ossements de faune encore partiellement en connexion, déposés à proximité des récipients³¹. Dans la tombe 174, on trouve d'une part des fragments d'os de porc et de bœuf, ainsi que d'un grand mammifère (bœuf ou cheval, cf. Catalogue n° 14), dispersés autour des récipients. Plusieurs d'entre eux portent des traces de découpe. Une aile et au moins une cuisse d'une poule adulte, encore partiellement en connexion, ont d'autre part été mis au jour sous le plat en pierre ollaire (n° 1). Dans la tombe 224 (fig. 68), les os correspondant vraisemblablement à deux ailes de poulet (n° 4) ont été déposés à côté et partiellement sous le plat en céramique (n° 3).

Ces deux exemples ne permettent bien sûr pas de définir des règles relatives à ce type de dépôt. Il faut toutefois relever que ces deux tombes, par leur orientation et leur mobilier, appartiennent à la phase ancienne de la nécropole (phase A). Les morceaux de viande ne se trouvent pas à l'intérieur des récipients conservés: on peut supposer qu'ils ont été déposés soit dans des contenants en matières périssables, qui n'ont pas laissé de traces, soit à même le sol, éventuellement emballés dans un

tissu ou des éléments végétaux. Le fait qu'il s'agisse ici principalement de poulet renvoie à une pratique courante au Bas-Empire. Une étude récente montre en effet que la composition des offrandes alimentaires évolue au cours de la période gallo-romaine³². Durant le Haut-Empire, on trouve surtout des ossements de porc, alors qu'aux III^e et IV^e siècles, les dépôts sont constitués principalement de volaille. La signification de cette modification des habitudes d'une période à l'autre échappe cependant à l'interprétation.

Les offrandes alimentaires sont fréquemment attestées dans les nécropoles gallo-romaines à incinération, comme dans celle du Port d'Avenches³³. Elles semblent par contre beaucoup moins fréquentes dans les inhumations: on dénombre un seul cas documenté à Avenches «En Chaplix»³⁴. Nous ne connaissons par contre aucun exemple de dépôt de ce type dans des sépultures du Bas-Empire de Suisse occidentale. Cette absence pourrait s'expliquer en partie par la rareté des tombes bien documentées de cette période. Il faut relever cependant que les offrandes de viande ne sont attestées ni à Sézegnin, ni à Kaiseraugst³⁵. Une seule des 10 inhumations avec récipients de la nécropole de Courroux (JU) contenait des restes animaux: des ossements d'oiseaux, retrouvés dans le gobelet en verre de la tombe 35³⁶. A Bonaduz, dans les Grisons, les offrandes alimentaires sont clairement attestées dans 14 sépultures de la nécropole de Bot Valbeuna³⁷. Elles sont généralement en relation avec des récipients, notamment des vases en pierre ollaire. Ce type de dépôt semble ici relativement courant, puisqu'il est présent dans la moitié des tombes est-ouest, qui appartiennent à la phase ancienne de la nécropole.

Le mode de dépôt des offrandes

Avec la collaboration de Marc-André Haldimann et Chantal Martin Pruvot

Les récipients et les ossements animaux ont été mis au jour dans des tombes à cercueils cloués ou de type indéterminé, plus rarement dans des coffrages non cloués (fig. 71). Ils sont déposés plus volontiers près des membres inférieurs que près de la tête des défunts (fig. 69). Dans une même tombe, ils peuvent être

soit groupés, soit déposés à des emplacements distincts. Lorsqu'il est possible de déterminer leur position par rapport au contenant, on observe que les vases se trouvent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du coffrage, parfois même sur le couvercle (fig. 70). S'il apparaît clairement que les offrandes sont déposées de préférence du côté droit, aucune autre constante ne peut être dégagée quant à leur position dans les tombes.

Huit hommes, quatre femmes et deux adultes de sexe indéterminé étaient inhumés avec des récipients, ainsi que deux enfants et un adolescent. Le nombre plus important de tombes masculines peut s'expliquer par leur proportion plus forte, constatée sur l'ensemble de la nécropole durant cette période³⁸.

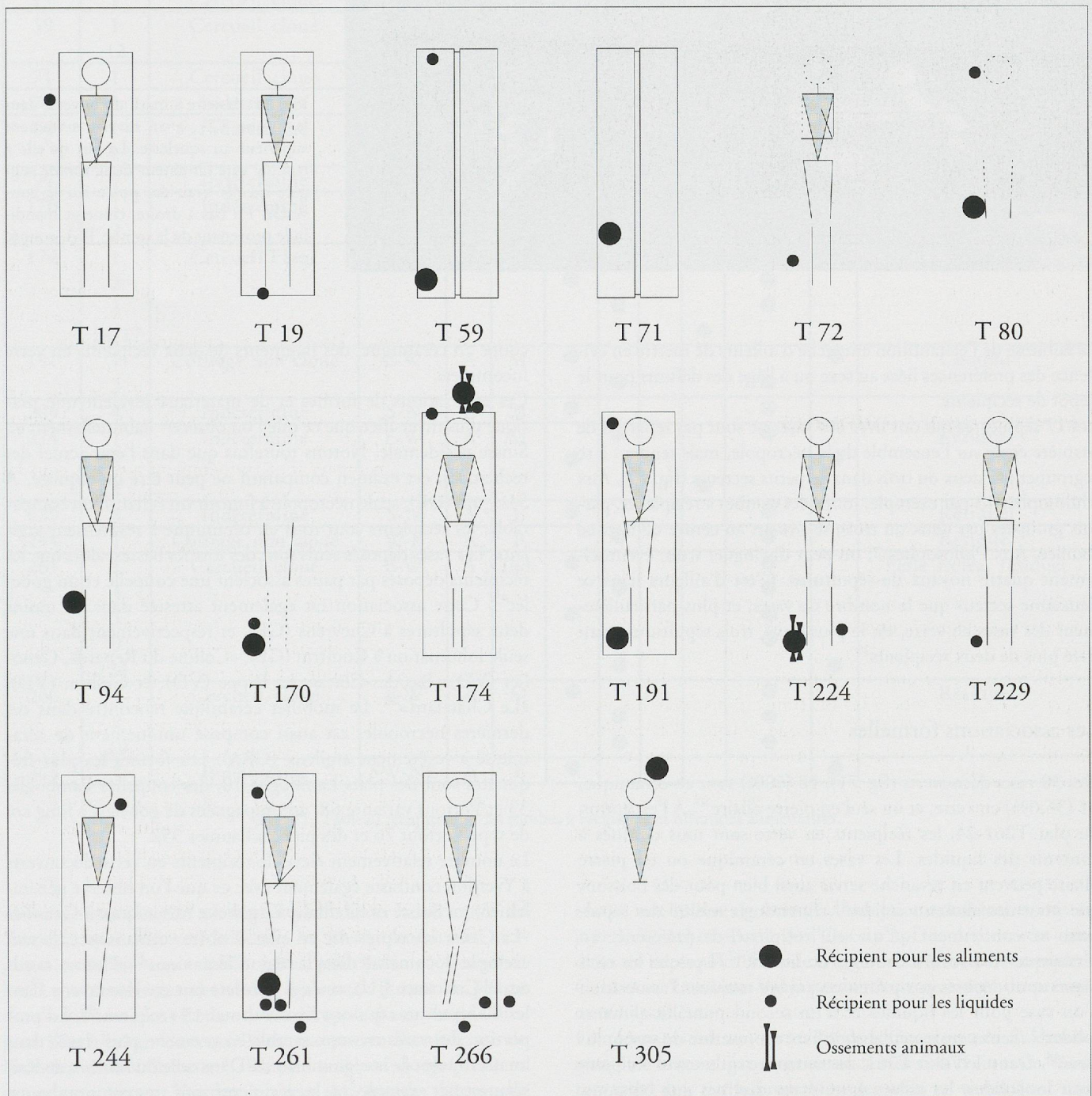


Fig. 69. Schémas indiquant la position des récipients dans les tombes.



Fig. 70. Assiette à marli découverte dans la tombe T71, à un niveau nettement supérieur au squelette. Le fait qu'elle a basculé vers l'intérieur de la tombe suggère qu'elle avait été posée sur le couvercle. En bas à droite, crâne et mandibule provenant de la tombe T63, coupée par T71.

La faiblesse de l'échantillon empêche d'ailleurs de mettre en évidence des préférences liées au sexe ou à l'âge des défunts pour le dépôt de récipients.

Les 17 sépultures qui ont livré des vases ne sont pas réparties de manière égale sur l'ensemble de la nécropole, mais tendent à se regrouper par deux ou trois dans de petits secteurs (fig. 72). Aux Philosophes 13 par exemple, toutes les tombes à récipients, parfois groupées par deux ou trois, se situent au centre de la zone fouillée. Aux Philosophes 7, on peut distinguer trois, éventuellement quatre noyaux de sépultures. C'est d'ailleurs dans ce deuxième secteur que le nombre de vases, et plus particulièrement des vases en verre, est le plus élevé, trois sépultures ayant livré plus de deux récipients³⁹.

Les associations formelles

Des 30 vases découverts (fig. 71), 18 (60%) sont en céramique, 11 (36,6%) en verre, et un seul en pierre ollaire⁴⁰. À l'exception du plat T261-24, les récipients en verre sont tous destinés à contenir des liquides. Les vases en céramique ou en pierre ollaire peuvent en revanche servir aussi bien pour des boissons que pour des aliments solides⁴¹. Environ la moitié des sépultures ne contiennent qu'un seul récipient, de préférence en céramique et destiné à contenir un liquide⁴². Lorsque les récipients sont déposés par paires, on trouve toujours l'association d'un vase pour les liquides et d'un second pour les aliments solides⁴³. Seules trois tombes ont livré un nombre de vases plus élevé⁴⁴. Dans T174 et T261, on ne trouve qu'un seul récipient pour les solides, les autres vases étant destinés aux boissons. Dans T266, tous les récipients sont destinés aux liquides. Enfin, la tombe 224 contenait, outre des ossements de faune et une

coupe en céramique, des fragments de deux récipients en verre incomplets.

Ces associations de formes et de matériaux révèlent une pratique plus diversifiée que ce que l'on observe habituellement en Suisse occidentale. Notons toutefois que dans l'état actuel des recherches, cet examen comparatif ne peut être qu'esquissé. A Sézegnin (GE), seule nécropole à fournir un échantillon comparable, les récipients sont tous en céramique à revêtement argileux. Les vases déposés seuls sont des formes basses, alors que les récipients déposés par paires associent une coupelle et un gobelet⁴⁵. Cette association est également attestée dans au moins deux sépultures à Chevrens (GE), et respectivement dans une seule inhumation à Cointrin (GE), «Colline du Renard», Genolier (VD) «Bas-des-Côtes», La Rippe (VD), et Gollion (VD), «Le Châtelard»⁴⁶. Le mobilier céramique rencontré dans ces dernières nécropoles est aussi composé uniquement de céramique à revêtement argileux (CRA). Les formes les plus fréquentes sont des plats Lamboglia 10, des coupelles Lamboglia 33 et Portout variante 68, accompagnées de gobelets à long col de type Portout 76 et des pichets Paunier 352.

Le nombre relativement élevé de récipients en verre découverts à Yverdon contraste également avec ce que l'on observe généralement en Suisse occidentale. Le gobelet mis au jour à Genolier «La Caisserie» représente en effet, à notre connaissance, le seul exemple documenté dans la région lémanique⁴⁷. Plus au nord-est, à Courroux (JU), seuls 4 gobelets ont été découverts dans les 10 sépultures qui ont livré au total 15 récipients⁴⁸. La proportion des vases en verre semble en revanche plus élevée dans les nécropoles de la région bâloise. Dans celle du *castrum* de Kaiseraugst par exemple, où les récipients sont très peu nombreux, les exemplaires en verre sont majoritaires⁴⁹. Les 17 sépultures de Kaiseraugst «Stalden» qui ont livré des récipients contenaient 12

Contextes						Récipients				Formes		Mobiliers associés
N°	Inv.	Type	Orientation	Phase	Sexe/âge	Céramique	Verre	Pierre ollaire	Faune	Boisson	Aliment	
17	1	Cercueil cloué	N-S	A	M		●			●		Résiduel
19	1	Cercueil cloué	W-E	A	F		●			●		Bracelets
59	1	Cercueil cloué	E-W	A	Ind.	●				●	●	Boucle de ceinture
	12					●				●		
71	1	Cercueil cloué	SW-NE	A	M	●					●	Résiduel
72	4	Indéterminé	S-N	A	Ado.	●				●		Résiduel
80	1	Indéterminé	S-N	A	F	●				●	●	
	2					●				●		
94	1	Indéterminé	S-N	A	M	●					●	
170	1	Indéterminé	E-W	A	M	●				●	●	
	2					●				●		
174	1	Cercueil cloué	S-N	A	F			●			●	Résiduel
	2					●				●		
	3						●			●		
	14, 17								●			
191	1	Coffrage non cloué	E-W	A	M	●					●	Couteau
	2						●			●		
209	4	Indéterminé	S-N	A	M	●				●		
224	1	Indéterminé	E-W	A	M		●			●		Résiduel
	3					●					●	
	4								●			
229	3	Indéterminé	S-N	A	E	●				●		Résiduel
244	1	Coffrage non cloué	W-E	A	F		●			●		Résiduel
261	1	Cercueil cloué	E-W	A	Ind.	●				●		Perle isolée, résiduel
	4						●			●		
	5					●				●		
	9						●			●		
	24						●				●	
266	1	Cercueil cloué	E-W	A	M	●				●		Résiduel
	2						●			●		
	10						●			●		
305	1	Indéterminé	SW-NE	A	E	●					●	

Fig. 71. Tableau récapitulatif des tombes à récipients et offrandes alimentaires.

vases en verre pour 19 en céramique⁵⁰. Dans la nécropole de Sierentz, entre Bâle et Mulhouse, les 35 sépultures avec récipients contenaient au total 28 verres, principalement des gobelets⁵¹. La verrerie est abondante également durant les phases d'utilisation les plus récentes de la nécropole du *castrum* de Bregenz (Vorarlberg), alors qu'elle est exceptionnelle sur le site de Bonaduz «Bot Valbeuna» (GR), pourtant peu éloigné⁵². Dans ce cas, comme pour Yverdon, on peut se demander dans quelle mesure la fréquence des récipients en verre est liée au milieu urbain⁵³. Pour la Suisse occidentale, on peut en effet songer

encore aux célèbres gobelets à inscriptions chrétiennes mis au jour à Avenches «Porte de l'Ouest»⁵⁴. Des découvertes dans d'autres nécropoles liées aux agglomérations, par exemple à Genève et Lausanne-Vidy, permettront peut-être de préciser cette hypothèse.

Les récipients mis au jour au Pré de la Cure constituent ainsi un ensemble original par rapport aux autres sites connus de Suisse romande, tant par la proportion des vases en verre, dont trois pourraient être issus d'ateliers rhénans, que par la diversité formelle des céramiques et la présence de deux pièces importées.



Fig. 72. Répartition des tombes à récipients.

La nécropole révèle des pratiques proches de celles observées dans la région bâloise, mais aussi plus largement en Rhénanie ou encore dans le nord de la Gaule⁵⁵. Sans vouloir, dans le cadre restreint de ce travail, se lancer dans une étude comparative exhaustive, on relèvera pour étayer cette observation, les données fournies par les nécropoles de Mailly-le-Camp, La Tomelle (bassin parisien) et Krefeld-Gellep (Rhénanie)⁵⁶. Il faut souligner cependant que les céramiques du Pré de la Cure correspondent essentiellement à des productions régionales, bien représentées dans le bassin lémanique. Les vases en verre, qui constituent un ensemble homogène et qui sont pour la plupart bien attestés en Suisse occidentale, peuvent également être considérés comme des productions locales ou régionales.

Datation

La datation des récipients mis au jour au Pré de la Cure montre que les 17 sépultures concernées appartiennent à l'époque romaine tardive. L'étude typologique des céramiques permet de les dater entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, leur utilisation, et par conséquent leur dépôt en contexte funéraire, pouvant même se prolonger dans la seconde moitié de ce siècle. Les récipients en verre se situent en revanche typologiquement entre la fin du III^e et le début du V^e siècle. La plupart de ces vases étant associés à des céramiques, on peut en déduire que le dépôt de récipients, dans la partie fouillée de la nécropole du Pré de la Cure, a été pratiqué essentiellement durant la seconde moitié du IV^e et la 1^{re} moitié du V^e siècle. La tombe T19, qui ne contient qu'un récipient en verre, a livré deux bracelets (fig. 79) qui permettent de la placer dans cette même fourchette chronologique, et plus précisément dans la seconde moitié du IV^e ou aux environs de 400 ap. J.-C. Les deux autres sépultures qui ne contiennent qu'un verre, T17 et T244, ne peuvent en revanche être datées plus précisément. Seules 4 des 17 sépultures avec des récipients en offrande contenaient d'autres objets⁵⁷. Ceux-ci ne permettent malheureusement pas d'affiner la chronologie des dépôts, la plupart des pièces n'étant pas précisément datables. Les bracelets de T19, déjà évoqués, et surtout la boucle de ceinture en bronze de T59 (fig. 105, n° 1) confirment cependant la prolongation des offrandes de récipients durant la première moitié du V^e siècle. Cette évolution correspond à ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de la région genevoise, notamment à Chevrens, où des récipients sont associés à une monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.)⁵⁸ A Monnet-la-Ville (Jura), une monnaie de Jovin (411-413 ap. J.-C.) atteste que le groupe de sépultures à caractère gallo-romain, orientées N-S et dont l'une contient des récipients, peut être daté également jusque dans les premières décennies du V^e siècle⁵⁹. Le dépôt de récipients est ainsi bien attesté encore durant la première moitié du V^e siècle dans la partie occidentale de la *Maxima Sequanorum*.

NOTES

1. Ce qui représente 21% des 80 tombes à mobilier, et 6% de l'ensemble des tombes. Le pichet inv. 6479-7, recueilli hors contexte dans le secteur des Philosophes 7, a été intégré à l'étude typologique des céramiques.
2. Sur l'éventualité de l'utilisation de récipients en bois, cf. Haldimann 1994; Haldimann/Steiner 1996, pp. 144 et 185; Konrad 1997, p. 165.
3. Sion: Dubuis/Haldimann/Martin-Kilcher 1987. Genève: Haldimann 1992.
4. Sézégny, T168 et 225: Privati 1983, pl. V et VI: IV^e-début V^e ap. J.-C.; Chevrens, T2: Paunier 1981, 128, fig. 28: TPQ 393 ap. J.-C.
5. Genève: Haldimann 1992, n° 60-63: TPQ 457-461; Sion, Sous-le-Scex: Dubuis/Haldimann/Martin-Kilcher 1987, n° 12: TPQ 425-455 ap. J.-C.
6. Thonon: Collectif 1986, pl. 1. Lousonna-Vidy: Paunier *et al.* 1984.
7. Desbat/Laroche/Mérigoux 1979, pl. VI, n° 1: 70-90 ap. J.-C. III^e siècle: Haldimann/Rossi 1994.
8. Haldimann 1992, p. 11, type Portout 93.
9. Haldimann/Rossi 1994, n° 144.
10. Heidinger/Viroulet 1986, T15, T18, T25.
11. Paunier 1981, 157-158.
12. Monnaie d'Honorius, 393-423 ap. J.-C.: Paunier 1981, 128-129.
13. Bayard 1993.
14. Pernon 1990; Haldimann 1992.
15. Des fragments de panse d'un récipient supplémentaire de forme indéterminée (T224-1b) se trouvaient parmi les fragments de bouteille T224-1a. La sépulture T224 étant perturbée du côté gauche, où se trouvaient tous ces fragments, nous avons jugé préférable de ne pas considérer la pièce T224-1b comme les restes d'une offrande.
16. Chaque fois qu'il a été possible nous avons fait référence aux typologies de C. Isings, concernant le verre romain en général et de B. Rütli (abréviation AR), concernant le verre d'Augst et de Kaiseraugst. Les datations proposées sont tirées également de ce dernier ouvrage.
17. Isings 106a voir p. ex.: Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 10/234.1.001 et 1994, fig. 2/6; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 16, tombe G 306/17; Rütli 1991, vol. 2, pl. 65-66/1413-1421. Quelques exemplaires non publiés ont été mis au jour à Martigny: ensembles MY 0143, MY 0261, MY 3494 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny). Isings 106b voir p. ex.: Biaggio Simona 1994, fig. 2/3; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 20, tombe G 326A/6; Martin-Kilcher 1976, pl. 19, tombe 35/1; Roth-Rubi/Sennhauser 1987, 46 FNr. 664, fig. 14/4; Rütli 1991, vol. 2, pl. 64-65/1390-1400; Urner-Astholz 1993, 154/fig. 129. Quelques exemplaires non publiés proviennent de Martigny: ensemble MY 1689 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny). Signalons également les deux gobelets gravés et ornés de cabochons, mis au jour dans une inhumation à Avenches: Degen 1966; Bonnet Borel 1997, pl. 13/68.
18. Il s'agit d'un gobelet presque complet portant les numéros d'inventaire 300 (inv. Rochat) et 2507 (inv. Jomini), ainsi que d'un fragment de fond, inventorié sous les numéros 57 (inv. Rochat) et 2435 (inv. Jomini): cf. Annexe 3, n° 15, fig. 302 et n° 76, fig. 315.
19. Rütli 1991, vol. 2, pl. 69/1487-1500.
20. Berger 1980, pl. 22/107(231), pp. 86/231.
21. Voir p. ex.: Berger 1980, pl. 22/106(230); Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 5/ 176.2.219; Bonnet Borel 1997, pl. 13/64-1; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 17, tombe G 312/2 et pl. 18, tombe G 317/6; Rütli 1991, vol. 2, pl. 58-59/1308-1321. Plusieurs exemplaires non publiés ont été également mis au jour à Martigny (ensembles MY 0143 et MY 0261; matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéo-

logiques de Martigny), et à Genolier (nécropole de «La Caisserie», gravière «Au Triolet», T11, ensemble 1188; rapport de fouilles déposé aux MHA VD). Ce dernier, qui possède une panse plus ovoïde et un bord plus évasé, constitue une variante du type.

22. P. ex. Follmann-Schulz 1988, pl. 53/482; Friedhoff 1991, pl. 92, tombe 217, 8/1 et pl. 111, tombe 280, 9/1; Van den Hurk 1977, 103/fig. 21.

23. Goethert-Polaschek 1977, pp. 23-24, forme 8/47, pl. 17/180f; La Baume 1974, pl. 24/3 D39.

24. Barag 1978, fig. 7/11 et 22, p. 17.

25. Vessberg 1952, p. 113/B I a, pl. 1/3-5.

26. P. ex. Rütli 1991, vol. 2, pl. 110/2599-2602; Bonnet Borel 1997, pl. 24/137; à Martigny plusieurs fragments de bord non publiés ont été mis au jour: inventaire 74/43 notamment (matériel déposé à l'Office cantonal des recherches archéologiques de Martigny); sur le *vicus* de *Lousonna* un fragment de bord non publié est également à signaler: Terrier 1994, pl. 19/367.

27. Concernant la Suisse occidentale, l'unique exemplaire publié se trouve à Avenches: Bonnet Borel 1997, pl. 29/152.1.

28. P. ex. Friedhoff 1989; Follmann-Schulz 1989; Keller 1971, fig. 37-38.

29. Rütli 1991, vol. 1, p. 46/AR 60 et p. 56/AR 171.

30. Tels les gobelets tronconiques Isings 106a et b, les bols hémisphériques Isings 96b1 et la bouteille globulaire Isings 103.

31. Nous remercions chaleureusement Mme Claude Olive, du Muséum d'Histoire naturelle à Genève, qui a bien voulu examiner ces ossements. Le détail des déterminations est donné dans le catalogue.

32. Lepetz 1993, p. 42, tab. 1 p. 39. Dans le sud de la Bavière, sur les 19 sépultures romaines tardives qui ont livré des restes animaux, 16 contenaient des os de volaille. Dans certains cas, on a pu établir que ces oiseaux, dont les pattes étaient sectionnées, avaient été préparés; cf. Keller 1971, pp. 140-141.

33. Castella 1987, pp. 32-33; C. Olive, in: Castella 1999, pp. 137-147.

34. St. 342: cf. Castella 1999, pp. 302-303, fig. 278.

35. A Kaiseraugst, cette situation pourrait être due à l'ancienneté des fouilles: Martin 1991, p. 62.

36. Martin-Kilcher 1976, pp. 125-126.

37. Schneider-Schnekenburger 1980, p. 43: la détermination des ossements atteste la présence de porc, de bœuf, de poulet, ainsi que de chèvre ou de mouton.

38. Le rapport des hommes et des femmes est de 2,43 pour la phase A (cf. ci-dessous, p. 226 et fig. 179).

39. T174, T261 et T266 (et év. T224?). Philosophes 13: 9 récipients (7 céramiques, 2 verres) répartis dans 7 sépultures; Philosophes 7: 20 récipients (9 céramiques, 1 pierre ollaire, 10 verres) répartis dans 9 sépultures.

40. 18 vases en céramique répartis dans 14 sépultures; 11 récipients en verre répartis dans 8 tombes.

41. 9 récipients sont destinés aux aliments solides (T59-1, T71-1, T80-1, T94-1, T170-1, T174-1, T191-1, T224-3, T305-1), contre 10 exemplaires destinés aux liquides (T59-12, T72-4, T80-2, T170-2, T174-2, T209-4, T229-3, T261-1 et 5, T266-1).

42. T71, T72, T94, T209, T229, T305: céramique; T17, T19, T244: verre.

43. T59, T80, T170: 2 céramiques; T191, T224: 1 céramique et 1 verre.

44. T174 et T266: 3 récipients; T261: 5 récipients.

45. Privati 1983, T168, T170, T173, T188, T189, T223 et T225

46. Chevrens, T2 et T4: Paunier 1981, fig. 28 et 29, p. 128; Cointrin, T12: idem, p. 129; Genolier Bas-des-Côtes, T22: Steiner 1993, pl. 12; La Rippe et Gollion: communication orale de Marc-André Haldimann, documentation déposée aux MHA VD.

47. Documentation déposée aux MHA VD.

48. Env. 25,5% de récipients en verre: Martin-Kilcher 1976, pp. 125-128.

49. Martin 1991a, pp. 57-58: 8 verres pour 2 céramiques, 1 gobelet en pierre ollaire et 1 coupe en étain.

50. Martin-Kilcher 1976, fig. 46 p. 127.

51. Dans cette nécropole, 35 (65%) des 54 sépultures ont livré au total 66 récipients, dont 28 verres (42,5%) et 38 céramiques (57,5%); Heidinger/Viroulet 1986, tableaux récapitulatifs et pp. 35 à 38.

52. Bregenz: Konrad 1997, pp. 165-166; Bonaduz: Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 27-30 (un seul gobelet en verre pour 28 récipients en pierre ollaire, répartis dans 18 sépultures).

53. Konrad 1997, pp. 145 et 187.

54. Degen 1966; Bonnet Borel 1997, AV V 68, pp. 33-34, pl. 33.

55. Friedhoff 1991, pp. 60-64 et 167-168.

56. Mailly-Le-Camp: Ravaux *dir.* 1992; Krefeld-Gellep: cf. Pirling 1966, 1974, 1979, 1989.

57. T19, T59, T191, T261. Le poinçon en os de T71 est peut-être un objet gallo-romain résiduel.

58. Paunier 1981, pp. 127-129 et 286-287.

59. Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 48.

La parure

Les bracelets

En bronze, en os, en verre, en fer, ou encore composés de perles d'ambre ou de verre, les bracelets découverts au Pré de la Cure sont relativement nombreux (25 exemplaires) et de types très variés. À l'exception d'une seule pièce découverte hors contexte (inv. 6184-6), ces bracelets se répartissent dans un nombre restreint de sépultures, puisque seules 8 en contenaient (fig. 85)¹. Nous présentons ci-dessous les différentes catégories de bracelets en fonction de leur matériau et de leur forme. La synthèse permettra de mettre en évidence l'évolution de ce type de parure. Il suffit de préciser ici que les bracelets mis au jour dans des sépultures se trouvaient en place autour des os des mains ou des avant-bras, ce qui ne laisse aucun doute quant à leur fonction.

Les bracelets de bronze

(T19, T29, T131, T163, T286, inv. 6184-6; fig. 73)

Cinq sépultures, dont 3 cercueils cloués et 2 de type indéterminé, contenaient des bracelets de bronze. Un autre provient en outre d'un décapage de surface dans le secteur des Philosophes 13 (inv. 6184-6). Dans les tombes féminines T19 et T29, un bracelet de bronze, d'un type très simple, est accompagné d'un second en perles d'ambre. Les 3 autres sépultures, qui sont celles d'un adulte de sexe indéterminé, d'une femme et d'un enfant, ont livré plusieurs exemplaires en bronze, associés à d'autres bracelets en os ou en perles de verre.

D'après leur forme, les 15 bracelets de bronze découverts se répartissent en cinq catégories².

a) Bracelets ouverts formés d'un fil de bronze (T19-12, pl. 3; T163-1, fig. 73, n° 1; fig. 79)

Les deux bracelets ouverts des tombes T19 et T163 sont formés d'un simple fil de bronze aux extrémités aplaties ou simplement terminées en pointe. Ce type de bracelet simple, non décoré, est

relativement fréquent dans les tombes du Bas-Empire. Bien qu'il ne soit pas datable précisément, on le trouve souvent associé à du mobilier de la seconde moitié du IV^e siècle ou des environs de 400 ap. J.-C.³, comme des récipients⁴, d'autres bracelets ou d'autres objets de parure⁵. Par leur orientation, leur mode d'aménagement ou leur mobilier, les deux sépultures du Pré de la Cure appartiennent clairement à la phase la plus ancienne de la nécropole.

b) Bracelet fermé formé d'un fil de bronze (T131-7; fig. 73, n° 2; fig. 78)

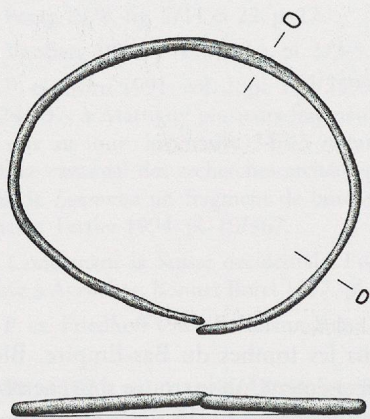
Un bracelet formé d'un fil de bronze dont les extrémités sont façonnées l'une en forme de crochet, l'autre en œillet, provient de la tombe T131. Les bracelets de ce type se répartissent de la Grande-Bretagne à la Hongrie, notamment dans les provinces romaines du Rhin et du Danube, et proviennent de contextes du IV^e siècle⁶. Deux exemplaires ont été découverts dans la nécropole de Kaiseraugst⁷. Le dispositif de fermeture utilisé est parfois attribué à une influence germanique, d'après un système semblable observé sur des torques⁸. Cette attribution n'est cependant pas confirmée par l'étude du mobilier des sites du sud de la Bavière⁹.

c) Bracelets ouverts aux extrémités en forme de têtes animales stylisées (T131-6, T286-4; fig. 73, n° 3 et 4)

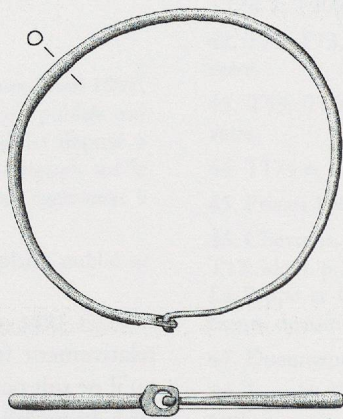
Seuls deux bracelets du Pré de la Cure, pour lesquels nous ne connaissons toutefois pas de parallèles exacts, peuvent être placés dans cette catégorie. Le premier (T131-6, fig. 73, n° 3; fig. 78) peut être rapproché des bracelets aux extrémités en forme de têtes animales stylisées «atypiques», qui proviendraient d'ateliers locaux de Rhétie¹⁰. Ses extrémités sont cependant plus plates et mieux détachées de l'anneau que ceux des exemples les plus proches que nous avons rassemblés (fig. 74, n° 2 à 4). La tombe 310b de Bonaduz (GR) contenait un bracelet assez semblable par sa forme et son aspect massif (fig. 74, n° 1), mais dont les extrémités se terminent en pointe et dont le jonc est de section quadrangulaire¹¹.

Le second bracelet (T286-4, fig. 73, n° 4) présente également des extrémités en forme de têtes animales stylisées, mais il comporte de plus une section quadrangulaire ornée de lignes gravées dans la partie centrale. Nous proposons de le rattacher à la même catégorie que le précédent, bien qu'il se rapproche également des bracelets à extrémités en losange, dont les exemplaires connus proviennent de cimetières rhétiques (fig. 75, n° 1)¹². Le

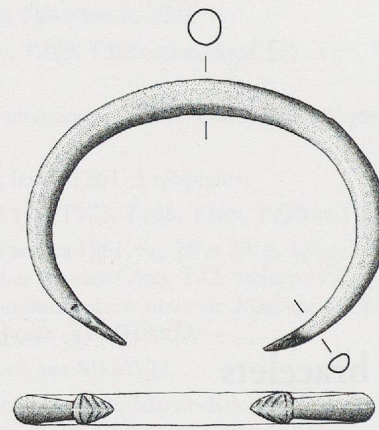
décor de lignes gravées se retrouve sur des pièces (fig. 75, n° 2-4) des deux derniers tiers du IV^e siècle, comme celles de Pähl et d'Eining¹³, ainsi que sur celle d'Erlach, qui peut vraisemblablement être datée de la même période¹⁴. La section quadrangulaire observée dans la partie centrale est plus particulière. On la retrouve en effet sur certains torques de bronze, type de parure généralement attribué aux Germains, en particulier sur des



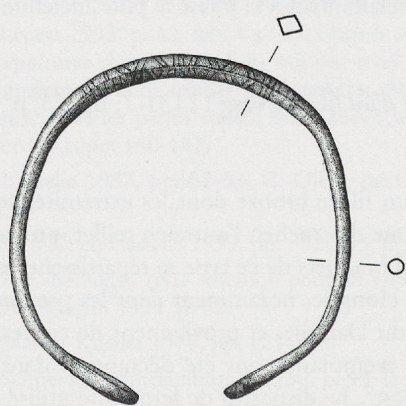
1. T163-1



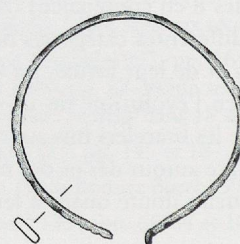
2. T131-7



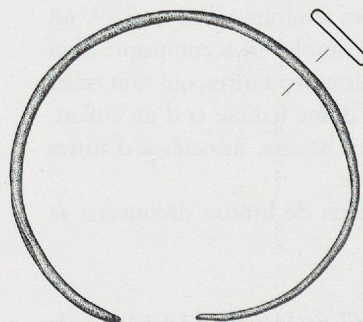
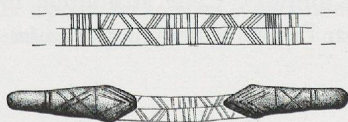
3. T131-6



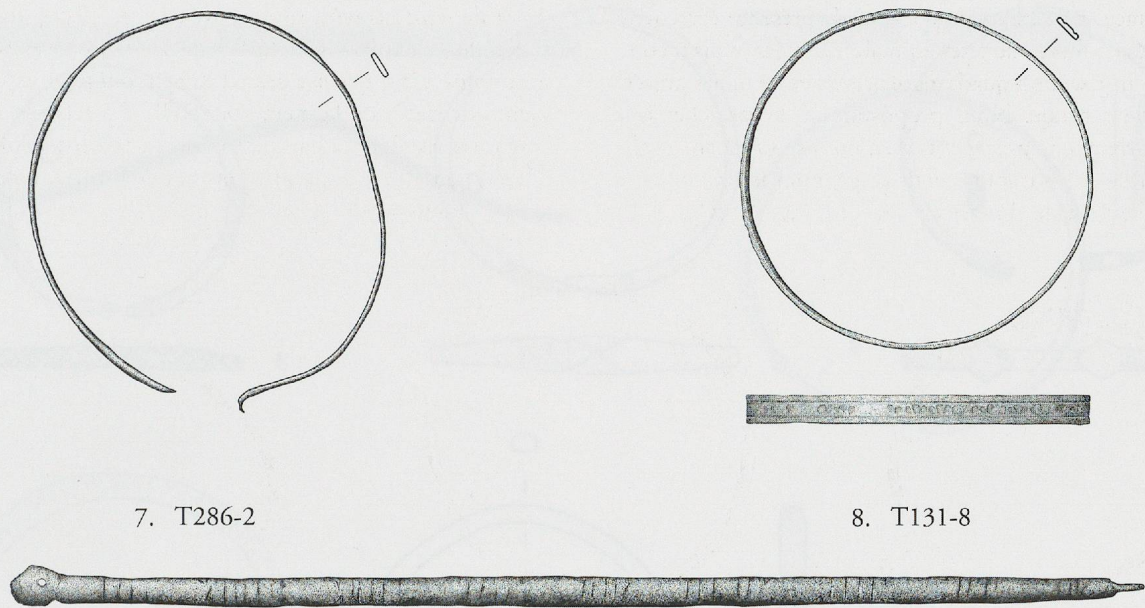
4. T286-4



5. Inv. 6184-6



6. T286-3



7. T286-2

8. T131-8

◀▲ Fig. 73. Les différentes formes de bracelets en bronze représentés au Pré de la Cure. 1: forme a; 2: forme b; 3-4: forme c; 5-6: forme d; 7-8: forme e. Ech. 2:3.

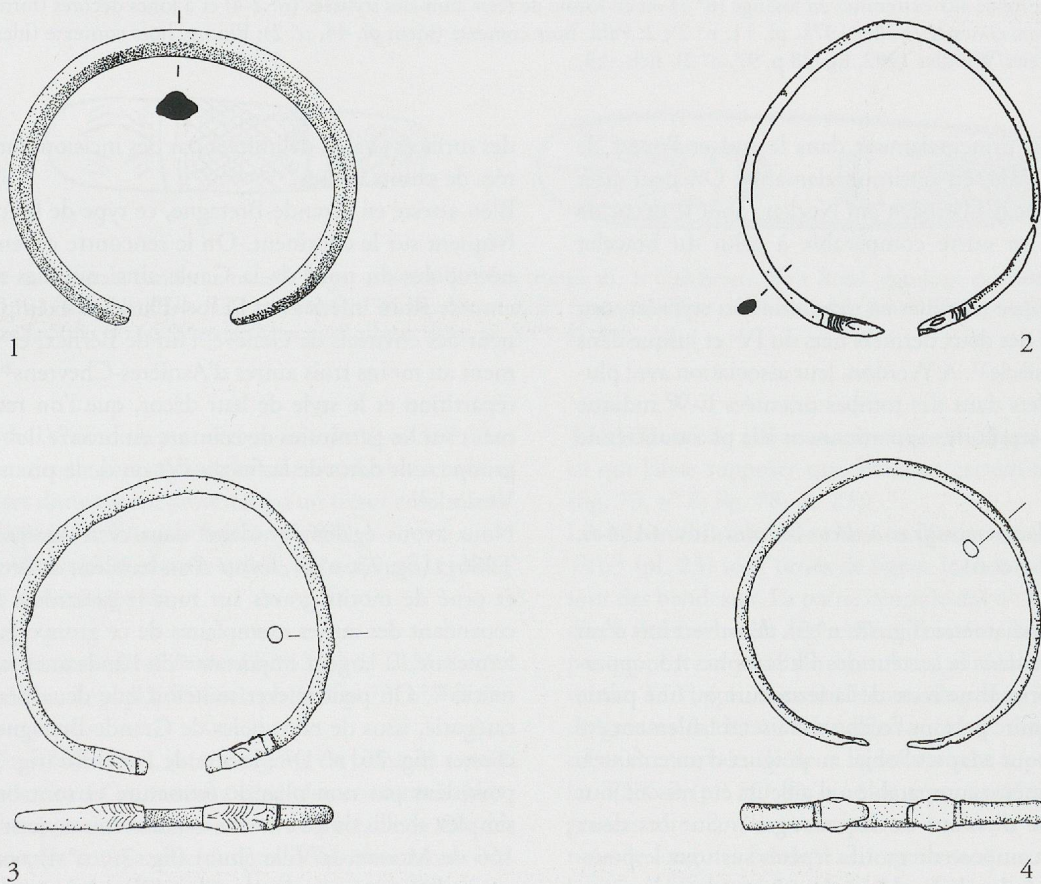


Fig. 74. Bracelets en bronze aux extrémités en forme de têtes animales stylisées (forme c). 1-2: Bonaduz, T310b et T114 (Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 12, n° 5; pl. 6, n° 11); 3: Redl, T2 (Keller 1971, pl. 20, n° 10); 4: Widdersberg, hors contexte (idem, pl. 44, n° 4). Ech. 2:3.

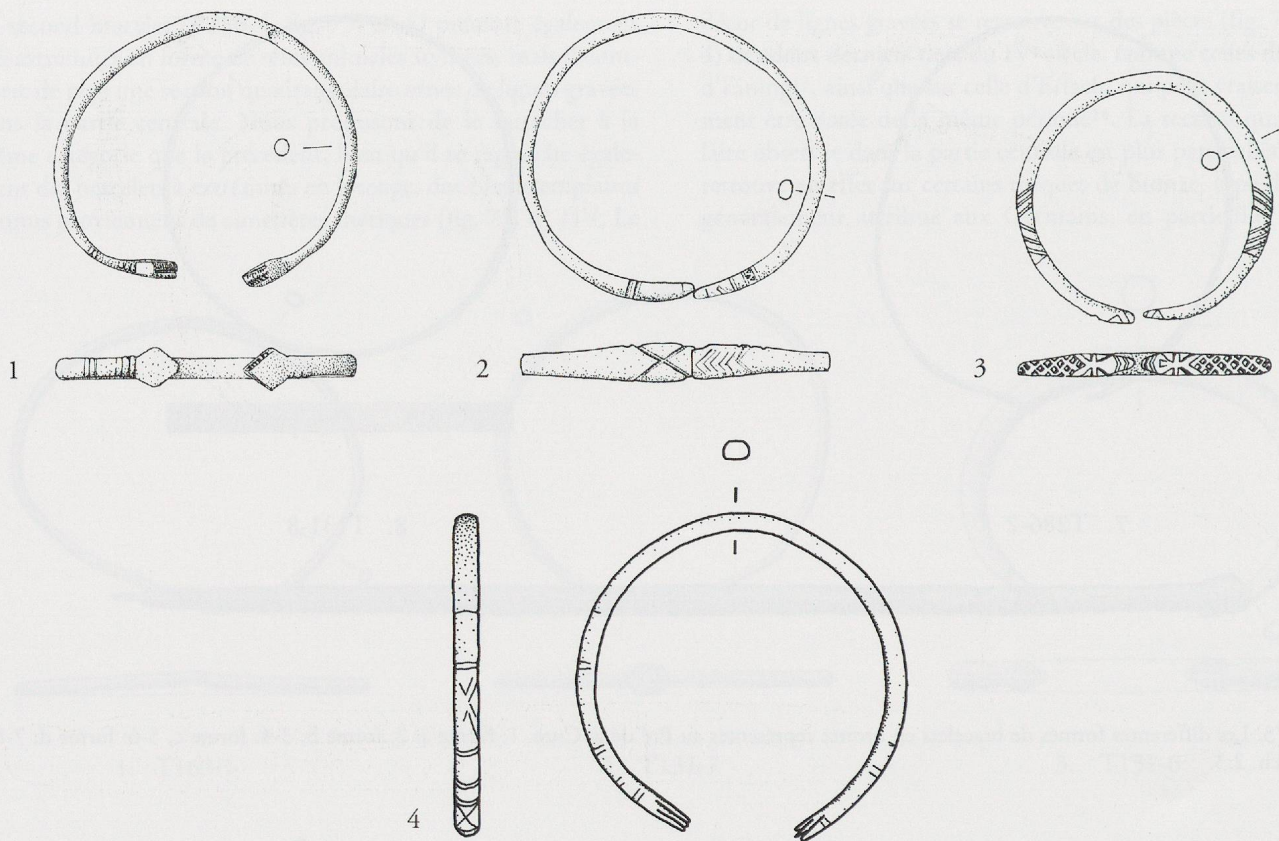


Fig. 75. Bracelets en bronze aux extrémités en losange (n° 1) ou en forme de têtes animales stylisées (n° 2-4) et à jons décorés (forme c). 1: Füßen, «Bad Faulenbach», hors contexte (Keller 1971, pl. 11, n° 2); 2: Pähl, hors contexte (idem pl. 44, n° 2); Eining, hors contexte (idem pl. 47, n° 9); Erlach, T9 (Marti/Meier/Windler 1992, fig. 28 p. 97, n° 2). Ech. 2:3.

exemplaires répartis principalement dans le sud et l'ouest de l'Allemagne, c'est-à-dire en territoire alaman¹⁵. On peut citer notamment le torque d'Eberbach am Neckar, dont le décor de lignes gravées est en outre comparable à celui du bracelet d'Yverdon¹⁶.

Les bracelets en bronze terminés en têtes animales stylisées sont généralement datés des deux derniers tiers du IV^e et jusque dans la 1^{re} moitié du V^e siècle¹⁷. A Yverdon, leur association avec plusieurs autres bracelets dans des tombes orientées E-W indique clairement que ces sépultures appartiennent à la phase ancienne de la nécropole.

d) Bracelets à bandeaux massifs et à décor continu (inv. 6184-6, T286-3; fig. 73, n° 5 et 6)

Un bracelet de petit diamètre (fig. 73, n° 5), découvert lors d'un décapage de surface dans le secteur des Philosophes 13, appartient à cette catégorie. Il ne reste de la fermeture qu'une partie du crochet. L'extrémité portant l'œillet a vraisemblablement été coupée, peut-être pour adapter l'objet au poignet d'un enfant¹⁸. Un bracelet de diamètre comparable a d'ailleurs été mis au jour dans une sépulture d'enfant de Kaiseraugst¹⁹. Sur ces deux pièces, le décor se compose de motifs répétés sur tout le pourtour, au contraire de la plupart des exemplaires de ce groupe, dont l'ornementation s'organise symétriquement par rapport à la partie centrale. Sur le bracelet d'Yverdon, le bandeau, de largeur constante, est orné de lignes transversales alternant avec

des surfaces ovales, délimitées par des incisions latérales et décorées de points incisés.

Bien attesté en Grande-Bretagne, ce type de bracelet est moins fréquent sur le continent. On le rencontre cependant dans des nécropoles du nord de la Gaule ainsi que des régions situées entre le Rhin inférieur et l'Elbe. Plusieurs exemplaires proviennent des environs de Genève, l'un de Bernex, et vraisemblablement au moins trois autres d'Asnières-Chevrens²⁰. D'après leur répartition et le style de leur décor, que l'on retrouve notamment sur les garnitures de ceinture en bronze, les bracelets de ce groupe sont datés de la fin du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle²¹.

Nous avons également classé dans cette catégorie le bracelet T286-3 (fig. 73, n° 6), formé d'un bandeau de bronze assez épais et orné de motifs gravés sur tout le pourtour. Il se distingue cependant des autres exemplaires de ce groupe par l'absence de fermeture, la largeur importante du bandeau et la simplicité des motifs²². On peut relever toutefois que deux bracelets de cette catégorie, issus de nécropoles de Grande-Bretagne, l'un de Colchester (fig. 76, n° 1)²³, l'autre de Lankhills (fig. 76, n° 2)²⁴, ne possèdent pas non plus de fermeture et sont ornés de motifs simples, treillis ou points. Un bracelet mis au jour dans la tombe 166 de Monnet-la-Ville (Jura) (fig. 76, n° 4) nous semble être particulièrement proche de celui d'Yverdon par sa forme et son ornementation. Comme ce dernier, il était accompagné d'autres bracelets, l'un composé de perles, l'autre en verre. Les récipients mis au jour dans la même tombe permettent de la dater de la

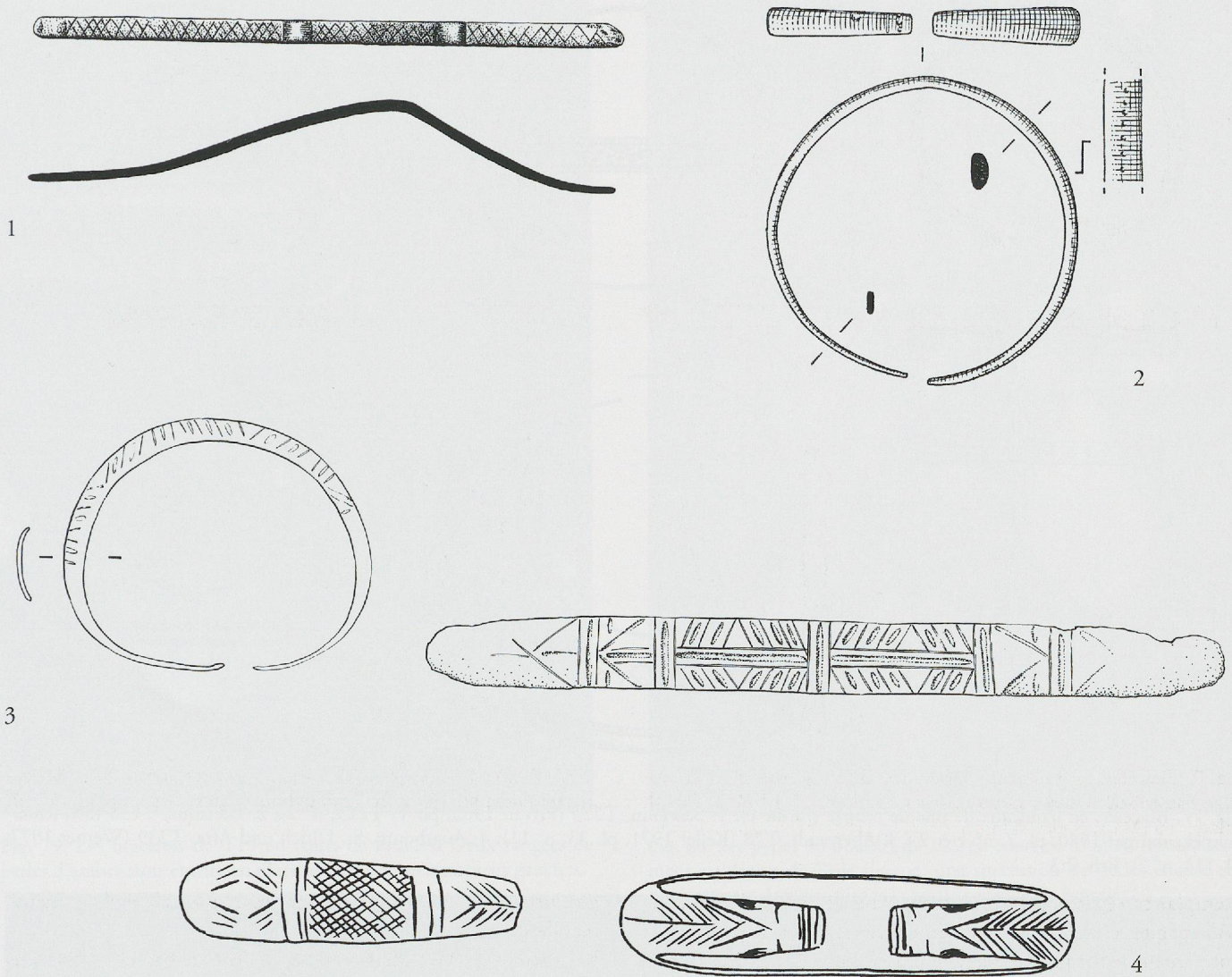


Fig. 76. Bracelets en bronze à bandeaux massifs larges et décor continu (forme d). 1: Colchester, Butt Road, décapage de surface (Crummy 1983, fig. 46, p. 44, n° 1714); 2: Lankhills, T333 (Clarke 1979, fig. 88, n° 313); 3: Augst, trésor de l'insula 42 (Riha 1990, type 3.21, p. 59, n° 3000, pl. 79); 4: Monner-la-Ville, T166 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXV-4). Ech. 2:3.

seconde moitié du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle²⁵. On peut mentionner d'autre part un bracelet assez semblable au nôtre par sa forme et ses dimensions, provenant d'un trésor enfoui vers 270-275 dans l'insula 42 d'Augst (fig. 76, n° 3)²⁶.

L'orientation E-W de T286 montre qu'elle appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole.

e) *Bracelets en bandeaux de tôle de bronze* (T29-2, pl. 5, T131-8 et 9, pl. 21, T163-2, 3, 6 et 7, pl. 23, T286-2, pl. 35; fig. 73, n° 7 et 8)

Avec 7 exemplaires découverts, cette catégorie est la mieux représentée au Pré de la Cure. Ces anneaux généralement fermés, plus ou moins circulaires, sont formés de minces bandeaux de tôle de bronze. Les exemples comparables à ceux d'Yverdon montrent que les extrémités étaient soit rivetées, soit terminées l'une par un crochet, l'autre par un œillet²⁷. Le bracelet T286-2 est le seul à présenter ce second système (fig. 73, n° 7). Sur les deux autres pièces du Pré de la Cure entièrement conservées (T131-8 et

T163-7), on ne relève aucune trace du dispositif de fermeture, ce qui laisse supposer que les deux extrémités étaient soudées (fig. 73, n° 8; fig. 78; pl. 23).

Les quatre bracelets de cette catégorie trouvés dans la tombe T163 (pl. 23) sont ornés de lignes incisées soulignant le pourtour des bandeaux. La partie centrale des n° 3 et 6 est constituée d'une étroite bande légèrement concave, en légère dépression par rapport au reste du bracelet. Les deux exemplaires de la tombe T131 (pl. 21) sont décorés de petites incisions en forme de gouttes (n° 8) ou triangulaires (n° 9) disposées irrégulièrement et encadrées de deux lignes sur tout le pourtour. Le bracelet T286-2 (pl. 35) est orné de groupes de lignes transversales gravées alternant avec de petites incisions triangulaires effectuées le long des bords. Les fragments d'un mince bandeau de bronze découverts dans la tombe T29 (n° 2, pl. 5) appartiennent vraisemblablement à un bracelet du même type, mais nettement plus étroit²⁸. Un exemplaire semblable a été mis au jour dans la tombe 1078 de Kaiseraugst²⁹.

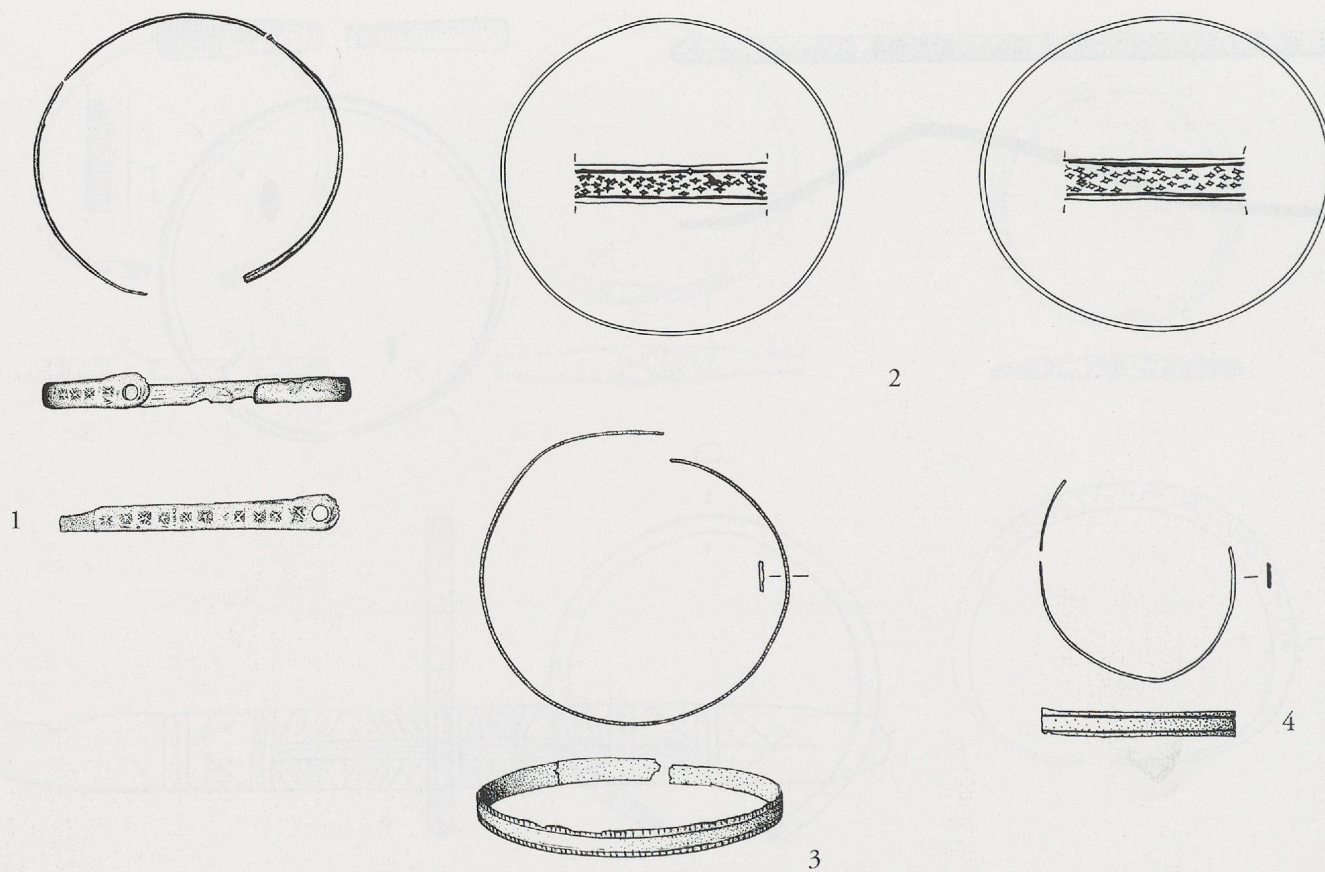


Fig. 77. Bracelets en bandeaux de tôle de bronze (forme e). 1: Sézegnin, T223 (Privati 1983, pl. V, T223, n° 2); 2: Bonaduz, T138 (Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 7, n° 1 et 2); 3: Altenstadt, T28 (Keller 1971, pl. 33, n° 11); 4: Augsburg, St. Ulrich und Afra, T239 (Werner 1977, pl. 114, n° 2). Ech. 2:3.



Fig. 78. Les bracelets de bronze et d'os de la tombe T131 du Pré de la Cure. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

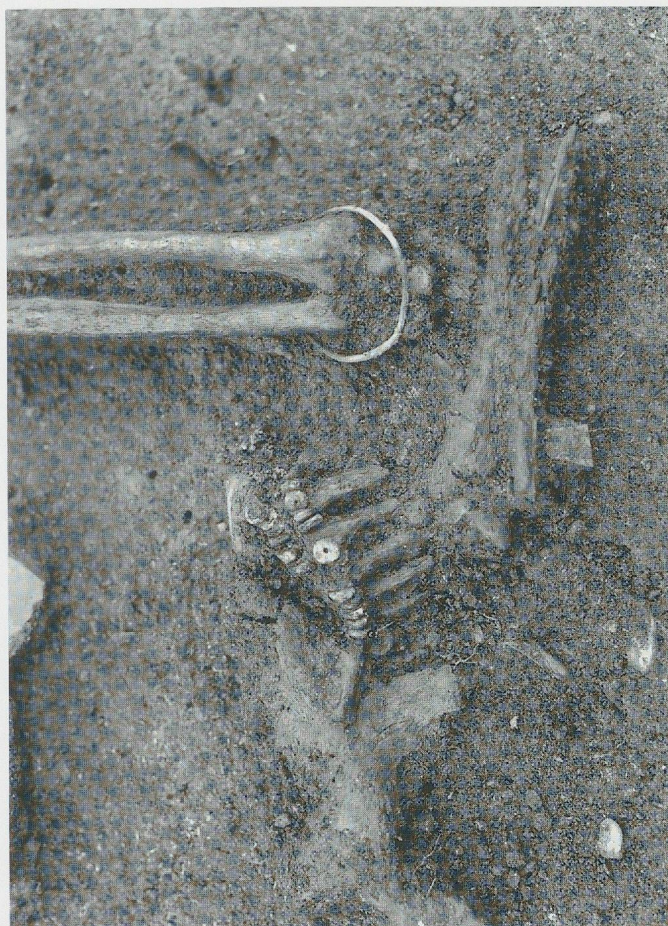


Fig. 79. Les bracelets de T19 en cours de fouilles. Deux rangées de perles d'ambre sont encore en place autour des métacarpiens gauches.

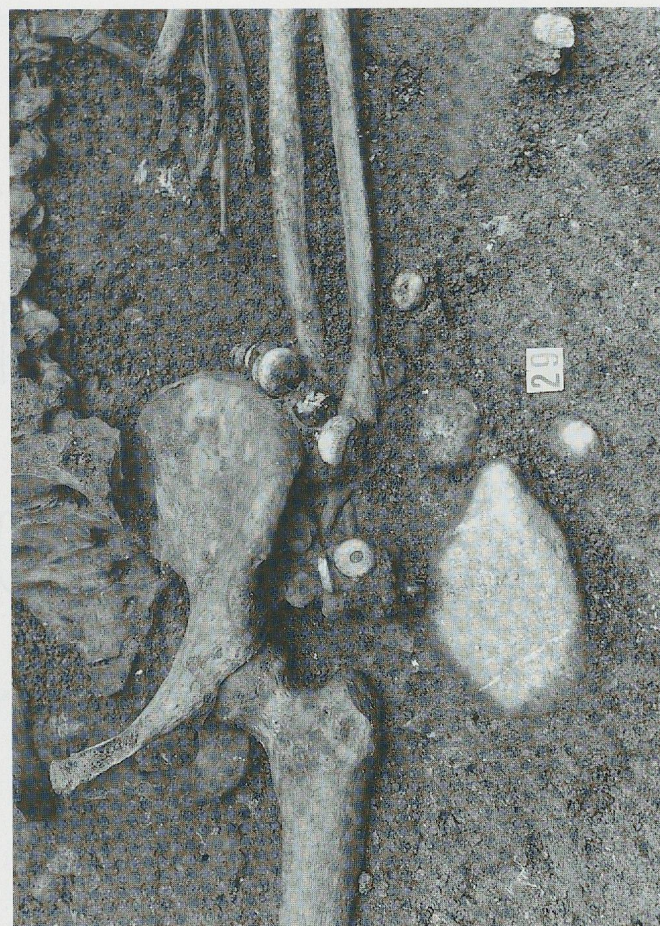


Fig. 80. Les perles du bracelet de T29 en cours de fouilles. Immédiatement au-dessus de l'aile iliaque, une succession de perles encore en place permet de reconstituer la partie centrale du bracelet.

Des bracelets en tôle de bronze ont été découverts à l'ouest et au nord-ouest de la Suisse, notamment à Sézégny (fig. 77, n° 1), à Asnières-Chevrens, à Kaiseraugst et à Bâle-Aeschenvorstadt, ainsi qu'à Bonaduz, dans les Grisons (fig. 77, n° 2)³⁰. Ils sont fréquents également dans le sud de la Bavière (fig. 77, n° 3 et 4), et des exemplaires proviennent des provinces romaines de Pannonie, de Gaule et de Bretagne. Ils sont généralement datés des deux derniers tiers ou de la seconde moitié du IV^e siècle³¹. Au Pré de la Cure, ils sont présents dans des tombes d'orientation E-W appartenant à la phase la plus ancienne de la nécropole.

Les bracelets d'os

(T 131-10, pl. 21, fig. 78; T 163-5, pl. 23)

Seules deux tombes contenaient des bracelets d'os, associés à plusieurs autres en bronze. La tombe T131 en contenait au moins trois, et plus vraisemblablement quatre, alors qu'un seul se trouvait dans T163. Ces bracelets sont constitués de minces bandeaux d'os à section en «D», dont les extrémités amincies sont assemblées par deux rivets de bronze. Ce genre de parure, daté par association avec d'autres objets, notamment des monnaies, semble avoir été porté de préférence dans les deux derniers tiers du IV^e siècle³². Ces bracelets sont surtout fréquents

dans les provinces romaines de Pannonie, de Rhétie et du Noricum. Ils semblent par contre plus rares dans les provinces occidentales, où on ne trouve souvent qu'un seul exemplaire par tombe³³.

Les bracelets de perles

(T286-5 à 23, pl. 35, T29-3 à 15 et 19 à 31, pl. 5, T19-13 à 39, pl. 3; fig. 79-82, pl. 40)

Un cercueil cloué, un coffrage non cloué et une sépulture de type indéterminé ont livré des bracelets constitués de perles, associés à d'autres exemplaires en bronze. Les tombes T19 et T29 (fig. 79 et 80, pl. 40a) présentent un inventaire très similaire, un bracelet de bronze étant associé à un autre en perles d'ambre. La tombe T286 (fig. 82, pl. 40b) contenait trois bijoux de ce type en bronze et un en perles de verre.

Les bracelets de perles sont relativement peu fréquents dans les tombes romaines tardives. Ils sont le plus souvent constitués de petites perles de verre monochrome, de préférence de couleur bleue. Plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans des sépultures de la seconde moitié du IV^e siècle³⁴. Le seul exemplaire découvert dans la nécropole du *castrum* de Kaiseraugst, dans la tombe 1236, est plus particulier: il est composé de grosses perles décorées et de cinq perles discoïdes en ambre³⁵.

que sa partie centrale était formée par une grosse perle de verre noire, encadrée de perles discoïdes en ambre au diamètre décroissant. Le reste du bracelet devait présenter une alternance de perles discoïdes plus petites et de perles cylindriques de même diamètre (fig. 81a).

Si quelques perles en ambre sont parfois intégrées dans les bracelets et les colliers romains tardifs, les parures complètes sont rares à l'intérieur des frontières de l'Empire⁴⁰. Les quelques exemplaires connus proviennent de riches sépultures féminines, dont le mobilier dénote une origine étrangère⁴¹. On peut citer notamment la tombe 26 de Cortrat (Loiret), qui contenait des fibules en trompette datées de la seconde moitié du IV^e ou du 1^{er} quart du V^e siècle⁴². Les parures en perles d'ambre semblent être plus fréquentes dans les territoires situés à l'est du Rhin⁴³. Plusieurs longs colliers ont notamment été mis au jour en territoire alaman, dans des sépultures datées de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, comme celles de Schleithem (SH) et de Lauffen am Neckar (Bade-Wurtemberg)⁴⁴.

Les bracelets sont cependant plus rares : à notre connaissance, seuls quelques exemplaires datés de la seconde moitié du II^e siècle sont en effet signalés sur la côte sud de la Baltique⁴⁵. Les types de perles qui composent les deux pièces d'Yverdon sont cependant utilisés à l'est du Rhin jusque vers le milieu du V^e siècle⁴⁶. De manière générale, les perles d'ambre sont connues principalement en Poméranie et à l'ouest de la mer Baltique, ainsi que, dans une moindre mesure, dans le centre de l'Allemagne. Cette répartition ne prend toutefois en compte que les découvertes dans des inhumations, ou dans des régions où les offrandes n'étaient pas brûlées sur le bûcher⁴⁷.

Ces deux parures exceptionnelles pourraient ainsi signaler une origine étrangère des défuntes. Le reste du mobilier mis au jour dans les sépultures, des bracelets de bronze et un gobelet en verre (pl. 3 et 5), ne permet cependant pas de confirmer cette hypothèse.

Le bracelet de verre (T295-1, pl. 34)

Un seul bracelet de verre a été découvert à Yverdon. Il est d'un type simple, formé d'un fil de verre pourpre d'aspect noir opaque, sans doute destiné à imiter le jais, matériau qui revient à la mode au Bas-Empire. Ce type de bracelet se trouve aussi bien dans les provinces du Rhin et du Danube qu'en Gaule. Ils sont plus fréquents en contexte d'habitat que dans les sépultures. Les bracelets de verre d'Augst, comme la plupart des exemples rencontrés, sont datés du IV^e siècle⁴⁸. Aucun indice chronologique autre que le bracelet ne permet de dater la tombe T295 du Pré de la Cure, qui est la seule sépulture masculine à contenir ce genre de bijou.

Les bracelets de fer (T60-2, T62-1, pl. 13, 14)

Seuls deux bracelets de fer ont été découverts au Pré de la Cure. Ils se trouvaient dans deux tombes à coffrage de bois non cloué situées dans le secteur des Philosophes 13. Portés tous deux à



Fig. 83. T163. Un seul bracelet en bronze était porté au bras droit, les autres, en bronze ou en os, étaient portés au bras gauche.

l'avant-bras gauche, ils sont formés d'un simple fil de fer façonné en ovale. L'exemplaire de la tombe T62 est incomplet, celui de la tombe T60 est ouvert, aux extrémités légèrement renflées. Ce type de bracelet, qui apparaît dans les nécropoles dès l'époque romaine tardive et jusqu'au VII^e siècle, n'est pas précisément datable⁴⁹. Le mobilier de la tombe T62, en particulier les deux petites fibules ansées digitées (fig. 118), permet de dater la sépulture de la seconde moitié du V^e ou du début du VI^e siècle. La tombe T60, qui contenait une boucle de ceinture en fer (fig. 104), peut être placée dans la seconde moitié du V^e ou au VI^e siècle. Les bracelets de fer apparaissent régulièrement dans les nécropoles de Suisse occidentale, mais dans un nombre restreint de sépultures qui n'en contiennent qu'un seul : on en connaît par exemple à Sézégny, à Genolier (VD) et à Erlach⁵⁰.

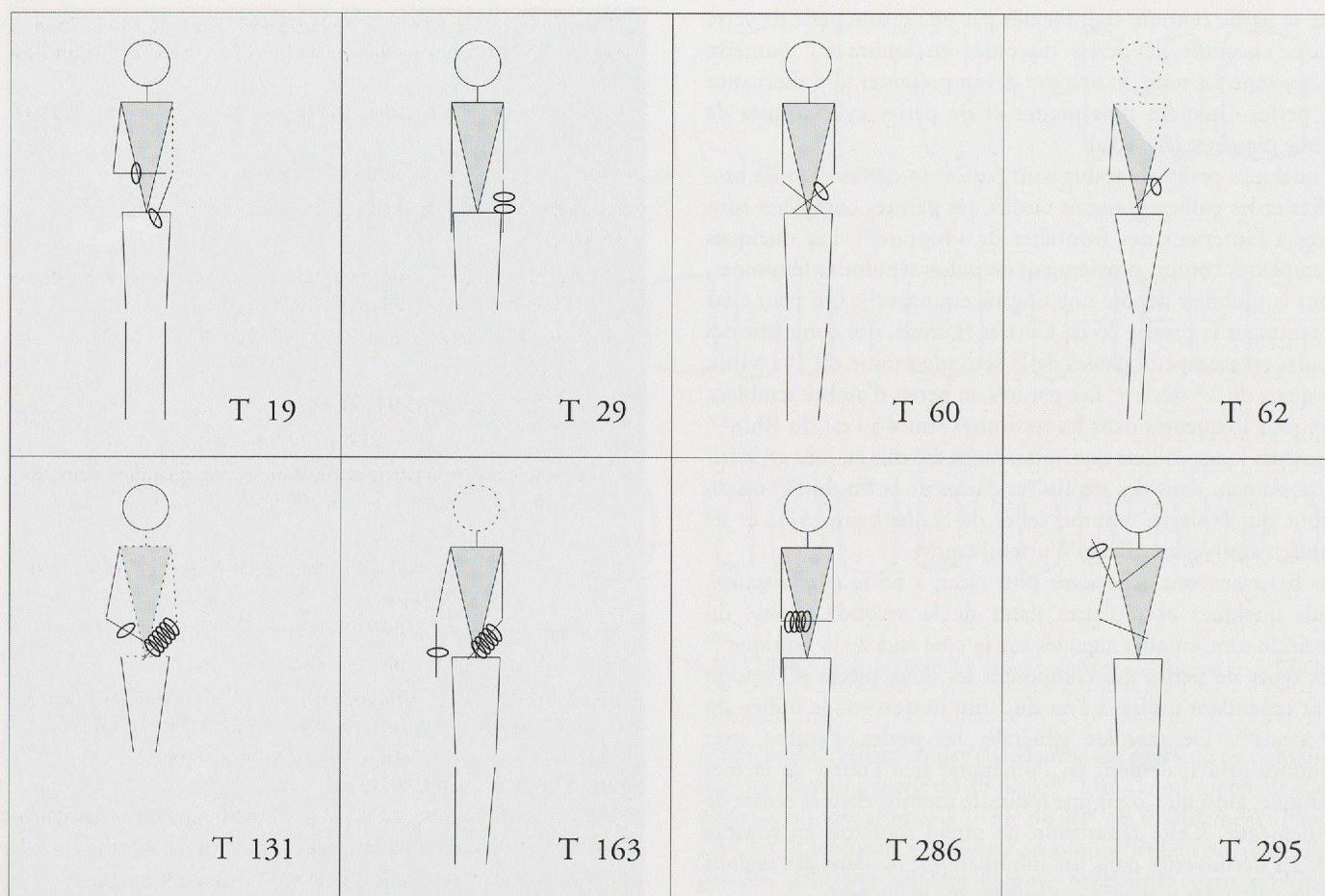


Fig. 84. Schémas indiquant la position des bracelets sur les squelettes.

Synthèse (fig. 85)

Parmi les 8 sépultures du Pré de la Cure qui ont livré des bracelets, trois n'en contenaient qu'un seul, de type simple, en fer ou en verre, alors que les 5 autres en possédaient plusieurs. T19 et T29, situées non loin l'une de l'autre dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 96), contenaient chacune un bracelet simple en bronze et un bracelet de perles d'ambre. T131, T163 et T286 ont livré chacune entre 4 et 7 bracelets, la plupart en bronze, mais aussi en os ou en perles de verre (fig. 83). Lorsque le sexe

des individus inhumés a pu être déterminé, on constate qu'il s'agit en grande majorité de femmes. Seuls un enfant et un homme possédaient aussi ce type de parure. On peut relever encore que ces bijoux sont systématiquement portés au bras gauche, à l'exception de 3 exemplaires, par ailleurs en combinaison avec d'autres bracelets portés au bras gauche (fig. 84)⁵¹. Le reste du mobilier découvert dans ces 8 sépultures comprend aussi bien des récipients et des éléments du vêtement que d'autres objets de parure. Il n'y a donc pas d'inventaire standard en relation avec les bracelets.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Bz	Os	Perles	Ve	Fe	Autre mobilier
19	Cercueil cloué	A	W-E	Prob. fém.	1	–	1	–	–	Gobelet en verre
29	Ind.	A	S-N	F	1	–	1	–	–	Résiduel
131	Ind.	A	E-W	Ind.	4	3	–	–	–	Résiduel
163	Coff. non cloué	A	E-W	F	5	1	–	–	–	Clous de chaussures
286	Coff. non cloué	A	E-W	E	3	–	1	–	–	2 bagues en bronze
295	Fosse simple	A	W-E	M	–	–	–	1	–	–
60	Coff. non cloué	B	W-E	F	–	–	–	–	1	Boucle en fer, clou.
62	Coff. non cloué	B	W-E	F	–	–	–	–	1	Boucle en fer, fibules, bague, châtelaine
Total	8 tombes 24 bracelets				14	4	3	1	2	

Fig. 85. Tableau récapitulatif des tombes contenant des bracelets (cf. fig. 96).

Les sépultures qui ont livré des bracelets appartiennent pour la plupart à la phase la plus ancienne de la nécropole, comme l'indiquent leur orientation, leur mode de construction, leur chronologie relative ou encore leur mobilier. Les datations données par les parallèles permettent de les placer dans les deux derniers tiers ou dans la seconde moitié du IV^e siècle, période à laquelle la mode de porter plusieurs bracelets devient courante⁵². Une monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.) découverte dans la tombe 2 d'Asnières-Chevrens (GE), qui contient deux bracelets de bronze, semble indiquer que cette mode se maintient encore au début du V^e siècle dans nos régions⁵³. On peut vraisemblablement placer à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle les perles d'ambre des tombes T19 et T29. Le bracelet à bandeau massif et décor continu inv. 6184-6 se situe probablement dans la première moitié du V^e siècle. Seuls les deux exemplaires en fer proviennent de tombes plus récentes et sont associés à du mobilier de la seconde moitié du V^e ou du VI^e siècle. Même si nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour deux d'entre eux (T131-6, T286-4), la plupart des bracelets mis au jour au Pré de la Cure appartiennent à des types relativement fréquents dans les nécropoles romaines tardives. On les rencontre plus particulièrement dans les provinces du Rhin et du Danube, mais on les trouve également dans les provinces occidentales. La disparité du nombre pourrait d'ailleurs résulter en grande partie de l'état de la recherche et des publications.

Il faut signaler cependant que les exemplaires mis au jour dans la tombe T286 forment un ensemble un peu particulier, composé de pièces peu fréquentes. L'une d'elle (T286-4) présente en outre certaines caractéristiques semblables à celles de torques en bronze d'origine germanique. Si cet indice seul ne permet pas de préciser l'origine de la défunte, il faut souligner qu'elle se trouve à côté de la sépulture d'enfant T285 (fig. 96), qui contenait justement un torque en bronze. Les deux bracelets de perles d'ambre (T19 et T29) représentent quant à eux une découverte exceptionnelle dans les territoires situés à l'intérieur des frontières de l'Empire. Les colliers constitués de perles comparables se trouvent en effet le plus souvent dans des sépultures féminines des régions situées à l'est du Rhin, ou dont les caractéristiques germaniques sont bien marquées⁵⁴.

Au haut Moyen Âge, les bracelets apparaissent régulièrement dans les nécropoles, mais dans un nombre restreint de sépultures, et toujours à notre connaissance en un seul exemplaire par tombe. On peut relever que, si les bracelets en fer de cette période s'inscrivent dans la tradition romaine tardive, l'exemplaire de la tombe T62 était associé à du mobilier attribué au costume germanique (petites fibules digitées, châtelaine).

NOTES

1. 10% des 80 tombes à mobilier.
2. Les 15 bracelets en bronze représentent 60% de l'ensemble des bracelets (25 pièces).
3. Riha 1990, type 3.12, pp. 56-57; Martin 1991a, pp. 14-15; Konrad 1997, p. 68.
4. Sézegnin, T223, n° 1 (Privati 1983, pl. V); Courroux, T140, n° 2 et 3 (Martin-Kilcher, 1976, pl. 54).

5. Kaiseraugst, T712, n° 9 et 11 (Martin 1976b, pl. 45 B), T876, n° 1 (idem, pl. 53 N); Bâle «Aeschenvorstadt», T300, n° 4 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 16).
6. Martin 1991a, p. 14; Keller 1971, pp. 105 et 222; Konrad 1997, pp. 67-68.
7. Martin 1976b, T1078, pl. 65 G, 10 et T1000, pl. 60 A, 1.
8. Cf. ci-dessous, pp. 118-120.
9. Keller 1971, p. 105.
10. Keller 1971, pp. 102-104; pour une origine plus large de ces bracelets, cf. Konrad 1997, pp. 59 et 61, fig. 9, n° 5.
11. Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 12, n° 5.
12. Keller 1971, p. 102.
13. Keller 1971, pl. 47, n° 9 et pl. 44, n° 2.
14. Erlach, T9; Marti *et al.* 1992, p. 32, fig. 28 p. 97, n° 2.
15. Torques de bronze à partie centrale de section quadrangulaire: Keller 1979, groupe 1, variante 5-7, p. 29; Koch 1985, pp. 477-478.
16. Koch 1985, p. 477, fig. 6, n° 1.
17. Keller 1971, pp. 101-104; Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 32-33; Konrad 1997, p. 61.
18. Une adaptation semblable est visible sur le torque T285-1.
19. T626: Martin 1976b, pl. 40E, n° 5.
20. Bernex: ASSPA 53, 1966/67, fig. 21, p. 131; Asnières-Chevrens: Reber 1919, fig. 3, p. 82 (trois premiers bracelets depuis la droite).
21. Martin 1991a, pp. 12-14. Cf. aussi Martin 1988a, pp. 168 et 171, fig. 16; Clarke 1979, pp. 307-311.
22. Martin 1991a, pp. 12-14, fig. 6 p. 11, n° 11 et 12; l'auteur date ce type de bracelets de la fin du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle.
23. Crummy 1983, fig. 46, p. 44, n° 1714 (trouvaille de surface).
24. Clarke 1979, fig. 88, n° 313 (T333).
25. Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XVII-2, XXV-4 et XXXIII-2; bouteille en verre Isings 103, cf. ci-dessus, p. 99 et coupe carénée CRA Portout 62 (400-450 ap. J.-C., cf. Pernon 1990).
26. Riha 1990, type 3.21, p. 59.
27. Martin 1991a, p. 12; Keller 1971, pp. 104-105, fig. 30 p. 101, n° 1 à 4.
28. Les perles d'ambre de la tombe T29, encore partiellement en place, n'étaient pas enfilées sur ce fil de bronze: nous considérons donc qu'il y avait deux bracelets dans cette sépulture.
29. Martin 1976b, pl. 65 G, n° 12.
30. Références citées dans le Catalogue sous T131-8. Asnières-Chevrens: Reber 1919, fig. 3, p. 82 (deux premiers bracelets depuis la gauche). Cf. aussi Bregenz: Konrad 1997, pp. 65-67, fig. 10, n° 11-18.
31. Keller 1971, p. 108; Martin 1991a, p. 12.
32. Martin 1991a, p. 14-16; Keller 1971, pp. 106-107. Pour une datation plus tardive, cf. Konrad 1997, pp. 70-71.
33. Martin 1991a, p. 15, notes 46 et 47.
34. Martin 1991a, p. 17.
35. Martin 1991a, p. 17, fig. 6, p. 11, n° 17.
36. Keller 1971, pp. 89-90, forme 5; Riha 1990, p. 88, type 11.18, pl. 38.
37. Perles sphériques: Riha 1990, p. 86, type 11.11, pl. 38; Keller 1971, p. 87, forme 1. Perle discoïde en ambre: cf. ci-dessous note 40.
38. Martin 1991a, pp. 155 et 169.
39. Bregenz, T612: Konrad 1997, pp. 80 et 224. Krefeld-Gellep, par ex. T1300 (Pirling 1974, B, pl. 140, n° 8); T2702 et T2755 (Pirling 1979, B, pl. 104 n° 11 et pl. 105 n° 15).
40. Guido, M., in: Clarke 1979, pp. 295-296; Riha 1990, p. 88, type 11.18; Schach-Döriges 1981, pp. 640-643, fig. 4 et 5 pp. 619-620. Cf.

par ex. Bâle-Aeschenvorstadt T415 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 39, n° 11); Kaiseraugst T712, T767 et T1236 (Martin 1976b, pl. 45 B, n° 7; pl. 49 C, n° 2; pl. 72 A, n° 3); Kaiseraugst Stalden, T15 (Riha 1990, n° 2925, pl. 74).

41. Böhme 1974, pp. 41-42; Tempelmann 1985, p. 129. Cf. aussi Konrad 1997, p. 78.

42. Böhme 1974, pl. 119, n° 10 (niveau I); Collectif 1997a, n° 76, p. 48.

43. Böhme 1974, p. 42.

44. Schleithelm T163: Ruckstuhl 1988, fig. 5-6, pp. 20-21; Lauffen am Neckar, T2: Schach-Döriges 1981, fig. 14 et 15, pp. 629-630 et 643.

45. Tempelmann 1985, p. 141.

46. Tempelmann 1985.

47. Tempelmann 1985, p. 112, pl. 58-70.

48. Riha 1990, pp. 64-66, type 3.34, tab. 82. Pour des exemples du début du V^e siècle, cf. Konrad 1997, pp. 71-72; Monnet-la-Ville, T166: cf. ci-dessus, pp. 110-111, note 25.

49. Martin 1976a, pp. 84-85; Schwarz, P.-A., in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 32-33; Martin 1991a, p. 65; Schneider-Schneckenburger 1980, pp. 33-34; Konrad 1997, p. 70.

50. Sézegnin, T195 et T298: Privati 1983, p. 52; pl. V, T195-1; pl. VII, T298-2; pl. XI, T523-1. Genolier, T51: Steiner 1993, pl. 16, n° 51-2. Erlach, T10: Marti/Meier/Windler 1992, fig. 28, n° 3, p. 97.

51. Dans la tombe T19, la position des perles autour des phalanges ne permet pas d'exclure que le bracelet ait été tenu dans la main plutôt que porté autour du poignet (cf. fig. 79).

52. Martin 1991a, p. 15.

53. Reber 1919, pp. 79-84; Paunier 1981, pp. 127-129. Cf. aussi Konrad 1997, pp. 59-72.

54. Sur les éléments étrangers dans la nécropole, cf. p. 275.

Les colliers et les perles¹

Les colliers

(T1-1 à 36, pl. 1, T45-10 et 12 à 25, pl. 8, T285-1, pl. 34; pl. 44a)

Seules trois tombes de la nécropole du Pré de la Cure ont livré des colliers: deux sont composés de perles de verre trouvées éparpillées au niveau de la cage thoracique (pl. 45b), le troisième est un torque formé d'un fil de bronze.

Les deux colliers de perles sont constitués d'une majorité de grains de petites dimensions – parfois doubles ou triples dans la tombe T45 – en verre opaque le plus souvent jaune, mais aussi vert clair, plus rarement rouge foncé ou noir (pl. 44a). Quelques perles de plus grandes dimensions, en verre opaque ou translucide de diverses couleurs (généralement d'aspect noir opaque, bleu ou vert), parfois à décors ondés ou de points, sont intégrées dans ces parures. On peut supposer qu'elles en constituaient la partie centrale, mais l'ordonnance des grains n'a malheureusement pas pu être restituée. Tous les types de perles sont d'un modèle assez courant en Suisse occidentale, pour lesquels on trouve des parallèles par exemple à Sézegnin (GE) et à Saint-Sulpice (VD)², ainsi que, plus au nord-est, à Kaiseraugst et Bâle «Bernerring»³. Cependant, aucune typologie précise des perles

découvertes en Suisse occidentale n'existe à ce jour. Il faut donc se reporter à celles établies pour d'autres sites funéraires dans lesquels les colliers sont beaucoup plus fréquents. Un des exemples les plus proches géographiquement est celui de la nécropole d'Elgg (ZU)⁴. Les typologies réalisées d'après les découvertes du sud-ouest de l'Allemagne ou celles du nord de la France sont plus éloignées, mais plus riches⁵. Dans ces nécropoles, les petites perles de verre opaque jaune, parfois doubles ou triples, semblent apparaître seulement dans la seconde moitié du VI^e siècle, et utilisées surtout à la fin du VI^e et au VII^e siècle⁶. L'ensemble de la tombe T1 du Pré de la Cure, qui comporte quelques perles décorées de différentes couleurs associées à une majorité de petites perles unies, se rapproche des colliers du groupe 2 de la nécropole d'Elgg. L'exemplaire de la tombe T45, qui comprend presque exclusivement des grains unis ainsi que plusieurs perles multiples, est plus proche de ceux du groupe 3⁷. Tous deux proviennent de coffres de pierre appartenant à la phase la plus récente de la nécropole (cf. fig. 88 et 96).

Si les colliers de perles apparaissent fréquemment dans les nécropoles régionales, le torque de bronze de la tombe T285 constitue en revanche une découverte exceptionnelle en Suisse occidentale. Il provient d'une sépulture d'enfant (fig. 86) orientée E-W, appartenant de ce fait à la phase la plus ancienne de la nécropole. Seul objet contenu dans la sépulture, il était porté autour du cou, la fermeture placée sur l'avant du corps. Ce torque s'ajoute à celui qui provient des interventions anciennes au Pré de la Cure, publié par Louis RoCHAT en 1862 déjà (fig. 305)⁸.

Les torques d'époque romaine tardive ont été classés en différents types selon la forme de leur fermeture⁹. Malheureusement, l'état de conservation des exemplaires d'Yverdon ne permet pas de les placer de manière certaine dans l'un ou l'autre de ces groupes. Ils sont tous deux formés de simples fils de bronze de section circulaire, à peine épaissis dans la partie centrale. L'une de leurs extrémités est recourbée en crochet. Celui du torque de T285 (pl. 34) se termine par un bouton polyédrique semblable à ceux des exemplaires de Lampertheim, près de Worms, et du site fortifié du Runde Berg, près d'Urach (fig. 87, n° 17 et 40)¹⁰. Les crochets munis d'un bouton façonné, fréquemment de forme conique ou sphérique, viennent habituellement s'insérer dans un œillet plat, muni d'une ouverture circulaire (Ring- oder Scheibenösen, type 3) ou en forme de poire (birnenförmigen Oesen, type 4) pour assurer la fermeture du torque. Sur l'exemplaire de la tombe T285 cependant, l'autre extrémité du fil de bronze est simplement repliée et soudée de manière à former une boucle. La soudure suggère que cette partie de la fermeture d'origine a été sectionnée afin de rétrécir le diamètre du torque, vraisemblablement pour l'adapter au cou de l'enfant.

L'exemplaire mis au jour lors des fouilles anciennes (fig. 305) se fermait au moyen d'un œillet plat, déjà incomplet lors de sa publication en 1862, et dont la forme exacte ne peut plus être restituée aujourd'hui. E. Keller, qui a rassemblé et étudié les torques romains tardifs à œillets circulaires à propos de l'exemplaire mis au jour à Neuburg an der Donau, a cependant intégré la pièce d'Yverdon dans son groupe 1, variante 1 (fig. 87, n° 27)¹¹. On ne peut cependant exclure qu'il s'agissait à l'origine d'un œillet en forme de poire.

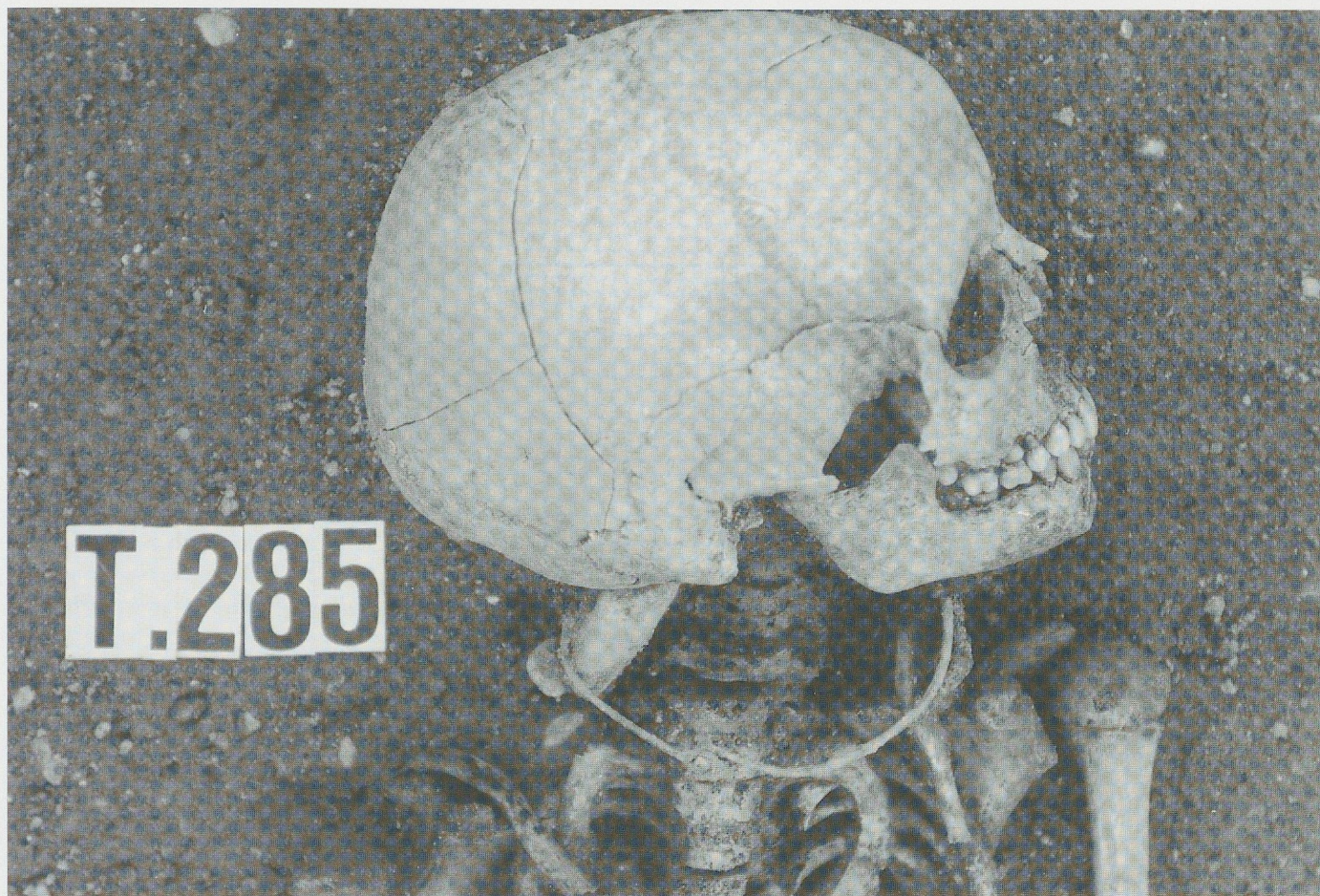


Fig. 86. Le torque en bronze de la tombe T285 lors de sa découverte.

D'après les quelques découvertes qui peuvent être datées, les torques à œillets circulaires ne semblent pas être attestés avant le IV^e siècle, et sont portés encore durant la première moitié du V^e siècle. Ceux à œillets en forme de poire semblent remonter au III^e siècle, notamment en Germanie libre, alors que des exemplaires plus récents se retrouvent le long des frontières du Rhin et du Danube¹². Le port des torques est attesté jusqu'au milieu du V^e siècle environ, et même au-delà en territoire alaman, où se développe un type particulier, dit de Heilbronn-Böckingen, correspondant à des torques en argent découverts exclusivement dans des tombes féminines¹³.

Les torques romains tardifs sont considérés comme des parures typiquement germaniques. Ils sont en effet répandus essentiellement à l'est du Rhin et au nord du Danube (fig. 87). On ne peut toutefois, dans l'état actuel de la recherche, attribuer les différents types à certains peuples en particulier, leur répartition en Germanie libre n'étant pas spécifique d'un domaine culturel précis¹⁴. On peut cependant relever que l'une des concentrations de ce type de colliers se situe dans la région de l'embouchure du Main, territoire occupé par les Burgondes avant leur installation en Sapaudia (fig. 241). On peut d'ailleurs signaler une découverte récente du cimetière de Kahl am Main¹⁵. Cette nécropole, en étroite relation avec un habitat germanique attribué aux Burgondes, ne comprenait qu'une quinzaine d'inhumations, à côté de plusieurs incinérations. L'une d'elles conte-

naît, outre un torque de bronze qui, selon les archéologues, permet d'établir l'origine germanique du défunt, une garniture de ceinture romaine tardive attestant d'un certain degré de romanisation.

Les torques découverts à l'intérieur des frontières de l'Empire, peu nombreux, sont généralement mis en relation avec l'installation de Germains dans les provinces romaines¹⁶. Outre les pièces rassemblées par E. Keller, on peut signaler les découvertes de Sierentz (Haut-Rhin) et de la villa de Laufen «Müschhag» (BL), qui constituent les sites les plus proches d'Yverdon, ainsi qu'un exemplaire découvert récemment dans la tombe 4755 de Krefeld-Gellep (fig. 87, n° 37)¹⁷. Si rien n'interdit de considérer le torque d'Yverdon découvert au siècle passé comme le signe d'une présence germanique, cette interprétation doit être nuancée dans le cas de la tombe d'enfant T285. En effet, si le port des torques est bien documenté tant pour les hommes que pour les femmes, il semble bien qu'il ne soit pas attesté dans les tombes germaniques d'enfants. Il est en revanche figuré sur plusieurs représentations romaines, parfois en relation avec des pendentifs, notamment des *bullae*¹⁸. Des exemplaires munis de pendentifs ont également été mis au jour dans des tombes d'enfants le long du *limes* danubien, notamment en Rhétie, dans la nécropole de Bregenz, et en Pannonie Inférieure, à Intercisa et Ságvár¹⁹. On pourrait dès lors envisager, à la suite de Michaela Konrad, que le port de torques à pendentifs constitue

en réalité une coutume romaine²⁰. On peut cependant objecter que la plupart des découvertes effectuées en territoire germanique sont soit issues de contextes funéraires inconnus, soit de sites d'habitat: de nombreux torques pourraient ainsi avoir été portés par des enfants. D'autre part, le port de torques à

pendentifs est loin d'être fréquent dans les provinces occidentales de l'Empire, et les quelques exemples danubiens que nous avons évoqués proviennent de sites frontaliers, dans lesquels les éléments germaniques ou orientaux sont bien représentés.



Fig. 87. Répartition des torques à fermeture à anneau ou à œillet circulaire. D'après Keller 1979, Beilage 1, avec compléments (cf. liste p. 121).

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Nbre	Autre mobilier
1	Coffre de dalles	C	W-E	E	36	—
45	Coffre à murets	C	W-E	E	30+3	Boucle de chaussure ?, monnaie, résiduel
285	Fosse simple	A	E-W	E	1	—
51	Ind.	B-C	W-E	Ado.	4	Couteau, divers objets en bronze et en os (résiduel?)
152	Coffrage. non cloué	B	W-E	F	1	Boucle de ceinture, résiduel
56	Coffre de dalles	C	W-E	2, prob. F	1	Monnaie, plaque-boucle, ustensiles de toilette, anneau, résiduel

Fig. 88. Tableau récapitulatif des tombes contenant des colliers et des perles (cf. fig. 96).

Liste des torques romains tardifs à fermeture à anneau ou à œillet circulaire

La numérotation des sites 1 à 36 suit celle de l'encart 1 (Beilage) de E. Keller 1979: cf. liste et références pp. 28-30, notes 83 à 124. Les mentions en italique renvoient à la présente publication.

1. Stenstu (Suède, île de Gotland). Groupe 1, variante 8. (Stenberger, M., Vallhagar. A migration Period settlement on Gotland/Sweden, 2, 1955, p. 949, fig. 392).
2. Askeby (Danemark). Groupe 1, variante 2. (Aarbøger 1956, 63, fig. 32, 8).
3. Warnikajmi (Pologne), tombes 28 et 32. Groupe 1, variante 1. (Tischler, O., Ostpreussische Alterrümer aus der Zeit der grossen Gräberfelder nach Christi Geburt, 1902, pl. 15, n° 7 et 8).
4. Braniewo (Pologne). Groupe 1, variante 8. (Blume 1912, p. 92).
5. Malbork (Pologne). Groupe 1, variante 1. (Blume 1912, p. 87).
6. Mietkie (Pologne). Groupe 1, variante 9. (Gaerte, W., Urgeschichte Ostpreussens, 1929, p. 291, fig. 232a).
7. Lagiewniki (Pologne). Groupe 1, variante 1. (Zeitschrift für Ethnologie 17, 1885, p. 178, fig. 2).
8. Bonikowo (Pologne). Groupe 1, variante 5. (Hilczarówna, Z., in: Munera Arch. J. Kostrzewski, 1963, p. 344, fig. 1).
9. Mašov «Čertova ruka» (Rép. tchèque). Groupe 1, variante indéterminée. (Svoboda, B., Cechy v dobe Stehovani Narodu. Mon. Arch. 13, 1965, pl. 32, n° 5).
10. Freyburg (Saxe-Anhalt). Groupe 1, variantes 1 et 10. (Festschrift Schumacher, 1930, pl. 38 A, b, c).
11. Heimbach bei Neuwied (Rhénanie). Groupe 1, variante 5. (Eich, Der Block Heimbach bei Neuwied im Wandel der Zeit, H. 2, 1963, p. 42).
12. Wiesbaden, Heidenmauer (Hesse). Groupe 1, variante 1. (AuhV. 5, 1911, pl. 72, n° 1363).
13. Wiesbaden, Michelsberg (Hesse). Groupe 1, variante 8. (Musée de Wiesbaden, n° 8773).
14. Wiesbaden, Rentmauer (Hesse). Groupe 1, variante 5. (Ann. Ver. für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung 35, 1905, p. 275, fig. 8).
15. Mainz, Kostheim (Rhénanie). Groupe 1, variante 10. (Koch 1985, fig. 20, p. 513).
16. Reichelsheim (Hesse), tombe 3. Groupe 1, variante 1. (Germania 15, 1931, p. 256, fig. 1, n° 9).
17. Lampertheim (Hesse), tombe 3. Groupe 1, variante 3. (Mainzer Zeitschrift 30, 1935, pp. 60-61, fig. 9, n° 1, fig. 10, n° 2).
18. Eberbach (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 5. (Koch 1985, p. 477, fig. 6, n° 1 et 2).
19. Breitengüßbach (Bavière). Groupe 1, variante 5. (Frankenland 22, 1970, p. 252, fig. 29).
20. Gelbe Bürg bei Gunzenhausen (Bavière). Groupe 1, variantes 1, 5 et 8. (Dannheimer 1962, pl. 17, n° 2, 13, 15; 5; 10).
21. Holestein im Lonetal (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 5. (Fundberichte aus Schwaben N. F., 19, 1971, pp. 351-352, fig. 4, n° 10, fig. 5, n° 17).
22. Neuburg an der Donau (Bavière), tombe 6. Groupe 1, variante 1. (Keller 1979, pl. 2, n° 7).
23. Bürgle bei Gundremmingen (Bavière). Groupe 1, variante 7. (Bersu 1964, pl. 7, n° 1).
24. Günzburg (Bavière). Groupe 1, variante 8. (Keller 1979, p. 28, fig. 2).
25. Bregenz (Vorarlberg), trouvaille isolée 1907, musée de Bregenz inv. n° 07 433. Groupe 1, var. 5. (Konrad 1997, p. 90, pl. 83.1).
26. Pezou (Loir-et-Cher). Groupe 1, variante 1. (Bulletin de la Société archéologique du Vendômois 3, 1864, p. 170, n° 24, pl. p. 174; Ber RGK. 31, 1941, p. 790 s., n° 58).
27. Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, trouvaille ancienne. Groupe 1, var. 1. (*Annexe 3, n° 28, fig. 305*).
28. Carpignano (Campanie). Groupe 2. (Notizie degli scavi di antichità 1911, p. 5).
29. Siscia-Sisak (Croatie). Groupe 1, variante 1. (cf. Keller 1979, note 93 p. 29: comm. orale de J. Werner, Munich).
30. Kísárpás (Hongrie), Tombe 131. Groupe 1, variante 11. (Musée de Győr).
31. Pilismarót (Hongrie), Tombe 15. Groupe 1, variante 1. (Folia Arch. 12, 1960, p. 114, fig. 31, n° 20).
32. Dunaujáros-Intercisa (Hongrie). Groupe 1, variante indéterminée. (Musée national de Budapest, inv. n° 32. 1906. 14).
33. Kiskörös-Alsócele (Hongrie). Groupe 1, variante 10. (Acta Archaeologica 11, 1959, p. 327, pl. 26, n° 4).
34. Starčevo (Rép. Féd. de Yougoslavie). Groupe 2. (Noll, R., Vom Altertum zum Mittelalter. Führer durch das Kunsthistorische Museum Wien 8, 1958, fig. 32).
35. Kerč Hospitalstrasse (Ukraine). Groupe 2. (Matzulewitsch, L., A., Pogrebenie barbarskogo knjaza v vostočnoj Evrope, 1934, p. 72, fig. 12, n° 3-5).
36. Musljumova (Rép. de Russie, Oural). Groupe 2. (Arch. Hung. N. S. 32, 1953, pl. 18, n° 13; Werner 1956, pl. 59, n° 12).
37. Krefeld-Gellep (Rhénanie du Nord), Tombe 4755. Groupe 1, variante 1. (Pirling 1986, p. 97, fig. 81; Pirling 1993, p. 111).
38. Kahl am Main (Bavière), Tombe 125. (Teichner 1988, p. 130).
39. Worms (Rhénanie), Mariamünster. Groupe 1, variante 1?. (Bernhard 1982, p. 93, fig. 26, n° 3).
40. Runde Berg bei Urach (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 6 (Christlein 1979, pl. 1, n° 16).
41. Balki (Ukraine), Kurgans 12, tombe féminine 1. Groupe 1, variante 10. (Schulze-Dörrlamm 1985, p. 557, fig. 43, p. 560).
– Musée de Laupheim (Bade-Wurtemberg). Groupe 1, variante 6 (non cartographié). (Koch 1984, fig. 4, p. 41).
– Musée de Wiesbaden (Hesse), sans n°. Groupe 1, variante 8 (non cartographié).
– Musée de Meaux (Seine-et-Marne), inv. n° 436. Groupe 1, variante indéterminée (non cartographié; cf. Keller 1979, note 119 p. 30: comm. de J. Werner, Munich).

Les perles isolées

(T51-4 à 7, pl. 9, T56-2, pl. 12, T152-3, pl. 22)

Dans deux sépultures, des perles isolées ou en petit nombre ont été découvertes sur ou à proximité immédiate des ossements: leur dépôt peut être considéré comme contemporain de l'inhumation (T51-4 à 7, T152-3)²¹. Une autre perle provient de la réduction de T56 (T56-2). Elle appartenait sans doute à l'une des deux premières occupantes de cette sépulture.

Dans la sépulture T51, une seule perle (n° 4) était encore en place entre les coxaux au moment de la découverte; les trois autres perles (n° 5-7) se trouvaient dans le remplissage. Ces dernières sont en ambre, de forme irrégulière et de petite taille. Elles appartiennent à un type courant dans les nécropoles du haut Moyen Âge, que l'on trouve dans des sépultures datées du VI^e ou de la première moitié du VII^e siècle²². La perle encore en place, à côtes de melon, est constituée d'un matériau appelé «faïence égyptienne» ou «pâte autoémailée». Ce type de perles semble avoir été produit pendant une courte période, au premier siècle de notre ère, mais a été utilisé couramment jusqu'au III^e siècle²³. Leur apparition dans des parures du haut Moyen Âge ne semble pas rare²⁴.

La perle en verre transparent découverte dans la tombe T152 est par contre d'un type beaucoup moins fréquent au haut Moyen Âge. Si sa forme est bien connue, l'utilisation de verre incolore semble en effet rare durant cette période. Sa position dans la sépulture ne permet pas d'en préciser la fonction. Enfin, la perle trouvée dans la réduction de la tombe T56, d'un type assez fréquent à l'époque mérovingienne, peut être datée de la seconde moitié du VI^e ou du VII^e siècle²⁵.

Ces quelques exemples ne permettent pas de tirer des règles générales sur la présence des colliers et des perles dans les sépultures. On peut cependant formuler quelques remarques (cf. fig. 88). Tout d'abord, il faut relever que les trois colliers complets ont été mis au jour dans des tombes d'enfants²⁶. Les perles proviennent d'ailleurs toutes exclusivement de tombes de femmes ou d'enfants²⁷. D'autre part, les perles isolées ou rassemblées en colliers apparaissent plus fréquemment dans des sépultures des phases B ou C que dans celles de la phase A. A cette période, on semble préférer les parures en bronze, tels les nombreux bracelets et le torque de la tombe T285. Les seules parures de perles complètes attribuées à la phase ancienne sont les deux bracelets de perles d'ambre (T19 et T29; fig. 79-81) et le bracelet de perles de verre (T286; fig. 82).

NOTES

1. Nous avons exclu de ce chapitre les trois bracelets de perles (T286-5 à 23, T29-3 à 15 et 19 à 31, T19-13 à 39), déjà présentés dans le chapitre consacré aux bracelets.

2. Sézégny, T51, T336, T518, T548 et T576: Privati 1983, pl. II, 51-2, VIII, 336-1, XI, 518-1 et 548-3, XII, 576-1; Saint-Sulpice, T174: Marti 1990, T174, pl. 11, n° 17 et 15, n° 12.

3. Bâle-Bernerring, T27, n° 3 et 4 et T34, n° 1: Martin 1976a, pp. 262-267 et 290, pl. couleur pp. 72-73; Kaiseraugst, T165 et T186: Martin 1976b, pl. 11 A, 1 et pl. 13 A, 1.

4. Windler 1994, pp. 80-86.

5. Koch 1977, pp. 198-218, pl. couleur 1-6; cf. aussi Sasse/Theune 1998, pp. 40-41; Legoux 1993.

6. Legoux 1993, code 48, pp. 106-107; Windler 1994, types 6 (groupe 2, 570/90-630/40 ap. J.-C.), 18 et 19 (groupe 3, 630/40-700).

7. Windler 1994, pp. 83 et 85; pour les datations cf. pp. 118-120 (env. dernier tiers VI^e-fin VII^e siècle pour les phases 2 et 3).

8. Cf. vol. 2, Annexe 3, n° 28; RoCHAT 1862, pl. IV, n° 15.

9. Cf. Behrens 1921/24, pp. 69-71; Keller 1979, pp. 27-32; Koch 1985, pp. 512-514; Konrad 1997, pp. 89-91.

10. Nous remercions chaleureusement Stefanie Martin-Kilcher et Max Martin, à Bâle, de nous avoir signalé ces parallèles et de nous avoir communiqué de nombreuses informations utiles à la rédaction de ce chapitre. Lampertheim, trouvaille isolée: F. Behn, *Mainzer Zeitschrift* 1935, p. 62, fig. 10-3 p. 61; Runde Berg bei Urach: Koch 1984, pl. 3, n° 3.

11. Keller 1979, *Kommentar* 3, pp. 27-32, et *Beilage* 1, n° 27.

12. Keller 1979, p. 31.

13. Konrad 1997, p. 89.

14. E. Keller (1979 pp. 31-32) démontre, à juste titre, nous semble-t-il, que les torques à œillets circulaires ont succédé aux torques à fermeture en forme de poire. Or, ceux-ci sont plus nombreux, et leur répartition (cf. *Beilage* 2) recouvre plusieurs régions culturelles différentes de Germanie libre. On ne peut donc les attribuer à un groupe particulier de Germains, pas plus que leurs successeurs.

15. Teichner 1988; idem 1994, pp. 25-26; idem 1995, pp. 76-80.

16. Böhme 1974, pp. 118-120; Keller 1979, p. 32, *Beilage* 1 und 2; Konrad 1997, pp. 89-90. Cf. ci-dessous, pp. 278-280.

17. Sierentz, T4 (Heidinger/Viroulet 1986, pp. 28-29, pl. 32); Laufen, Müschhag (Martin-Kilcher 1980, pp. 60-61, pl. 54, n° 10); Krefeld-Gellep, T4755 (Pirling 1986, p. 97, fig. 81; Pirling 1993, p. 111).

18. Konrad 1997, note 357 pp. 90-91.

19. Bregenz T914 (Konrad 1997, p. 90, pl. 74 B3; cf. aussi T767); Intercisa: cf. Konrad 1997, note 358 p. 91; Ságvár, T219 (A. Sz. Burger, *Acta Archaeologica XVIII*, 1966, p. 122, fig. 111, n° 219-2, p. 218 et pl. XCIV, n° 8). On peut signaler encore une tombe d'enfant mise au jour en territoire sarmate, avec un torque torsadé à pendentif circulaire; celle-ci est cependant plus ancienne (II^e siècle): cf. Collectif 1993, n° 45.16.05, p. 87.

20. Konrad 1997, p. 91.

21. Les perles isolées de types gallo-romains T104-3, T197-1 et T261-27, découvertes dans les remplissages de ces trois sépultures, ont été considérées comme du mobilier résiduel.

22. Par exemple à l'ouest et au nord-ouest de la Suisse, à Sézégny, Erlach, Bâle-Bernerring et Kaiseraugst: cf. Catalogue. Plusieurs éléments de T51 pourraient former ensemble une châtelaine (n° 1, 3, 4-7), mais leur position dans la sépulture et l'absence de vestiges de ceinture ne permet pas de l'affirmer.

23. Rütli 1988, pp. 96-97, pl. 27 et 31; Riha 1990, pp. 80-82.

24. Par exemple Kaiseraugst T429 et Bâle-Bernerring T31: cf. Catalogue. Legoux 1993, n° 190, p. 82 et code 15, p. 105. Un autre exemplaire provient du remplissage de la tombe T104 du Pré de la Cure: il s'agit dans ce cas de mobilier résiduel.

25. Schretzheim, type 34.15: Koch 1977, p. 207, pl. couleur 3; Legoux 1993, code 35, p. 107, pl. couleur.

26. A Sézégny, la seule tombe qui contient un nombre important de perles, T548, est également une tombe d'enfant: Privati 1983, p. 151, pl. XI.

27. Cf. aussi les bracelets de perles des tombes féminines T19 et T29 ainsi que celui de la tombe d'enfant T286.

Les boucles d'oreilles

(T38-15 et 16, pl. 6; T134-1, pl. 22; T169-6, pl. 24)

Seules trois tombes du Pré de la Cure contenaient des boucles d'oreilles, toutes en argent et toutes du même type. Il s'agit d'anneaux formés d'un fil d'argent et terminés par un pendentif polyédrique. La paire de la tombe T38 (fig. 90) et l'exemplaire unique de la tombe T169 (pl. 41b) possèdent des polyèdres massifs, sans décors, alors que celui de T134 (pl. 22) est plus petit et orné sur quatre de ses faces de points incisés disposés en losange.

Ce type de boucles d'oreilles est bien connu dans les nécropoles de l'arc lémanique¹ (Genolier, Sézegnin, Saint-Sulpice, Dully), comme d'ailleurs dans tout le monde mérovingien. D'après une étude portant sur l'ensemble des boucles d'oreilles du domaine alaman, ce genre de parure semble avoir été porté en deux phases successives, situées l'une au V^e et dans la première moitié du VI^e siècle, l'autre au VII^e siècle, après un intermède durant lequel les boucles d'oreille semblent n'avoir pas été portées². Pendant la première période, le nombre d'exemplaires est relativement restreint, et peu de types différents sont représentés, alors qu'au VII^e siècle, ce genre de parure devient beaucoup plus courant et prend des formes plus variées. Vers 600, il semble que cette mode réapparaisse, avec le port d'une seule boucle d'oreille, parfois même en réutilisant des exemplaires plus anciens. Les boucles d'oreilles à polyèdre plein sont souvent en métaux nobles, or ou argent, bien que le nombre d'exemplaires en bronze semble augmenter au cours du temps. Les polyèdres de grande taille appartiendraient à la phase ancienne, les plus petits à la phase récente³. En l'absence d'une étude approfondie des boucles d'oreilles dans le domaine culturel «romano-bur-

gonde», il est cependant difficile d'appliquer ce schéma pour les découvertes de Suisse occidentale.

Au Pré de la Cure, le mobilier associé aux boucles d'oreilles et la position stratigraphique des sépultures, toutes féminines, permet de préciser quelque peu leur datation (fig. 89). La tombe T38, qui contient également une boucle de ceinture en fer, est postérieure à T33, qui contient un peigne en os daté de la seconde moitié du IV^e ou du début du V^e siècle (fig. 134). Elle est en outre antérieure à T15, une sépulture à fond de mortier. Ces éléments permettent de placer T38 dans la phase intermédiaire de la nécropole, entre la seconde moitié du V^e et le VI^e siècle. La tombe T169 est relativement bien datée par la paire de fibules en forme de chevaux, que nous plaçons dans la seconde moitié du V^e ou la première moitié du VI^e siècle. Aucun élément ne permet par contre de dater plus précisément la tombe T134, qui peut être placée dans les deux dernières phases de la nécropole. On peut relever que les découvertes d'Yverdon ne contredisent pas le schéma mis en évidence dans les sites des régions alamanes.

NOTES

1. Sézegnin, T674: Privati 1983, pl. XIII, T674, n° 1; Saint-Sulpice, T37 bis/38: Marti 1990, fig. 37 p. 66, pl. 3; Dully, T66-79: Menna 1993, pl. 4-5, p.103; Genolier, T41: Steiner 1993, pl. 16, 41-1 (ex. en bronze).
2. von Freeden 1979, pp. 277-298; A. Rettner, in: Marti/Meier/Windler 1992, pp. 13-16.
3. A. Rettner, in: Marti/Meier/Windler 1992, p. 14.



Fig. 90. La boucle d'oreille de T38, trouvée en place entre la branche gauche de la mandibule et le crâne, en dessous du trou auditif.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Argent	Autre mobilier
38	Fosse simple	B	W-E	F	1	Boucle de ceinture, résiduel
134	Coff. non cloué	B-C	W-E	Prob. F	1	Résiduel
169	Coff. non cloué	B	W-E	F	1	Fibules, résiduel

Fig. 89. Tableau récapitulatif des tombes contenant des boucles d'oreilles (cf. fig. 96).

Les bagues

Neuf bagues ont été mises au jour dans la nécropole du Pré de la Cure¹. Sept d'entre elles se trouvaient à proximité immédiate des os des mains, parfois même autour d'une des phalanges, les deux dernières ont été découvertes lors d'un décapage de surface aux Philosophes 13 (inv. 6051-1 et 2). La plupart de ces bijoux sont en bronze (fig. 91), mais on trouve aussi deux bagues en argent richement ornées (inv. 6051-1 et 2) et une bague en fer à chaton bicolore (T14-1).

Les bagues en bronze

(T9-1, pl. 1, T22-3, pl. 4, T62-4, pl. 14, T125-1, pl. 19, T286-1 et 24, pl. 25)

Deux des six bagues en bronze sont des anneaux simples, sans décor. L'un possède un jonc de section circulaire (T22-3), l'autre (T286-24), fragmentaire, est constitué d'un mince bandeau de bronze. Ce dernier peut être rapproché d'un type de bagues souvent réalisées en argent, parfois ornées de décors gravés, que l'on trouve aussi bien dans des tombes romaines tardives que dans des sépultures du haut Moyen Âge².

Les quatre autres bagues en bronze sont des anneaux dont les extrémités aplaties se rejoignent pour former le support d'un chaton aujourd'hui disparu (T9-1, T62-4, T125-1 et T286-1). Deux d'entre elles ont un jonc de section triangulaire (T9-1, T62-4); celui de la tombe T9 est orné de chevrons gravés de part et d'autre du chaton. Les joncs des deux autres bagues sont constitués de bandeaux plats. Ce genre de bague, relativement courant dans les nécropoles du haut Moyen Âge de Suisse occidentale³, ne peut être daté précisément lorsque le chaton est absent. Il correspond à un type déjà connu au IV^e siècle⁴, et qui se maintient durant le haut Moyen Âge.

La tombe T286, datée de la seconde moitié du IV^e siècle par les bracelets qu'elle contient (fig. 82), appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole. Les petites fibules ansées digitées de la tombe T62 permettent de dater l'inhumation de la seconde moitié du V^e ou du début du VI^e siècle. La tombe T22, qui contient une boucle de ceinture en fer damasquiné, peut être placée entre la seconde moitié du V^e et le VI^e siècle. Enfin, la tombe T125, dont les parois sont renforcées de mortier, se place dans la phase la plus récente de la nécropole. Seule la tombe T9 ne peut être située de manière précise dans l'une des phases de la nécropole.

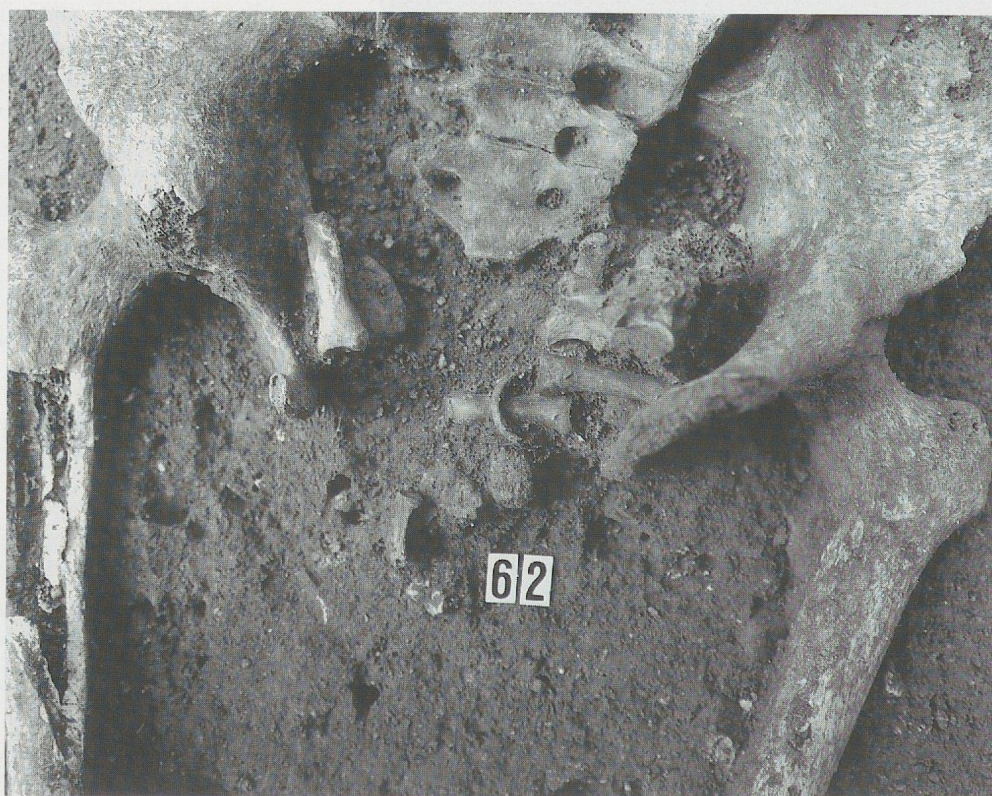


Fig. 91. La bague en bronze de la tombe T62 lors de sa découverte.



Fig. 92. La bague en argent inv. 6051-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 93. La bague en argent inv. 6051-2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

No	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Bz	Fe	Main	Autre mobilier
9	Indéterminée	Ind.	W-E	Prob. F	•		D	Résiduel
14	Coffre à murets	C	W-E	M		•	D	Résiduel
22	Coff. non cloué	B	W-E	M	•		D	Boucle de ceinture, couteau
62	Coff. non cloué	B	W-E	F	•		G	Bracelet, boucle de ceinture, fibules, pendentif
125	Coff. hourdi au mortier	C	W-E	F	•		G	–
286	Coff. non cloué	A	E-W	E	• •		G/G	Bracelets

Fig. 94. Tableau récapitulatif des tombes contenant des bagues (cf. fig. 96).

La bague en fer

(T14-1, pl. 2)

La bague en fer mise au jour dans la tombe T14 est ornée d'un chaton bicolore blanc et rouge-brun, peut-être une agathe, inséré dans la partie supérieure élargie de l'anneau. Ce type de bague est attesté en Gaule, plus particulièrement dans le nord-est et dans les forts du *limes*, du I^{er} à la première moitié du III^e siècle ap. J.-C⁵. Nous n'avons par contre trouvé aucun parallèle daté du haut Moyen Age. Le type de construction de la tombe T14, un coffre à murets de pierre, et sa position dans les niveaux supérieurs du secteur des Philosophes 13 permettent cependant de placer cette sépulture dans la phase la plus récente de la nécropole. Deux exemples comparables de bagues gallo-romaines découvertes dans des sépultures du haut Moyen Age ont été mis en évidence dans la nécropole de Kaiseraugst⁶.

Les bagues en argent

(Inv. 6051-1 et 6051-2; pl. 36)

Ces deux bagues ont été trouvées à proximité l'une de l'autre, lors d'un dégagement de surface du secteur des Philosophes 13. L'une d'elle (inv. 6051-1) était encore enfilée autour d'une phalange. Si l'on ajoute le fait que ces deux pièces, très bien conservées, peuvent être datées respectivement du VII^e et de la seconde moitié du VI^e siècle, on peut admettre sans trop de risques d'erreur qu'elles proviennent d'anciennes sépultures détruites.

La bague inv. 6051-1 (fig. 92), ornée d'un monogramme gravé sur le chaton rectangulaire, appartient à un groupe particulièrement répandu dans la partie occidentale du monde mérovingien et généralement daté du VII^e siècle⁷. Plusieurs pièces de ce type proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, dont une trouvaille ancienne au Pré de la Cure⁸. L'exemplaire le plus proche du nôtre est celui de la tombe 154 de Lausanne Bel-Air⁹, également en argent, dont le monogramme est presque identique et les côtés du jonc ornés d'incisions semblables. La pièce d'Yverdon présente cependant la particularité d'avoir une croix bien visible sur le monogramme et une autre gravée sur la pastille d'argent assemblant les deux extrémités de l'anneau (fig. 252). Une même pastille ferme l'anneau d'une riche bague en or à monogramme conservée au musée de Stuttgart¹⁰. Une bague de Charnay (Doubs) semble également posséder une pastille sous l'anneau¹¹.

Le chaton de la bague inv. 6051-2 (fig. 93), constitué d'un caisson carré surmonté d'un carré sur pointe auquel sont accolés des petits cylindres, représente une forme moins courante dans nos régions. Une pièce assez semblable, aujourd'hui perdue, provient cependant de la tombe 63 de Saint-Sulpice (VD)¹². Cette forme de bague pourrait être originaire des régions rhénanes, et semble avoir été particulièrement appréciée dans la seconde moitié du VI^e siècle¹³. Un très bel exemplaire en or a par exemple été mis au jour dans la tombe 78 de Donzdorf (Bade-Wurtemberg)¹⁴. Aucun des exemplaires cités ne présente cependant les motifs en filigranes et granulations qui ornent les côtés de l'anneau inv. 6051-2. Ce type de décor, qui remonte à des traditions romaines tardives, se retrouve en revanche sur des bagues des VI^e et VII^e siècles présentant des formes de chatons différentes, mises au jour tant au nord qu'au sud des Alpes¹⁵. Plusieurs exemplaires récemment mis au jour dans la nécropole de la Grande Oye à Doubs présentent des décors semblables¹⁶. Ces deux bagues, malheureusement trouvées hors contexte, contrastent par la qualité de leur matériau et la richesse de leur décor avec les autres exemplaires rencontrés dans les sépultures.

Synthèse (fig. 94)

Mis à part l'exemplaire de T14, d'époque gallo-romaine, toutes les bagues découvertes dans des tombes du Pré de la Cure sont en bronze. La tombe T286 est la seule à appartenir à la phase la plus ancienne de la nécropole. Quatre autres sépultures peuvent être placées dans les phases B ou C, soit par le mobilier associé, soit par leur mode de construction (T14, T22, T62, T125). Seule la tombe T9 reste indatée. Excepté encore une fois T286, toutes les bagues découvertes dans des sépultures proviennent du secteur des Philosophes 13 (fig. 96). Il en va de même pour les deux bagues en argent mises au jour lors des décapages de surface (inv. 6051-1 et 6051-2), dont la datation correspond également à celle des phases B ou C.

Le tableau indique que les bagues sont portées aussi bien par des hommes que par des femmes, et indifféremment à la main droite ou à la main gauche. T286 est la seule tombe d'enfant à en avoir livré. Les bagues apparaissent soit comme unique objet d'une sépulture (T9, T14, T125), soit accompagnées d'autres objets (T22, T62, T286). Le nombre d'exemples reste cependant trop faible pour définir des règles particulières liées à la présence de ce type de parure dans les tombes.

NOTES

1. Nous n'avons pris en compte dans cette catégorie que les anneaux dont la fonction est indiquée soit par leur forme, soit par leur position dans la tombe. Au vu de sa position et de ses dimensions, nous considérons l'anneau de la tombe T22 comme un bijou; on ne peut toutefois totalement exclure qu'il s'agisse d'un anneau de suspension en relation avec la ceinture et le couteau. Le fragment d'anneau en verre (T52-1) découvert dans le remplissage de la tombe T52 a en revanche été considéré comme du mobilier résiduel.
2. Riha 1990, type 2.35 p. 48; Martin 1991a, p.18, fig. 10/9 et 10, p. 19; Privati 1983, T250-1, pl. 6.
3. Saint-Sulpice, T84: Marti 1990, pl. 7-1 (exemplaire en argent); Curtil-sous-Burnand, T332: Ajot 1985, fig. 114, n° 332-1; Dully, T14-74: Menna 1993, pl. 1, p. 97, n° 3; Sézegnin, T51: Privati 1983, pl. II, n° 51-3; Genolier, T58: Steiner 1993, pl. 16, n° 58-1.
4. Riha 1990, type 2.11, pp.36-37, nos 140-144, pl. 8: type daté du IV^e siècle. Guiraud 1989, type 4, pp.188-191: les exemplaires datés sont du IV^e siècle, mais certaines formes peuvent être plus anciennes.
5. Guiraud 1989, type 2, forme a, pp. 181-185.
6. Martin 1991a, p. 70.
7. Cf. Catalogue. Martin 1991a, p. 69, avec d'autres parallèles cités note 29; Kaiseraugst, tombes 1021 et 346, fig. 36/9 et 10, p. 68. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 132.
8. Cf. Annexe 3, n° 31, fig. 306.
9. Moosbrugger-Leu 1971, pl. 54/9.
10. Christlein 1991, pl. 84
11. Baudot 1860, pl. XV, n° 19.
12. Marti 1990, pp. 67-68, fig. 38/4 p. 67.
13. Cf. les exemples issus de tombes datées cités dans Marti 1990, note 230, p. 68.
14. Marti 1990, note 230, p. 68; Christlein 1991, pl. 84.
15. Guiraud 1989, p. 201. Chatons ovales avec pierres: Krefeld-Gellep, T1782 (Pirling 1974, pl. couleur A): 1^{re} moitié du VI^e s.; Arlon, trouvaille isolée (Roosens/Alenus-Lecerf 1965, fig. 52, n° 3, p. 84): VI^e-VII^e s. Chatons à doubles losanges: Castel-Trosino, TS, T168 et T173 (Paroli *et al.* 1995, fig. 226 p. 279, fig. 240 p. 297 et fig. 244 p. 300): fin VI^e-1^{re} moitié VII^e s.
16. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 134, fig. 112; S281, pl. 29, n° 13-14, S302, pl. 37.

L'épingle de la tombe T216

(T216-2, pl. 28 et 42a)

La seule épingle à cheveux mise au jour au Pré de la Cure provient de T216, sépulture de type indéterminé dont la partie inférieure est malheureusement détruite. Deux individus, une femme adulte (Ind. A) et un enfant de 11 ou 12 ans (Ind. B), ont été rattachés à cette tombe, mais la relation chronologique de ces deux inhumations ne peut être clairement déterminée. L'épingle se trouvait sous le crâne de l'adulte, dont le costume comportait en outre deux fibules (pl. 42).

Entièrement en argent, la pièce de T216 comporte une tige élargie en forme de feuille de roseau («Schilfblattförmigen Schaft»): elle appartient ainsi à un groupe d'épingles découvertes pour la plupart dans le sud-ouest de l'Allemagne, en territoire alaman¹. On peut citer notamment les pièces de la tombe

12 de Mengen² et de la tombe 113 de Kirchheim unter Teck³ (fig. 95, n° 2 et 3), ainsi que l'exemplaire de Heidenheim an der Brenz⁴, dont la tige possède un segment torsadé comme celui d'Yverdon.

La partie supérieure de l'épingle de T216 diffère cependant des autres exemplaires du groupe, généralement terminés par un bouton sphérique ou polyédrique. Elle comporte en effet un segment de section quadrangulaire orné de triangles incisés et niellés, surmonté d'un œillet circulaire. Certaines épingles provenant de tombes alamanes de la seconde moitié du V^e siècle, comme celles de la tombe 20 de Bâle «Gotterbarmweg» (fig. 95, n° 4) et de la tombe 126 de Bâle «Kleinhüningen» (fig. 95, n° 5)⁵, présentent la même succession d'un segment de section quadrangulaire et d'un segment torsadé. Le premier, souvent orné de motifs incisés, parfois niellés, ou taillés en biseau, est cependant de plus grande taille sur ces exemplaires.

Le petit œillet qui constitue la tête de l'épingle d'Yverdon servait peut-être à passer un anneau auquel pouvait être accroché un pendentif, comme sur les exemplaires de type «Vermand» ou sur la pièce mise au jour dans une sépulture de Mahlberg⁶. Il pouvait également servir à suspendre l'épingle, par exemple à un trousseau⁷, ce qui impliquerait une fonction différente pour cette pièce. Le petit anneau (pl. 28, n° 4b) découvert sous la mandibule de l'individu A de T216, près de la fibule aviforme, en serait-il un indice?

Nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour la pièce du Pré de la Cure, qui peut cependant être rapprochée des riches épingles en argent des IV^e et V^e siècles, type de parure encore en usage dans les régions alamanes jusqu'au début du VI^e siècle⁸. Les exemples les plus proches de l'épingle de T216 indiquent une datation au V^e siècle, ce qui correspond bien à celles des deux fibules découvertes dans cette tombe (fig. 120 et 122). La présence d'une épingle à cheveux, élément caractéristique du costume féminin alaman, renforce le caractère inhabituel du mobilier de cette sépulture.

NOTES

1. Nous remercions chaleureusement Max Martin de nous avoir signalé ces parallèles. Cf. Koch 1993, p. 31, fig. 33, liste p. 69.
2. Garscha 1970, pl. 17, n° 4.
3. Fiedler 1962, pl. 44 D.
4. Christlein 1991, pl. 59: épingle datée des dernières décennies du V^e siècle.
5. Bâle «Gotterbarmweg», T20: Moosbrugger-Leu 1971, pl. 50 n° 3. Bâle «Kleinhüningen», T126: Giesler-Müller 1992, pl. 26 n° 126-1; la tombe 126 est datée par M. Martin (1986b, n° 156) aux environs de 470-480 ap. J.-C.
6. Böhme 1974, type Vermand, pp. 36-37 et carte 9; Vermand III, T22, pl. 136, n° 3; l'auteur date le type Vermand de la fin du IV^e jusqu'à l'époque mérovingienne. Mahlberg: Christlein 1991, pl. 46; l'épingle est datée de la première moitié du V^e siècle, mais la sépulture est placée aux environs de 500 ap. J.-C.
7. Cf. p. ex. Nyon Clémenty, T33: Moret 1993, pl. VII, n° 1; Steiner 1998, p. 65.
8. Böhme 1974, 38-39; Martin 1986b, n° 156 p. 185; Christlein 1991.

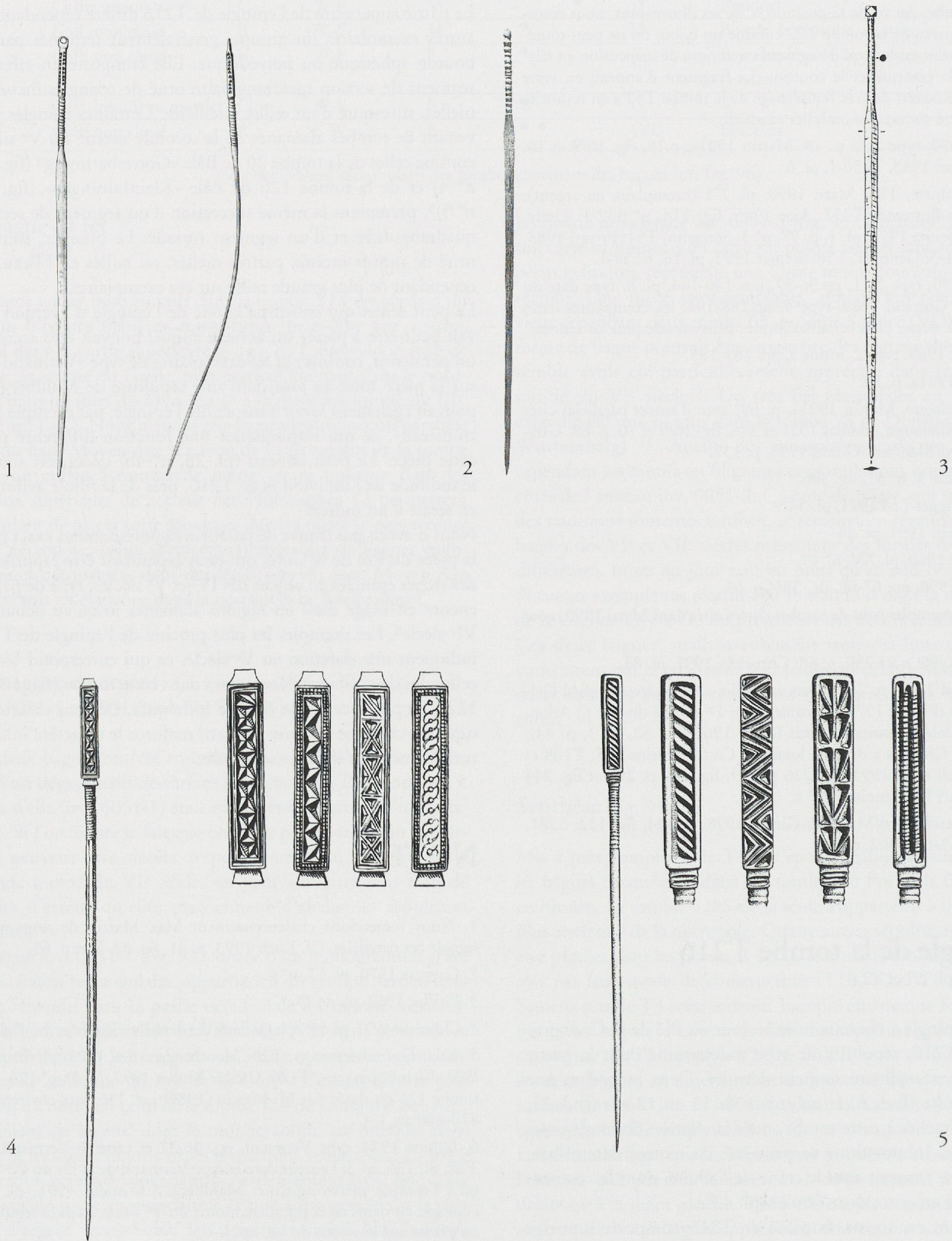


Fig. 95. Epingles en argent. 1: Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, T216-2; 2: Mengen, T12 (Garscha 1970, pl. 17, n° 4); 3: Kirchheim unter Teck, T113 (Fiedler 1962, pl. 44D); 4: Bâle, Gotterbarmweg, T20 (Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 50, n° 3); 5: Bâle, Kleinhüningen, T126 (Giesler-Müller 1992, pl. 26, n° 126-1). Ech.: 1/2.

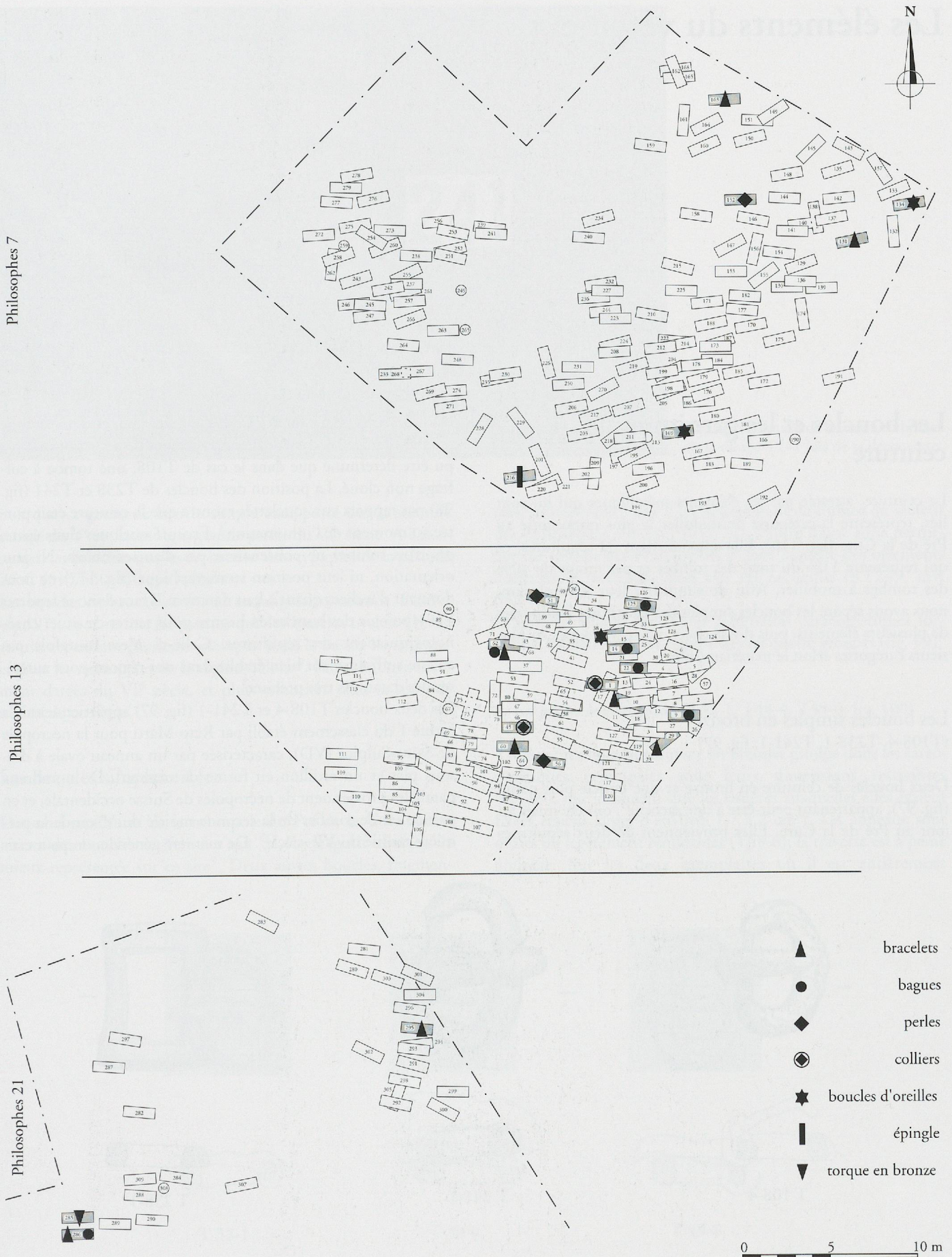


Fig. 96. Répartition des tombes avec éléments de parure.

Les éléments du vêtement

Les boucles et les garnitures de ceinture

La ceinture, attestée par les éléments métalliques qui lui sont liés, représente la catégorie de mobilier la plus importante au Pré de la Cure (fig. 116). Elle apparaît dans 32 sépultures, ce qui représente 11% du total des tombes et pas moins de 40% des tombes à mobilier. Afin de simplifier leur présentation, nous avons séparé les boucles simples des garnitures composées de plusieurs éléments, puis divisé chacun de ces groupes en plusieurs catégories selon le matériau utilisé.

Les boucles simples en bronze (T108-4, T238-1, T241-1; fig. 97)

Deux boucles de ceinture en bronze et une boucle plus petite (fig. 97), appartenant peut-être à une sacoche¹, ont été mises au jour au Pré de la Cure. Elles proviennent de deux sépultures

d'adultes (fig. 116), un homme et une femme, et d'une tombe d'enfant (T241). Le mode d'aménagement de ces sépultures n'a pu être déterminé que dans le cas de T108, une tombe à coffre non cloué. La position des boucles de T238 et T241 (fig. 98) par rapport aux squelettes montre que la ceinture était portée au moment de l'inhumation². Excepté quelques clous épars, ces trois tombes ne contenaient pas d'autres objets. Ni leur orientation, ni leur position stratigraphique (fig. 117) ne nous donnent d'indices quant à leur datation. Il faut donc se reporter à la typologie des boucles en bronze pour tenter de situer chronologiquement ces sépultures. Celle-ci n'est toutefois pas encore suffisamment bien établie dans nos régions pour autoriser des datations très précises³.

Les deux boucles T108-4 et T241-1 (fig. 97) appartiennent à la forme 1 du classement établi par Reto Marti pour la nécropole de Saint-Sulpice (VD), caractérisée par un anneau ovale à dessous plat et un ardillon en forme de massue⁴. De nombreux parallèles proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, et en particulier de tombes de la seconde moitié du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle⁵. De manière générale, on peut esti-

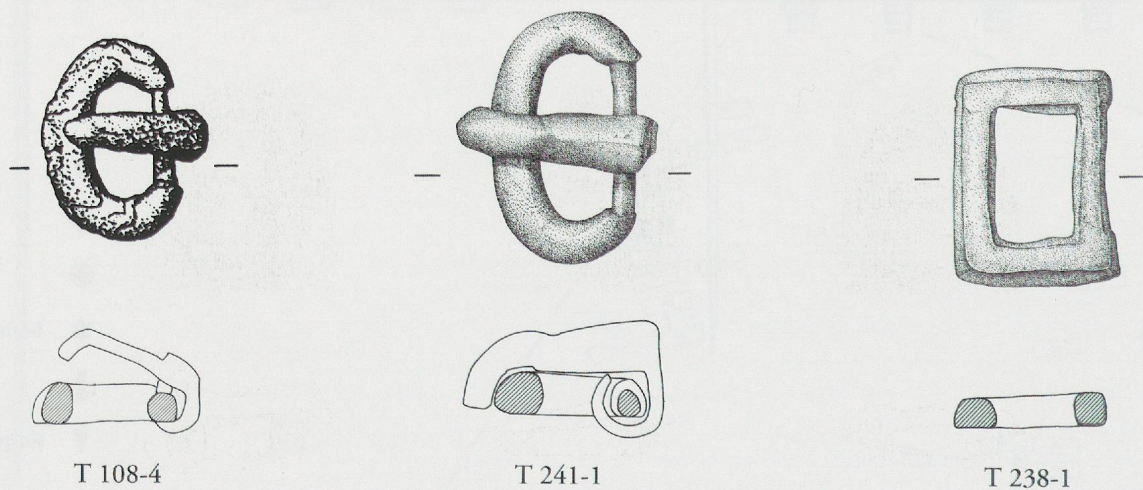


Fig. 97. Les boucles simples en bronze découvertes au Pré de la Cure. Ech.: 1:1.



Fig. 98. La boucle de ceinture en bronze de la tombe T241 lors de sa découverte.

mer que ce genre de boucle simple était porté dès la seconde moitié du V^e et durant une grande partie du VI^e siècle. A Kaiseraugst, les boucles simples en bronze sont typiques de la période ZS C (510/530-580 ap. J.-C.)⁶.

Les boucles en bronze de forme rectangulaire, comme T238-1 (fig. 97), sont moins fréquentes que les boucles ovales. On en trouve cependant plusieurs exemples dans le bassin lémanique⁷ et dans les nécropoles de la région bâloise⁸. Elles sont généralement datées du VI^e siècle, et plus volontiers dans la seconde moitié de ce siècle.

Les boucles simples en fer

Dix-neuf sépultures de la nécropole du Pré de la Cure contenaient des boucles en fer: il s'agit de la catégorie d'objets la mieux représentée sur ce site⁹. Deux autres boucles, fragmen-

tées, proviennent l'une d'un dégagement de surface du secteur des Philosophes 13 (inv. 6057-22), l'autre d'une zone perturbée du secteur des Philosophes 7 dans laquelle des ossements humains et animaux épars ont été recueillis (RT249, inv. 6497-2).

D'après la largeur interne et différentes caractéristiques formelles, on peut répartir ces boucles en quatre groupes (fig. 99).

a) Les petites boucles ovales (T32-1, T48-4, T49-6; fig. 100)

Trois petites boucles forment un premier groupe dont les caractéristiques principales sont leurs dimensions restreintes (fig. 99), qui indiquent que les lanières auxquelles elles étaient fixées étaient larges d'environ 1,7 à 2 cm¹⁰. Les anneaux sont ovales ou légèrement réniformes (T49-6); la traverse est à peine amincie. Sur les deux exemplaires où il est entièrement

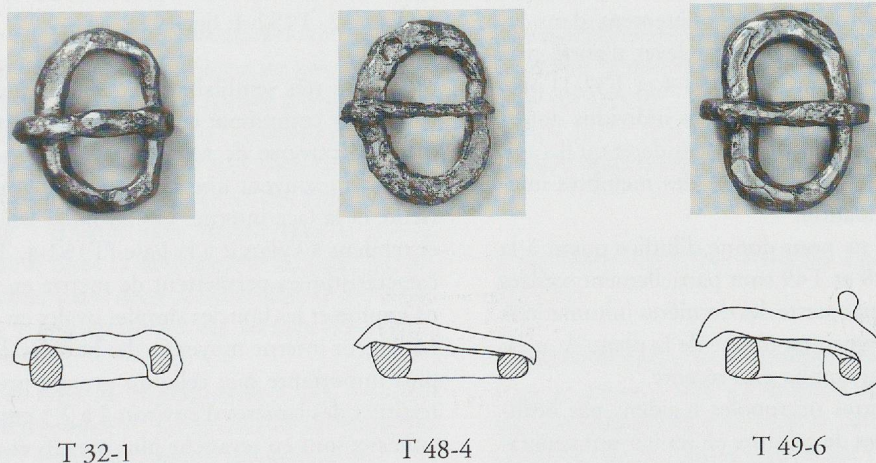


Fig. 100. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe a. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

N°	Type	Orientation	Sexe/âge	Groupes	Larg. ext./int. (cm)	Long. ext./int. (cm)	Lignes damasquinées	Position	Mobilier associé
48	Coffrage non cloué	W-E	Ado.	a	2.6 / 1.75	1.8 / 1.1		A droite du genou D	
32	Indéterminé	W-E	E	a	2.6 / 1.9	1.8 / 1.0		?	
49	Coffrage non cloué	W-E	M	a	2.85 / 2.0	1.8 / 1.0		A gauche du fémur G	Résiduel
152	Coffrage non cloué	W-E	F	b	3.5 / 2.1	2.5 / 1.15	●	Bassin	Perle, résiduel
22	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.3 / 2.15	2.0 / 1.0	●	Lombaires	Bague en bronze, couteau
99	Coffrage non cloué	W-E	Prob. F	b	3.2 / 2.2	1.9 / ?	●	Bassin	
115	Indéterminé	W-E	Ind.	b	3.5 / 2.2	2.0 / 1.0	●	Coude gauche	
27	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.5 / 2.25	±2.0 / ±1.0	●	Lombaires	Monnaie, résiduel
144	Coffrage non cloué	W-E	M	b	3.8 / 2.45	2.3 / 1.1	●	Lombaires	Résiduel
108	Coffrage non cloué	W-E	M	c	4.3 / 2.9	2.55 / 1.4		Bassin	Boucle simple en bronze
137	Cercueil cloué	W-E	F	c	4.5 / 2.9	2.6 / 1.0		Bassin	
112	Coffrage non cloué	W-E	Ind.	d	4.8 / 3.4	3.3 / 1.15		A gauche du bassin	
Inv. 6057-22	Hors contexte	-	-	d	±4.4 / ±3.4	±2.2 / ±1.4		-	
38	Fosse simple	W-E	F	d	4.85 / 3.55	2.65 / 1.6		Bassin	Boucles d'oreilles
Inv. 6497-2	RT249	-	-	d	±5.2 / ±4	±2.7 / ±1.1		-	
7	Coffrage non cloué	W-E	Prob. F	d	5.5 / 4.2	3.15 / 1.8		Bassin	
61	Coffrage non cloué	W-E	Ind.	d	5.5 / 4.2	3.15 / 1.8		Bassin	Résiduel
60	Coffrage non cloué	W-E	F		3.6 / 2.4	2.15 / 1		Sternum	Bracelet de fer
62	Coffrage non cloué	W-E	F		4 / ±2.6	3.4 / ±2.1		Lombaires	Bracelet, fibules, bague, châtelaine
105	Coffrage non cloué	W-E	F		4.25 / 2.55	2.6 / 1.1		Bassin	Résiduel
111	Coffrage non cloué	W-E	F		5.1 / 3.7	2.7 / 1.3	●	Bassin	Paire de fibules en fer

Fig. 99. Tableau récapitulatif des boucles simples en fer.

conservé, l'ardillon est mince et de largeur constante, en une seule pièce; celui de la boucle T49-6 est orné d'une petite boule sur la base.

Les deux exemplaires de ce groupe dont la position dans la sépulture est connue (fig. 99) se trouvaient le long des fémurs, du côté externe, plutôt que sur le bassin, ce qui pourrait suggérer qu'elles avaient une autre fonction que celle de fermer une ceinture. Les boucles de sacoche mises au jour sur d'autres sites sont cependant de dimensions plus restreintes, généralement associées à une boucle de ceinture, et accompagnées d'objets divers représentant leur contenu¹¹. Les boucles de ceinture de petite taille apparaissent par ailleurs régulièrement dans les nécropoles du haut Moyen Âge¹². Il faut relever d'autre part que deux des boucles du Pré de la Cure (T48-4 et T32-1) proviennent des deux seules sépultures de jeunes individus dotées de boucles en fer¹³. Il est donc possible de considérer qu'il s'agit bien de boucles de ceinture, déposées près des membres inférieurs au moment de l'inhumation.

Aucun mobilier significatif ne nous donne d'indice quant à la datation de ces boucles. T48 et T49 sont partiellement scellées par T39; elles ne font donc pas partie des dernières inhumations de ce secteur. T32, qui recoupe une tombe de la phase A, n'est par contre pas scellée par une tombe plus récente.

Les découvertes issues d'autres nécropoles n'aident pas beaucoup à la datation, les boucles de ceinture en fer n'ayant généralement pas fait l'objet d'une typologie fine; elles sont aussi bien souvent le seul objet mis au jour dans la sépulture. A Kaiser-

augst, les exemplaires de petites dimensions semblent cependant être antérieurs aux boucles plus larges, et sont placés dans la phase ZS C¹⁴. A Saint-Sulpice comme à Elgg (ZU), les boucles larges semblent également plus tardives que les autres (cf. ci-dessous, groupe d). Ces quelques indices de datation, de même que la chronologie relative et le type des sépultures dans lesquelles ces boucles ont été mises au jour au Pré de la Cure semblent exclure qu'il s'agisse de pièces tardives.

b) Les boucles ovales damasquinées (T22-1, T27-1, T99-1, T115-1, T144-2, T152-4; fig. 101)

Six pièces très semblables par leur forme, leurs dimensions et leur décor composent ce groupe. Les anneaux, de forme ovale, ont une traverse de section circulaire nettement amincie. Ils présentent souvent une arrête bien marquée entre la face supérieure et la face interne. Les ardillons sont parfois assez massifs et tendent à s'élargir à la base (T152-4, T115-1, T144-2). Ces caractéristiques permettent de mettre en parallèle les pièces de ce groupe et les boucles simples ovales en bronze (cf. fig. 97).

La largeur interne moyenne des boucles du groupe b est à peine plus importante que celle du groupe précédent, et permet de restituer des lanières d'environ 2 à 2,5 cm de large (fig. 99). Les anneaux sont en revanche plus massifs et un peu plus longs que ceux du groupe a¹⁵.

Le décor de ces boucles, très uniforme, se compose de fines lignes

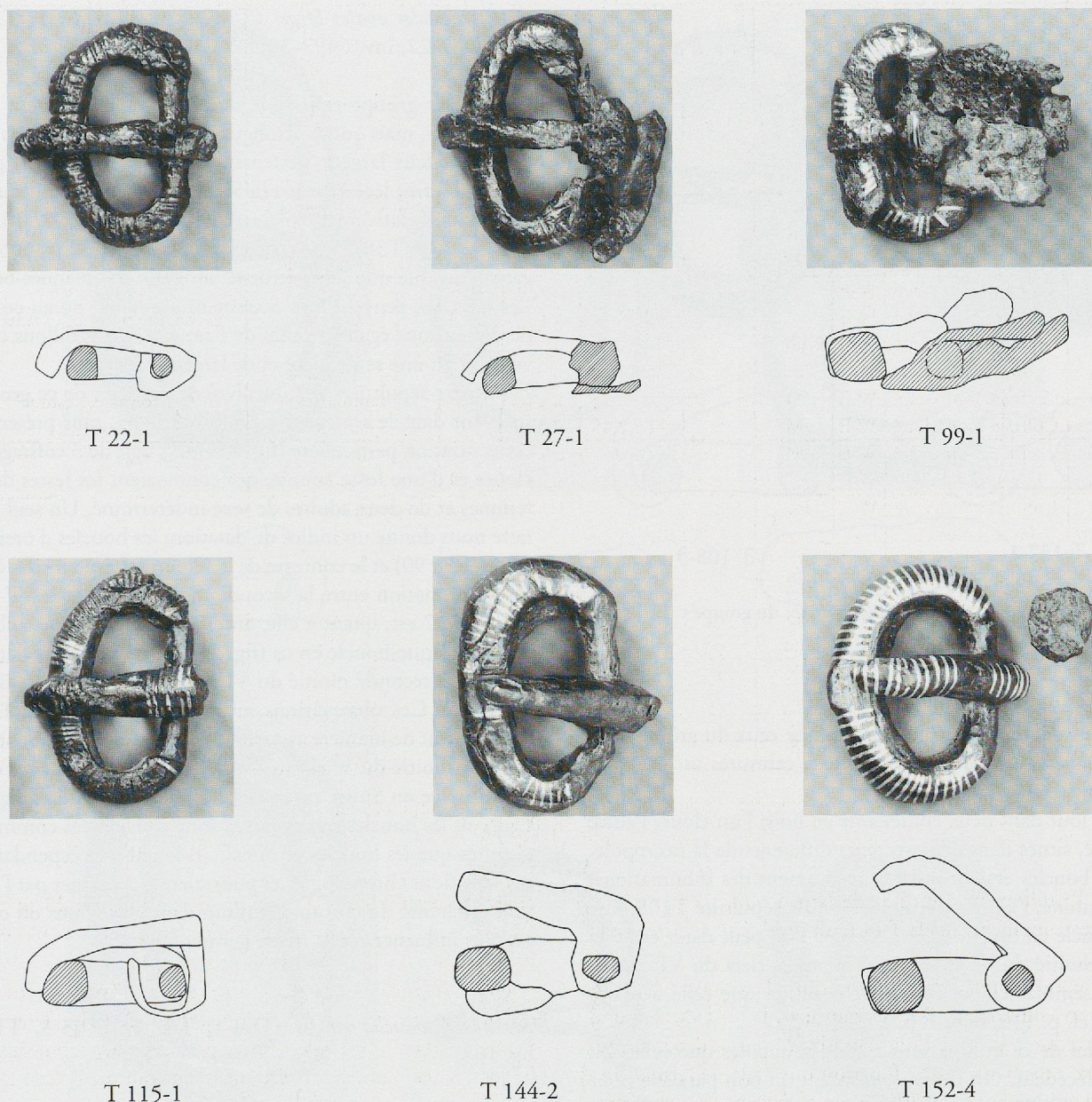


Fig. 101. Les boucles de ceinture simples en fer damasquiné du groupe b. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

damasquinées d'argent. Les lignes sont rayonnantes sur l'anneau, transversales ou parfois en croix lorsqu'elles sont présentes sur l'ardillon¹⁶. Plusieurs exemplaires de ce groupe présentent en outre des empreintes de tissu conservées par l'oxydation¹⁷.

Les boucles du groupe b ont été mises au jour dans des tombes d'adultes, hommes ou femmes. Leur position par rapport aux ossements montre que 5 d'entre elles étaient portées par le défunt¹⁸. Leur répartition dans la nécropole n'indique pas de concentration particulière, mais deux d'entre elles se trouvent parmi les 3 sépultures groupées au NE du secteur des Philosophes 7 (fig. 117).

Le mobilier associé à ce type de boucles dans 4 des 6 sépultures ne donne malheureusement aucun indice de datation précis¹⁹. La tombe T22 est partiellement recouverte par T4, elle-même coupée par T5. Les autres sépultures ne sont pas scellées.

Les boucles simples ornées de lignes damasquinées sont particulièrement fréquentes dans la région bâloise et surtout sur la rive nord du Léman²⁰. Elles sont généralement datées de la seconde moitié du V^e ou du VI^e siècle²¹. Les exemplaires précoces seraient originaires d'ateliers francs ou de Bourgondie²²

c) Les boucles réniformes à ardillon à base carrée (T137-1, T108-3; fig. 102)

Ces deux boucles, dont l'anneau réniforme possède une traverse à peine amincie, ont un ardillon relativement mince, dont la base est surmontée d'un caisson carré plein. Les traces d'oxyde de cuivre ou de bronze visibles sur l'ardillon de T137-1 suggèrent qu'il était recouvert d'un métal non ferreux, introduisant vraisemblablement une touche de couleur différente. Les

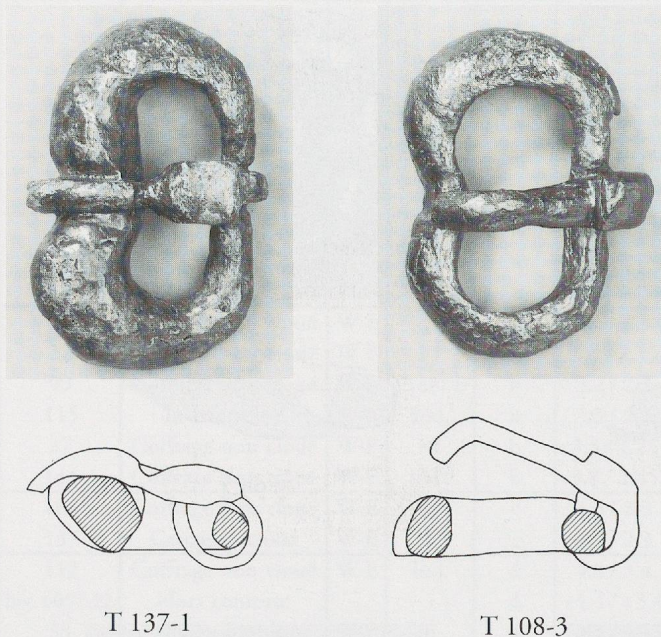


Fig. 102. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe c. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

dimensions des anneaux, plus massifs que ceux du groupe précédent, montrent qu'ils proviennent de ceintures un peu plus larges²³ (fig. 99).

Mises au jour dans deux contenants en bois, l'un cloué, l'autre non cloué, situés dans deux secteurs différents de la nécropole, ces deux boucles étaient portées au moment des inhumations, l'une féminine, l'autre masculine. Dans la sépulture T108, une petite boucle en bronze (T108-4), que l'on peut dater entre la seconde moitié du V^e et les deux premiers tiers du VI^e siècle, avait vraisemblablement une autre fonction que celle liée à la ceinture (cf. p. 130, note 1, p. 152).

Les boucles de ce groupe sont moins fréquentes que celles du groupe précédent. On trouve cependant un bon parallèle pour notre pièce T137-1 dans la tombe 24 de la nécropole d'Elgg²⁴. Des boucles comparables à celles d'Yverdon, mais dont les anneaux sont cannelés, se trouvent par exemple à Lausanne Bel-Air T187 et Zurich Bäckerstrasse T12²⁵. D'autres exemplaires, mais dont l'ardillon n'est pas orné d'un caisson, peuvent être signalés à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) T38 et Bâle Kleinhüningen²⁶. Ces boucles pourraient représenter une forme simplifiée des exemplaires en bronze²⁷.

Ces pièces sont difficiles à dater, notamment par le manque de mobilier associé. Si la forme cintrée des anneaux suggère une datation plutôt précoce, on en trouve des occurrences encore dans le courant du VI^e siècle²⁸. Grâce à la présence d'une petite boucle en bronze, la tombe T108 peut être datée vraisemblablement de la seconde moitié du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle (cf. pp. 130-131). La tombe T137, qui recoupe deux sépultures d'époque romaine tardive, n'est par contre pas scellée. Le fait qu'il s'agisse d'une inhumation en cercueil cloué suggère cependant qu'elle ne se situe pas dans la phase la plus tardive de la nécropole.

d) *Les boucles ovales larges* (T7-1, T38-14, T61-1, T112-2, inv. 6057-22, inv. 6497-2; fig. 103)

Ce dernier groupe rassemble des pièces formellement moins homogènes, mais qui se distinguent de celles des groupes précédents par leur largeur nettement plus importante²⁹ (fig. 99). Ovale ou très légèrement réniformes (T7-1), les anneaux sont de section relativement plate (T61-1, inv. 6497-2, T112-2), plus massive (T38-14) ou encore oblique (T7-1, inv. 6057-22), caractéristique que l'on retrouve sur ceux des plaques-boucles. Les traverses peuvent être nettement amincies, ou au contraire de dimensions égales à celles de l'anneau. Les ardillons conservés sont en une seule pièce et de largeur constante.

Les quatre sépultures qui ont livré des boucles de ce groupe se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, sans présenter de concentration particulière (fig. 117). Il s'agit de 3 coffrages non cloués et d'une fosse simple, qui contenaient les restes de deux femmes et de deux adultes de sexe indéterminé. Un seul inventaire nous donne un indice de datation: les boucles d'oreilles en argent (fig. 90) et le contexte de T38 permettent en effet de placer l'inhumation entre la seconde moitié du V^e et le VI^e siècle. La tombe 7 est, quant à elle, antérieure au coffre de tuiles T2, dont la plaque-boucle en os (fig. 116, n° 1) peut être datée elle aussi de la seconde moitié du V^e ou des deux premiers tiers du VI^e siècle. Ces observations indiquent que les boucles larges apparaissent de manière assez précoce, vraisemblablement dès la seconde moitié du V^e siècle. Cette image contraste avec ce que l'on observe en Suisse orientale, notamment à Kaiseraugst et à Elgg, où les boucles ovales larges sont considérées comme plus récentes que les boucles étroites³⁰. Il faut noter cependant que ces variations chronologiques pourraient s'expliquer par l'évolution différente du costume féminin dans les régions où celui-ci est plus influencé par la mode germanique³¹.

Les autres boucles en fer (T60-1, T62-2, T105-3, T111-1; fig. 104)

Les boucles en fer du Pré de la Cure se divisent donc en quatre groupes relativement homogènes. Quatre pièces échappent cependant à cette classification. La petite boucle T60-1, proche par ses dimensions des exemplaires damasquinés du groupe b, est cependant de facture moins soignée; sa section relativement plate rappelle d'autre part certaines pièces du groupe d (T61-1, T112-2). L'anneau massif et les dimensions de la boucle T105-3 se rapprochent des pièces du groupe c, mais cet exemplaire est trop dégradé par la corrosion pour pouvoir l'attribuer à l'un des groupes ci-dessus. La tombe T105 est scellée par le coffre en pierre T85.

La boucle T62-2 est plus particulière (pl. 14 et 41a). De forme presque circulaire, son anneau est mince et de section également circulaire; la traverse est à peine marquée, l'ardillon est de largeur constante³². Cette pièce provient d'une tombe féminine datable, grâce à ses petites fibules ansées digitées, de la seconde moitié du V^e ou du début du VI^e siècle (cf. pp. 154-155).

Enfin, la boucle mise au jour dans T111 (pl. 18, fig. 229), réniforme et ornée de lignes rayonnantes damasquinées plus larges que celles des pièces du groupe b, s'insère difficilement dans

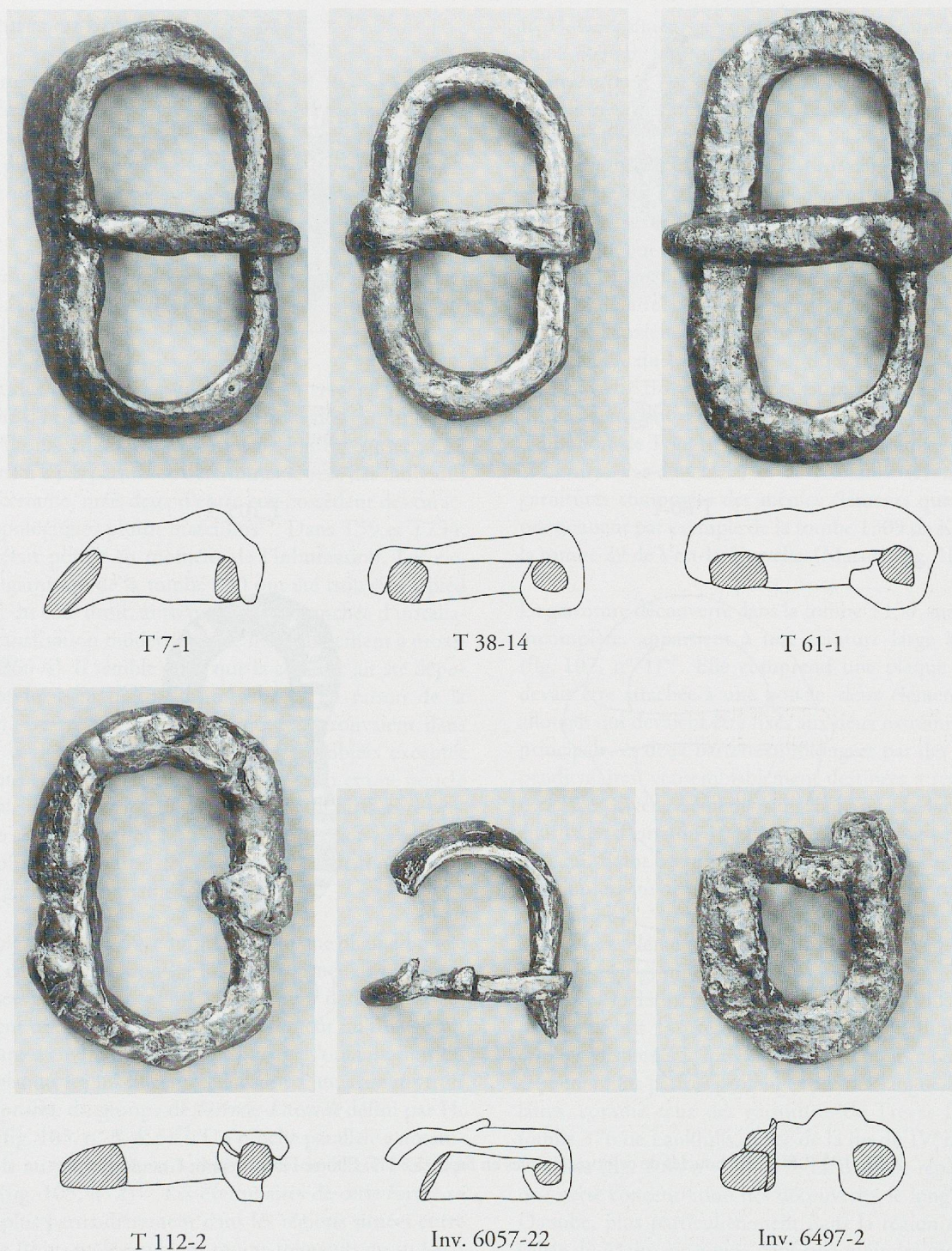
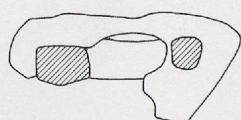
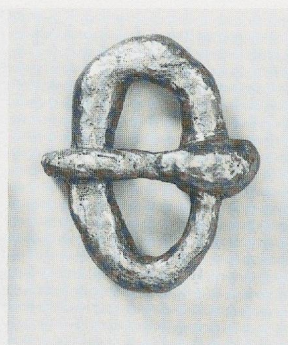


Fig. 103. Les boucles de ceinture simples en fer du groupe d. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

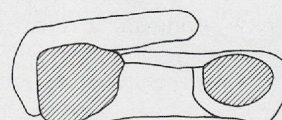
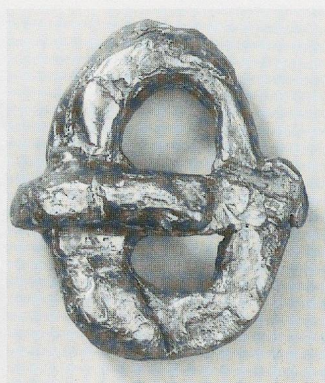
l'un des groupes définis ci-dessus. Par sa largeur, elle s'apparente cependant aux exemplaires du groupe d. Cette boucle peut être rapprochée d'une pièce découverte dans la tombe T97 de Bâle Kleinhüningen³³. Comme celle de T62, elle provient d'une tombe féminine qui contenait des fibules datées entre la seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle (fig. 126, n° 1).

Synthèse

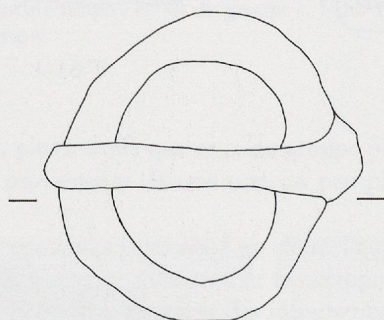
Neuf femmes, cinq hommes et trois adultes de sexe indéterminé ont été inhumés avec une ceinture fermée par une boucle en fer (fig. 99). Seules une sépulture d'enfant et une d'adolescent ont livré des pièces semblables, d'ailleurs de petite taille (cf. groupe a). La plupart des tombes contenant des boucles en fer (fig. 117) se trouvent dans le secteur des Philosophes 13, à l'exception de 3 sépultures, proches l'une de l'autre, dans la



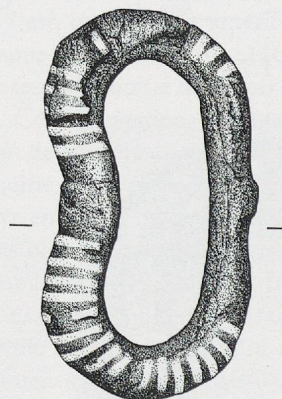
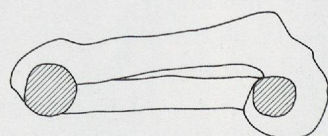
T 60-1



T 105-3



T 62-2



T 111-1

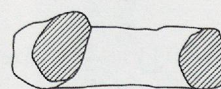


Fig. 104. Les autres boucles de ceinture simples en fer. Ech.: 1:1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

partie NE des Philosophes 7 (T137, T144, T152). A l'intérieur de ces secteurs, les exemplaires des différents groupes se répartissent de manière aléatoire.

Pas moins de 16 de ces sépultures sont des coffrages non cloués, alors qu'aucune tombe en matériau non périssable ne contenait cette catégorie de mobilier. L'étude des recoupements montre que ces tombes, orientées W-E, sont souvent postérieures à des sépultures de la phase A, et parfois scellées par des inhumations de la phase C. Les rares indices de datation fournis par le mobilier associé ou par les parallèles suggèrent d'autre part que ces boucles sont utilisées durant la seconde moitié du V^e et au VI^e siècle. Chacune des formes observées apparaît au cours de cette période: les quatre groupes semblent donc être contemporains.

Cette fourchette de datation correspond d'ailleurs à la première phase de l'évolution de la mode des ceintures établie pour l'ensemble de la Suisse et surtout le sud de l'Allemagne³⁴. Celle-ci montre que les boucles simples sont remplacées par des plaques-boucles ou des garnitures à plusieurs éléments vers la fin du VI^e siècle. Ce changement, qui se déroule probablement sur plusieurs décennies, est attesté également à Yverdon, puisque des garnitures en fer apparaissent dès la fin du VI^e siècle. Sur la base des témoignages archéologiques du Pré de la Cure, il est impossible de fixer de manière précise la période à laquelle les boucles simples disparaissent des inventaires de tombes. Il paraît cependant vraisemblable d'admettre qu'elles ne sont plus utilisées durant le VII^e siècle.

Les garnitures en bronze

Des 4 garnitures de ceinture en bronze découvertes au Pré de la Cure, 3 sont d'époque romaine tardive; il faut ajouter à ces pièces deux éléments mis au jour lors de décapages de surface. Une seule garniture en bronze est caractéristique du haut Moyen Age: nous la présenterons séparément.

a) *Les garnitures romaines tardives* (T59-13, pl. 12, T130-1 et inv. 6360-4, pl. 20, T234-1 et 2, pl. 29, inv. 6169-1, pl. 36, inv. 6360-2, pl. 37)

Deux sépultures orientées E-W, dont une à cercueil cloué, et une troisième d'orientation W-E contenaient des garnitures de ceinture en bronze (fig. 116). Le mauvais état de conservation des ossements n'a pas permis de déterminer le sexe des individus de manière certaine, mais deux d'entre eux possèdent des caractères anthropologiques plutôt masculins³⁵. Dans T59 et T234, la ceinture était portée au moment de l'inhumation. Les éléments de la garniture de la tombe 130 ont été trouvés au pied de la tombe, du côté droit, ainsi que dans la tranchée d'installation d'une canalisation moderne située immédiatement à proximité (inv. 6360-4). Il semble donc que la ceinture ait été déposée en offrande, bien qu'un doute subsiste en raison de la perturbation. Des récipients en céramique se trouvaient dans T59; T130 et T234 n'ont pas livré d'autres objets exceptés quelques clous épars. Un ferret en forme de cœur et une boucle à plaque ovale fixe proviennent de décapages de surface, le premier dans le secteur des Philosophes 13, la seconde dans celui des Philosophes 7. Chacune de ces pièces appartient à un type différent de garnitures romaines tardives.

La plus simple, celle de T59, comprend juste une plaque-boucle en bronze à décor incisé, dont la boucle est ornée de têtes animales stylisées (fig. 105, n° 1). La largeur de l'anneau et l'emplacement des rivets sur la plaque indiquent qu'il s'agissait d'une ceinture d'environ 2,5 cm de largeur. L'organisation du décor de la plaque, un motif central encadré d'une frise sur trois côtés, la rapproche du groupe de *Hermes-Loxstedt* défini par H. W. Böhme (fig. 105, n° 3, 4, 5)³⁶. Un proche parallèle a notamment été mis au jour dans la tombe 1476 de Krefeld-Gellep (Rhénanie) (fig. 105, n° 2)³⁷. Les exemplaires de cette forme se répartissent plus particulièrement dans les régions situées entre la Seine et le Rhin, mais semblent moins fréquents au sud-est. Les motifs de triangles alternés disposés «en dents de loup» sont cependant plutôt caractéristiques du groupe de *Verigenstadt* (fig. 105, n° 6 et 7) dont les représentants apparaissent surtout le long du Rhin et du Danube³⁸. Certaines pièces intégrées dans des garnitures plus complexes, telle celle de la tombe 379 de Bâle Aeschenvorstadt, appartiennent à ce dernier groupe³⁹. Les boucles en bronze dont l'anneau est terminé par des têtes animales stylisées sont généralement datées du dernier tiers du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle⁴⁰. L'exemplaire d'Yverdon représente la découverte la plus méridionale de celles recensées par H. W. Böhme⁴¹.

La garniture de T234 comprend une boucle à plaquette rectangulaire accompagnée d'un ferret en forme d'amphore (fig. 106,

n° 1). Ces éléments permettent de restituer une ceinture d'environ 2,4 cm de largeur. Les parallèles les plus proches géographiquement pour les boucles à plaquette rectangulaire se trouvent dans la région bâloise et dans le sud de l'Allemagne, ainsi que dans les Grisons⁴². Il s'agit toutefois d'un type répandu dans tout l'Empire, plus particulièrement dans les provinces du Rhin et du Danube, mais aussi dans le nord de la Gaule et en Angleterre. Il est généralement daté de la seconde moitié du IV^e et jusqu'au début du V^e siècle⁴³. Les ferrets en forme d'amphore sont également bien connus dans les provinces de l'Empire⁴⁴. Un exemplaire particulièrement proche pour sa forme très arrondie provient de la tombe 366 de Lankhills, datée entre le dernier tiers du IV^e et le début du V^e siècle⁴⁵. Le décor de zigzags gravés se trouve assez fréquemment sur les éléments de garnitures romaines tardives, par exemple sur un ferret en forme d'amphore de Tongeren (Limbourg), ainsi que sur des pièces de Wizernes (Pas-de-Calais) et de Lankhills (Hampshire)⁴⁶. Des garnitures composées des mêmes éléments que celle de T234 proviennent par exemple de la tombe 1309 de Kaiseraugst et de la tombe 29 de Vert-la-Gravelle (Marne) (fig. 106, n° 2 et 3)⁴⁷.

La garniture découverte dans la tombe T130, malheureusement incomplète, appartient à une ceinture large à deux lanières (fig. 107, n° 1)⁴⁸. Elle comprend une plaque décorative qui devait être attachée à une boucle, deux éléments cylindriques allongés qui devaient être fixés aux deux extrémités de la lanière principale, et deux barrettes prolongées par des languettes perpendiculaires, vraisemblablement destinées à renforcer la ceinture. Ces divers éléments suggèrent que la lanière principale était large d'environ 10 cm, la seconde devant mesurer entre 4 et 6 cm. Etant donné les circonstances de la découverte, la disposition exacte de ces pièces le long de la ceinture ne peut être reconstituée.

Les divers éléments retrouvés permettent de rattacher cet ensemble au groupe des garnitures à décor incisé de la forme *Trier-Basel*, défini par H. W. Böhme⁴⁹. Leur caractéristique principale est la présence de pièces métalliques longues et étroites, disposées le long de la lanière pour la renforcer. De tels éléments sont parfois prolongés par des languettes perpendiculaires, comme ceux des garnitures de Trèves Pallien et de la tombe 376 de Lankhills, datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle (fig. 107, n° 2 et 3)⁵⁰. La carte de répartition montre une nette concentration des découvertes le long du Rhin et du Danube, plus particulièrement dans la région de Trèves et la vallée du Main, ainsi que, dans une moindre mesure, aux environs de Bâle⁵¹. Il faut citer notamment l'exemplaire de la tombe 379 de Bâle Aeschenvorstadt, proche de la garniture d'Yverdon aussi par le décor de la plaque (fig. 107, n° 5).

On peut ajouter à cette liste l'exemplaire mis au jour récemment dans la nécropole alamane de Schleithem Hebsack (SH; fig. 107, n° 4)⁵². Elle provient d'une riche tombe féminine datée des environs de 400 ap. J.-C., déjà évoquée à propos des perles en ambre de T19 et T29. La garniture de ceinture de la tombe 405 de Kaiseraugst, datée du premier quart ou de la première moitié du V^e siècle, peut également être rapprochée de ce groupe (fig. 108, n° 1)⁵³. Les garnitures de ceinture à décor incisé sont généralement datées de la fin du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle⁵⁴.

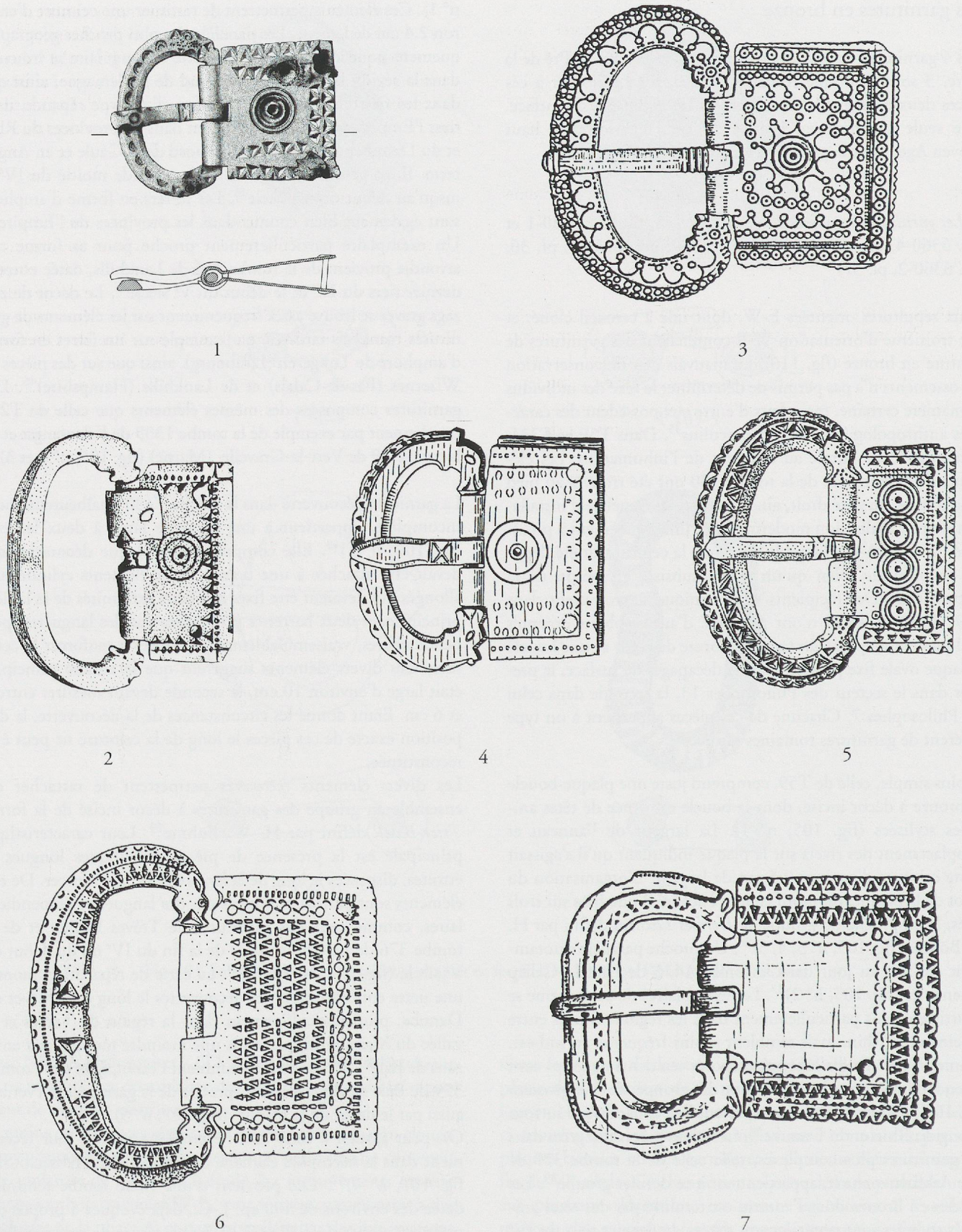


Fig. 105. Exemples de boucles de ceintures romaines tardives en bronze des formes Hermes-Loxstedt (n° 2-5) et Verigenstadt (n° 6-7). 1. Yverdon-les-Bains, T59-13; 2. Krefeld-Gellep, T1476 (Pirling 1974, pl. 28, n° 2); 3. Oudenburg, T37 (Böhme 1974, pl. 94, n° 13); 4. Abbeville-Homblières, T4 (Böhme 1974, pl. 112, n° 2); 5 et 6. Tongeren, trouvaillés isolées (Böhme 1974, pl. 105, n° 2 et 4; p. 301, n° 13 et 14); Dittenheim, Gelbe Bürg (Martin 1991a, fig. 20, n° 2, p. 42). Ech.: n° 1, 3, 7: 3/4; n° 2, 4, 5, 6: env. 3/4.

Le décor de la plaque et des éléments de renforcement de la ceinture d'Yverdon est très proche de celui de garnitures d'une autre forme, dite de *Tongeren-Wessling*, et en particulier de celle de la tombe 14 de Wessling (Bavière; fig. 108, n° 3)⁵⁵. Ces garnitures se répartissent elles aussi le long du Rhin, avec une nette concentration dans la région de Trèves. La pièce découverte récemment dans la tombe 125 de Kahl am Main (Hesse) est particulièrement intéressante (fig. 108, n° 2)⁵⁶. En effet, le défunt portait un torque de bronze, bijou considéré comme étant d'origine germanique (cf. pp. 119-120), et la garniture, comme celle de la tombe 14 de Wessling et probablement celle d'Yverdon, était déposée au pied de la tombe⁵⁷.

Le ferret en forme de cœur, découvert lors d'un décapage de surface aux Philosophes 13 (inv. 6169-2; pl. 36), est orné sur sa face supérieure de cercles concentriques et de cercles ocellés. La forme et les motifs sont relativement bien connus pour cette catégorie d'éléments⁵⁸. D'après leur association avec des fibules et des monnaies, ces pièces peuvent être datées vers le milieu ou dans la

seconde moitié du IV^e siècle. Des exemplaires proviennent notamment de nécropoles des provinces rhénanes et danubiennes⁵⁹.

La seconde pièce trouvée hors contexte (fig. 109, n° 1), dans le secteur des Philosophes 7 (inv. 6360-2, pl. 37), est une boucle de ceinture en bronze moulé à plaque ovale fixe⁶⁰. La face supérieure de l'anneau est très usée, mais porte encore des traces des incisions qui précisaient le dessin des deux têtes de dauphins affrontées au centre. La plaque est ornée de cercles ocellés, dont deux sont traversés par des rivets de fixation.

Les boucles à têtes de dauphins affrontées et plaques ovales sont généralement assemblées par l'intermédiaire d'une languette enroulée autour de la traverse (fig. 109, n° 4)⁶¹. Les plaques ovales fixes semblent rares: nous n'en connaissons que deux exemplaires (fig. 109, n° 2 et 3), l'un provenant de la tombe 46 de Kleinlangheim (Bavière), l'autre peut-être de Oberwesel (Rhénanie)⁶². Il n'est d'ailleurs pas impossible que la pièce d'Yverdon ait été transformée à partir d'une boucle à languette. Cette dernière aurait été soudée à la traverse et contre la face inférieure de la plaque. De part et d'autre de la base de

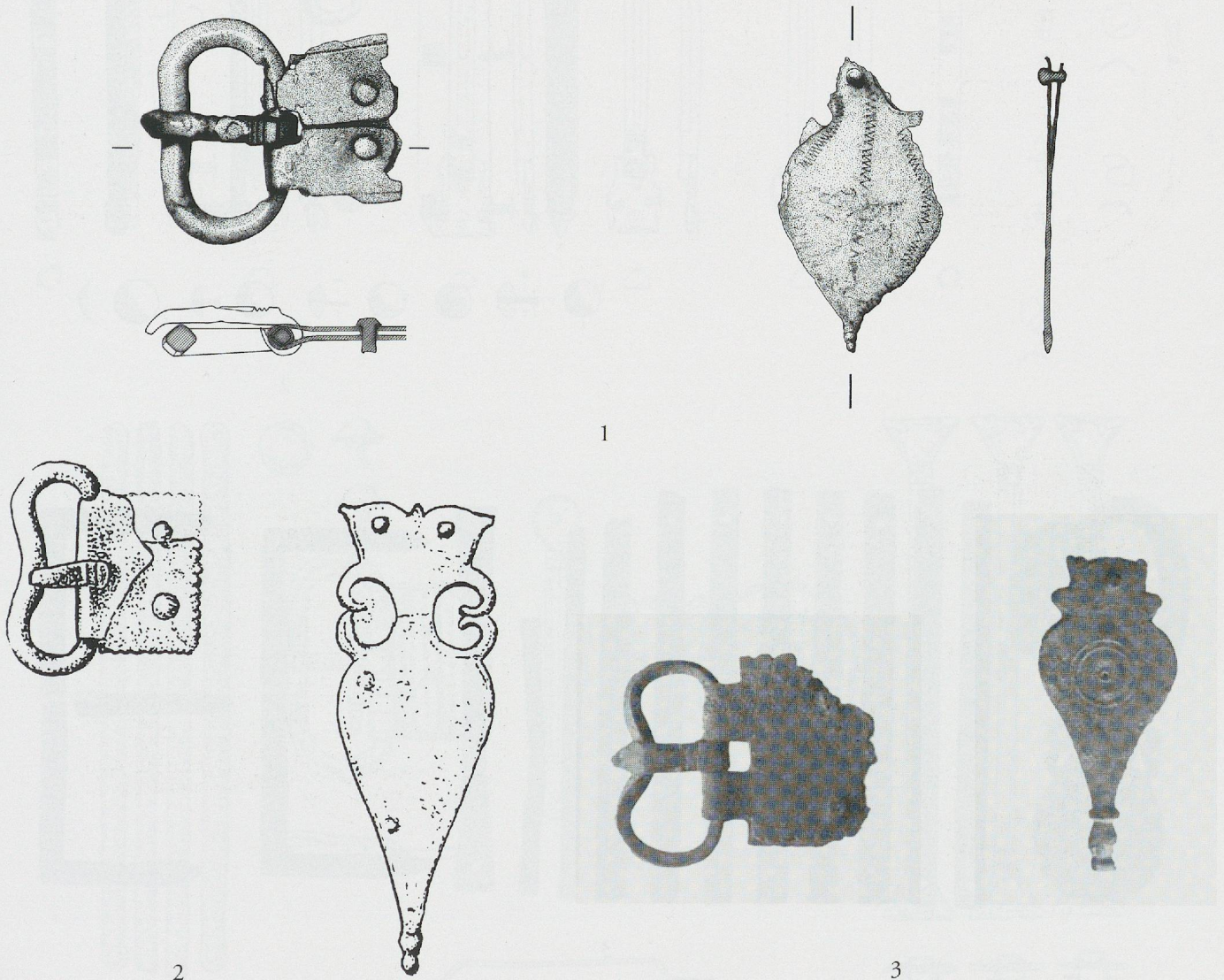


Fig. 106. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze composées d'une boucle à plaquette rectangulaire et d'un ferret en forme d'amphore. 1. Yverdon-les-Bains, T234-1 et 2; 2. Kaiseraugst, nécropole du *castrum*, T1309 (Martin 1976b, pl. 75 B, n° 2 et 3); Vert-la-Gravelle, T29 (Bullinger 1969, pl. XX, n° 5). Ech.: 1, 2: 1/1; 3: 1/1?

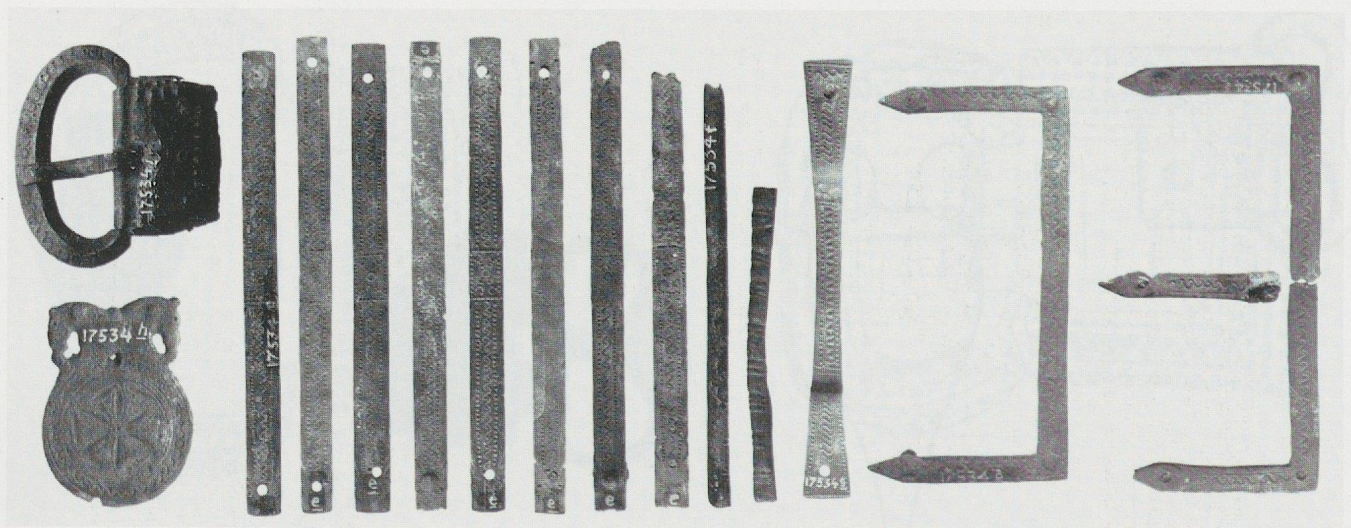
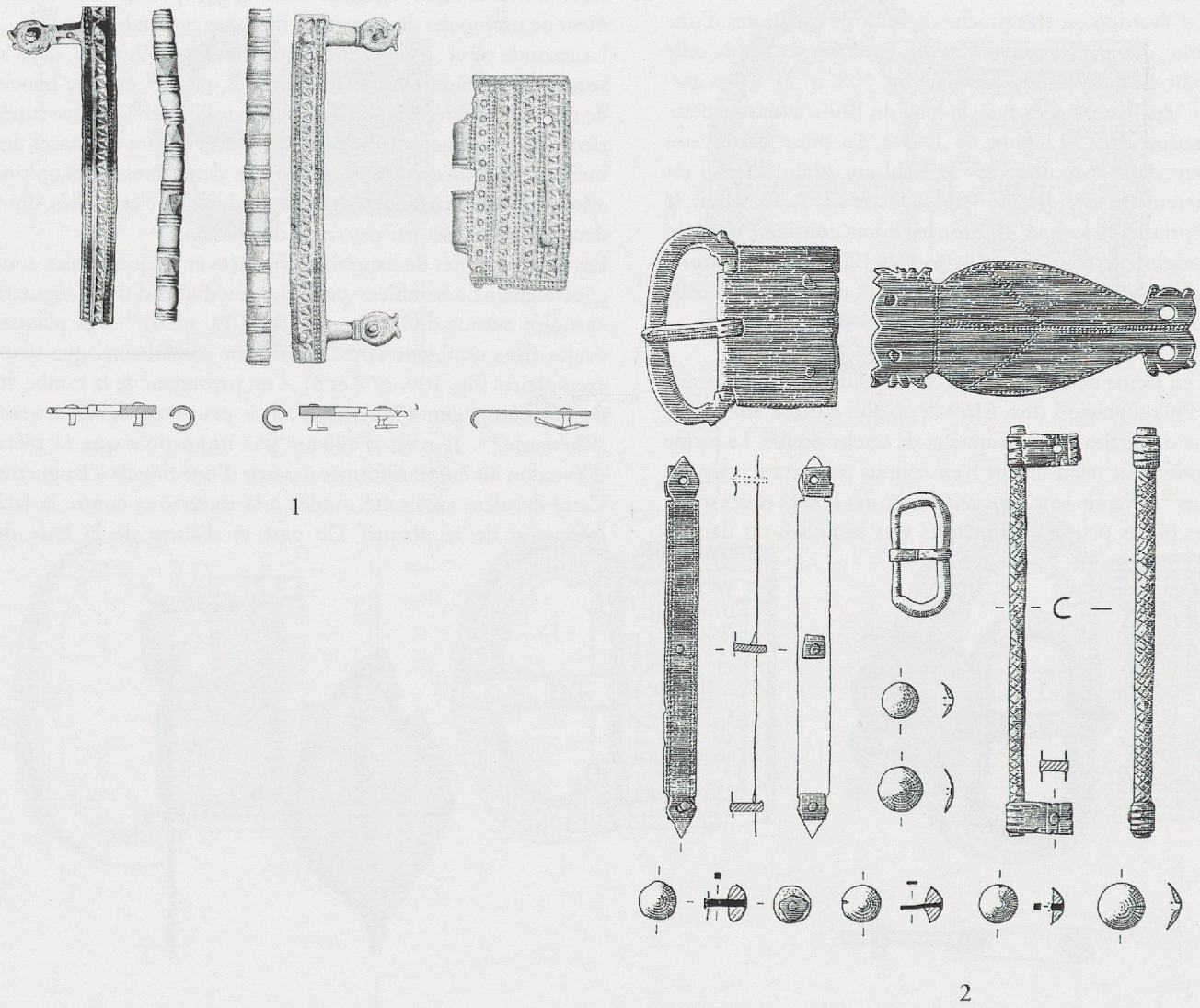
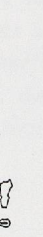
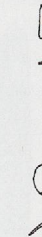
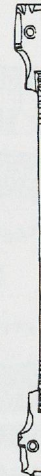
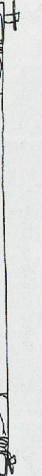
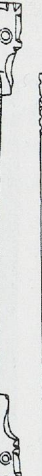
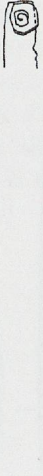
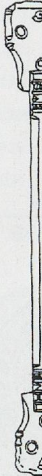
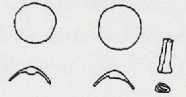
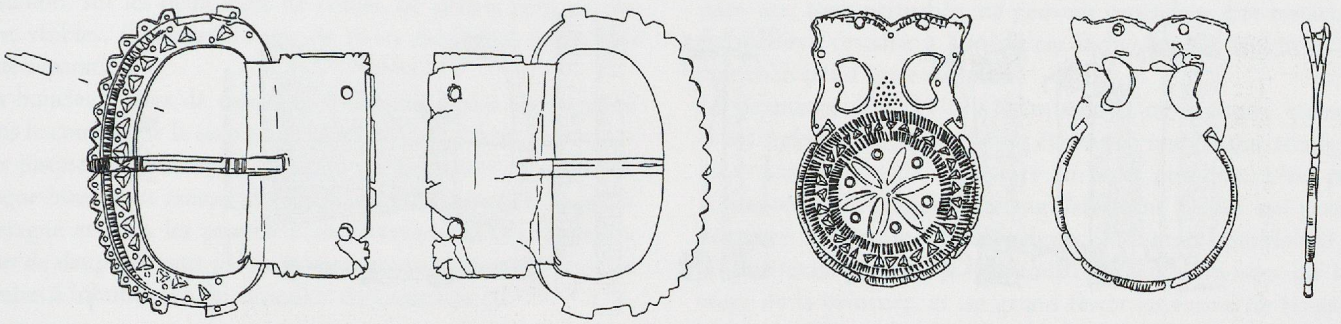
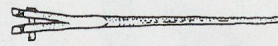
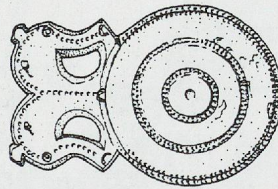
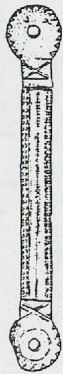
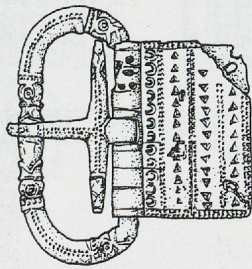
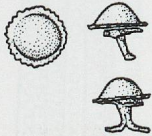
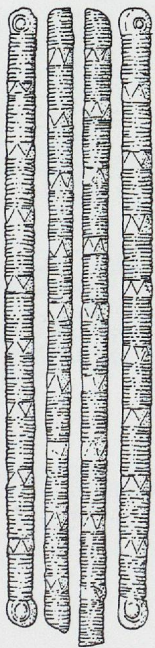


Fig. 107. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze à éléments verticaux étroits (forme Trier-Basel). 1. Yverdon-les-Bains, T130-1 et inv. 6360-4; 2. Lankhills, T376 (Clarke 1979, fig. 95); 3. Trèves, Pallien (Bullinger 1969, pl. LVI); 4. Schleithem, Hebsack, T363 (Ruckstuhl 1988, fig. 7, p. 22); 5. Bâle, Aeschenvorstadt, T379 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 33, n° 1). Ech.: 1:2; n° 3: env. 1/2? ▲►



4



⌘ ⌘ ⌘



5

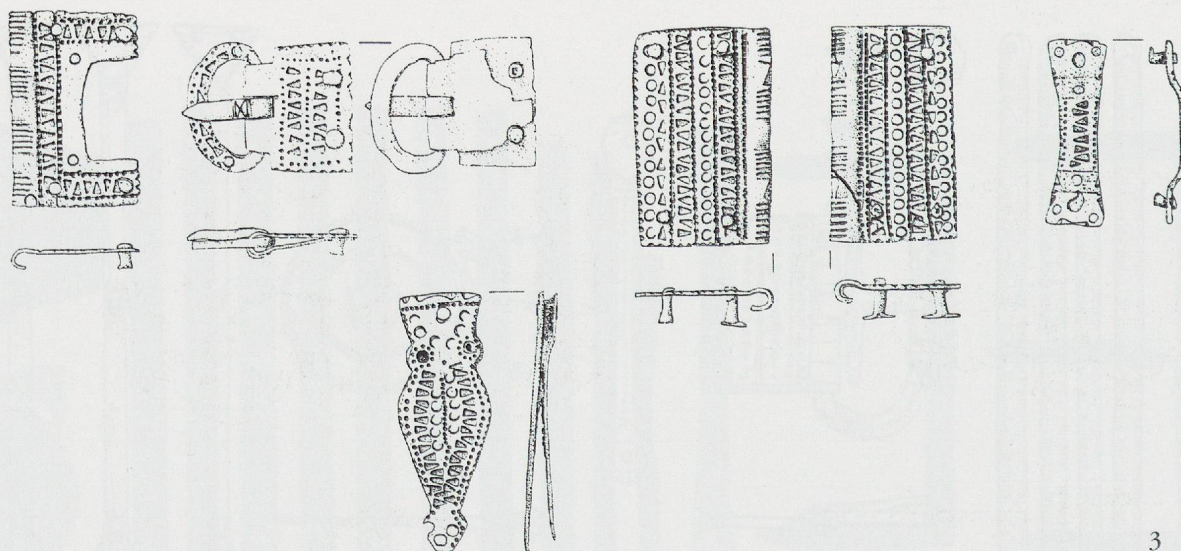
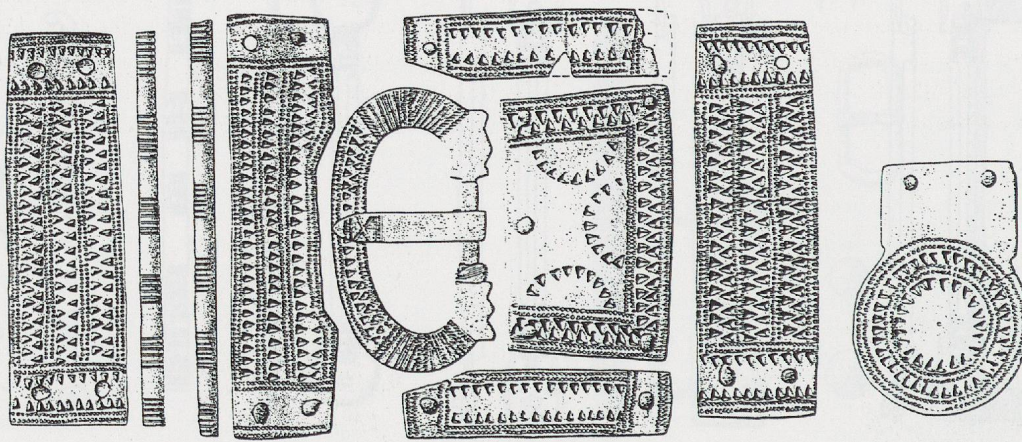
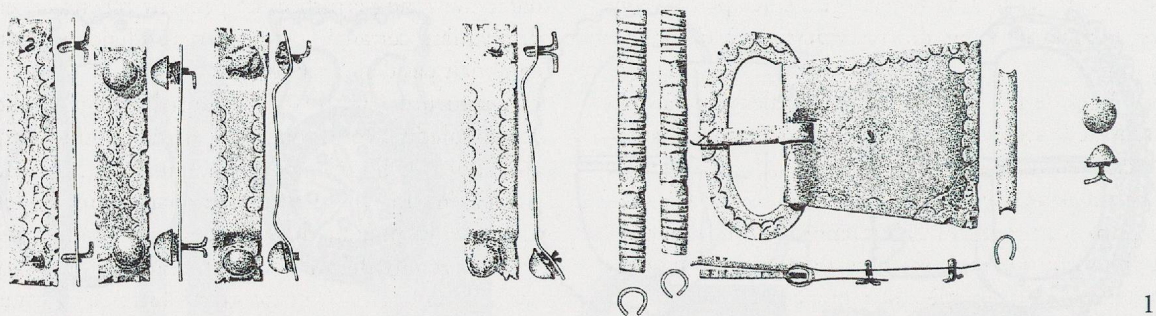


Fig. 108. Exemples de garnitures de ceintures romaines tardives en bronze; 1. exemplaire proche de la forme Trier-Basel; 2, 3. forme Tongeren-Wessling. 1. Kaiseraugst, nécropole du castrum, T405 (Martin 1991a, fig. 18, pp. 40-41); 2. Kahl am Main, T125 (Teichner 1988, fig. 94, p. 129); 3. Wessling, T14 (Keller 1971, pl. 40, n° 7-12). Ech.: 1:2.

l'ardillon, sur les deux faces de l'objet, de petites perforations sont visibles. Il pourrait s'agir de rivets destinés à consolider cette réparation.

Les boucles à têtes de dauphins à plaques ovales apparaissent dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle et sont attestées jusque vers 400 dans la région du Danube⁶³. Ce type de plaque-boucle est connu en Gaule, en Germanie, en Grande-Bretagne et dans les provinces danubiennes⁶⁴. Une boucle à têtes de dauphins sans plaque a été mise au jour dans l'une des tombes à inhumation du cimetière de Courroux (JU)⁶⁵.

b) *La garniture de la tombe 34* (T34-1 à 5, fig. 110; pl. 6)

La sépulture T34 est d'un type particulier, puisqu'il s'agit d'un coffrage non cloué dont les planches ont été renforcées par du mortier de chaux. Trois inhumations successives ont été pratiquées à l'intérieur: la première est celle d'un enfant de 12-13 ans, les deux autres celles d'individus adultes probablement féminins. Les éléments en bronze de la ceinture, découverts

dans une zone perturbée, ne peuvent cependant être rattachés de manière certaine à l'un de ces individus. La sépulture ne contenait pas d'autre mobilier.

La garniture (fig. 110), à laquelle il ne manque qu'une contre-plaque, comprend cinq éléments: une plaque triangulaire dont la boucle, peut-être en fer à l'origine, n'est pas conservée, une plaquette triangulaire sans oeillet qui pourrait être la plaque dorsale, deux plaquettes semblables à œillets rectangulaires⁶⁶, vraisemblablement disposées sur les côtés de la ceinture, et un grand ferret en forme de langue. La largeur de ce dernier (2,15 cm) nous donne une idée des dimensions de l'anneau de la boucle. Les autres éléments indiquent que la ceinture était probablement assez étroite (environ 3 cm).

Par la forme de sa plaque, finement découpée à la pointe, et l'étroitesse de ses éléments, cette garniture appartient à un groupe originaire d'Italie du Nord, dont les découvertes se répartissent en particulier dans la vallée du Pô et en Vénétie⁶⁷. De nombreux exemplaires, souvent incomplets et avec des variantes, ont été mis au jour également au nord des Alpes, dans

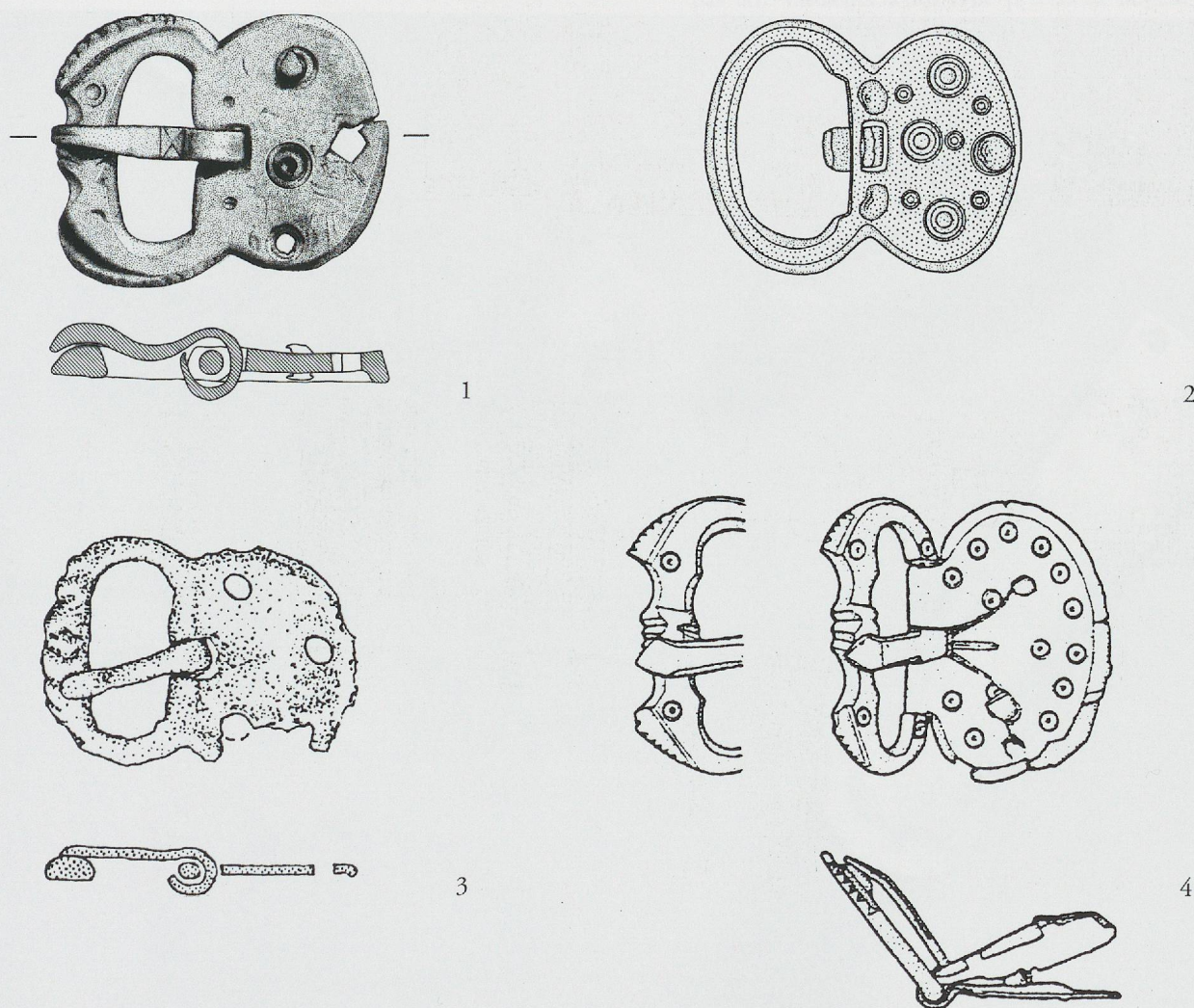


Fig. 109. Exemples de boucles de ceintures romaines tardives en bronze à plaques ovales. 1. Yverdon-les-Bains, hors contexte (inv. 6360-2); 2. Oberwesel? (Sommer 1984, pl. 68, n° 9); 3. Kleinlangheim, T46 (Pescheck 1978, pl. 23, n° 33); 4. Neuburg an der Donau, T47 (Keller 1979, pl. 4, n° 4). Ech.: 1:1.

les régions du Rhin moyen et jusqu'en Pannonie⁶⁸. Un bon parallèle à notre garniture provient de la tombe 17 d'Oberdorf-Bühl (SO)⁶⁹. Elle est vraisemblablement liée au second individu inhumé dans cette sépulture, un enfant de 10-11 ans. Une contre-plaque presque identique à notre plaque provient d'autre part du cimetière du col de la Madeleine, dans la vallée de la Maurienne (Savoie)⁷⁰. Comme les autres types de garnitures à plaquettes verticales, ces exemplaires en bronze sont probablement apparus dans le courant du deuxième tiers du VII^e siècle. Plusieurs inventaires clos montrent cependant qu'elles ont été portées encore au-delà de cette période⁷¹.

Les plaques-boucles et les garnitures en fer
(T43-1, pl. 7, T52-3, pl. 10, T56-3 et 8, pl. 11, T117-1, pl. 19, inv. 6169-12, pl. 37)

Trois plaques-boucles et une garniture de ceinture en fer ont été découvertes dans des tombes du Pré de la Cure (fig. 116 et 117). Il s'agit de sépultures W-E, une à coffrage non cloué (T52), une autre à coffrage à fond de mortier (T43) et deux coffres de pierre (T56 et T117). La position des éléments métal-

liques par rapport aux squelettes montre que ces ceintures étaient portées au moment de l'inhumation, à l'exception de l'exemplaire de T56, trouvé dans une réduction. Il s'agit dans tous les cas d'adultes, deux hommes et deux femmes⁷². Deux sépultures contenaient d'autres objets significatifs: un couteau dans la tombe T117, une monnaie, deux instruments de toilette, une perle et trois petits objets en bronze dans la réduction de la tombe T56.

Les plaques-boucles des sépultures T43 et T52 (fig. 111), à plaques légèrement trapézoïdales dont les extrémités sont découpées en «queue d'hirondelle», sont d'un type courant dans les nécropoles du haut Moyen Âge. Les exemplaires damasquinés sont généralement désignés sous le terme de «type C, forme Bülach»⁷³. Les plaques-boucles non décorées de la même forme proviennent généralement de nécropoles des régions occidentales, et sont exceptionnelles en domaine alaman⁷⁴. Elles semblent d'ailleurs être issues des mêmes ateliers que les plaques-boucles rectangulaires de type B⁷⁵. À l'ouest et au nord de la Suisse, on en trouve par exemple à Saint-Sulpice (VD), à Lausanne Bel-Air, à Erlach (BE) et à Kaiseraugst⁷⁶. De manière générale, on peut considérer que ces plaques-boucles apparaissent vers la fin du VI^e siècle et qu'elles sont courantes encore

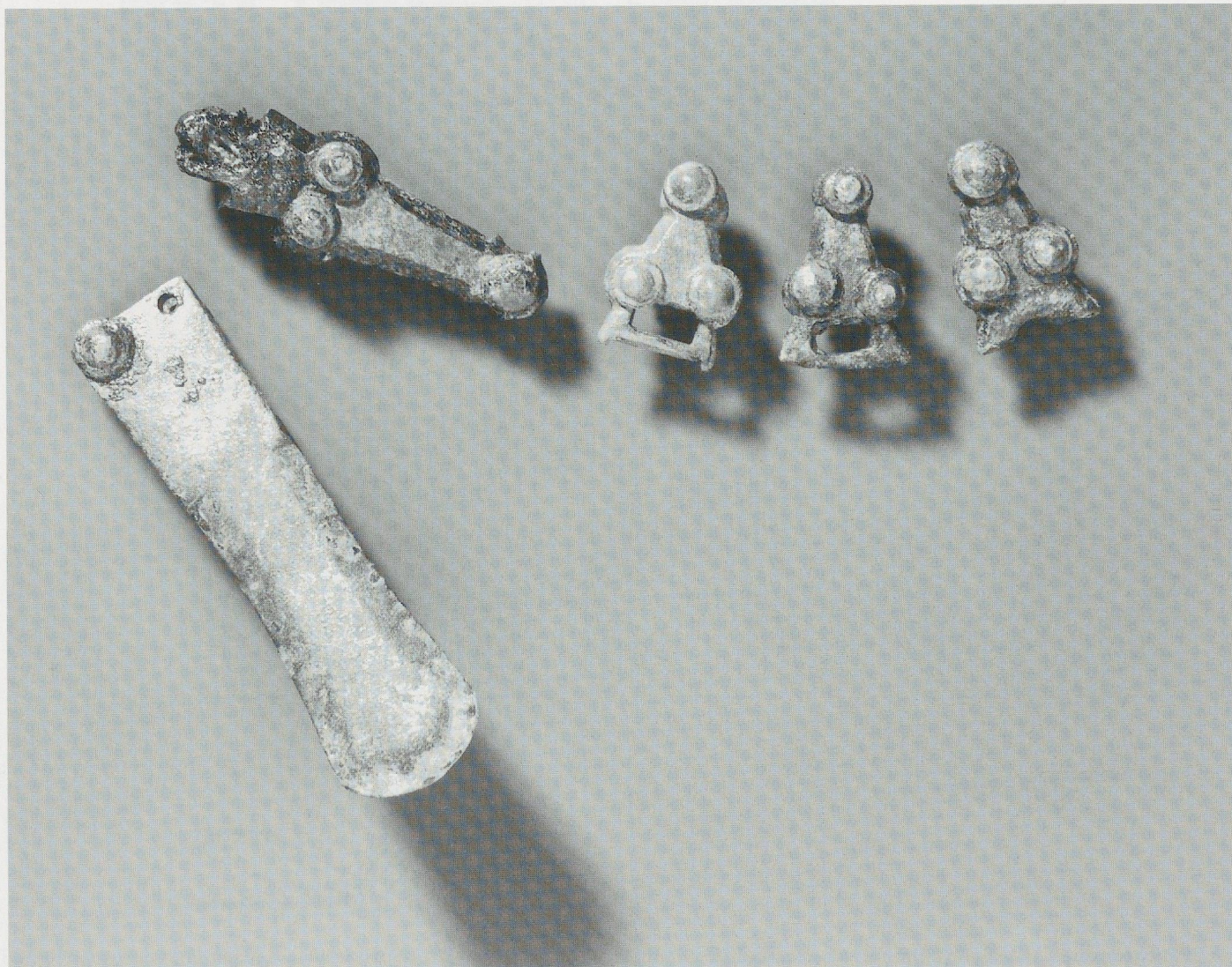


Fig. 110. La garniture en bronze de la tombe T34. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

durant les trois ou quatre premières décennies du VII^e siècle⁷⁷. Si les garnitures complètes de ce type sont propres au costume masculin, les plaques-boucles seules sont également portées par des femmes⁷⁸.

On peut placer à la même époque la garniture de la tombe masculine T117, composée d'une plaque-boucle circulaire, d'une contre-plaque rectangulaire⁷⁹ et d'une plaque dorsale carrée. La forme de la plaque-boucle semble être originaire des régions franques et burgondes, où elle est plus fréquente qu'en domaine alaman⁸⁰. On en trouve d'ailleurs plusieurs exemplaires, généralement non décorés, dans les nécropoles de Suisse occidentale, comme à Sézegnin (GE), Dully (VD), Saint-Sulpice, (VD) Lausanne Bel-Air et Erlach⁸¹. Les boucles de ceinture à plaques circulaires sont généralement datées de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle; la largeur moyenne de notre pièce indique qu'elle n'appartient pas aux exemplaires les plus précoces⁸². Si les plaques-boucles seules sont portées également par les femmes, les garnitures à deux ou trois éléments sont typiques du costume masculin. L'exemplaire d'Yverdon est accompagné d'un couteau, peut-être suspendu à la ceinture au moment de l'inhumation.

La plaque-boucle (fig. 112) découverte dans la réduction de la tombe T56 appartient à un type spécifique au costume féminin

de la province franque de Burgondie, généralement appelé «type B»⁸³. Notre exemplaire ne porte aucun décor damasquiné, mais deux des bossettes conservées présentent encore un placage de cuivre rouge orné de petits cercles gravés. Des plaques-boucles de type B non damasquinées ont été découvertes par exemple à Erlach et à Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)⁸⁴. Celles-ci sont d'ailleurs probablement bien plus nombreuses que ne le laissent supposer les publications, et leur répartition est semblable à celle des exemplaires décorés⁸⁵. Nous n'avons cependant trouvé aucun parallèle exact pour les bossettes plaquées: seul l'exemplaire de Mancey (Sâone-et-Loire) conservé au Musée de Tournus présente des bossettes en alliage de cuivre, mais leur décor est différent⁸⁶. En l'absence de motifs damasquinés, on ne peut que prendre en compte, pour l'exemplaire d'Yverdon, la datation générale de ce groupe de garnitures, placée dans la première moitié du VII^e siècle⁸⁷.

Il faut mentionner encore que l'anneau d'une plaque-boucle en fer, avec des fragments de l'ardillon et de la plaque, a été mis au jour lors des dégagements de surface du secteur des Philosophes 13 (inv. 6169-12). Il s'agit de la seule boucle portant des restes de damasquinure en argent, mais elle ne peut malheureusement pas être rattachée à un type précis. Sa largeur relativement importante indique toutefois qu'elle n'appartient pas à une garniture des dernières décennies du VII^e siècle⁸⁸.

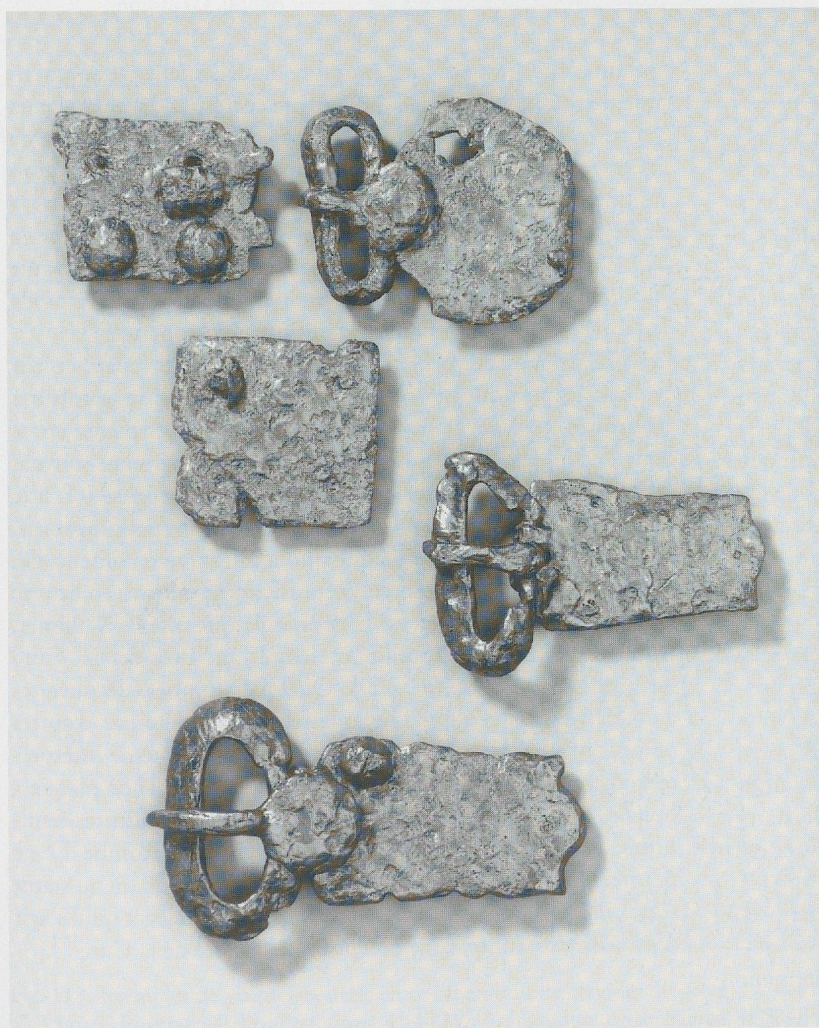


Fig. 111. La garniture de ceinture en fer en trois parties T117-1 (en haut) et les plaques-boucles T43-1 (au milieu) et T52-3 (en bas). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 112. L'inventaire de la tombe T56: plaque-boucle en fer de type B, ustensiles de toilette et anneau en bronze, perle de verre. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

La garniture en bois d'élan de la tombe T2

Une plaque-boucle probablement en bois d'élan⁸⁹ a été découverte dans un coffre de tuiles dont il ne restait que le fond (fig. 115). Cette sépulture a partiellement recouvert deux tombes plus anciennes, dont l'une contenait une boucle de ceinture simple en fer (fig. 117)⁹⁰. Le squelette de T2, incomplet et partiellement perturbé, est celui d'un individu masculin âgé. La plaque-boucle se trouvait au niveau de l'épaule gauche, la boucle dirigée vers la droite de l'individu, mais rien ne permet d'assurer qu'il s'agit là de sa position d'origine. Elle est elle aussi passablement endommagée: il ne reste qu'une moitié de la boucle, ornée de deux rangées de cercles ocellés gravés, ainsi que l'ardillon et une partie de l'axe de la charnière, tous deux en fer (fig. 113, n° 1). La face supérieure de la plaque est malheureusement presque entièrement détruite. Seule une petite partie du décor gravé est encore visible le long du bord et dans l'angle conservés.

D'après les dimensions de la plaque, la position des rivets et le type des décors encore lisibles, cette garniture peut être rapprochée des plaques-boucles en os du groupe A défini par M. Martin⁹¹. Les exemplaires complets les plus semblables au nôtre sont ceux d'Issoudun (Indre) et de Bierry-les-Belles-Fontaines (Yonne; fig. 113 n° 2 et 3)⁹². Celui de la tombe 20 de Bart-Courcelles (Doubs; fig. 113 n° 4), bien que très dégradé, est proche par la forme de sa boucle, ornée de cercles ocellés⁹³. Ce groupe se place entre la seconde moitié du V^e et les deux premiers tiers du VI^e siècle⁹⁴.

Les plaques-boucles en os ou en bois de cervidés, plus rarement en ivoire, en dent de morse ou en côte de baleine⁹⁵, sont peu

courantes puisqu'on n'en dénombre actuellement qu'une trentaine d'exemplaires (cf. fig. 114 et liste correspondante)⁹⁶. Leurs lieux de trouvaille s'étendent de la Provence jusqu'à la région de Trèves et de la Loire à Augsbourg. La carte de répartition indique d'autre part une concentration des découvertes dans la région bâloise et sur le Plateau suisse, ainsi qu'au nord de la chaîne du Jura. La Bourgogne pourrait donc avoir joué un rôle important dans la production de ce type d'objet, dont le mode de fabrication s'inscrit dans la tradition gallo-romaine⁹⁷.

Ces plaques-boucles portent souvent un décor chrétien, et leur évolution stylistique peut être rapprochée de celle des garnitures en bronze de type D de la même époque⁹⁸. Les pièces en os dont le contexte archéologique est connu proviennent souvent de sépultures situées dans ou à proximité d'une église (cf. liste 148-149)⁹⁹. Certaines d'entre elles possèdent un petit logement ménagé à l'intérieur de la plaque qui devait servir à contenir des reliques, comme on l'observe sur plusieurs garnitures en bronze de type D, en particulier sur la célèbre plaque dite de Willimer, trouvée lors d'une fouille ancienne au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 42, fig. 309). Quelques tombes, découvertes dans des églises et dont l'inventaire est complété par d'autres objets caractéristiques comme des crosses, sont même interprétées comme des sépultures d'ecclésiastiques¹⁰⁰. Les plaques-boucles en os peuvent également provenir de sépultures féminines, voire même d'enfant¹⁰¹. L'inventaire de la tombe T2 ne permet évidemment pas de tirer des conclusions quant au statut social de l'individu inhumé. Il faut cependant relever qu'il s'agit d'un coffre de tuiles, type exceptionnel au Pré de la Cure¹⁰².

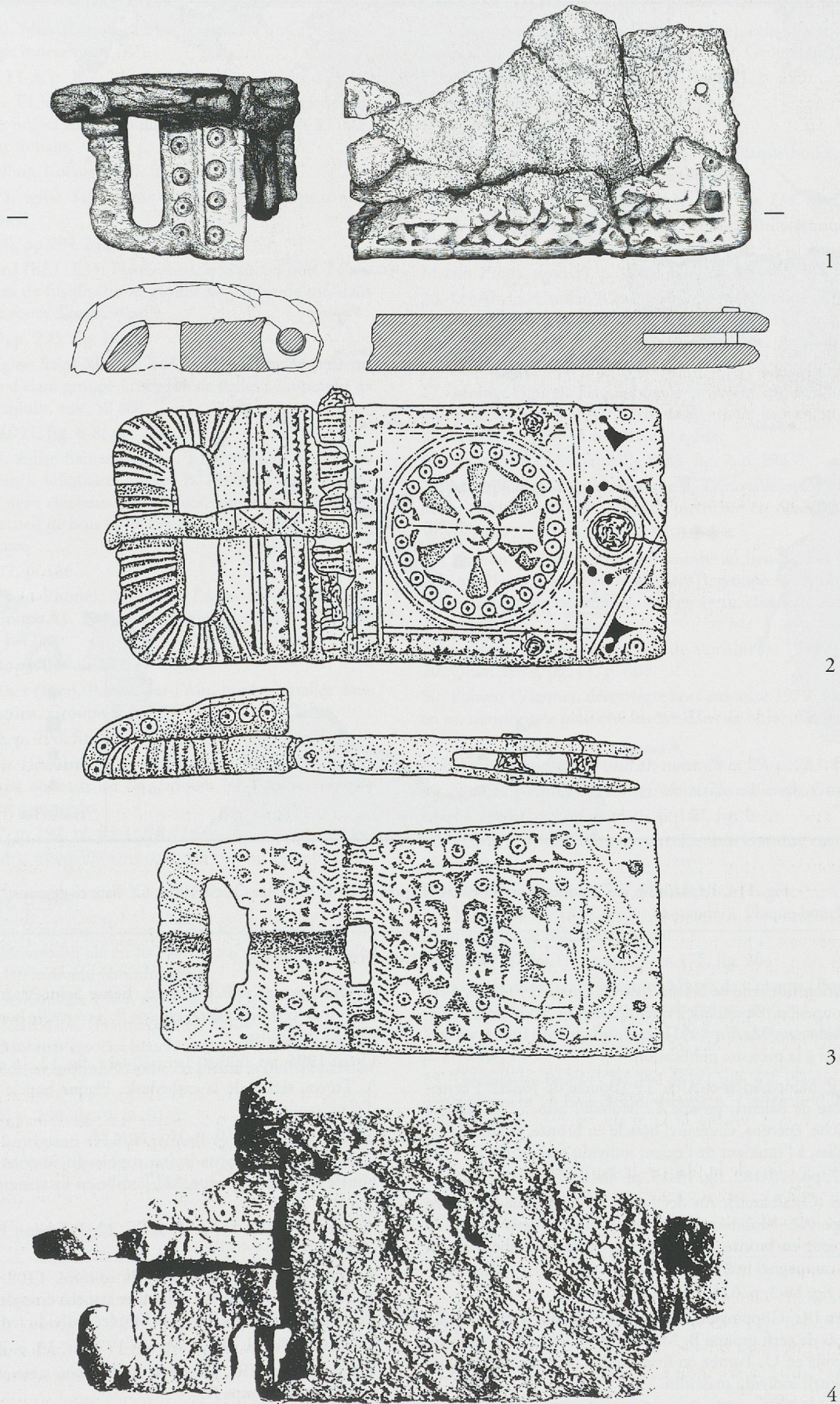


Fig. 113. Exemples de plaques-boucles en os ou en bois de cervidés du groupe A (les n° en italique renvoient à la liste p. 148) 1. Yverdon-les-Bains, T2 (35); 2. Bierry-les-Belles-Fontaines, T34 (19); 3. Issoudun, église Saint-Cyr (24); 4. Bart-Courcelles, T20 (17). Ech.: 1:1.



Fig. 114. Répartition des plaques-boucles en os, d'après Martin 1988a et Quast 1994. Cf. liste ci-dessous.

Liste des plaques-boucles en os

La numérotation suit celle de la liste 2 de D. Quast (1994, pp. 647-649). Les groupes correspondent à ceux définis par M. Martin (Martin 1988a; Auberson/Martin 1991). Les numéros de figures en italique renvoient à la présente publication.

1. Augsbourg, Saint-Ulrich-et-Afra, T9 (Boucle de Jonas). Plaque-boucle en côte de baleine; groupe C. Mobilier associé: scramasaxe avec étui, hache, éperons, couteaux, boucle en bronze, peigne en os. Coffre de dalles, à l'intérieur de l'église; individu masculin.

Werner 1977, pp.173-182, fig. 13-15, pl. 46-1, pl. 69 et pl. 85-1.

2. Bopfingen (Ostalbkreis), An der Steig, T129. Plaque-boucle en ivoire; groupe A2. Mobilier associé: entre autres deux paires de fibules, récipient en bronze, broche à rôtir en fer. Tombe dans un cimetière de campagne; individu féminin.

Quast 1994, fig. 18-3, p. 621 et fig. 23, p. 631.

3. Gruibingen (Kr. Göppingen), Eglise Saint-Martin, T I/1. Plaque-boucle en bois de cerf; groupe B. Mobilier associé: couteau dans un étui à bouterolle en U. Tombe en fosse simple, associée à une église (év. à l'intérieur); individu masculin.

Werner 1977, n° 18, p. 298; Quast 1994, pp. 624-630, fig. 18-2, fig. 22.

4. Pfullingen (Kr. Reutlingen), Eglise Saint-Martin. Plaque-boucle en bois de cerf, reliquaire; groupe B. Trouvaille hors contexte lors des fouilles de l'église.

Quast 1994, pp. 600-613 et 620-624, fig. 12, 16 et 18-1.

5. Trèves, trésor de la cathédrale. Plaque-boucle en os ou en bois d'élan; groupe A2.

Martin 1988a, fig. 10, p. 167, note 27.

6. Bâle, Aeschenvorstadt (nécropole du *castrum*), T389. Plaque-boucle reliquaire; groupe A2. Tombe en fosse simple; individu masculin?

Werner 1977, n° 11, p. 295, fig. 12; Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 34-5.

7. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum*, T108. Plaque-boucle en os, reliquaire; groupe A2. Mobilier associé: épingle en argent de type gallo-romain. Tombe en fosse simple; individu féminin.

Martin 1976b, pl. 6E, 2; Werner 1977, n° 13, p. 296, fig. 14.

8. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum*, trouvaille isolée. Plaque-boucle en os; groupe B.

Martin 1988a, fig. 11-2, p. 167; Martin 1991a, fig. 67-1, p. 114.

9. Kaiseraugst (AR), nécropole du *castrum*, trouvaille isolée. Plaque-boucle en os; groupe indéterminé (A?).
Martin 1988a, fig. 11-3, p. 167; Martin 1991a, fig. 67-2, p. 114.
10. Kallnach (BE), T138. Plaque-boucle en bois d'élan; groupe B. Tombe avec pierres isolées au niveau du squelette, nécropole à l'intérieur d'un bâtiment romain.
Lechmann-MacCallion/Koenig 1990, fig. 6, p. 165.
11. Oberbipp (BE), église Saint-Jean, trouvaille isolée à proximité des tombes. Groupe B.
Werner 1977, n° 10, pp. 294-295, fig. 11.
12. Wahlern Elisried (BE), T33. Plaque-boucle vrais. en bois d'élan, reliquaire avec restes de fils de coton; groupe B. Coffre de tuf, dans une nécropole avec restes d'une chapelle.
Werner 1977, n° 9, p. 293, fig. 10.
13. Vevey (VD), église Saint-Martin, T659. Plaque-boucle vraisemblablement en bois d'élan; groupe C. Coffre de dalles à l'intérieur de l'église; individu féminin, env. 50 ans.
Auberson/Martin 1991, fig. 6-8, pp. 280-281.
14. Zurzach (AR), église Sainte-Verena, T153. Plaque-boucle en bois de cervidé (élan?), reliquaire; groupe B. Mobilier associé: couteau dans un étui avec éléments métalliques, canne à bout métallique. Tombe à cercueil de bois (?), à l'extérieur de l'église; individu masculin, env. 60 ans.
Martin 1988a, fig. 7, p. 166.
15. Arles (Bouches-du-Rhône), Musée de l'Arles antique. Plaque-boucle en ivoire; groupe A1. Traditionnellement attribuée à l'évêque Césaire († 542 ap. J.-C.).
Werner 1977, n° 1, pp. 277 et 287, pl. 85-2.
16. Clairvaux-les-Lacs (Jura), Barésia-sur-l'Ain, tombe installée dans un tumulus hallstattien. Groupe B.
Werner 1977, n° 4, p. 290, fig. 8.
17. Bart-Courcelles (Doubs), T20. Groupe A2. Mobilier associé: couteau, deux petits anneaux en fer, briquet (?) Tombe en fosse simple, cimetière en campagne.
Werner 1977, n° 7, p. 292, pl. 93-1; fig. 114, n° 4.
18. Béziers (Hérault), trouvaille sans contexte connu. Groupe indéterminé.
Werner 1977, n° 16, p. 297.
19. Bierry-les-Belles-Fontaines (Yonne), T34. Plaque-boucle en os; groupe A1. Mobilier associé: clé en fer. Sarcophage de pierre, cimetière en campagne (?); individu féminin, âgé.
Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 2-4, p. 293; fig. 114, n° 2.
20. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice, T110. Groupe B. Mobilier associé: boucle et couteau en fer, sacoche avec balance et poids en bronze. Tombe en pleine terre, sacristie au nord de l'abside.
Werner 1977, n° 5, p. 290, fig. 9, pl. 91-3.
21. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice, TXX. Groupe B. Mobilier associé: couteau et forces en fer. Sarcophage de pierre, sacristie au nord de l'abside; 3 individus indéterminés.
Werner 1977, n° 6, p. 291, fig. 9, pl. 91-2.
22. Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), église Saint-Maurice (?). Restes d'au moins une plaque-boucle en os. Groupe ind (A?).
Biton/Gaillard de Semainville 1988, note 21, p. 295.
23. Isle-Aumont (Aube), T442. Groupe A.
Werner 1977, n° 17, p. 297, pl. 92-1.
24. Issoudun (Indre), église Saint-Cyr. Plaque-boucle reliquaire; groupe A1. Tombe à l'intérieur de l'église.
Werner 1977, n° 3, pp. 289-290, pl. 92-1; fig. 114, n° 3.
25. Jouques (Bouches-du-Rhône). Groupe indéterminé (A?). Site d'habitat.
Martin 1988a, note 25, p. 176. Gallia 22, 1964, p. 578 s., fig. 13.
26. Les Angles-Candau (Gard). Groupe indéterminé (B?). Tombes à proximité de l'ancienne chapelle Saint-Etienne.
Werner 1977, n° 2, pp. 287-289, fig. 7, pl. 91-1; Duval (dir.) 1995, pp. 43-44, fig. p. 44.
27. Moingt (Loire). Plaque-boucle en ivoire, aujourd'hui disparue; groupe indéterminé (A?). Trouvaille isolée provenant de tombes détruites à env. 200 m au NO de l'église.
Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 7, p. 296
28. Montplonne (Meuse). Groupe B. Trouvaille isolée sur un site où des restes de murs et de coffres de pierre ont été observés.
Werner 1977, n° 8, p. 292, pl. 91-4.
29. Novion-Porcien (Ardennes), tombe au lieu-dit Les Carrières de l'Epine. Plaque-boucle év. reliquaire (?); groupe A2. Mobilier associé: collier, assiette en céramique, vase en verre, chaînette avec anneau et crochet. Enfant.
Non publiée. Cf. Biton/Gaillard de Semainville 1988, p. 294, note 20; Quast 1994, fig. 11, p. 605.
30. Poitiers (Vienne), découverte hors contexte 1970. Plaque-boucle en os, transformée pour être insérée dans un objet plus grand; groupe C.
Auberson/Martin 1991, p. 290, notes 28 et 29, p. 283, fig. 9.
31. Musée de Poitiers (Vienne), trouvaille ancienne. Groupe A.
Martin 1988a, p. 176, note 26, p. 167, fig. 9.
32. Volvic (Puy-de-Dôme), trouvaille sans contexte connu. Groupe indéterminé.
Werner 1977, n° 14, p. 297, fig. 15.
33. Villaverde de Hito (prov. Santander). Plaque-boucle probablement en côte de baleine; variante.
Martin 1988a, p. 176, note 25, p. 175, fig. 20.
34. Lieu de découverte inconnu, Musée de Cologne (Boucle de Leodobodus). Plaque-boucle en dent de morse; groupe C.
Werner 1990, p. 275, fig. 1, p. 277, fig. 2; Auberson/Martin 1991, p. 284, fig. 13-2.
35. Yverdon-les-Bains (VD), Pré de la Cure, T2. Plaque-boucle vraisemblablement en bois d'élan; groupe A. Coffre de tuiles; individu masculin, âgé.
Fig. 114 n° 1.

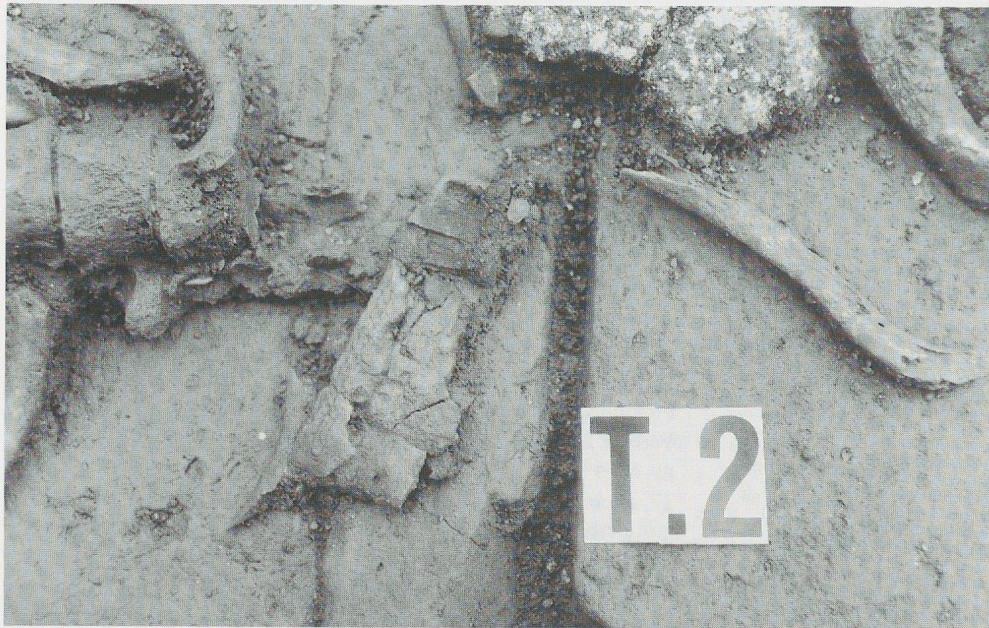
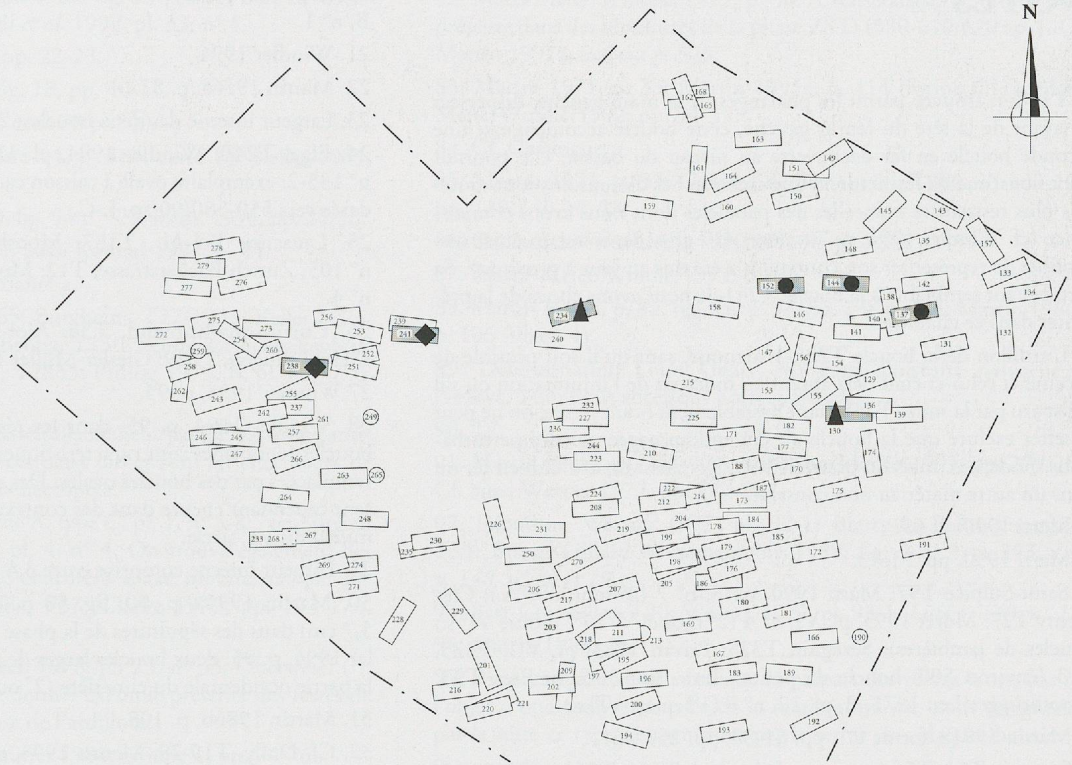


Fig. 115. La plaque-boucle en bois d'élan de la tombe T2 au moment de sa découverte.

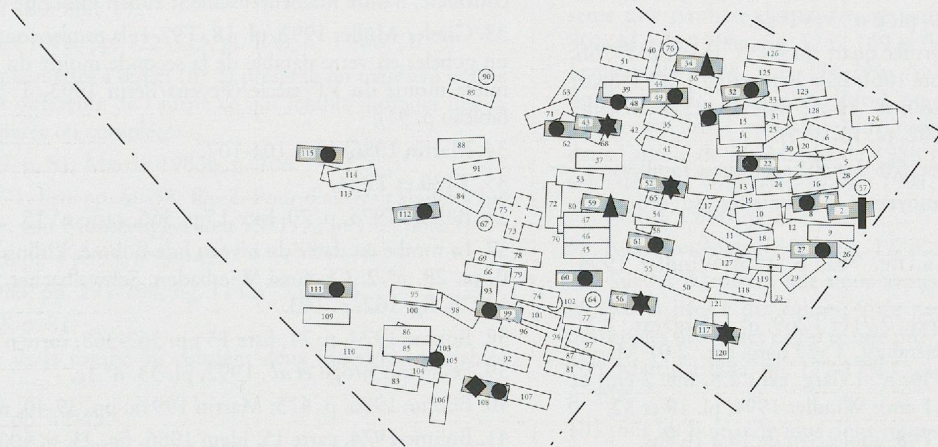
N°	Type	Phase	Orientation	Garniture en fer					Position	Autre mobilier
				Boucle simple en bronze	Boucle simple en fer	Garniture en bronze	Garniture en fer	Plaque-boucle en bois d'élan		
238	Indéterminé	B	W-E	●					Bassin	
241	Indéterminé	B	W-E	●					Lombaires	
108	Coffrage non cloué	B	W-E	●	●				Main gauche	
7	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	
22	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Couteau, bague en bronze
27	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Monnaie, résiduel
32	Indéterminé	B	W-E		●				?	
38	Fosse simple	B	W-E		●				Bassin	Boucles d'oreilles
48	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A D du genou D	
49	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A G du fémur G	Résiduel
60	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Sternum	Bracelet en fer
61	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Résiduel
62	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Bracelet, fibules, bague, châtelaine
99	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	
105	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Résiduel
111	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Fibules
112	Coffrage non cloué	B	W-E		●				A gauche du bassin	
115	Indéterminé	B	W-E		●				Coude gauche	
137	Cercueil cloué	B	W-E		●				Bassin	
144	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Lombaires	Résiduel
152	Coffrage non cloué	B	W-E		●				Bassin	Perle, résiduel
34	Coffrage hourdi au mortier	C	W-E			●			Perturbée	
59	Cercueil cloué	A	E-W			●			Bassin	Céramique
130	Indéterminé	A	E-W			●			Aux pieds, à droite (perturbée)	Résiduel
234	Indéterminé	A	W-E			●			Bassin-fémur droit	Résiduel
43	Coffrage hourdi au mortier	C	W-E				●		Lombaires	
52	Coffrage non cloué	C	W-E				●		Bassin	Résiduel
56	Coffre en dalles	C	W-E				●		Réduction	Monnaie, perle, ustensiles de toilette, résiduel
117	Coffre mixte	C	W-E				●		Lombaires-coude gauche	Couteau
K6169-12	Hors contexte	-	-				●			
2	Coffre en tuiles	B	W-E					●	Région épaule gauche	Résiduel

Fig. 116. Tableau récapitulatif des boucles et des garnitures de ceinture (cf. fig. 117).

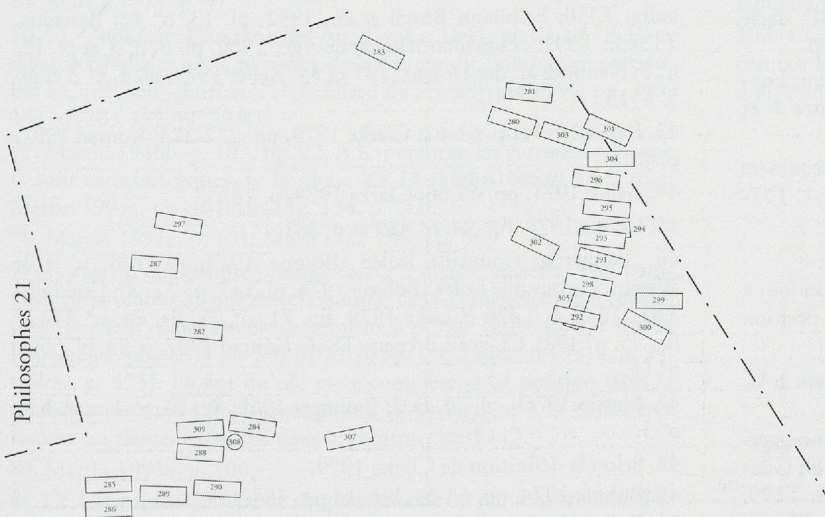
Philosophes 7



Philosophes 13

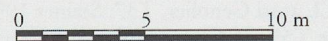


Philosophes 21



- ◆ boucles en bronze
- boucles en fer
- ▲ garnitures en bronze
- ★ garnitures en fer
- ▬ plaque-boucle en os

Fig. 117. Répartition des tombes avec boucles et garnitures de ceinture.



NOTES

1. T108-4: trouvée parmi les phalanges de la main gauche, dispersées en avant de la tête du fémur gauche, cette boucle accompagnait une seconde boucle en fer découverte au niveau du bassin: elle pourrait donc constituer la fermeture d'une sacoche. Ses dimensions sont toutefois plus restreintes que celles des parallèles dont nous avons connaissance (cf. Windler 1994, p. 70, notes 417 et 418), et aucun objet susceptible de représenter son contenu n'a été mis au jour à proximité. Sa forme étant semblable à la boucle T241-1, nous avons choisi de la présenter dans ce chapitre.
2. L'ardillon de la boucle T238-1 manque, sans qu'il soit possible de préciser si celui-ci était déjà absent au moment de l'inhumation ou s'il a disparu par la suite. T238 étant passablement bouleversée, on ne peut en effet exclure que la boucle ait été endommagée par des perturbations modernes, mais on pourrait envisager aussi un ardillon en fer ou dans un autre matériau non conservé.
3. Marti 1990, p. 69.
4. Marti 1990, pp. 71-73.
5. Saint-Sulpice T97: Marti 1990, pl. 8, n° 7 (2^e moitié V^e s.); Clémenty T27: Moret 1993, pl. VI, n° 4 (2^e moitié V^e - 1^{re} moitié VI^e s.; boucles de jambières); Sézégny T325: Privati 1983, pl. VII, T325, n° 3 (environ 500; boucle de petites dimensions); Saint-Prex T93: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 22, n° 8 (1^{er} quart VI^e s.).
6. Martin 1991a, forme C1, pp. 81-88, pp. 259-261.
7. Sézégny T51, T56 (garniture de lanière), T636, T360 et T658: Privati, 1983, pl. II, n° 56-3 et pl. XVI, n° 1 à 3 et 10 (VI^e s.); Saint-Sulpice, T17 (?): Marti 1990, p. 80, pl. 2 n° 5 (VI^e s.).
8. Par ex.: Kaiseraugst T33: dernier quart du VI^e s. (Martin 1976b, pl. 1 Q, n° 2; 1991a, p. 83 et note 106); Bâle-Bernerring T32: 3^e quart du VI^e s. (Martin 1976a, p. 280, n° 32-2); Bâle «Aeschenvorstadt» T288 (Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 13, n° 1).
9. 24% des 80 tombes à mobilier, 6% des 301 sépultures fouillées.
10. Largeur interne/externe moyenne des boucles du groupe a: 1,9/2,7 cm.
11. Cf. par ex. Martin 1991a, fig. 76a, p. 126; Windler 1994, fig. 154 p. 122.
12. Sézégny, T334, n° 1 (larg. ext.: 2,7) et T269, n° 1 (larg. ext.: 2,7): Privati 1983, pl. VI et VIII; Kaiseraugst, T529 (larg. ext.: 2,9): Martin 1976b, pl. 34 E, n° 1; Elgg, T39, n° 1 (larg. ext.: 2,8, int. 2 cm) et T79, n° 1 (larg. ext.: 2,9, int. 2,1 cm): Windler 1994, pl. 18 et 32.
13. T32: enfant de 2,5 à 3 ans; T48: adolescent de 14 à 16 ans.
14. 510/30-580 ap. J.-C.: Martin 1991a, pp. 88-90. Une petite boucle ovale provient toutefois d'une sépulture de la fin du VII^e siècle (T1279, phase ZS E2): Martin 1976b, pl. 73 E et 1991a, p. 90.
15. Largeur interne moyenne des boucles du groupe b): 2,2 cm. Longueur externe: entre 1,9 et 2,5 cm; longueur interne: entre 1 et 1,15 cm.
16. Seule la boucle T115-1 présente quelques lignes damasquinées d'un métal doré (ou or laiton?). Les ardillons des boucles T22-1, T27-1 et T144-2 ne semblent pas avoir porté de décor.
17. T27-1, T99-1, T115-1, T144-2.
18. La tombe 115 est passablement perturbée: la boucle mise au jour à proximité du coude gauche n'est donc pas forcément dans sa position d'origine.
19. La monnaie de la tombe 27 établit un TPQ en 367-375 ap. J.-C. (cf. Catalogue).
20. Notamment à Saint-Prex et Bâle Kleinhüningen: Moosbrugger-Leu 1971, A, pp. 141-142, fig. 53 p. 143, B, pl. 30, n° 106-109; Giesler-Müller 1992, T66, T73, T76, T120, T137, T139, T154, T199. Cf. aussi Genolier, T37: Steiner 1993, pl. 15, n° 37-1; Dully, T54-79 et T58-79 (avec ardillon à base carrée orné d'une pierre): Menna 1993, p. 103, pl. 4, n° 7 et 8; Kaiseraugst, T432: Martin 1976b, pl. 28 B, n° 1.
21. Windler 1994.
22. Martin 1976a, p. 87.
23. Largeur interne des deux boucles: 2,9 cm.
24. Elgg, T24B: Windler 1994, pl. 13, n° 5; cf. aussi T135, pl. 46, n° 135-2: exemplaire ovale à caisson carré, mis au jour dans une tombe datée vers 550-580/90 ap. J.-C.
25. Lausanne Bel-Air, T187: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 30, n° 105; Zurich Bäckerstrasse, T12: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 23, n° 4.
26. Curtil-sous-Burnand, T38: Ajot 1985, fig. 82, n° 38-1; Bâle Kleinhüningen, T229: Giesler-Müller 1992, pl. 47, 229-1.
27. Windler 1994, p. 95.
28. Windler 1994, p. 95: dans les régions franques et alamanes, les boucles réniformes sont caractéristiques du V^e siècle; elles sont ensuite remplacées par des boucles ovales. Des exemplaires en bronze apparaissent cependant encore dans des contextes de la première moitié ou du milieu du VI^e siècle.
29. Largeur interne comprise entre 3,4 et 4,5 cm; moyenne: 3,8 cm.
30. Martin 1991a, p. 90, fig. 50 p. 89: boucles ovales larges (4,7-5,7 cm) dans des sépultures de la phase ZS E (610/20-700/20); Windler 1994, p. 95: deux boucles larges de plus de 5 cm, découvertes dans la partie occidentale du cimetière (2^e ou 3^e quart du VII^e s.).
31. Martin 1986b, p. 108.
32. Cf. Dully, T19-79: Menna 1993, pl. 4 p. 103, n° 2; cette boucle, mise au jour dans le remplissage d'un coffre de dalles, au-dessus du couvercle, n'offre malheureusement aucun indice de datation précis.
33. Giesler-Müller 1992, pl. 18, T97-1; la tombe contenait par ailleurs un gobelet en verre datable de la seconde moitié du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle (Feyeux/Périn 1993, T. 50, pl. 2, p. 87, tableau p. 91).
34. Martin 1986b, pp. 104-107.
35. T130 et T234.
36. Böhme 1974, p. 70, liste 15 p. 366, carte n° 15.
37. La tombe est datée du niveau I de Böhme: Pirling 1974, A, p. 155, B, pl. 28, n° 2. Cf. aussi Wiesbaden, Schwalbacher Strasse; Collectif 1997b, fig. 162, p. 163.
38. Böhme 1974, p. 71, liste 15 pp. 367-368, carte n° 15.
39. Fellmann Brogli *et al.*, 1992, pl. 33, n° 1c.
40. Böhme 1986, p. 473; Martin 1991a, pp. 39-40, note 194.
41. Böhme 1974, carte 15; idem 1986, fig. 23, p. 500.
42. Kaiseraugst, T245: Martin 1976b, pl. 17 A, 2; Bâle «Aeschenvorstadt», T330: Fellmann Brogli *et al.*, 1992, pl. 13, n° 12; Bonaduz, T130 et T391: Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 6, n° 1 et pl. 13, n° 9; Neuburg an der Donau, T47 et 84: Keller 1979, pl. 4, n° 3 et pl. 5, n° 13.
43. Keller 1971, pp. 61-62; Clarke 1979, pp. 272-273; Konrad 1997, p. 47.
44. Keller 1971, pp. 65-66; Clarke 1979, p. 281.
45. Clarke 1979, fig. 94, n° 489 et p. 281.
46. Tongeren, trouvaille isolée (Böhme 1974, pl. 106, n° 13); Wizernes, trouvaille isolée (Böhme 1974, pl. 147, n° 7 et 8); Lankhills, T81, T322 et T376 (Clarke 1979, fig. 71, n° 75, fig. 84, n° 449 et fig. 95, n° 492). Cf. aussi Bregenz T866: Konrad 1997, p. 53, pl. 66D, n° 11.
47. Martin 1976b, pl. 75, B, 2; Bullinger 1969, fig. 10, n° 1 et pl. XX, n° 5.
48. Selon la définition de Clarke 1979.
49. Böhme 1974, pp. 63-64, liste 14 pp. 364-365, carte 14.
50. Trèves, Pallien: Bullinger 1969, fig. 36, n° 2 et 52, n° 3, pl. LVI; Lankhills T376: Clarke 1979, pp. 267-269, fig. 95.

51. Böhme 1974, carte 14; idem, 1986, fig. 23 p. 500. Bâle Aeschenvorstadt, T379: Fellmann Brogli *et al.* 1992, pl. 33, n° 1.
52. Ruckstuhl 1988, fig. 7-10, pp. 22-23.
53. Martin 1991a, pp. 38-44, fig. 18, pp. 40-41.
54. Böhme 1986, pp. 499-501, note 78 p. 500.
55. Böhme 1974, pp. 62-63, liste 14, p. 364, carte 14. Keller 1971, pl. 40, n° 7-12.
56. Teichner 1988, pp. 128-130, fig. 94 p. 129; idem, 1994, pp. 25-26.
57. Keller 1971, pl. 54, n° 5. Cf. aussi Konrad 1997, p. 44.
58. Keller, 1971, pp. 64-65, variante a.
59. Keller 1971, note 330, p. 65; Burgheim, T27/1953: Keller 1971, pl. 16, n° 6; Bonaduz, Bot Valbeuna, T130: Schneider-Schneckenburger, pl. 6, n° 2; Krefeld-Gellep, T2835: Pirling 1979, B, pl. 80, n° 6. Cf. aussi Konrad 1997, p. 52.
60. Cette boucle ne provient vraisemblablement pas de la même garniture que le ferret inv. 6169-2: ces deux pièces sont en effet issues de deux secteurs bien distincts de la nécropole.
61. Sommer 1984, Sorte 1, forme A, type C, pl. 1, n° 5-8; Neuburg an der Donau, T47: Keller 1979, pl. 4, n° 4. On trouve également des exemplaires assemblés par une charnière à axe mobile: cf. par ex. Böhme 1986, p. 479; Lankhills, T37: Clarke 1979, pp. 173-176, fig. 68, n° 92.
62. Kleinlangheim T46: Pescheck 1978, pl. 23, n° 33; Oberwesel (?): Sommer 1984, pl. 68, n° 9. Ce dernier exemple présente des restes de rivets de part et d'autre de la base de l'ardillon.
63. Keller 1979, pp. 41-42; Sommer 1984, groupe 1, pp. 74-76.
64. Sommer 1984, p. 20; Pirling 1989, pl. 28, n° 6, pl. 14, n° 14; Böhme 1986, pp. 480, note 19.
65. Martin-Kilcher 1976, pp. 122-123, pl. 17B, n° 1 et 67, n° 3.
66. L'une de ces plaquettes à œillet (n° 2) présente un matériau et une forme légèrement différente de l'autre, ce qui semble indiquer que la garniture a été réparée ou complétée.
67. Motschi 1993, p. 81; Martin 1986b, p. 106.
68. Christlein 1971, liste pp. 56-58, fig. 2. Pour d'autres parallèles sur le territoire Suisse, voir Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 132, note 1.
69. Motschi 1993, pl. 4 p. 97, n° 34-42.
70. Colardelle 1983, pp. 292-294, fig. 114 n° 5 p. 293.
71. Motschi 1993, p. 81.
72. La réduction de la tombe 56 contient deux individus probablement féminins.
73. Martin 1971, pp. 44-45.
74. Martin 1991a, forme C6, pp. 101-104; Martin 1971, pp. 46-47.
75. Martin 1971, p. 47.
76. Cf. Catalogue; Lausanne Bel-Air: Troyon 1841, pl. III, n° 18. Pour d'autres parallèles sur le territoire de la Bourgogne franque, en particulier à Curtil-sous-Burnand, cf. Gaillard de Semainville 1980, pp. 140-141, n° 103-112, pl. 39-41.
77. Martin 1986b, p. 107, fig. 22. A Kaiseraugst, les garnitures de type C sont caractéristiques de la phase ZS D (580-610/620 ap. J.-C.): Martin 1991a, pp. 101-104, fig. 134, p. 260.
78. Martin 1991a, p. 101; Marti *et al.* 1992, p. 56.
79. Il s'agit d'une plaque presque carrée à quatre bossettes, qui comporte deux tenons à l'une des extrémités: ceux-ci suggèrent que cet élément provient d'une boucle de ceinture à plaque carrée (forme C3 de Kaiseraugst: phase ZS D, 580-610/620 ap. J.-C.; Martin 1991a, p. 95, tableau p. 325). Le fait qu'elle est incomplète et sa position dans la tombe, à proximité des autres pièces, nous incitent à la considérer comme un élément réutilisé dans la garniture de T117.
80. Martin 1991a, p. 100.
81. Cf. Catalogue. Ce type de plaques-boucles est particulièrement fréquent dans la nécropole de Kaiseraugst, où il représente 33% des garnitures de ceintures masculines: Martin 1991a, p. 100.
82. Marti/Meier/Windler 1992, p. 56. A Kaiseraugst, la forme C5 est présente dans des sépultures de la phase ZS D (580-610/620 ap. J.-C.): Martin 1991a, tableau p. 325.
83. Martin 1971, p. 33; Martin 1991a, p. 114 (forme C11); Marti/Meier/Windler 1992, pp. 34-35.
84. Cf. Catalogue.
85. Martin 1971, p. 33; Gaillard de Semainville 1980, n° 100-102, pp. 139-140, pl. 38.
86. Gaillard de Semainville 1980, n° 100, pl. 38 et p. 139.
87. Marti/Meier/Windler 1992, p. 42.
88. Martin 1991a, p. 82, fig. 53a p. 94, fig. 138 p. 272; Martin 1986b, p. 106 (Phase 4).
89. Détermination Louis Chaix, Museum d'histoire naturelle de Genève, à qui nous adressons notre gratitude.
90. T7.
91. Martin 1988a, pp. 161-177; Auberson/Martin 1991, pp. 279-288. Cf. aussi Werner 1977, pp. 287-301.
92. Issoudun: Werner 1977, pl. 92-1; Bierry-les-Belles-Fontaines, T34: Biton/Gaillard de Semainville 1988, fig. 2 et 3 p. 293. *Liste p. 148, n° 24 et 19.*
93. Bart-Courcelles, T20: Werner 1977, pl. 93-1. *Liste p. 148, n° 17.*
94. Martin 1988a, p. 171.
95. Par commodité et du fait que la plupart des pièces n'ont pas fait l'objet d'une analyse poussée de la matière utilisée, nous désignerons par la suite ce type de garnitures par le terme de «plaques-boucles en os».
96. La liste des pièces que nous présentons dans la liste p. 148 représente une synthèse des répertoires suivants: Werner 1977, pp. 287-301; Martin 1988a, fig. 12 p. 169 et fig. 17 p. 173; Biton/Gaillard de Semainville 1988, pp. 294-296; Auberson/Martin 1991, p. 282, fig. 14 p. 284; Quast 1994, liste 2, pp. 647-649. Nous avons conservé dans notre liste l'exemplaire du musée de Poitiers (n° 31), présenté dans l'article de M. Martin de 1988 (fig. 9 p. 167), mais absent de celui de 1991 (Auberson/Martin 1991, fig. 14 p. 284).
97. Martin 1988a, p. 172.
98. Auberson/Martin 1991, fig. 17, p. 286.
99. Sur les 32 pièces que nous avons recensées, 11 proviennent de sépultures liées à des églises, 9 de nécropoles «en campagne», 3 de nécropoles liées à des *castra* et une provient d'un habitat.
100. Martin 1988a, pp. 172-173; Quast 1994, pp. 600-634. Cf. aussi p. 298.
101. Sur les huit individus dont nous connaissons l'âge et/ou le sexe, on dénombre quatre femmes, trois hommes et un enfant. Quatre des sept adultes sont âgés.
102. Cf. p. 301. Les 10 sépultures à plaques-boucles en os dont on connaît le type montrent que ces inhumations n'ont pas fait l'objet d'un soin particulier par rapport à celles qui les entourent.

Les fibules

(T62-3 et 7, pl. 14, T111-2 et 4, pl. 18, T169-1 et 7, pl. 24, T216-1 et 4a, pl. 28)

Seules quatre sépultures du Pré de la Cure ont livré des fibules: il s'agit de tombes féminines orientées W-E, dont trois sont à coffrages non cloués et une de type indéterminé (fig. 129)¹. Ces quatre tombes contenaient un ou plusieurs autres objets, généralement de grande qualité: leurs inventaires font ainsi partie des plus riches de la nécropole (cf. pl. 41-42). Trois des quatre sépultures contenaient une paire de fibules identiques: petites fibules ansées dans T62, fibules en forme de chevaux dans T169 et fibules à ressort en arbalète dans T111. Les paires de T62 et T169 se trouvaient au niveau du bassin, alors qu'une seule fibule, elle aussi au niveau du bassin (fig. 128), était encore en place dans T111. Il faut relever que chacune de ces trois paires comprend une seule pièce complète, la seconde étant brisée. Si l'on ne peut exclure que celle de T111 ait été cassée après la fermeture de la tombe, les fragments de T62 et T169 semblent être parvenus tels quels dans les sépultures².

La sépulture T216 a elle aussi livré deux fibules, mais elles ne constituent pas une paire. L'une d'elle, en forme d'oiseau, se trouvait au niveau du cou, sous la mandibule. La seconde, ansée, a été mise au jour dans la région du bassin, zone de la tombe malheureusement perturbée. On ne peut donc exclure qu'elle ait à l'origine formé une paire avec une pièce aujourd'hui disparue.

Les fibules de la tombe T62

La paire de petites fibules ansées à cinq digitations découverte dans la tombe T62 (fig. 118, n°1) appartient au type des fibules à pied de largeur constante et décor biseauté sur les bords³. Une pièce complète, mais sans ardillon⁴, se trouvait immédiatement à droite des dernières vertèbres lombaires, et un fragment d'une seconde se trouvait en avant de la dernière vertèbre lombaire (fig. 367). Ces deux exemplaires présentent de légères différences: la pièce entière est plus étroite et plus haute, les bords de son arc sont légèrement courbés, le porte-ardillon est placé plus en arrière et son décor biseauté est moins marqué (pl. 28). Ces quelques variations suggèrent que les deux fibules ne sortent pas du même moule.

Deux paires de fibules presque identiques à la nôtre proviennent de nécropoles de l'arc lémanique: l'une de Saint-Prex (VD, T255), l'autre de Saint-Sulpice (VD, T57; fig. 118, n° 2-3). Avec un autre exemplaire provenant de Deza, en Espagne (fig. 118, n° 4), ces fibules forment un sous-ensemble du groupe défini ci-dessus⁵. On peut leur rapprocher une troisième paire, dont le décor de la tête et la forme des digitations sont cependant légèrement différents, découverte récemment dans la tombe 312 de la nécropole de Saint-Etienne de Beaune (Côte d'Or; fig. 118, n°5)⁶. Cette sépulture contenait également une boucle de ceinture en fer, et le crâne de l'individu féminin inhumé était déformé artificiellement.

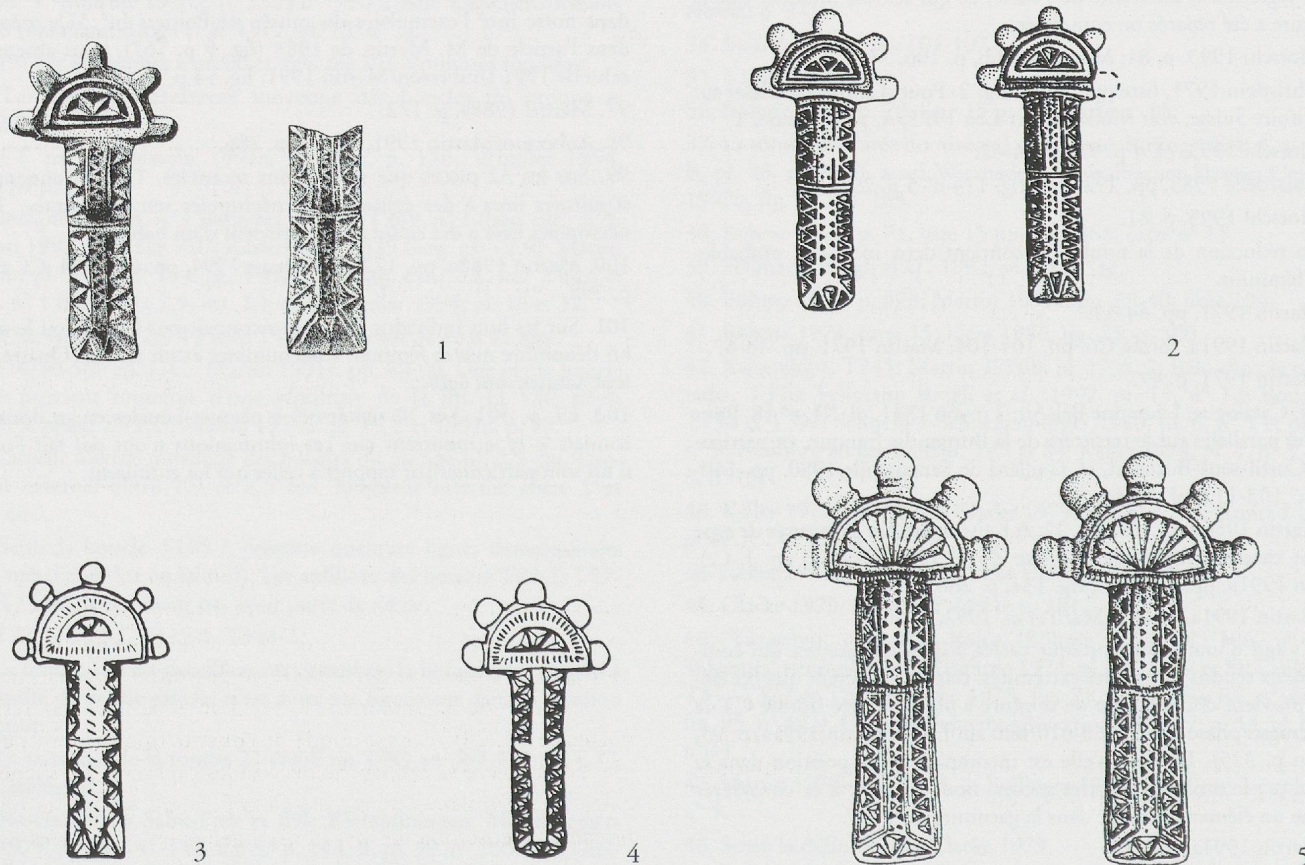


Fig. 118. Fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57 (les n° en italique renvoient à la liste p. 156). 1: Yverdon-les-Bains, T62 (n° 28); 2: Saint-Sulpice, T57 (n° 2); 3: Saint-Prex, T255 (n° 1); 4: Deza (n° 3); Beaune, T312 (n° 29). Ech.: 1:1.



Fig. 119. Répartition des fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57. D'après Marti 1990, fig. 20, p. 37 et Marti 1995, fig. 4 p. 136. Cf. liste page 156.

La plupart des pièces connues du groupe 1 se concentrent donc sur le territoire burgonde. D'après la carte de répartition (fig. 119) de l'ensemble des fibules ansées digitées à décor biseauté, les exemplaires plus récents (groupes 3 et 4) se concentrent dans les régions alamanes⁷. Il n'est donc pas exclu, malgré le nombre restreint d'exemplaires connus, que ce type de fibules soit originaire des territoires situés sur la rive droite du Rhin.

Ce groupe est situé par Reto Marti au début de l'évolution typologique de l'ensemble des fibules ansées digitées⁸. Celles-ci peuvent être datées plus ou moins précisément à l'intérieur du V^e siècle grâce à des sépultures contenant des monnaies et des découvertes mises en relation avec certains événements historiques du début du VI^e siècle. Le groupe 1 se place ainsi dans la seconde moitié du V^e siècle. La difficulté d'évaluer la durée d'utilisation de ces pièces avant leur enfouissement incite toutefois à interpréter avec prudence les datations fondées uniquement sur des arguments typologiques⁹.

Les fibules de la tombe T216

La sépulture T216, malheureusement coupée au niveau du bassin par une perturbation moderne, contenait deux fibules: une grande fibule ansée recueillie dans la région du bassin, et une fibule aviforme trouvée au niveau du cou (fig. 442)¹⁰. L'inventaire de la tombe comprend en outre une grande épingle en argent découverte derrière le crâne.

La fibule ansée (fig. 120 n° 1, pl. 42c) en argent doré T216-1, à ressort en arbalète muni d'au moins un bouton creux, possède un pied terminé en triangle à décor biseauté, complété par des motifs de treillis en argent niellé et de cercles ocellés gravés. L'arc, orné de cannelures, a fait l'objet d'une réparation ancienne (pl. 28). Par son mode de construction et la forme du pied, cette pièce se rapproche des fibules du type «Wiesbaden», dont les exemplaires ne possèdent cependant jamais de décor biseauté. L'ensemble de ces fibules, généralement datées de la première moitié du V^e siècle, a été étudié par Joachim Werner¹¹. Quelques pièces plus particulières ont été apparentées à ce groupe, notamment une paire de fibules de Weilbach

Liste des fibules ansées digitées à décor biseauté, forme Saint-Sulpice T57 (carte fig. 119)

Les n° 1 à 27 correspondent à la liste établie par R. Marti (1990, p. 162, Fundliste 1). Les n° 28 et 29 sont signalés dans Marti 1995, p. 134. Les n° en italique renvoient à la présente publication.

Groupe 1

1. Saint-Prex (VD), T255 (Marti 1990, fig. 19-1, p. 35; fig. 118, n° 3)
2. Saint-Sulpice (VD), T57 (Marti 1990, pl. 5-1 et 2, pl. 14, 5 et 6; fig. 118, n° 2)
3. Deza (prov. Soria), T8 (Marti 1990, fig. 19-3, p. 35; fig. 118, n° 4)
28. Yverdon (VD), Pré de la Cure, T62 (fig. 118, n° 1; pl. 14 et 41a)

Groupe apparenté au groupe 1

29. Beaune (Côte-d'Or), T312 (Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 10, p. 157; fig. 118, n° 5)
30. Wiesbaden (Kühn 1981, n° 633, pl. 93).

Groupe 2

4. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T55 (Müller 1976, pl. 14-1 et 2, pl. 17-7 et 8)
5. Krefeld-Gellep (Kr. Krefeld), T706 (Pirling 1966/2, pl. 60-13 et 14)
6. Nagold (Kr. Calw), sépulture (Kühn 1974, n° 234, pl. 74)

Groupe 3

7. Alcagnan (près de Noventa Vicentina, Italie), Musée de Milan (mentionnée dans Koch 1968, liste 2, p. 245, n° 15)
8. Altenerding (Kr. Erding), T91 (Sage 1984, pl. 10-32 et 33, pl. 192-3 et 4)
9. Altenerding (Kr. Erding), T485 (Sage 1984, pl. 67-21 et 22, pl. 191-5 et 6)
10. Bischofsheim (Kr. Gross-Gerau), T8 (Kühn 1974, n° 18, pl. 7)
11. Bruchsal (Kr. Bruchsal), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 23, pl. 9)

12. Dirmstein (Kr. Frankenthal), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 40, pl. 14)
13. Entringen (Kr. Tübingen), T1 (? , avec spatha) (Kühn 1974, n° 55 et 55a, pl. 19)
14. Fertöszentmiklós (près de Sopron, Hongrie), TA (Tomka, P., Das germanische Gräberfeld aus dem 6. Jahrhundert in Fertöszentmiklós. *Acta archaeologica academiae scientiarum hungaricae* 32, 1980, pp. 5-30, fig. 4, 6 et 8, fig. 10, 1 et 3)
15. Heidelberg-Kirchheim (Kr. Heidelberg), T4 (Kühn 1974, n° 111 et 111a, pl. 37)
16. Joches (Marne) (Kühn 1965, n° 10 et 15, pl. 25)
17. Kochertürn (Kr. Heilbronn), T1951 (Kühn 1974, n° 164 et 164a, pl. 53)
18. Nagold (Kr. Calw), sépulture (Kühn 1974, n° 235, pl. 74)
19. Ulm (Kr. Ulm), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 364 et 364a, pl. 117)

Groupe 4

20. Altenerding (Kr. Erding), T224 (Sage 1984, pl. 27-16 et 17, pl. 190-1 et 2)
21. Ammern (Kr. Mühlhausen), T5 (Kühn 1981, fig. 2, p. 62sq, n° 24, pl. 4)
22. Barbing-Irlmuth (Kr. Regensburg), T29 (Kühn 1974, n° 153 et 153a, pl. 50)
23. Heidenheim a.d. Brenz (Kr. Heidenheim), sépulture (Kühn 1974, n° 117 et 117a, pl. 38)
24. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T52 (Müller 1976, pl. 13-1 et 2, pl. 17-5 et 6)
25. Reutlingen (Kr. Reutlingen), T1908 (Kühn 1974, n° 292 et 292a, pl. 93)
26. Ulm (Kr. Ulm), trouvaille isolée (Kühn 1974, n° 366, pl. 117)
27. Weimar-Ost (Kr. Weimar), T12/56 (Kühn 1981, n° 609, pl. 89)

(fig. 120 n° 2; fig. 121, n° 26), en argent doré et à décor biseauté¹². Un autre exemplaire proche de ce type (fig. 120 n° 4; fig. 121, n° 23), avec boutons creux à l'extrémité de l'arc et à chaque extrémité du ressort, provient du trésor de Swilcza, en Pologne¹³. Signalons encore la fibule découverte à Gross Köris, près de Berlin, qui possède également un décor biseauté (fig. 120, n° 3; fig. 121, n° 34)¹⁴. Ces trois exemples sont les parallèles les plus proches de la fibule d'Yverdon.

Les fibules du type Wiesbaden et apparentées ont été découvertes pour la plupart à l'est du Rhin, à l'exception d'un exemplaire mis au jour à Krefeld-Gellep (fig. 121, n° 6)¹⁵. Une fibule du même type a récemment été exhumée à Kreuzwertheim (fig. 121, n° 36), sur le Main¹⁶. D'après la répartition géographique de certains types de décor et différents détails de construction, Joachim Werner distingue trois groupes qui pourraient correspondre aux productions de différents ateliers, dont un situé à l'embouchure du Main¹⁷. La caractéristique des pièces réunies dans ce dernier groupe est un décor de treillis niellé, tel qu'on l'observe sur le pied de la fibule d'Yverdon. Celle-ci possède toutefois des caractéristiques propres aux deux autres groupes, tels les cercles ocellés soulignant la bordure du pied (groupe «intermédiaire») ou le bouton creux qui devait

orner l'extrémité de l'arc ou les extrémités du ressort (groupe oriental). La présence d'un décor biseauté sur la fibule d'Yverdon, comme sur celles de Weilbach, permet également de la rapprocher de certains objets mis au jour dans la région de Wiesbaden, notamment un ferret circulaire de Kirchheim am Neckar et un ornement de fourreau du *castrum* de Wiesbaden¹⁸. Il paraît donc possible de placer l'origine de la fibule d'Yverdon dans le secteur de l'embouchure du Main (cf. ci-dessous). L'inventaire de la tombe T216, notamment la position des fibules, suggère d'ailleurs une origine étrangère de la défunte (cf. pp. 286-287).

Dans la sépulture T216 se trouvait d'autre part une petite fibule d'argent doré en forme d'oiseau (T216-4a; fig. 122, n° 1; pl. 28 et 42b), retrouvée sous la mandibule. Seul l'œil de l'oiseau est incrusté d'une pierre rouge, ce qui permet de classer cette pièce dans le groupe des fibules «sans incrustation de pierre» défini par G. Thiry, dont les exemplaires se répartissent dans le nord de la Gaule, dans les régions rhénanes ainsi qu'au sud de l'Allemagne¹⁹. Des fibules très semblables à celle d'Yverdon, caractérisées par la forme ramassée de l'oiseau, la manière de représenter le bec, l'aile et la queue en décor biseauté, les serres

trapézoïdales ainsi que les motifs gravés sur le corps ont été mises au jour principalement en territoire alaman (fig. 123, liste p. 161), notamment à Bâle «Kleinhüningen», à Nagold et à Hemmingen (fig. 122, n° 2-6)²⁰.

Les fibules aviformes apparaissent généralement dans des sépultures de la seconde moitié du V^e et du VI^e siècle. Les tombes de Nagold, de Hemmingen et de Bâle «Kleinhüningen» (cf. liste p. 161, n° 1, 4-5, 7) offrent de bons repères dans la seconde moitié du V^e ou vers 500 ap. J.-C.²¹. Il faut remarquer toutefois que les

points de comparaison en Suisse occidentale nous font défaut, tout comme les études typologiques approfondies. L'ensemble des fibules aviformes, étudié par G. Thiry en 1939, n'a pas été repris depuis, et les études régionales ne tiennent pas compte des découvertes les plus récentes²². L'association de l'exemplaire d'Yverdon avec la fibule ansée T216-1 reste le meilleur argument pour placer cette sépulture dans la seconde moitié du V^e siècle. Les parallèles trouvés pour l'épingle à cheveux (T216-2) tendent à confirmer cette datation précoce (cf. p. 127).

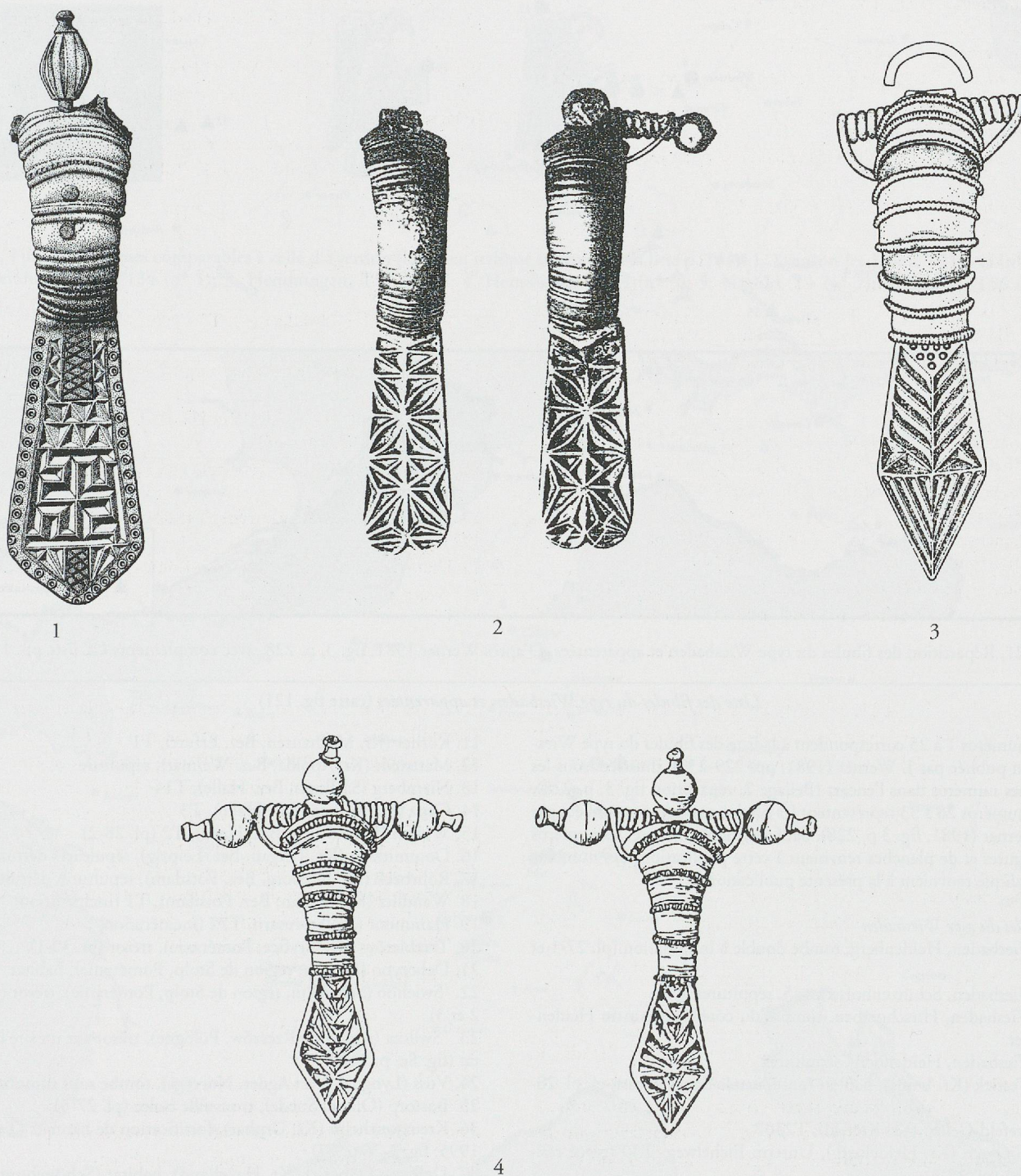


Fig. 120. Fibules ansées apparentées au type Wiesbaden (les n° en italique renvoient à la liste pp. 159-161). 1. Yverdon-les-Bains, T216 (*n° 35*); 2. Weilbach (*n° 26*); 3. Gross Körös (*n° 34*); 4. Swilcza (*n° 23?*). Ech: 1:1.



Fig. 121. Répartition des fibules du type Wiesbaden et apparentées. D'après Werner 1981, fig. 3, p. 228, avec compléments. Cf. liste pp. 158-160.

Liste des fibules du type Wiesbaden et apparentées (carte fig. 121)

Les numéros 1 à 25 correspondent à la liste des fibules du type Wiesbaden publiée par J. Werner (1981, pp. 229-233), illustrées sous les mêmes numéros dans l'encart (Beilage 2, répartition fig. 3, p. 228). Les numéros 26 à 33 représentent les fibules apparentées publiées par J. Werner (1981, fig. 3 p. 228). Sauf mention contraire, les numéros de figures et de planches renvoient à cette publication. Les numéros en italique renvoient à la présente publication.

Fibules du type Wiesbaden

1. Wiesbaden, Heidenberg, tombe double à inhumation (pl. 27-1 et 2)
2. Wiesbaden, Schützenhofstrasse 5, sépultures
3. Wiesbaden, Hirschgraben, tombes du côté extérieur du Heidenmauer
4. Wiesbaden, Heidenberg, sépultures
5. Westick (Kr. Unna), habitat (pas illustrée dans l'encart, cf. pl. 28-1)
6. Krefeld-Gellep (Kr. Krefeld), T2307
7. Wiesloch (Kr. Heidelberg), Unterm Eichelweg, T30 (pièce résiduelle) (pl. 28-3)
8. Thüngersheim (Ldkr. Würzburg), sépulture?
9. Gaukönigshofen (Ldkr. Würzburg), habitat, trouvaille isolée
10. Vinarice (Bez. Slany, Rép. Tchèque), sépultures (pl. 27-6)

11. Körner (Kr. Mülhausen, Bez. Erfurt), T1
12. Mattstedt (Kr. Apolda, Bez. Weimar), sépulture
13. Niemberg (Saalkreis, Bez. Halle), T14
14. Geuz (Kr. Köthen, Bez. Halle), T3
15. Wulfen (Kr. Köthen, Bez. Halle), T2 (pl. 28-2)
16. Domnitzsch (Kr. Torgau, Bez. Leipzig), sépultures détruites
17. Rohrbeck (Kr. Jüteborg, Bez. Potsdam), sépultures détruites
18. Wandlitz (Kr. Bernau, Bez. Potsdam), T1 (incinération)
19. Hammoor (Kr. Stormarn, T72 (incinération)
20. Trzebiatów (Kr. Gryfice, Poméranie), trésor (pl. 30-1)
21. Debczyno (Denzin, région de Stolp, Poméranie), habitat
22. 'Swielino (Schwellin, région de Stolp, Poméranie), trésor (pl. 29-2 et 3)
23. 'Swilcza (région de Rzeszów, Pologne), trésor sur un site d'habitat (fig. 8c, p. 2429,
24. Voss (Lyngdal, Vest Agder, Norvège), tombe sous tumulus.
25. Bostorp (Oland, Suède), trouvaille isolée (pl. 27-5)
36. Kreuzwertheim (Kr. Urphar), fortification de hauteur (Teichner 1995, fig. 2-26 p. 77)
37. Dallgow-Döberitz (Kr. Havelland), habitat (Schöneburg 1996, fig. 4 et 5 p. 171)
38. Berlin-Rahnsdorf, trouvaille isolée dans une nécropole de l'âge du Bronze (Schöneburg 1996, fig. 7 p. 174) (Suite p. 160)



Fig. 122. Fibules aviformes comparables à celle d'Yverdon (les n° en italique renvoient à la liste p. 161). 1. Yverdon-les-Bains, T216-4a (n° 8); 2. Bâle, Kleinhüningen, T134 (n° 1); 3. Hemmingen, T11 (n° 4); 4. Hemmingen, T14 (n° 5); 5. Nagold, T1 (n° 7); 6. Herten, T56 (n° 6). Ech.: 1:1.



Fig. 123. Répartition des fibules comparables à T216-4. Cf. liste p. 161.

b) Fibules apparentées au type Wiesbaden

27. Leipferdingen (Kr. Donaueschingen) (fig. 7 p. 241)
 28. Bürgle bei Gundremmingen (fig. 6a, p. 240)
 29. Sulzbürg (Ldkr. Neumarkt, Oberpfalz) (fig. 6b, p. 240)
 30. Premslin (Kr. Perleberg, Westprignitz), T6 (fig. 9, p. 243)
 31. Siedlikowo (prov. Kalisz, au sud de Polen) (fig. 13a, p. 249)
 31bis. Lieu de découverte inconnu, Museum für Vor- und Frühgeschichte Berlin (fig. 13b)
 32. Ksinná (Slovaquie) (pl. 32-2)
 33. Selce (Slovaquie) (pl. 32-1)

c) Fibules moulées à décor biseauté

- . 'Swilcza (cf. n° 23, fig. 8-a et b, p. 242): fibules moulées à décor biseauté

26. Weillbach (Maintaunuskreis) (pl. 28-4 et 5): fibules moulées à décor biseauté
 34. Gross Köris (Kr. Königs Wusterhausen), dragage d'un lac: fibule moulée à décor biseauté (Gustavs 1987, fig. 1-1-5, p. 217)
 35. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T216 (fig. 120, n° 1, pl. 28 et 42c): fibule moulée à décor biseauté
 39. Biharkerezes-'Artánd-Nagyfarkasdomb, T182: fibule moulée à décor biseauté (Mesterhazy, K., Beiträge zu den gepidisch-thüringischen Beziehungen im 5.-6. Jahrhundert. *Folia Archaeologica* 35, 1984, pp. 77ss., en particulier p. 78, fig. 1-1, 2)
 40. 'Swielino (Schwellin, région de Stolp, Poméranie; cf. n° 22): fibule moulée à décor biseauté (Zeiss 1937, p. 36, pl. 10)

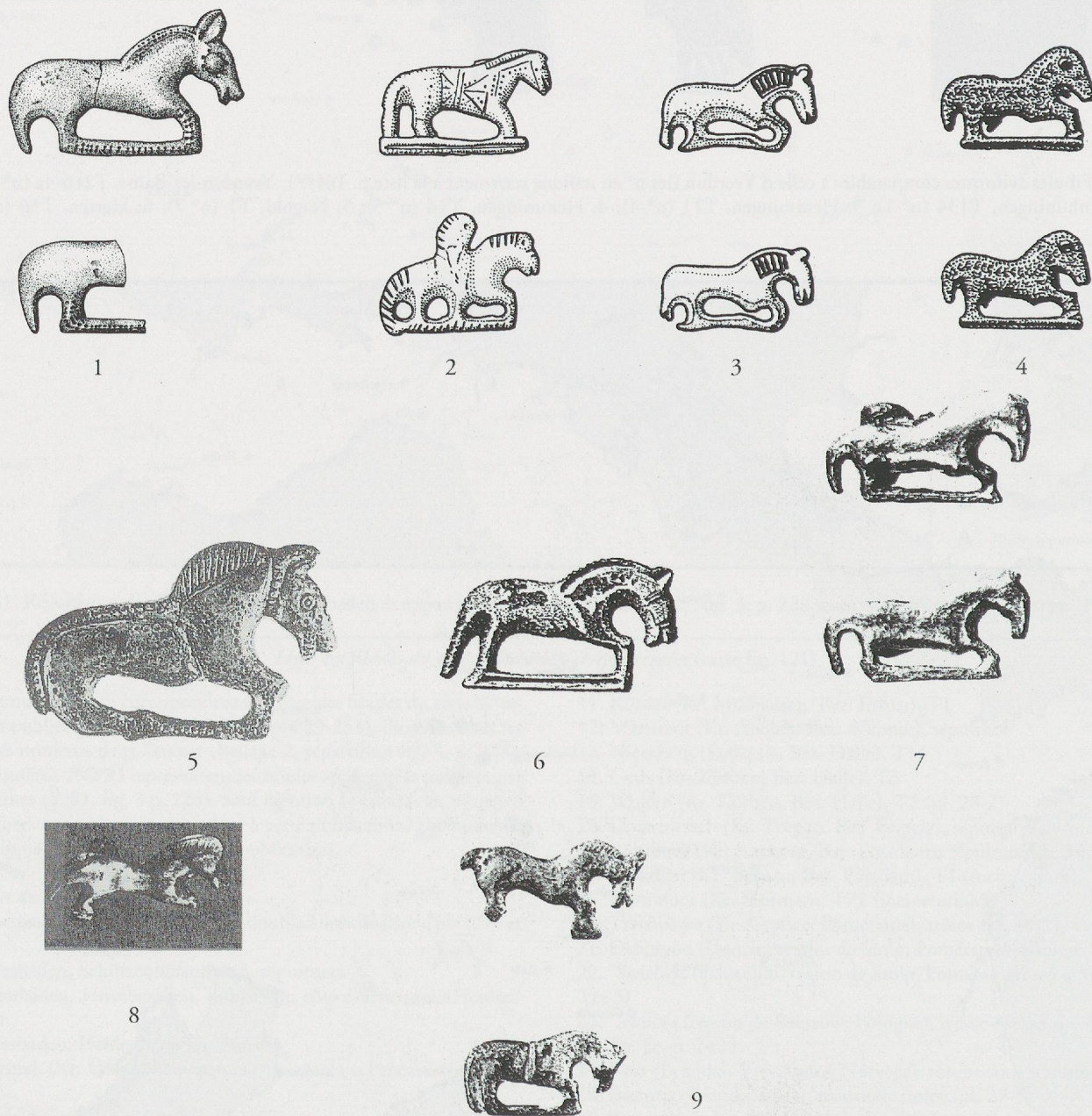


Fig. 124. Petites fibules en forme de cheval; n° 2-4. Découvertes dans la région lémanique; n° 5-9. Exemplaies comparables aux pièces d'Yverdon (les n° en italique renvoient à la liste p. 162). 1: Yverdon-les-Bains T169 (n° 63); 2: Saint-Sulpice, T97 (n° 50); 3: Saint-Prex, T30 (n° 49); 4: Nyon, Clémenty, T27 (n° 46); 5: Niedernai, T48 (n° 64); 6: Brochon (n° 24); 7: Fellbach-Schmidlen, T24 (n° 27); 8: Mahlberg (n° 41); 9: Tiegen, T1 (n° 56). Ech.: 1:1; n° 8, 9. env. 1:1; n° 5. inconnue.

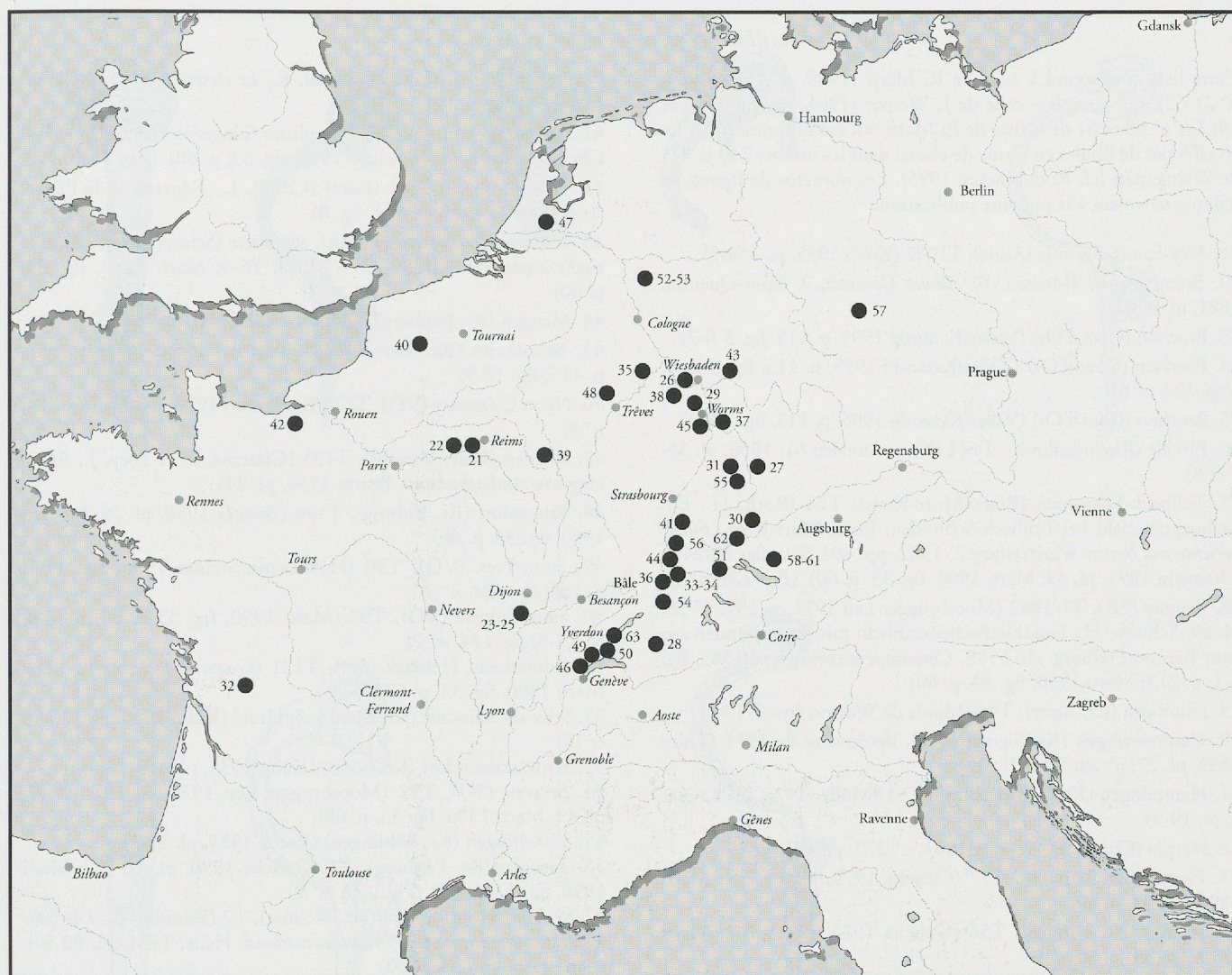


Fig. 125. Répartition des petites fibules en forme de cheval. D'après Marti 1990, fig. 32, p. 59. Cf. liste p. 162.

Liste des fibules aviformes semblables à T216-4 (carte fig. 123)

1. Bâle (BS) Kleinhüningen, T134 (Giesler-Müller 1992, pl. 31-2 et 3, pl. 70-9 et 10)
2. Burladingen (Kr. Hechingen) (Fundberichte aus Schwaben, NF, 14, 1957, pl. 31 A-11)
3. Engers (Kr. Neuwied) (Thiry 1939, pl. 11, n° 203. Cf. Hanel 1994, pl. 42, n° 2 et 3: Kaltenengers (vrais. mêmes fibules)
4. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T11 (Müller 1976, pl. 3-7, pl. 19-12)
5. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T14 (Müller 1976, pl. 4-1 et 2, pl. 19-11)
6. Herten (Kr. Lörrach) (Thiry 1939, pl. 11, n° 206; Garscha 1970, pl. 15 B-2)
7. Nagold (Kr. Calw), T1 (Veeck 1931, fig. 7, p. 34, pl. 26-6)
8. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T216 (fig. 122, n° 1, pl. 28 et 42b)
9. Aldingen (Kr. Stuttgart) (Schach-Döriges, H., *Römische und alamannische Spuren im Raum Remseck am Neckar*. Heimatkundliche Schriftenreihe der Gemeinde Remseck am Neckar, Landschaft-Natur-Geschichte 7, 1987.

Les fibules de la tombe T169
(fig. 124, n° 1, pl. 24 et 41b)

Les petites fibules en bronze doré en forme de chevaux, découvertes près du coxal gauche de l'individu de T169 appartiennent à un type relativement courant dans le nord de la Gaule, dans les régions rhénanes et le sud-ouest de l'Allemagne (fig. 125)²³. Plusieurs exemplaires sont également issus de nécro-

poles de l'arc lémanique. Les paires de Nyon Clémenty et de Saint-Sulpice (fig. 124, 2 et 4) proviennent de riches sépultures datées de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle, alors que celle de Saint-Prex (fig. 124, n° 3) a été mise au jour dans une tombe que l'on peut placer dans les deux derniers tiers du VI^e siècle²⁴. Par sa forme générale, la fibule d'Yverdon peut aussi être rapprochée des pièces de Niedernai, T48 – ornée de points incisés – et de Brochon (fig. 124, n° 5 et 6)²⁵.

Liste des fibules en forme de cheval (carte fig. 125)

Cette liste correspond à celle de R. Marti (1990, p. 163, liste 4, n° 21-62), qui complète celle de J. Werner (1961, pp. 62-63, liste 10). Les n° 60 et 61 de la liste de R. Marti ont été supprimés: il n'y a en effet pas de fibules en forme de cheval dans les tombes 740 et 741 de Weingarten (cf. Roth/Theune 1995). Les numéros de figures en italique renvoient à la présente publication.

21. Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), T1082 (Kühn 1935, pl. 450-5)
22. Brény (Aisne) (Moreau, F., *Album Caranda*, 2, Saint-Quentin, 1881, pl. 8-3)
23. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-7)
24. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-9). (*Fig. 124, n° 6*)
25. Brochon (Côte d'Or) (Vallet/Kazanski 1995, p. 115, fig. 3 B-8)
26. Eltville (Rheingaukreis), T144 (Nass. Annalen 61, 1950, pl. 35-7 et 8).
27. Fellbach-Schmidlen (Reims-Murr-Kreis), T24 (Roth, H., Ein Reihengräberfeld bei Fellbach-Schmidlen, Reims-Murr-Kreis. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 7, 1982, pp. 491-540, fig. 38-24.2; Christlein 1991, pl. 49; Marti 1990, fig. 33, p. 60). (*Fig. 124, n° 7*)
28. Fétigny (FR), T1/1882 (Moosbrugger-Leu 1971, p. 191, n° 38, pl. 49; Schwab, H., Goldblechscheibenfibeln mit Begleitfunden aus dem Kanton Freiburg. *AF* 1988, *Chronique archéologique* 1985, fig. 3-1, p. 213; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
29. Flomborn (Kr. Alzey), T46 (Musée de Worms, Inv. F 194)
30. Gammertingen (Kr. Sigmaringen), découverte de 1911 (Thiry 1939, pl. 27, n° 28; Stein 1991, pl. 3)
31. Hemmingen (Kr. Ludwigsburg), T51 (Müller 1976, pl. 12-3 et 4, pl. 19-9)
32. Herpes (Charente) (Werner 1961, n° 272, pl. 44)
33. Herten (Kr. Lörrach), T17 (Garscha 1970, pl. 14 C-4; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
34. Herten (Kr. Lörrach), T56 (Garscha 1970, pl. 15 B-1; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
35. Kärlich (Kr. Koblenz) (Kühn 1935, pl. 450-4)
36. Bâle (BS) Kleinhüningen, T102 (Giesler-Müller 1992, pl. 20, T102-1 et 2, pl. 70-7 et 8)
- 36bis. Bâle (BS) Kleinhüningen, T230 (Giesler-Müller 1992, pl. 47, T230-2 et 3, pl. 70, 7 et 8)
37. Ladenburg (Rhein-Neckar-Kreis) (Kühn 1935, pl. 450-2)
38. Langenlonsheim (Kr. Bad-Kreuznach) (Polenz, H. et Stringel, B., Ausgrabungen im merowingerzeitlichen Friedhof Langenlonsheim, Kr. Bad-Kreuznach. *Mainzer Zeitschrift* 71/72, 1976/77, p. 234-241, pl. 63 F)
39. Lavoye (Meuse), T223 (Joffroy 1974, fig. 58, p. 77, pl. 24, 223-4 et 6)
40. Liévin (Pas-de-Calais) (Drouet, E., *Le cimetière franc de Liévin*, Douai, 1907, pl. 10)
41. Mahlberg (Ortenaukreis), sépulture (Fingerlin 1983, fig. 185-4; Christlein 1991, pl. 46; Marti 1990, fig. 33, p. 60). (*Fig. 124, n° 8*)
42. Manneville-sur-Risle (Eure) (Coutil, L., Répertoire de l'Eure. *Archéologie* 5, 1925, p. 134, fig. 8)
43. Massenheim (Rheingaukreis), sépulture (Schoppa, H., *Prähistorische Zeitschrift* 34/35, 1949/50, pl. 16-4; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
44. Mengen (Kr. Freiburg), T11 (Garscha 1970, pl. 15 A-3)
45. Monsheim (Kr. Worms), T3 (*Mainzer Zeitschrift* 52, 1957, p. 115, fig. 16-9)
46. Nyon Clémenty (VD), T27 (Weidmann 1980, fig. 12; (*fig. 124, n° 4*))
47. Rhenen (Prov. Utrecht), T195 (Glazema, P. et Ypey, J., *Merovingische Ambachtskunst*. Baarn, 1956, pl. 24)
48. Rittersdorf (Kr. Bitburg), T104 (Böhner 1958, pl. 19-2; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
49. Saint-Prex (VD), T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17-1, p. 166; *fig. 124, n° 3*)
50. Saint-Sulpice (VD), T97 (Marti 1990, fig. 33 p. 60, pl. 8-4, pl. 15-6; *fig. 124, n° 2*)
51. Schleithem Hebsack (SH), T121 (Guyan 1965, pl. 14-121e; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
52. Schwarzhündorf (Kr. Bonn), sépulture (Kühn 1940, pl. 126-15 et 16)
53. Schwarzhündorf (Kr. Bonn) (Kühn 1935, pl. 450-12)
54. Seewen (SO), T32 (Moosbrugger-Leu 1971, p. 191, n° 37, pl. 49; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
55. Sindelfingen (Kr. Böblingen) (Veeck 1931, pl. 25-2)
56. Tiengen (Kr. Freiburg), T1 (Garscha 1970, pl. 16 B-2; Marti 1990, fig. 33, p. 60). (*Fig. 124, n° 9*)
57. Weimar-Nordfriedhof (Kr. Weimar), T2 (Schmidt, B., *Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland*. Halle, 1961, pl. 80 B-; Marti 1990, fig. 33, p. 60)
58. Weingarten (Kr. Ravensburg), T111 (Marti 1990, fig. 33, p. 60; Roth/Theune 1995, pl. 31B, n° 2)
59. Weingarten (Kr. Ravensburg), T242 (Marti 1990, fig. 33, p. 60; Roth/Theune 1995, pl. 77C, 12)
62. Wurmlingen (Kr. Tuttlingen) (Lindenschmit, L., *Das Römisch-Germanische Zentralmuseum in bildlichen Darstellungen seiner Sammlungen*, 1889, pl. 6-26)
63. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T169 (*pl. 24 et 41b, fig. 124, n° 1*)
64. Niedernai (Bas-Rhin), T48 (Schnitzler 1997, fig. 13, p. 126; *fig. 124, n° 5*)

Les pièces réunies par Reto Marti pour son étude des fibules de Saint-Sulpice proviennent de sépultures datées par le mobilier associé entre la seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle²⁶. L'évolution des formes indique une stylisation de plus en plus forte des contours et des détails anatomiques des chevaux comparable à celle que l'auteur a mise en évidence pour les fibules aux griffons et au cavalier²⁷. Les exemplaires d'Yverdon semblent cependant assez difficiles à placer dans cette évolution. La forme allongée du corps et le dessin de la queue, bien découpée, les rapprochent de pièces de la seconde moitié du V^e siècle, comme celles de Mahlberg et de Fellbach-Schmidlen

(fig. 124, n° 7-8)²⁸. L'importance de l'œil, le détail de la gueule et la façon de figurer la crinière, sur et non pas au-dessus de l'encolure, sont en revanche des éléments que l'on retrouve sur des exemplaires de la première moitié du VI^e siècle, par exemple ceux de Tiengen et de Schleithem²⁹ (fig. 124, n° 9). Si elles s'intègrent bien dans la série rassemblée par Reto Marti, les fibules d'Yverdon ne semblent donc pas pouvoir être datées très précisément sur la base de critères stylistiques. La boucle d'oreille en argent qui les accompagnait ne permet pas de préciser davantage la datation de T169 (cf. p. 123).

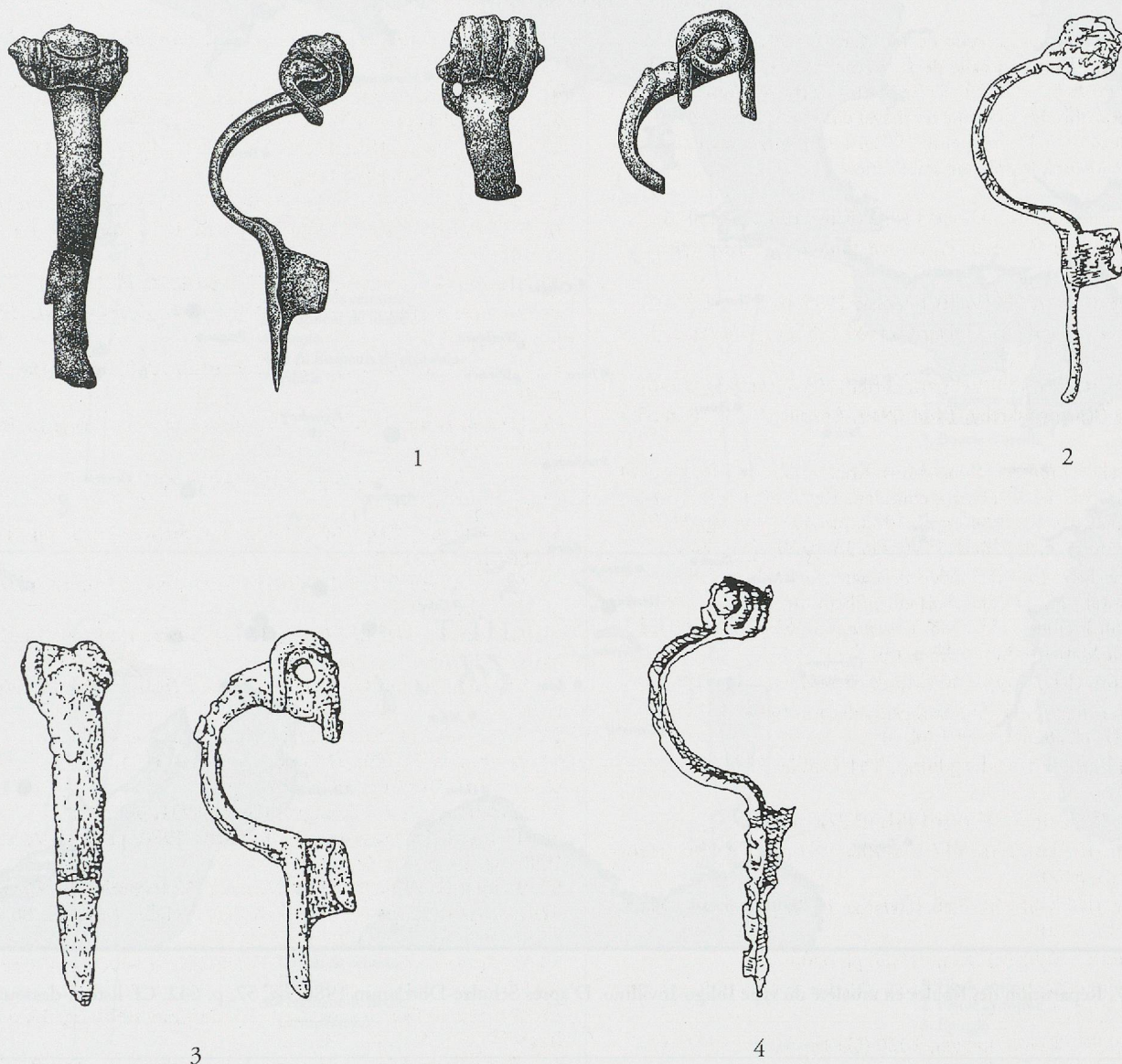


Fig. 126. Fibules en arbalète du type Ibligo-Invillino (les n° en italique renvoient à la liste p. 164). 1: Yverdon-les-Bains, T111 (*n° 9*); 2: Ibligo-Invillino (*n° 6*); 3: Tisana (*n° 4*); 4: Bugojno (*n° 8*). Ech.: 1/1.

Les fibules en fer de la tombe T111 (Fig. 126, n° 1, et 229; pl. 18)

Deux fibules en fer vraisemblablement identiques se trouvaient dans la tombe T111: l'une était encore en place au niveau des vertèbres lombaires, l'autre, dont seuls le ressort et un fragment de l'arc sont conservés, n'a pas été située précisément et provient du remplissage de la fosse. Elles appartiennent au groupe «Invillino» des fibules à ressort en arbalète (fig. 126 n° 2-4), dont la caractéristique est un arc court, enroulé autour du ressort du bas vers le haut, et un pied allongé³⁰. La répartition (fig. 127) des huit exemplaires connus indique une concentration au sud-est du domaine alpin et en Illyrie, avec quelques exemplaires isolés au nord du Danube³¹. Les fibules d'Yverdon

apparaissent donc assez isolées. Il faut noter cependant qu'une fibule à ressort en arbalète de type différent provient de la tombe 17-74 de la nécropole de Dully³². Un fragment d'une fibule ansée en fer a également été mis au jour dans la tombe 35 de Genolier³³.

La datation des fibules du type «Invillino» est malheureusement assez incertaine: elle repose principalement sur l'inventaire de la tombe 160 de Carnium, en Slovénie, que l'on peut placer vers le milieu ou dans le troisième quart du VI^e siècle. La datation généralement admise pour ce type de fibule s'étend toutefois de la seconde moitié du V^e à la première moitié du VI^e siècle³⁴. La boucle de ceinture en fer damasquiné découverte dans la tombe T111 ne permet pas de préciser davantage cette datation.



Fig. 127. Répartition des fibules en arbalète du type Ibligo-Invillino. D'après Schulze-Dörrlamm 1986, fig. 57, p. 642. Cf. liste ci-dessous.

Liste des fibules du type Ibligo-Invillino (carte fig. 127)

D'après M. Schulze-Dörrlamm (1986, liste 14, p. 715, carte fig. 57, p. 642). Les références aux figures correspondent à celles de cet ouvrage (fig. 56, p. 641). Les références en italiques correspondent à celles de la présente publication (fig. 126).

1. Gelbe Bürg (Kr. Gunzenhausen), habitat de hauteur (fig. 56-6)
2. Brozany (Rép. tchèque), sépulture (fig. 56-9)
3. Enns-*Lauriacum* (Oberösterreich), niveau d'occupation du camp légionnaire (fig. 56-1)
4. Tisana, Saint-Hippolyte (sud du Tyrol), niveau d'occupation du *castrum* (fig. 56-5; fig. 126, n° 3)

5. Lothen bei Bruneck (sud du Tyrol), habitat de hauteur (fig. 56-8)
6. Ibligo-Invillino (Frioul), niveau d'occupation du *castrum*, 3 exs (fig. 56-2-4; fig. 126, n° 2)
7. Kranj-*Carnium* (Slovénie), T160 (fig. 56-10)
8. Bugojno (Bosnie), sépulture proche d'une église (fig. 56-7; fig. 126, n° 4)
9. Yverdon (VD) Pré de la Cure, T111 (fig. 126, n° 1; 24)

Remarques sur le port des fibules du Pré de la Cure

Les contextes de découverte des fibules d'Yverdon ne permettent pas toujours d'en préciser la position exacte. Les exemplaires dont nous connaissons l'emplacement se trouvaient pour la plupart dans la région du bassin, plus précisément au niveau des lombaires dans T62 et T111 (fig. 128), près du coxal droit dans T169. Dans cette dernière tombe comme dans T62, une

paire de fibules identiques était donc agrafée à la hauteur de la taille ou des hanches. Il en allait peut-être de même dans T111, mais on ne peut exclure que la seconde fibule, qui n'est pas située précisément, se trouvait à l'origine dans la partie supérieure du corps³⁵. Il est en revanche impossible de préciser si la fibule ansée de T216 faisait partie d'une paire. Cette sépulture témoigne en tous les cas d'une combinaison différente des autres par la fibule aviforme trouvée au niveau du cou.

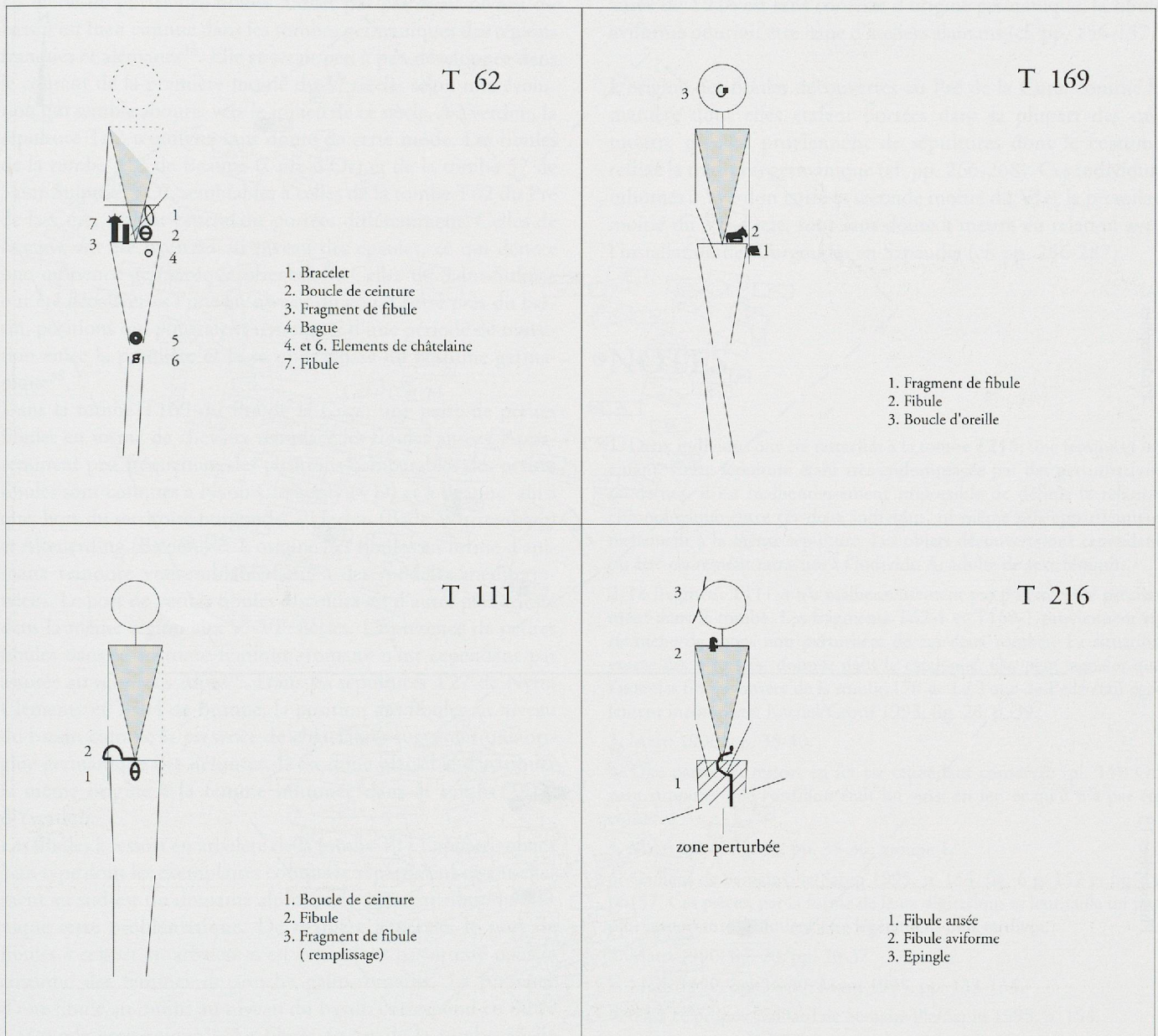


Fig. 128. Schémas indiquant la position des objets dans les tombes qui contiennent des fibules.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Matériau	Nombre	Autre mobilier
T62	Coff. non cloué	B	W-E	F	Argent doré	Paire	Bracelet, bague, boucle de ceinture, châtelaine
T111	Coff. non cloué	B	W-E	F	Fer	Paire	Boucle en fer damasquiné
T169	Coff. non cloué	B	W-E	F	Bronze doré	Paire	Boucle d'oreille en argent, résiduel
T216	Indéterminé	B	W-E	F	Argent doré	2 de types différents	Epingle en argent, petit anneau d'argent

Fig. 129. Tableau récapitulatif des tombes qui contiennent des fibules. Cf. fig. 130.



Fig. 130. Répartition des tombes à fibules et autres éléments liés à l'habillement.

La mode de porter des fibules ansées par paires au niveau du bassin est bien connue dans les tombes germaniques des régions franques et alémanes³⁶. Elle se serait peu à peu développée dans le courant de la première moitié du V^e siècle, selon une évolution qui semble aboutie vers le milieu de ce siècle. A Yverdon, la sépulture T62 témoigne sans doute de cette mode. Les fibules de la tombe 312 de Beaune (Côte d'Or) et de la tombe 57 de Saint-Sulpice (VD), semblables à celles de la tombe T62 du Pré de la Cure, étaient cependant portées différemment. Celles de Beaune ont été trouvées au niveau des épaules, ce qui dénote une influence germanique orientale³⁷. Celles de Saint-Sulpice ont été découvertes l'une au niveau du cou, l'autre près du bassin, positions qui pourraient témoigner d'une période de transition entre la première et la seconde phase du costume germanique³⁸.

Dans la tombe T169 du Pré de la Cure, une paire de petites fibules en forme de chevaux remplace les fibules ansées. Apparemment peu fréquentes, des positions comparables des petites fibules sont connues à Nyon Clémenty (VD) et à Beaune, ainsi que, hors du territoire burgonde, à Herten (Bade-Wurtemberg) et Altenerding (Bavière)³⁹. L'origine des fibules en forme d'animaux remonte vraisemblablement à des modèles méditerranéens. Le port de petites fibules discoïdes est d'autre part attesté dans la même région aux V^e-VI^e siècles. La présence de petites fibules dans le costume féminin «roman» n'est cependant pas assurée au nord des Alpes⁴⁰. Dans les sépultures T27 de Nyon Clémenty et T304 de Beaune, la position des fibules au niveau du bassin comme la présence de châtelaines suggèrent une origine germanique des défuntes. Il est donc plausible d'attribuer la même origine à la femme inhumée dans la tombe T169 d'Yverdon.

Les fibules à ressort en arbalète de la tombe T111 appartiennent à un type dont les exemplaires connus se répartissent essentiellement au sud-est du domaine alpin, mais dont l'attribution ethnique reste problématique. De manière générale, le port de fibules à ressort en arbalète n'est cependant pas attesté dans le costume des femmes de souche gallo-romaine. La présence d'une fibule au moins au niveau du bassin correspond en outre à la mode germanique⁴¹. La fibule en fer de la tombe 35 de Genolier (VD), comme l'exemplaire en bronze du type Miltenberg de la tombe 17-74 de Dully (VD), se trouvaient dans la même position (cf. p. 163). Dans cette dernière tombe, le crâne déformé artificiellement confirme l'origine étrangère de la défunte.

Enfin, la fibule ansée germanique de la tombe T216 était accompagnée d'une petite fibule aviforme trouvée au niveau du cou. Cette disposition inhabituelle, semblable à celle des fibules ansées de la tombe 57 de Saint-Sulpice déjà évoquée ci-dessus, pourrait refléter une période de transformation du costume germanique durant laquelle le port des fibules n'était pas encore standardisé. On ne peut exclure cependant que la tombe T216 ait à l'origine contenu une paire de fibules ansées. Les sépultures 414 de Weingarten (Bade-Wurtemberg) et 1229 d'Altenerding présentent une combinaison comparable, avec une seule fibule en fer à ressort en arbalète près du bassin et une paire de fibules aviformes au niveau du cou⁴². La tombe 11 de Hemmingen présente une disposition inverse, avec une fibule aviforme sur la poitrine et une paire de fibules ansées à la taille⁴³. Si la fibule

ansée de T216 est sans conteste d'origine germanique, la fibule aviforme pourrait être issue d'ateliers alamans (cf. pp. 156-157).

L'origine des fibules découvertes au Pré de la Cure, comme la manière dont elles étaient portées dans la plupart des cas, montre qu'elles proviennent de sépultures dont le costume reflète la tradition germanique (cf. pp. 266-268). Ces individus, inhumés à Yverdon entre la seconde moitié du V^e et la première moitié du VI^e siècle, sont sans doute à mettre en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia (cf. pp. 286-287).

NOTES

1. Deux individus ont été rattachés à la tombe T216: une femme et un enfant. Cette sépulture étant très endommagée par des perturbations modernes, il est malheureusement impossible de définir la relation chronologique entre ces deux individus, ni même s'ils appartiennent réellement à la même sépulture. Les objets découverts ont cependant pu être clairement rattachés à l'individu A, adulte de sexe féminin.
2. Le fragment T111-4 n'a malheureusement pas pu être situé précisément dans la tombe. Les fragments T62-1 et T169-1 proviennent en revanche de zones non perturbées de ces deux tombes. La situation exacte des pièces est donnée dans le catalogue. On peut signaler que l'une des fibules ansées de la tombe 170 de La Tour-de-Peilz était également incomplète: Kaenel/Crotti 1993, fig. 28, p. 39.
3. Marti 1990, pp. 35-40.
4. Une partie du ressort en fer est cependant conservée (pl. 14). On peut supposer que l'ardillon était lui aussi en fer, et qu'il n'a pas été conservé.
5. Marti 1990, fig. 19, pp. 35-36: groupe 1.
6. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 6 p. 152 et fig. 10 p. 157. Ces pièces, par la forme de leurs digitations et leur taille un peu plus importante, semblent être légèrement plus tardives.
7. Marti 1990, fig. 20, pp. 36-37.
8. Marti 1990, pp. 36-39; Marti 1995, pp. 133-134.
9. Cf. à ce propos Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154.
10. La fibule ansée a été recueillie dans la zone perturbée près du bassin: les circonstances ne permettent donc pas de définir s'il y avait une paire de fibules ansées au niveau du bassin, comme on pourrait s'y attendre. On peut cependant trouver des exemples d'une seule fibule portée au niveau du bassin, associée à une seule fibule portée au niveau du cou: Strauss 1992, Funktionstyp 2.5, pp. 114-119.
11. Werner 1981.
12. Werner 1981, pl. 28, n° 4-5.
13. Werner 1981, fig. 8 a-b, p. 242.
14. Gustavs 1987, fig. 1-1-5, p. 217.
15. Werner 1981, fig. 3 p. 228.
16. Teichner 1995, fig. 2, n° 26, p. 77; (cf. aussi p. 286).
17. Werner 1981, pp. 240-241. Il faut relever toutefois que la forme du pied semble dériver des fibules dites «de l'Elbe» (Elbefibeln) des III^e et IV^e siècles. Les pièces du type «Wiesbaden» qui présentent cette forme se répartissent entre le Bas-Elbe et la Bohême: Schulze-Dörrlamm 1986, p. 623.
18. Werner 1981, pp. 236-237, fig. 4.
19. Thiry 1939, pp. 38-39, pl. 11, en particulier nos 201-207, carte pl. d, p. 142.

20. Ce groupe a été rassemblé pour la première fois par H. F. Müller à propos des fibules de Hemmingen, T11 et T14: Müller 1976, p. 28, pl. 3, n° 7 et pl. 4, n° 1-2. Nagold: Christlein 1991, pl. 55, n° 6; Bâle, Kleinhüningen, pl. 31, T134, n° 2 et 3; nous remercions Max Martin de nous avoir signalé les exemplaires de Kalteneigers et de Aldingen (cf. liste p. 161, n° 9 et 10).
21. Christlein 1991 (3e éd.), n° 257 p. 158; Martin 1986b, n° 157; Müller 1976, p. 28.
22. Bierbrauer/Westermann-Angeshausen 1987, col. 727-728, avec carte de répartition I, col. 751-752, légende col. 762.
23. Marti 1990, fig. 32 p. 59.
24. Nyon, Clémenty, T27: Moret 1993, pp. 34-35 et p. 65, pl. VI, n° 5; Saint-Sulpice, T97: Marti 1990, p. 137, pl. 8, n° 4 et fig. 32 p. 59, liste 5 p. 163; Saint-Prex, T30: Haldimann/Steiner 1996, p. 164, fig. 17, n° 1.
25. Cf. liste p. 162, n° 24 et 64, fig. 125.
26. Marti 1990, pp. 59-60, fig. 33.
27. Marti 1990, 29 p. 56 et fig. 31 p. 58.
28. Marti 1990, fig. 33 p. 60, liste n° 41 et 27.
29. Marti 1990, fig. 33 p. 60, liste n° 56 et 51.
30. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 639-640, fig. 56 p. 641.
31. Schulze-Dörrlamm 1986, fig. 57 p. 642.
32. Menna 1993, pl. 2 p. 98: il s'agit d'une sépulture féminine à coffrage de bois, qui contenait en outre une demi-monnaie de Constantin (306-337 ap. J.-C.). Le crâne de l'individu était déformé artificiellement. La fibule se trouvait immédiatement à droite des vertèbres lombaires. Elle appartient au type «Miltenberg», daté d'environ 425-475 ap. J.-C. par M. Schulze-Dörrlamm: 1986, pp. 611-612 et tab. 1 p. 670.
33. Steiner 1993, pl. 15, n° 35-2: il s'agit d'une sépulture féminine à coffrage de bois; la fibule, de type indéterminé, se trouvait sur les vertèbres lombaires.
34. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 639-640 et tab. 1 et 2 pp. 671-672.
35. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 688; Marti 1990, note 30, p. 34.
36. Marti 1990, pp. 27-34. Sur le port des fibules, cf. aussi Clauss 1987 et Martin 1991c.
37. Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 154, fig. 7 p. 153.
38. Marti 1990, p. 34.
39. Nyon Clémenty, T27: Moret 1993, pl. IV et VI; les petites fibules en forme de griffons sont ici complétées par une paire de fibules en forme de chevaux au niveau du cou. Beaune T304: Gaillard de Semainville/Sapin 1995, fig. 7 p. 153. Marti 1990, p. 54, note 149.
40. Marti 1990, pp. 52-54.
41. Schulze-Dörrlamm 1986, pp. 686-689 et p. 694.
42. Schulze-Dörrlamm 1986, p. 689, cat. nos 8c et 17b, fig. 86 p. 662.
43. Müller 1976, fig. 9 p. 27, pl. 3C.



Fig. 131. Les éléments de la châtelaine de la tombe T62 découverts en place entre les genoux.

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/âge	Type objet	Position	Autre mobilier
62-5 et 6	Coff. non cloué	B	W-E	F	Éléments d'une châtelaine	Entre les genoux	Bague, bracelet, fibules, boucle de ceinture
45-2	Coffre à murets	C	W-E	M	Boucle de chaussure ou de sacoche?	A droite du pied droit	Collier de perles, monnaie, résiduel
68-8 à 10	Cercueil cloué	A	E-W	Ind.	Clous de chaussure	Autour des pieds	–
163-8 à 11	Coff. non cloué	A	E-W	F	Clous de chaussure	Autour des pieds	Bracelets en bronze
206-1	Coff. non cloué	B-C	W-E	F	Ferret	Emplacement du pied gauche	–

Fig. 132. Tableau récapitulatif des tombes contenant des éléments liés à l'habillement autres que des garnitures de ceinture et des fibules.

Les autres éléments de l'habillement

(fig. 130 et 132)

La châtelaine de la tombe T62 (fig. 131, pl. 14 et 41a)

Une grosse perle de verre et une applique de bronze découvertes entre les genoux de la femme inhumée dans T62 (fig. 131) devaient faire partie d'une châtelaine, suspendue au niveau du bassin par les fibules ansées (T62-3 et 7, pl. 14). Cet élément caractéristique du costume féminin germanique est attesté en Suisse occidentale uniquement dans des sépultures présentant d'autres éléments exogènes. On peut citer notamment les sépultures 57, 97 et 133 de Saint-Sulpice (VD) – la première avec des fibules ansées digitées semblables à celles d'Yverdon – et les tombes 27 et 33^o de Nyon Clémenty (VD), toutes deux datées de la seconde moitié du V^e ou du début du VI^e siècle par leurs fibules¹.

Les châtelaines d'époque mérovingienne ancienne comportent généralement un ou plusieurs objets considérés comme des amulettes, et suspendus dans l'axe du corps à l'extrémité d'une cordelette ou d'un cordon de cuir, à la hauteur des genoux, comme cela semble être le cas dans la tombe T62. Les perles sont très fréquentes dans ces châtelaines, notamment les perles de grandes dimensions, interprétées parfois comme des fusaïoles. On en trouve par exemple dans les tombes 57 et 97 de Saint-Sulpice. Des exemplaires assez semblables à celui de la tombe T62 du Pré de la Cure ont été mis au jour à Schretzheim (Bavière), dans des sépultures datées de la première moitié du VI^e siècle².

Le second élément retrouvé dans la tombe T62 est une sorte d'applique de bronze ajourée, de forme sinusoïdale, sans doute un objet gallo-romain résiduel. Nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour cet objet, mais une applique assez semblable, vraisemblablement déposée en tant que pièce « ancienne » (« Altstück »), a été mise au jour dans la tombe d'enfant 628 de la nécropole de Bonaduz (GR)³. La présence d'objets gallo-romains récupérés ne semble pas rare dans les châtelaines: on en trouve par exemple dans celle de la tombe 133 de Saint-Sulpice et dans celle de la tombe 27 de Nyon Clémenty⁴.

Les clous de chaussures

(T68-8 à 10, pl. 13, T163-8 à 11, pl. 23)

Deux sépultures orientées E-W, appartenant à la phase la plus ancienne de la nécropole, ont livré des clous de chaussures. L'une d'elle, T68, contenait un adulte de sexe indéterminé inhumé dans un cercueil cloué, l'autre, T163, une femme ensevelie dans un coffrage non cloué. Celle-ci portait en outre plusieurs bracelets en bronze et en os.

Les clous de chaussures, de petite taille et à têtes hémisphériques, ont été trouvés autour des pieds. Leur position montre qu'ils appartenaient à la semelle, et que les chaussures étaient portées au moment de l'inhumation (fig. 369 et 417). La forme des semelles n'a cependant pas pu être restituée. Dans T163, quelques restes de cuir ont été prélevés (T163-11). Des traces de cuir ont également été conservées sur la tige de certains clous grâce à l'oxydation du fer. Dans T68, des restes de tissu minéralisé ont été observés sur certaines têtes, ce qui suggère que les pieds, sinon tout le corps du défunt, étaient emballés dans une toile, éventuellement un linceul.

Plusieurs types de chaussures romaines avaient des semelles cloutées, et l'on peut parfois essayer de les distinguer d'après la disposition des clous sur la semelle⁵. Dans le cas d'Yverdon, une telle distinction est malheureusement impossible. Les clous de chaussures apparaissent fréquemment dans les nécropoles d'époque romaine⁶. On en trouve par exemple dès la fin de l'époque républicaine en Italie du nord et dans les vallées du sud des Alpes, dès les II^e-III^e siècles en Gaule, et jusqu'à la fin du IV^e siècle. Les souliers cloutés apparaissent aussi bien dans des sépultures masculines que féminines, où ils sont soit déposés auprès du défunt, soit portés lors de l'inhumation. Ce type de chaussure est plus fréquent dans les sépultures de Gaule et d'Angleterre qu'en Rhétie, Pannonie ou Noricum⁷. En Suisse occidentale, on en trouve par exemple à Avenches (VD), à Sézegnin (GE), à Courroux (JU), et plus au nord à Kaiseraugst (AR)⁸.

Le ferret d'argent de T206

Un ferret d'argent (pl. 27, 206-1) se trouvait à l'emplacement du pied gauche de l'individu féminin de T206 (fig. 438), dans une zone perturbée de cette sépulture à coffrage non cloué.

D'après sa position, on ne peut déterminer si cet objet appartenait à une garniture de chaussure ou de jambière, ou s'il provient d'un autre type de lanière, déplacée par la perturbation. Le motif gravé sur la face supérieure, des lignes croisées et des rangées de points, est assez grossier et fait penser à une esquisse plutôt qu'à un décor achevé.

Les ferrets, utilisés avec plusieurs sortes de lanières, sont relativement courants dans les nécropoles du haut Moyen Âge. Ils sont le plus souvent en bronze, parfois en bronze étamé, plus rarement en argent. Plusieurs exemplaires découverts en Suisse occidentale font partie de garnitures de jambières⁹. Des pièces comparables à celle de T206 proviennent aussi bien de sépultures précoces, comme celle de Bâle-Kleinhüningen, que de tombes plus tardives, comme celles de Lavoye ou de Kirchheim am Ries¹⁰. En l'absence d'éléments caractéristiques comme les plaque-boucles et les contre-plaques, il est impossible de dater précisément cet objet. Il faut relever toutefois que la tombe T206 se trouve dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 130), zone du cimetière dans laquelle on ne trouve aucun des indices caractéristiques de la phase C (cf. p. 319).

Une boucle de chaussure?

(T45-2, pl. 8).

L'anneau d'une petite boucle en fer a été mis au jour à droite du pied droit de l'homme inhumé dans T45 (fig. 354). Ce coffre de pierre, qui contient deux individus, appartient à la phase la plus récente de la nécropole. La taille restreinte de l'objet, comme sa position, semblent exclure une utilisation comme fermeture d'une ceinture. Ses dimensions sont en revanche comparables à celles des boucles utilisées dans les garnitures de jambières ou de chaussures. Ces dernières paraissent être cependant plus volontiers fabriquées en bronze¹¹. Cette observation, comme l'état fragmentaire de T45-2 et l'absence d'une seconde boucle ou d'autres éléments habituellement liés aux garnitures de chaussures rendent incertaine l'identification de cet objet. Ses dimensions pourraient en effet correspondre aussi à une fermeture de sacoche¹².

NOTES

1. Sur le costume féminin germanique, et notamment la fonction des fibules, cf. en dernier lieu Clauss 1987; Martin 1991c; Collectif 1997b, pp. 349-356. Pour une restitution du costume de T62, cf. Kaenel/Crotti 1993, p. 30, fig. 16, n° 1. Saint-Sulpice, T57, T97 et T133: Marti 1990, pl. 5, 8 et 9. Nyon Clémenty T27 et T33": Moret 1993, pl. IV-VIII; Steiner 1995, fig. 8, p. 94; Steiner 1998, p. 65. Plusieurs objets découverts lors d'interventions anciennes à Yverdon indiquent également le port de châtelaines: cf. vol. 2, Annexe 3, n° B-1, fig. 298, n° 33, fig. 306 et n° 82, fig. 316.

2. Sur les objets suspendus aux châtelaines, cf. Dübner-Manthey 1987. Saint-Sulpice T57 et T97: Marti 1990, p. 64, pl. 5, n° 7 (en ambre) et pl. 8, n° 5. Schretzheim T121, T197 et T408: Koch 1977, pl. 30, n° 4, pl. 48, n° 7 et pl. 109, n° 2.

3. Schneider-Schneckenburger 1980, pl. 15, n° 3, pl. 61, n° 6. Cf. aussi Allason-Jones/Mickett 1984, pp. 222-223, n° 3.768

4. Saint-Sulpice T133: Marti 1990, p. 94, fig. 56, n° 1. Nyon Clémenty: Moret 1993, pp. 39-40, pl. VI, n° 9.

5. Clarke 1979, p. 322; Etter *et al.* 1991, p. 46.

6. Martin 1991a, pp. 45-48, note 216 pp. 45-46; Crummy 1983, pp. 51-53; Clarke 1979, pp. 322-325 et 370-371.

7. Martin 1991a, pp. 46-47.

8. Cf. Catalogue, T68; Kaiseraugst: T1159, 1203 et 1224 (Martin 1976b, pl. 68 F et 69 E et F; Kaiseraugst-Stalden, T31 (Laur-Belart 1952, fig. 28a p. 98 et pl. 14,2b); Avenches: Castella *et al.* 1999, pp. 328-330. Courroux: Martin/Kilcher 1976, p. 78.

9. Sézegnin, T22, T23 et T56: Privati 1983, pl. XV. Nyon Clémenty, T17, T27 et T33: Moret 1993, pl. VI, n° 1, pl. IX et X.

10. Bâle «Kleinhüningen», T126: Giesler-Müller 1992, pl. 29, n° 54; Martin 1986b, n° 156: datée vers 470/480 ap. J.-C. Lavoye, T161: Joffroy 1974, pl. 16, n° 161-3. Kirchheim am Ries, T326: Christlein 1991, pl. 101.

11. Cf. par exemple Sézegnin, T461 et T638: Privati 1983, pl. IX, 461-3 et pl. XII, 638-1. Nyon Clémenty, T27: Moret 1993, pl. VI, n° 4.

12. Elgg, T107: Windler 1994, pp. 70-71, pl. 38, n° 107-4.

Les accessoires

Les peignes

(T33-1, fig. 134, pl. 5; T79-1, fig. 139, pl. 15; T258-1, fig. 136-138, pl. 31)

Les trois peignes en os découverts à Yverdon se trouvaient dans des coffrages non cloués (fig. 140). Il s'agit de trois sépultures féminines qui ne contenaient pas d'autre mobilier. Le peigne de la tombe T79 (fig. 374) se trouvait sous l'épaule droite de la défunte, les deux autres exemplaires ont été déposés à gauche de la tête (fig. 133, 60 et 460). Dans T258, la position inclinée du peigne au moment de sa découverte suggère qu'il s'appuyait contre la paroi du coffrage.

Le peigne de la tombe T33

L'exemplaire de la tombe 33 (fig. 134), aux extrémités soigneusement découpées, appartient à la catégorie des peignes de la seconde moitié du IV^e et du V^e siècle, objets relativement courants dans les provinces romaines¹. Plusieurs exemplaires proviennent de nécropoles de Suisse occidentale, notamment de Genolier (VD), Dully (VD) et Sion (VS), ainsi que des fouilles anciennes du Pré de la Cure². Le décor ajouré et les doubles traverses disposées de part et d'autre de la partie centrale de l'exemplaire de T33 représentent toutefois des particularités que seul un petit groupe de ces peignes possèdent. D. Haupt, à propos de la découverte du sarcophage de Jacobwüllesheim, près d'Aix-la-Chapelle (Rhénanie du Nord), en a rassemblé quelques exemplaires de Gaule Belgique et de Germanie Inférieure (fig. 135)³. On peut aujourd'hui élargir cet ensemble grâce aux découvertes d'Altenstadt (Bavière) et de Sens (Yonne)⁴. Un exemplaire trouvé au siècle passé à Tours (Indre-et-Loire) et un peigne de Trente peuvent encore être rapprochés de ce groupe, bien que leurs extrémités soient droites et qu'ils possèdent trois rangs de croix ajourées⁵.

A l'exception des peignes de Tours et de Sens⁶, toutes ces découvertes proviennent de contextes funéraires. D'après le

mobilier associé dans certaines tombes, on peut les dater entre le dernier tiers du IV^e et le début du V^e siècle⁷. Seule la sépulture de Trente est plus tardive: les fibules digitées qu'elle contient permettent de la placer vers la fin du V^e ou au début du VI^e siècle⁸. D'après les recoupements et son orientation, la tombe T33 d'Yverdon appartient clairement à la phase la plus ancienne de la nécropole⁹. Le peigne suggère de la placer plus précisément dans les dernières décennies du IV^e ou au début du V^e siècle.



Fig. 133. Le peigne de la tombe T33 lors de sa découverte.

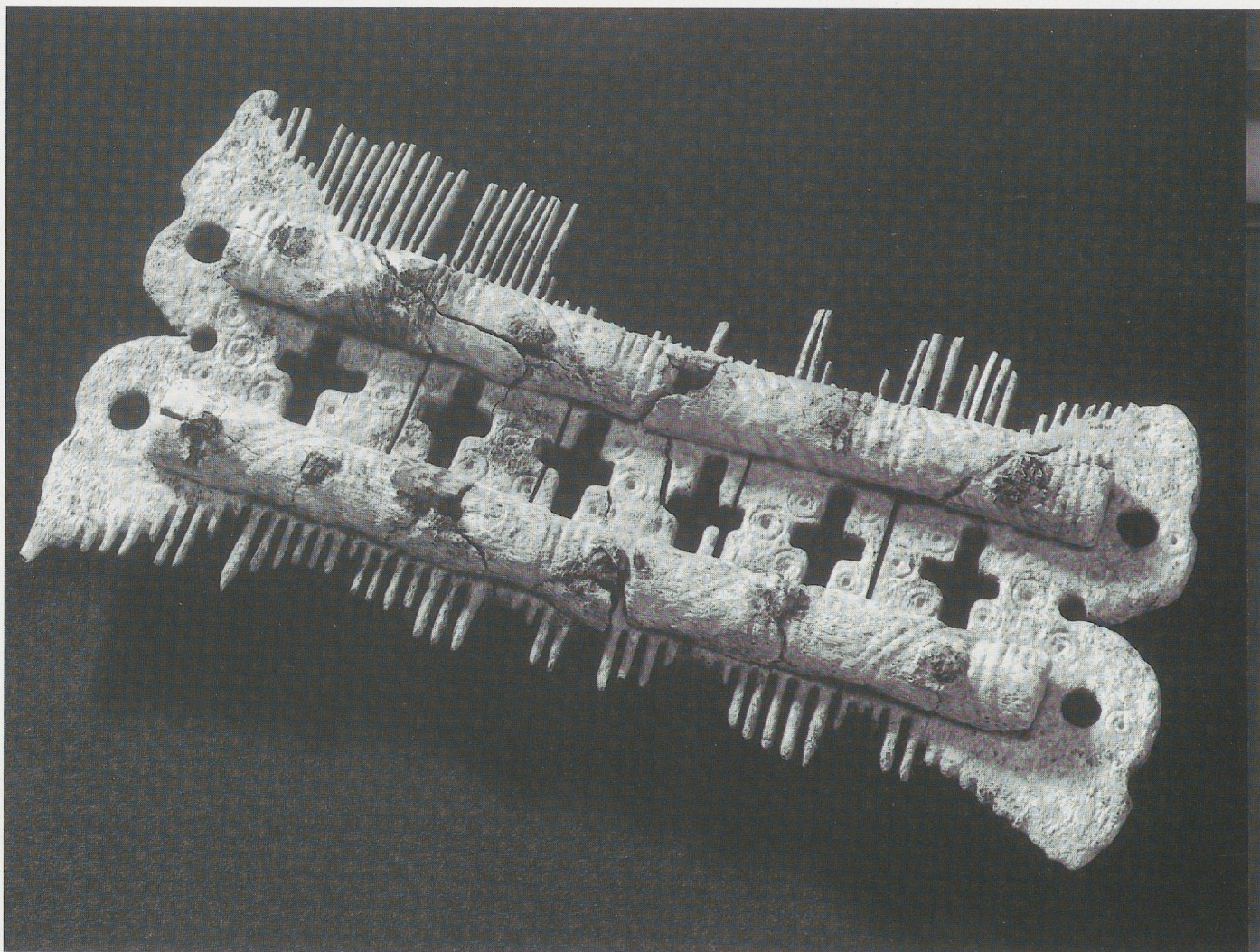


Fig. 134. Le peigne en os de la tombe T33. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Le peigne de la tombe T258

Le peigne de la tombe T258, qui appartient lui aussi à la catégorie des peignes aux extrémités découpées, était conservé dans un étui richement décoré constitué de deux parties symétriques (fig. 136-138). Le peigne lui-même présente la particularité d'être renforcé par deux traverses juxtaposées sur chacune des faces. Cette caractéristique se retrouve sur quelques exemplaires découverts dans la nécropole d'Elgg (ZU), ainsi que sur celui de la sépulture 240 de Bâle-Kleinhüningen¹⁰.

Les traverses, sur le peigne comme sur l'étui, sont ornées pour la plupart de lignes obliques croisées formant une sorte de treillis, interrompu à intervalles réguliers par des lignes transversales. Ce motif, assez peu fréquent, se retrouve aussi bien sur des peignes romains tardifs, comme celui d'Escolives-Sainte-Camille, près d'Auxerre¹¹, que sur des exemplaires du haut Moyen Âge¹². Deux des traverses de l'étui présentent un décor différent et beaucoup plus rare: elles sont taillées en torsade. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact sur des peignes en os, et seulement quelques exemples sur des objets de tabletterie antique¹³.

Quant à l'étui lui-même, nous n'avons trouvé aucun objet comparable du point de vue du mode de construction (fig. 137).

Si certains étuis sont assez proches par l'utilisation de plusieurs traverses juxtaposées assemblées sur un cadre, leur système est inverse à celui d'Yverdon: l'étui est en une seule pièce, et les deux parties du peigne se glissent de chaque côté. C'est le cas notamment des exemplaires de la tombe 3a de Niederstotzingen (Bade-Wurtemberg) et de la tombe 7 de Schretzheim (Bavière), datées respectivement du début et de la seconde moitié du VII^e siècle¹⁴. D'autres types d'étuis sont relativement fréquents dans les tombes du VI^e ou de la première moitié du VII^e siècle, mais ils sont constitués d'une ou éventuellement deux plaquettes par face, plus larges¹⁵. Parmi ceux-ci, on peut mentionner l'étui richement décoré de Fridigen an der Donau (Bade-Wurtemberg), qui protège un peigne assemblé par trois traverses juxtaposées¹⁶.

Le peigne et surtout l'étui de la tombe T258, qui constituent un ensemble homogène par leur décor (fig. 138), représentent donc une découverte hors du commun. Leur datation semble remonter à la fin du IV^e ou au V^e siècle, dans la période d'utilisation des peignes à extrémités découpées, bien que les deux traverses juxtaposées sur le peigne et la présence d'un étui renvoient à des parallèles du VI^e et du VII^e siècle. La position stratigraphique de T258, qui recoupe une sépulture de la phase ancienne orientée S-N, ne permet pas de datation plus précise.

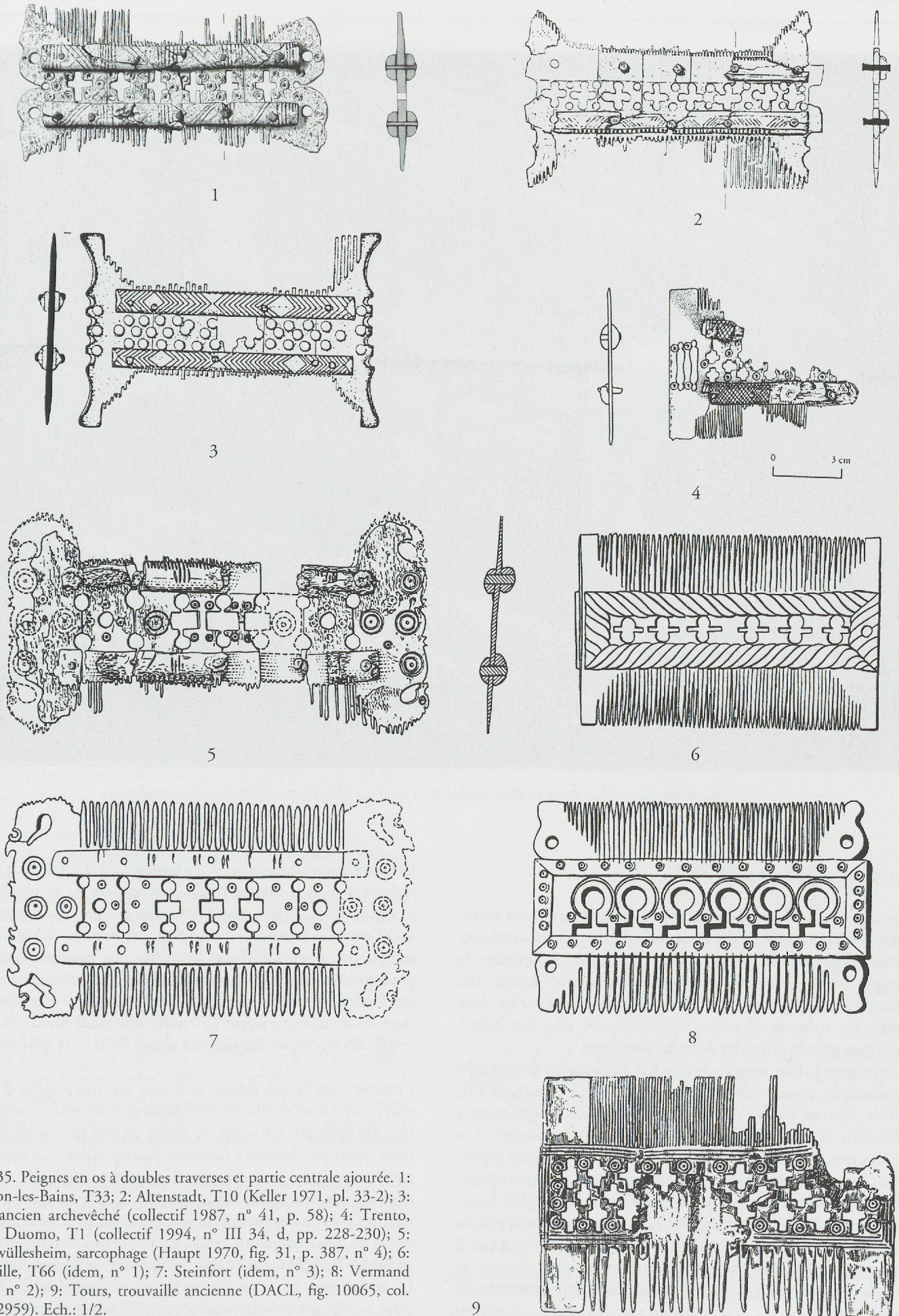


Fig. 135. Peignes en os à doubles traverses et partie centrale ajourée. 1: Yverdon-les-Bains, T33; 2: Altenstadt, T10 (Keller 1971, pl. 33-2); 3: Sens, ancien archevêché (collectif 1987, n° 41, p. 58); 4: Trento, piazza Duomo, T1 (collectif 1994, n° III 34, d, pp. 228-230); 5: Jakobwüllesheim, sarcophage (Haupt 1970, fig. 31, p. 387, n° 4); 6: Abbeville, T66 (idem, n° 1); 7: Steinfort (idem, n° 3); 8: Vermand (idem, n° 2); 9: Tours, trouvaile ancienne (DACL, fig. 10065, col. 2958-2959). Ech.: 1/2.



Fig. 136. Le peigne et l'étui en os en deux parties de la tombe T258. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Le peigne de la tombe T79

Le peigne de la tombe T79, contrairement aux deux exemplaires déjà présentés, a des extrémités droites; ses traverses sont plates et ornées de cercles ocellés (fig. 139). A l'origine, le peigne devait comporter deux rangées de dents, puisque des marques du sciage de celles-ci sont encore visibles sur les deux bords des traverses. Il a donc été transformé, peut-être suite à une trop grande usure des dents les plus fines.

Les peignes à deux rangées de dents et à extrémités droites sont courants en milieu funéraire dès le IV^e siècle et jusqu'au VII^e siècle. On en trouve de nombreux exemples notamment à Bonaduz (GR), à Bâle «Bernerring» et à Kaiseraugst¹⁷. Les pièces qui présentent un décor de cercles ocellés sont cependant moins nombreuses. Quelques-unes sont connues cependant à Schretzheim, ainsi que dans une tombe de l'église Saint-Stéphane à Coire¹⁸. Un exemplaire est particulièrement proche du nôtre, mais ne comporte qu'une seule rangée de dents: il provient de l'habitat du Grand Longueron, entre Auxerre et Sens, dont la plupart des structures semblent remonter au VIII^e siècle¹⁹.

Les dimensions du peigne de la tombe T79 du Pré de la Cure indiquent qu'il se rapproche des exemplaires du V^e plutôt que de ceux du VI^e siècle²⁰. Si sa fabrication pourrait donc remonter au V^e siècle, sa transformation révèle une certaine durée d'utilisation, par ailleurs difficile à évaluer. La position stratigraphique de la sépulture montre qu'elle n'appartient sans doute pas à la phase la plus précoce de la nécropole²¹. Ces observations nous incitent à placer T79 entre la seconde moitié du V^e et le VII^e siècle, c'est-à-dire dans les phases B ou C de la nécropole.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les trois peignes d'Yverdon proviennent de tombes féminines et se trouvaient près de la tête des défuntes. Ce mode de dépôt est très proche de ce que nous avons pu observer à Genolier Bas-des-Côtes²². Dans cette petite nécropole, trois des quatre peignes ont été mis au jour dans des sépultures féminines, près de la tête. Le quatrième se trouvait près du bassin d'un individu masculin. D'autres découvertes de Suisse romande tendent à confirmer la fréquence des individus féminins et du dépôt à proximité de la tête (fig. 140). Or ces peignes, qui apparaissent le plus souvent dans des sépultures à coffrages de bois, ne sont généralement pas accompagnés

d'autres objets. Cette caractéristique, particulièrement bien représentée dans la nécropole de Bonaduz (GR)²³, contraste avec ce que l'on observe dans les cimetières des régions franques et alémanes, où les peignes sont associés à d'autres objets²⁴. Le dépôt d'un peigne pour tout mobilier semble donc représenter une tradition propre aux régions fortement romanisées. En Suisse occidentale, les découvertes semblent trop peu nombreuses pour pouvoir les interpréter comme des offrandes symboliques²⁵. Il n'est toutefois pas exclu que ces objets aient, dans certains cas, une signification chrétienne (cf. p. 297).

NOTES

1. Martin 1991a, p. 49; Boosen 1985, pp. 295-300; Keller 1971, pp. 112-113.
2. Cf. annexe 3, n° 47, fig. 311. Genolier, T1B, T4B, T17B2, T23B; Steiner 1993, pp. 85-86, pl. 9, 10 et 15; les peignes de Genolier, dont deux proviennent de sépultures d'individus féminins aux crânes déformés, peuvent être placés au V^e siècle, probablement même plus précisément dans la seconde moitié de ce siècle. Dully, T12-74; Menna 1993, pl. 1 p. 97. Sion «Sous-le-Scex», T4; Lehner 1987, fig. 11, p. 151.
3. Haupt 1970, pp. 385-386, fig. 31 p. 387: Vermand et Abbeville-Homblières (Aisne), Steinfort (Luxembourg).
4. Keller 1971, pl. 33-2; Collectif 1987, n° 41, p. 58.
5. Collectif 1994, n° III 34, d, pp. 228-230, fig. III.129 p. 226, fig. III.132 d, p. 229 et fig. III.134 p. 230; DACL, fig. 10065, col. 2958-2959.
6. Le peigne de Tours est une trouvaille ancienne: DACL, col. 2958-2959. Le peigne de Sens provient de niveaux datés de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e siècle, mis au jour au pied de la cathédrale, lors des fouilles de l'ancien Archevêché: Collectif 1987, p. 56, n° 34.
7. Haupt 1970, pp. 385-386; Jacobwüllesheim: sarcophage daté fin IV^e-début V^e s. (silique de Valentinien II, 388/392 ap. J.-C.); Steinfort: cimetière qui a livré des monnaies de Claude le Gothique (268-270 ap. J.-C.) jusqu'à Arcadius (395-408 ap. J.-C.); Abbeville (Aisne), T66: monnaie de Gratien (367-383 ap. J.-C.).
8. Collectif 1994, n° III.34.d, pp. 228-230: il s'agit d'une sépulture partiellement perturbée découverte en 1988 à proximité de la cathédrale.
9. Orientée SW-NE, T33 est scellée entre autres par la tombe T38, dont le mobilier (boucles d'oreilles en argent à boutons polyédriques et boucle de ceinture en fer) peut être daté de la seconde moitié du V^e ou du VI^e siècle. (Cf. p. 123 et 134).
10. Elgg, T36, T70, T163, T193, T206: Windler 1994, pl. 18, n° 36-4, pl. 28, n° 70-6, pl. 48, 163-2, pl. 55 n° 25, pl. 58, n° 206-2. Bâle-Kleinhüningen: Giesler-Müller 1992, pl. 50, n° 240-6.
11. Prost 1983, pp. 274-275. Un atelier de tabletier a certainement existé dans cette agglomération gallo-romaine. Le peigne n'est pas daté précisément, mais la plupart des objets présentés dans cette étude sont du III^e-IV^e siècle (idem, p. 280).
12. Par exemple sur le peigne de Trente déjà évoqué à propos de T33: cf. fig. 135 n° 4. Voir aussi Bülach, T249 (Werner 1953, pl. VIII, n° 13) et Schretzheim, T349 et trouvaille isolée (Koch 1977, pl. 93, n° 11 et pl. 181, n° 24).
13. Il s'agit de manches de couteaux: Béal 1983, n° 1337, pl. XI; idem 1984, n° 133 p. 40.
14. Christlein 1991, pl. 67; Koch 1977, pl. 4, n° 1 à 3.

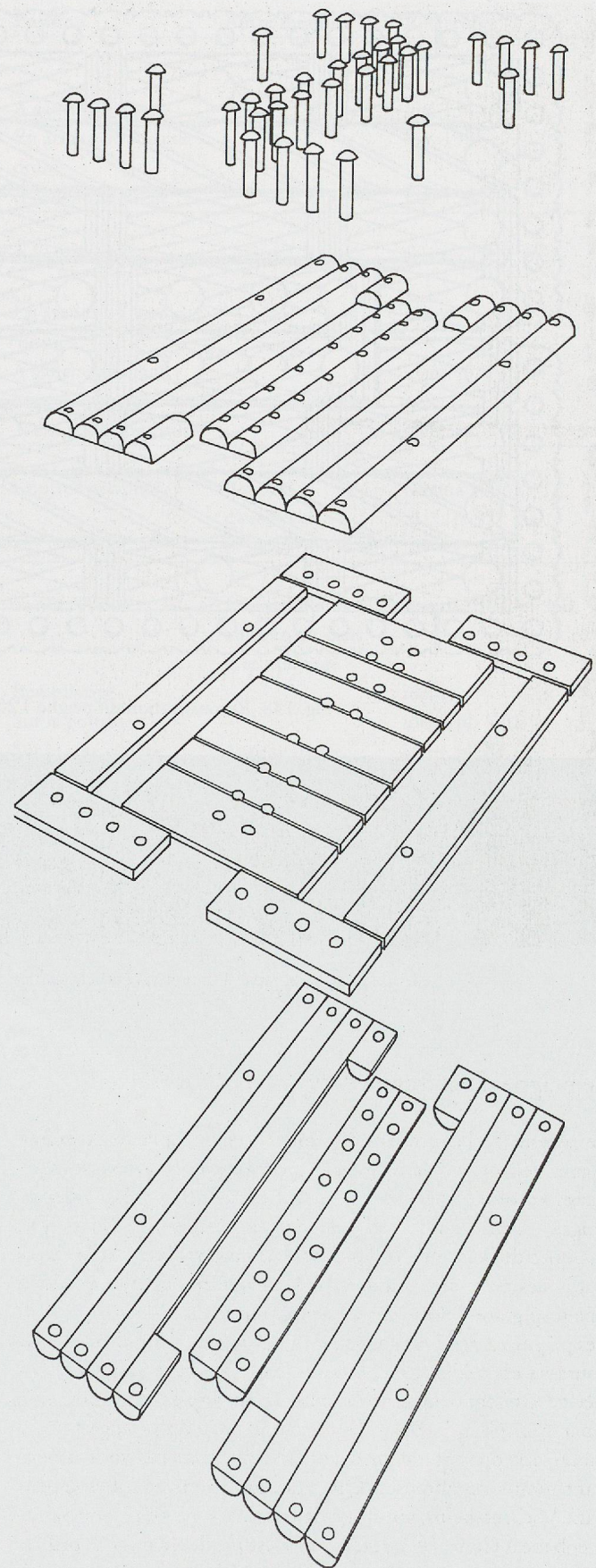


Fig. 137. Schéma d'assemblage des différents éléments du peigne et de l'étui de T258. a: rivets; b: traverses de la face supérieure; c: plaquettes centrales; d: traverses de la face inférieure.

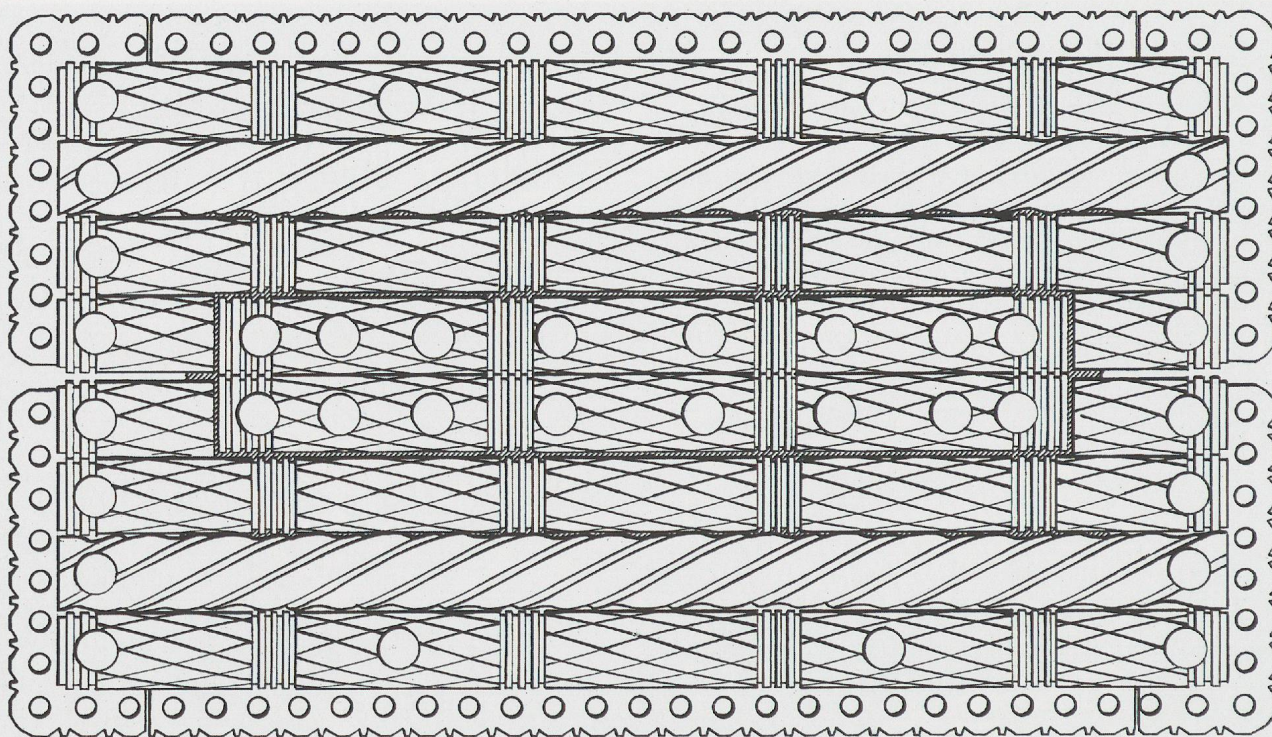


Fig. 138. Reconstitution du peigne T258-1 rangé à l'intérieur de l'étui. Ech. 1:1.



Fig. 139. Le peigne en os de la tombe T79.

N°	Type	Phase	Orient.	Sexe/âge	Position	Autre mobilier	Références
Yverdon							
T33	Coff. non cloué	A	SW-NE	F	A gauche du crâne	—	Fig. 134
T79	Coff. non cloué	B-C	W-E	Prob. F	En arrière de l'épaule droite	—	Fig. 139
T258	Coff. non cloué	A-B	W-E	F	A gauche du crâne	—	Fig. 136
Genolier							
T1B	Coff. de bois	5e s.	NW-SE	F (Crâne déf.)	A l'arrière du crâne	—	Steiner 1993, pl. 9
T4B	Fosse simple	5e s.	NW-SE	F	En avant de l'épaule droite	—	idem
T17B2	Coff. de bois	5e s.	NW-SE	F (Crâne déf.)	A gauche du crâne	—	idem, pl. 10
T23B	Fosse simple	5e s.	NW-SE	M	A droite des lombaires	—	idem, pl. 15
Dully							
T12-74	Coff. de bois	5e s.?	NW-SE	F	Contre l'occipital	Boucles d'oreilles en bronze	Menna 1993, pl. 1, p. 97
Sézeznin							
T312	Coff. de bois	5e-6e s.	W-E	Prob. M	Sur la poitrine	Fragment d'un objet en fer dans le remplissage	Privati 1983, pl. VII
T323	Coff. de bois	-	W-E	Ind.	Remplissage	—	idem
T356	Coff. de bois	5e-6e s.	W-E	Ind.	Sur la poitrine	—	idem, pl. VIII
T548	Coff. de bois	Prob. 6e s.	W-E	E	Sur le côté gauche (objets rassemblés dans un petit sac?)	Anneau de fer, collier de perles, couteau	idem, pl. XI
Sion							
T4	Tombe maçonnée	Env. 400	W-E	Au moins 2 individus	Sous le crâne	—	Lehner 1987, fig. 11, p. 151

Fig. 140. Peignes issus de fouilles récentes en Suisse occidentale.

15. De tels étuis ont été trouvés par exemple à Kaiseraugst, T165 (Martin 1976b, pl. 11 A, n° 4) ou à Schretzheim, T7 (Koch 1977, pl. 4, n° 1 à 3).

16. Von Schnurbein 1987, fig. 24 p. 66, pl. 13, n° 7.

17. Des peignes à extrémités droites sont présents dans des sépultures dès le IV^e s. et au V^e siècle: Deringer 1967, n° 14 et 21, fig. 8 p. 68 et fig. 14 p. 72; Privati 1983, T312, p. 124 (note 66), pl. VII, 312-1. Ce type de peigne est cependant beaucoup plus fréquent dans les tombes du VI^e siècle, par exemple à Kaiseraugst, à Bâle «Bernerring» et Bonaduz: Martin 1991a, p. 148, fig. 89 p. 149; Martin 1976a, pp. 101-102; Schneider-Schnekenburger 1980, p. 42. Dans les nécropoles de Kaiseraugst et de Bâle «Bernerring», ainsi que dans plusieurs cimetières du sud de l'Allemagne, la présence d'un peigne dans le mobilier funéraire semble disparaître vers 600 ap. J.-C.: Martin 1976a, p. 102; Martin 1991a, p. 148. On trouve cependant des peignes dans des sépultures du VII^e siècle, par exemple à Audun-le-Tiche et à Elgg: Simmer 1988, pp. 111-112 et 118; Windler 1994, pp. 109-110.

18. Schretzheim, T110 et T500: Koch 1977, pl. 26, n° 16 et pl. 128, n° 11; Coire, église Saint-Stéphane, T30: Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 20, n° 6 et pl. 62, n° 1.

19. Collectif 1987, pp. 131-134. On peut rapprocher de ce peigne celui de la tombe de l'église St-Johannes à Stein-am-Rhein (TH), également datée du début du VIII^e siècle: Martin 1986b, n° 166 p. 191 et Martin 1986c. Cf. encore Deringer 1967, n° 8 p. 64, fig. 4 pl. VIII.

20. Petitjean 1995, pp. 150-155.

21. T79 est postérieure à T69, orientée W-E, qui est elle-même postérieure à T93, d'orientation S-N. T79 est par contre antérieure à la tombe W-E T66, mais cette dernière sépulture ne peut être datée précisément.

22. Steiner 1993, pp. 84-87. Sur la manière de porter les peignes et leurs positions dans les tombes, cf. Petitjean 1995, pp. 159-160 et pp. 171-172.

23. Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 42 et 104-105; Martin 1991a, pp. 296-298.

24. Cf. par exemple Bâle, Bernerring: Martin 1976a, fig. 34 et 35, pp. 143-144; Schretzheim: Koch 1977, pp. 91-92; Lavoye: Joffroy 1974, pp. 36-38.

25. Martin 1991a, pp. 296-298. Marti 1990, pp. 117-121.

Les poupées d'ivoire

(T192-1, fig. 142, pl. 26; inv. 6475-1, fig. 143, pl. 27)

Deux pièces exceptionnelles ont été mises au jour dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 148): des poupées d'ivoire, qui, bien qu'abîmées, révèlent une grande qualité technique et artistique¹. L'une d'elle (T192-1) était déposée sur la cage thoracique d'un individu âgé d'environ 14-15 ans (fig. 433), dont le sexe n'a pu être déterminé. Le mode d'aménagement de la sépulture, malheureusement passablement perturbée, ne peut être précisé. Le corps est orienté SW-NE, direction propre à des tombes relativement précoces, généralement datées de la

phase A, éventuellement de la phase B. La seconde poupée (inv. 6475-1) provient des environs immédiats de T192, et pourrait donc provenir elle aussi de cette sépulture.

Ces deux figurines sont constituées d'un corps taillé d'une seule pièce auquel sont articulés les membres, vraisemblablement au moyen de petites chevilles coniques (fig. 141). Ce système, clairement observé sur un exemplaire découvert à Rome au début du siècle, dans le tombeau d'une jeune fille nommée *Creperia Tryphaena*², permet d'effectuer des mouvements au niveau des épaules, des coudes, des hanches et des genoux. La typologie des poupées d'Yverdon les rattache sans aucun doute aux plus anciens modèles documentés, qui apparaissent à Rome sous les Antonins³. Les figurines de ce groupe représentent toujours une femme adulte, souvent nue, aux membres soigneusement



Fig. 142. Détail du visage et de la coiffure de la poupée T192-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

articulés. Seuls la tête, les mains et les pieds sont finement ciselés, ce qui suggère que les poupées étaient vêtues. L'une d'elles, découverte à Tivoli, était d'ailleurs parée d'un collier et de bracelets en or⁴. Les tombes qui contiennent des poupées sont généralement celles d'enfants ou d'adolescents: c'est du moins le cas chaque fois qu'il est possible de le préciser, soit dans une quinzaine de cas sur la cinquantaine de sépultures recensées à ce jour. Les rares attestations épigraphiques révèlent des personnages féminins. Ces observations tendent à confirmer l'usage des poupées comme jouets, au détriment d'autres interprétations, à caractère culturel par exemple, souvent rencontrées dans la littérature⁵.

Sur les différents exemplaires connus, le soin apporté au traitement des coiffures permet d'effectuer des comparaisons avec

celles des impératrices, représentées sur des monnaies ou dans la statuaire. Ces parallèles fournissent de bons indices de datation. La coiffure de la poupée T192-1 (fig. 142) est proche de certains modèles du début du IV^e siècle figurés sur des portraits féminins de la famille constantinienne, comme ceux d'*Helena*, mère de Constantin I, décédée en 327 ap. J.-C., et de *Constantia*, sœur du même Constantin et femme de *Licinius*, morte trois ans plus tard⁶. La seconde poupée présente une coiffure du même type, mais moins détaillée (fig. 143). Sur les deux exemplaires, la hauteur et la forme du profil ainsi que le système d'attache sur la nuque suggèrent l'utilisation d'une sorte de coiffe ou de foulard. La datation stylistique relativement tardive de ces pièces peut surprendre si l'on songe que, d'un point de vue technique, elles se rapprochent d'exemplaires du II^e ou du



Fig. 143. Détail du visage et de la coiffure de la poupée inv. 6475-1. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

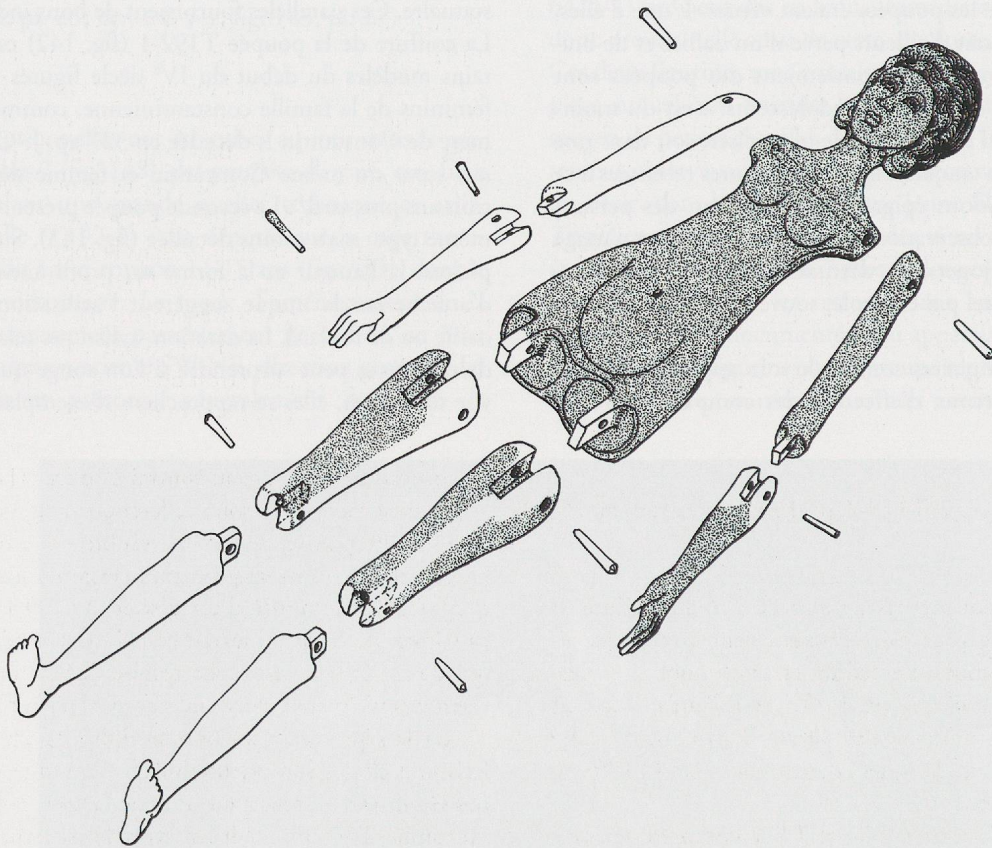


Fig. 141. Schéma d'assemblage des différents éléments de la poupée T192-1. En gris, les parties conservées. Dessin: M. Klausener, MHA VD.

III^e siècle. Le manque d'études globales et de publications détaillées sur les poupées ne permet cependant pas de pousser très loin les comparaisons. Une datation de T192 dans le deuxième tiers du IV^e siècle paraît vraisemblable en regard de son orientation. Le mobilier le plus précoce mis au jour dans l'ensemble de la nécropole montre que son utilisation ne peut de toute manière guère débiter avant cette période (cf. p. 307-308).

Les poupées sont relativement courantes au IV^e siècle en Espagne et en Italie, essentiellement dans les catacombes de Rome, ainsi qu'en Egypte dans les communautés chrétiennes coptes⁷. En revanche, très peu d'exemplaires sont connus en Gaule et en Germanie, rareté qui pourrait résulter d'une utilisation plus fréquente de matériaux périssables comme le bois ou l'étoffe⁸. En Suisse, des fragments ont été mis au jour à Augst et à Martigny, ainsi que, plus récemment, lors des fouilles du *castrum* de Pfyn (TH)⁹. Par leur qualité technique et artistique, les poupées d'Yverdon n'ont cependant guère d'équivalent au nord des Alpes. La plupart des exemplaires comparables cités dans la littérature proviennent d'Italie, principalement de la région de Rome. Une production dans l'un des grands ateliers italiens paraît donc plus vraisemblable qu'une fabrication locale ou même régionale. La découverte de ces poupées dans la nécropole du *castrum* pourrait représenter un signe de la présence d'une famille aisée.

NOTES

1. Ces pièces ont déjà fait l'objet d'une publication détaillée: Rossi 1993; cf. aussi Kaenel/Crotti 1993, fig. 13, p. 28; Coulon 1994, pp. 95-98; Degen 1997, cat. n° 4, fig. 6 et 7 p. 19. Nous ne rappelons ici que leurs principales caractéristiques techniques et typologiques; leur description et les parallèles les plus proches sont donnés dans le catalogue. La détermination du matériau est due à Louis Chaix, du Muséum d'Histoire naturelle de Genève. Il s'agit vraisemblablement d'ivoire d'éléphant, sans précision de son origine géographique (Afrique ou Asie?).
2. Mura Somella 1983.
3. Manson 1991, pp. 54-58; Manson 1992, pp. 48-57.
4. Bordenache Battaglia 1983. Sur le problème de l'attribution de cette poupée à la tombe de la vestale Cossinia à Tivoli, cf. Manson 1992, p. 57; Degen 1997, pp. 19-20, cat. n° 19 p. 36.
5. Manson 1992, pp. 54-57.
6. Wessel 1946/47, pp. 62-76; von Heintze 1971, pl. 4d, 9a-d, 10a-d, 11a-d.
7. Manson 1991, p. 55.
8. Manson 1992, p. 54.
9. Drack/Fellmann 1988, fig. 124, p. 161; Fellmann 1992, fig. 148, p. 188; Coulon 1994, pp. 98-99; Degen 1997, fig. 1-5 pp. 15-18, cat. n° 1-3 p. 34.

Les ustensiles

Neuf sépultures de périodes et de types différents (fig. 144, 148) contenaient des ustensiles, parmi lesquels les couteaux sont de loin les plus fréquents. L'exemplaire de T191 était déposé avec un demi-disque en os qui pourrait constituer un élément du manche. Deux sépultures d'adultes de sexe indéterminé (T78 et T223) contenaient des poids de balance, alors qu'une fusaïole en céramique était déposée sur le corps d'un enfant dans T77. Enfin, des ustensiles de toilette en bronze ont été mis au jour dans la réduction de la tombe 56, qui rassemblait les ossements de deux individus probablement féminins¹.

Les couteaux

(T22-2, pl. 4, T51-2, pl. 9, T117-2, pl. 18, T191-3 et 4, pl. 25, T199-1, pl. 27)

Cinq couteaux proviennent des tombes du Pré de la Cure: il s'agit de l'ustensile le plus fréquemment rencontré dans les sépultures. Quatre tombes masculines et une tombe d'adolescent contenaient de tels objets (fig. 144). Trois d'entre elles sont datées par le reste du mobilier des phases B, B-C ou C. Une autre se place dans la phase A, alors que la dernière (T199) ne peut être datée précisément².

Les inventaires des sépultures T22 et T117 comprennent respectivement une boucle simple et une garniture de ceinture en trois parties. Les couteaux devaient être accrochés à la ceinture au moment de l'inhumation, comme l'indique la position du fragment mis au jour dans T22 (fig. 338)³. Dans T199, le couteau, découvert dans une position comparable à celle de T22-2,

était peut-être aussi porté⁴. L'exemplaire de T51 était en revanche déposé sur le côté droit de la tombe, comme celui de T191 (fig. 145, 357). Ce dernier se trouvait à proximité des autres objets composant l'inventaire de la tombe.

Quatre de ces cinq couteaux appartiennent à des types courants dans les sépultures du Bas-Empire ou du haut Moyen Age. L'exemplaire de T117 est allongé et étroit, avec la pointe située dans l'axe de la soie. D'après les dimensions de celle-ci et de la lame, le fragment mis au jour dans la tombe T22 semble appartenir à un couteau semblable. Des restes du manche en bois, dont l'essence n'a malheureusement pas pu être identifiée, sont visibles dans la corrosion entourant la soie⁵. L'exemplaire de T199, légèrement plus étroit que celui de T117, possède un dos courbé à la pointe en direction de la lame.

Le couteau de T191 est au contraire court et large, sa pointe est située dans l'axe de la soie; celle-ci est nettement amincie et se termine en pointe. Un rivet, visible sur l'une des faces, et l'aspect de la corrosion qui entoure la lame, attestent la présence d'un étui⁶. La moitié d'un disque d'os (T191-3), trouvée à proximité de la soie, pourrait constituer l'extrémité du manche, qui devait être en bois⁷. La tombe T191, qui contient également des récipients, dont un plat en sigillée d'Argonne (T191-1), est la sépulture d'un homme inhumé dans un coffrage de bois non cloué. Son orientation E-W montre qu'elle fait partie des sépultures les plus anciennes de la nécropole.

La tombe T51 contenait un type de couteau plus particulier, généralement interprété comme un ustensile de cuisine⁸. Il est constitué d'une lame de fer tranchante, prolongée perpendiculairement dans le même plan par deux soies courtes. Ce type d'objet est rare en Suisse: un exemplaire provient de la tombe 169 de Lausanne Bel-Air, et un second, de dimensions plus

N°	Type	Phase	Orientat	Sexe/âge	Type	Matière	Position	Autre mobilier
T22-2	Coff. non cloué	B	W-E	M	Couteau	Fer	A gauche du coude droit	Boucle de ceinture, anneau
T51-2	Indéterminé	B-C	W-E	Ado	Couteau	Fer	A droite du genou droit	Perles, divers objets (résiduels?)
T117-2	Coffre mixte	C	W-E	Prob. M	Couteau	Fer	Non situé	Garniture de ceinture, clou
T191-3	Coff. non cloué	A	E-W	M	Moitié d'un disque	Os	A droite du tibia droit	Récipients, clous
T191-4					Couteau	Fer	Idem	
T199-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Prob. M	Couteau	Fer	Partie G du tronc	-
T56-5 à 7	Coffre de dalles	C	W-E	2 prob. F	Ustensiles de toilette	Bz	Réduction	Plaque-boucle, perle, monnaie, résiduel
T77-1	Indéterminé	Ind.	W-E	E	Fusaïole	Terre cuite	Vertèbres dorsales	-
T78-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Ind.	Poids de balance	Plomb	Aux pieds	-
T223-1	Indéterminé	Ind.	W-E	Ind.	Poids de balance	Fer et plomb?	A D du fémur G	-

Fig. 144. Tableau récapitulatif des tombes qui contiennent des ustensiles. Cf. fig. 148.



Fig. 145. Récipient en sigillée d'Argonne et couteau de fer à manche en bois et en os (?) déposés dans la tombe T191.

restreintes, de la tombe 13 de Bâle Kleinhüningen⁹. Il semble par contre plus fréquent dans d'autres régions, par exemple dans les nécropoles rhénanes¹⁰.

Les ustensiles de toilette en bronze (T56-5 et 6, pl. 12)

Deux ustensiles de toilette en bronze se trouvaient dans la réduction d'un coffre de dalles qui comprenait les ossements de deux individus probablement féminins. La présence d'une plaque-boucle en fer de type B (fig. 112) dans cette même réduction permet de placer les premières inhumations dans le courant de la première moitié du VII^e siècle. Les deux ustensiles se terminent à l'une de leurs extrémités par un petit anneau, façonné à partir de la tige, qui devait servir à les suspendre. Les similitudes observées entre ces deux objets (facture des anneaux, épaisseur des tiges, longueurs) permettent de penser qu'il s'agit d'un ensemble, peut-être en relation avec l'anneau en bronze trouvé dans la même réduction (T56-7, pl. 12). L'habitude de porter des nécessaires comprenant divers objets de toilette remonte à l'époque préromaine, en particulier dans les régions celtiques, et se poursuit durant toute la période romaine¹¹. De tels ensembles apparaissent encore dans des tombes du haut Moyen Age, comme dans la tombe 33^{''} de Nyon «Clémenty»¹² et dans la tombe 75 de Rittersdorf¹³.

La tige de l'instrument T56-5 est aplatie à partir du milieu et façonnée en forme de lancette. De tels ustensiles, parfois associés à des cure-oreilles ou d'autres objets de toilette, doivent sans doute être interprétés comme des cure-dents¹⁴. Relativement fréquents dans les sépultures féminines des régions franques et alamanes, ces ustensiles devaient être employés aussi dans les régions romanisées, comme le suggère une découverte de Vienne (Isère)¹⁵. Sa présence dans une tombe du Pré de la Cure, associée à une plaque-boucle caractéristique du costume féminin romano-burgonde, tend à confirmer cette hypothèse. Le second ustensile (T56-6) possède une extrémité circulaire en spatule, ce qui l'apparente aux cure-oreilles d'époque gallo-romaine, généralement terminés en pointe à l'autre extrémité¹⁶. Des objets semblables, également munis d'une extrémité en pointe, sont fréquents dans les nécropoles du haut Moyen Age de Bourgogne franque, notamment en Suisse occidentale¹⁷. Ils sont généralement interprétés comme des épingles destinées à fixer un voile ou un vêtement, bien que d'autres utilisations (cure-oreilles, stylets, etc.) ne soient pas exclues. Pour notre exemplaire, la présence d'un anneau de suspension et d'un second ustensile de toilette confirme qu'il s'agit d'un cure-oreilles.

La fusaiöle en céramique

(T77-1; pl. 15)

Une seule fusaiöle, en céramique, provient de la nécropole du Pré de la Cure. Elle se trouvait sur les vertèbres dorsales d'un enfant de 13 ou 14 ans (fig. 146). Le type de tombe n'a pas pu être déterminé, et l'absence d'autre mobilier ou de recoupe-ments significatifs ne permet pas de préciser la datation de cette sépulture¹⁸. L'objet a été façonné à partir d'un tessou de céramique assez mince mais d'épaisseur régulière, taillé en disque et percé au centre¹⁹. Un objet très semblable, interprété avec réserve comme une fusaiöle, provient d'une tombe de Göggingen, dans le sud de la Bavière²⁰. A Kaiseraugst, une fusaiöle plus épaisse, taillée dans une tuile romaine, a été trouvée dans une tombe de la période ZS E (610/20-700/20 ap. J.-C.)²¹.

Les fusaiöles sont rares dans les nécropoles de Suisse occidentale, tant au Bas-Empire qu'au haut Moyen Age²². Si certains auteurs considèrent qu'au Bas-Empire ce type d'offrande apparaît uniquement dans des tombes germaniques²³, les découvertes de Lankhills semblent contredire cette affirmation, puisque plus de la moitié des fusaiöles ont été trouvées dans des sépultures de tradition romano-britannique²⁴. Il faut relever de plus que l'on trouve des quenouilles et fuseaux comme offrandes funéraires, ou représentées sur des stèles, dans les provinces romaines dès le milieu de l'époque impériale²⁵. L'absence des fusaiöles dans les tombes du Bas-Empire pourrait en fait résulter de problèmes de conservation: celles-ci devaient en effet être bien souvent fabriquées en bois.

Les fusaiöles sont relativement fréquentes au haut Moyen Age ailleurs qu'en Suisse occidentale. Elles font généralement partie

des objets suspendus aux ceintures des femmes, mais peuvent également être déposées auprès du défunt²⁶. A Bonaduz, les fusaiöles, trouvées pour la plupart dans des sépultures de la phase tardive (VI^e-VII^e siècles), constituent fréquemment le seul mobilier de la tombe²⁷. Cette caractéristique leur a valu d'être interprétées comme des offrandes symboliques investies d'une signification chrétienne, interprétation par ailleurs contestée²⁸. Le seul exemple d'Yverdon ne permet pas d'étayer l'une ou l'autre de ces thèses.

Les poids de balance

(T78-1, pl. 15; T223-1, pl. 28)

Un poids de balance en plomb a été découvert dans une sépulture W-E de type indéterminé, contenant un adulte d'âge et de sexe indéterminé. Il se trouvait dans la partie inférieure de la tombe, au bout des pieds, ce qui permet de considérer qu'il n'est pas parvenu là par hasard (fig. 147). T78 ne fait certainement pas partie des tombes les plus anciennes de la nécropole, mais elle ne peut être placée dans l'une ou l'autre des phases de la nécropole²⁹. Le poids, en forme de goutte, est muni d'un anneau de fer soudé au sommet. D'après les traces d'oxydation visibles sur la surface, il semble avoir été recouvert de fer à l'origine. Il pèse 327 g, ce qui correspond presque exactement à la livre romaine (327,5 g)³⁰.

Un objet en fer, découvert dans une autre sépulture W-E de type indéterminé (T223), pourrait également être interprété comme un poids de balance. De forme irrégulière, grossièrement biconique, il pèse en effet 105 g, mesure qui s'approche



Fig. 146. La fusaiöle en céramique de la tombe T77 lors de sa découverte.

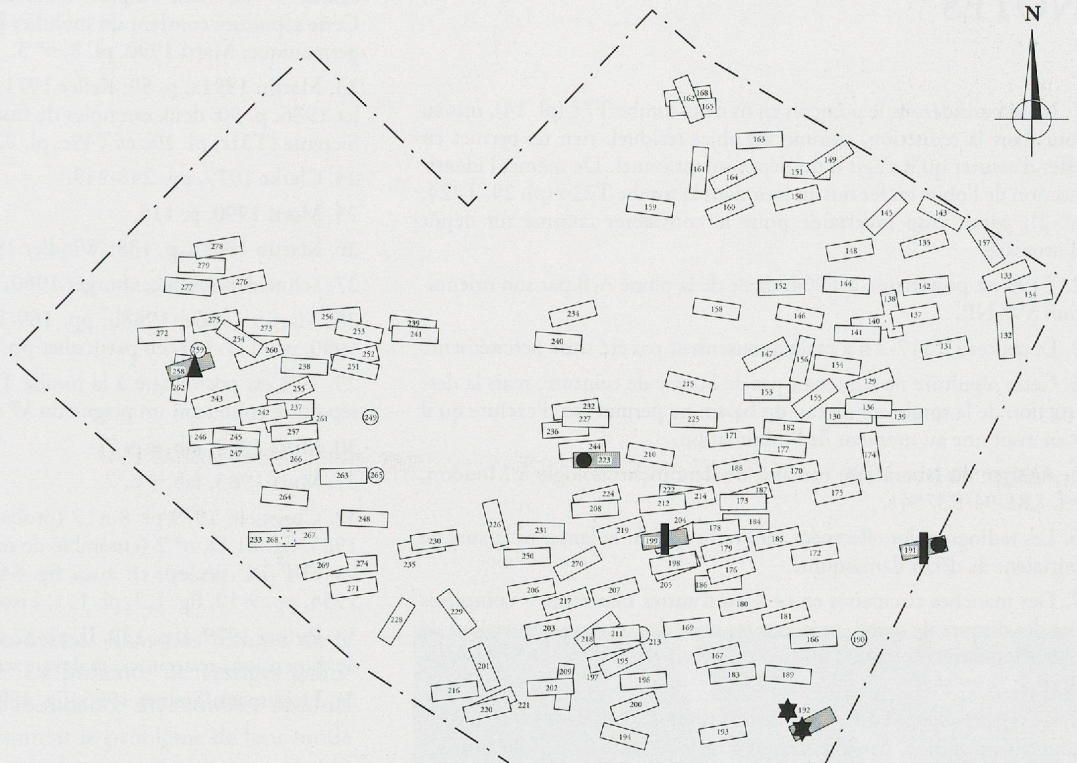


Fig. 147. Le poids de balance de la tombe T78 lors de sa découverte.

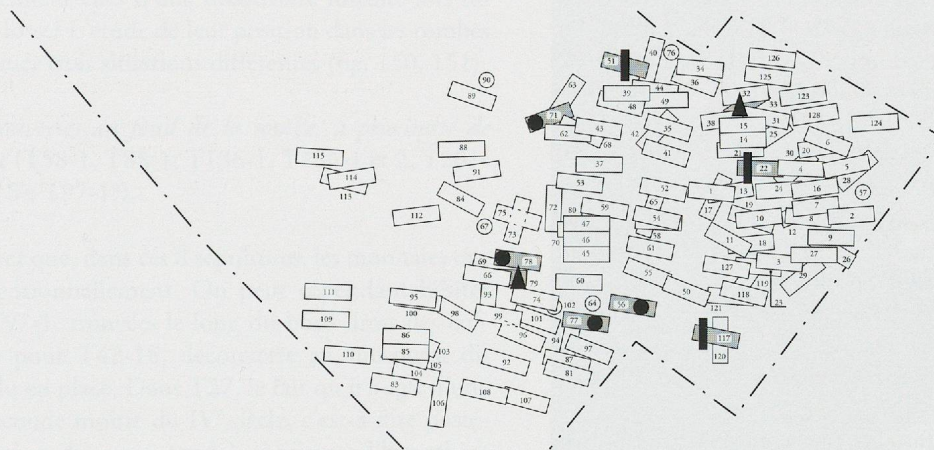
du *triens* romain (109,5 g)³¹. Il se trouvait à gauche du fémur droit, et semble ainsi avoir été déposé intentionnellement dans la tombe (fig. 448). Son aspect général très irrégulier et l'absence d'un anneau de suspension rendent cependant son identification comme poids de balance quelque peu incertaine. Aucun indice chronologique ne permet de dater cette sépulture. Les balances à poids mobiles, très répandues durant tout l'Empire, sont encore en usage durant le haut Moyen Age, comme l'attestent plusieurs découvertes sur des sites d'habitat

(Urach, Vireux-Molhain³²) et quelques trouvailles funéraires. Elles ne sont cependant pas fréquentes dans les nécropoles, où elles n'apparaissent que dans de riches sépultures, comme dans la tombe 2528 de Krefeld-Gellep datée du VI^e siècle³³. Nous n'avons trouvé aucun exemple de balances à poids mobiles dans des tombes de Suisse occidentale, mais on peut signaler ici la découverte d'une balance à deux plateaux dans une tombe de Sévery³⁴.

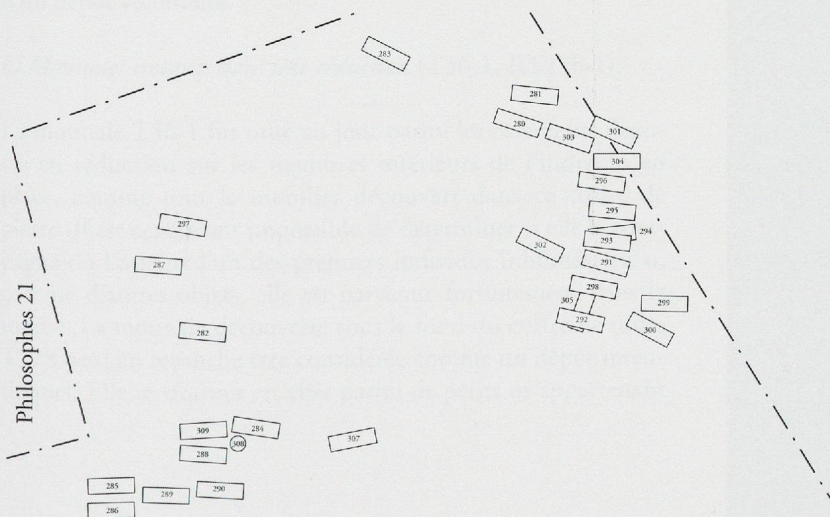
Philosophes 7



Philosophes 13



Philosophes 21



- ▲ peignes
- ▬ couteaux
- ★ poupées d'ivoire
- autres ustensiles

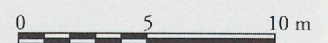


Fig. 148. Répartition des tombes avec accessoires.

NOTES

1. Nous considérons le poinçon en os de la tombe T71 (pl. 14), mis au jour dans la réduction, comme un objet résiduel: rien ne permet en effet d'assurer qu'il s'agit d'un dépôt intentionnel. De même, l'identification de l'objet en fer mis au jour dans la tombe T224 (pl. 29, T224, n° 2), paraît trop incertaine pour le considérer comme un dépôt d'ustensile.
2. T199 est postérieure à T204, datée de la phase A-B par son orientation SW-NE.
3. Le couteau T117-2 n'a malheureusement pas été situé précisément.
4. Cette sépulture ne contenait pas de boucle de ceinture, mais la destruction de la tombe au niveau du bassin ne permet pas d'exclure qu'il y en avait une au moment de l'inhumation.
5. Analyse du laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon, réf. LRD94/R37541.
6. Les radiographies effectuées montrent que ni la lame, ni la soie ne portaient de décor damasquiné.
7. Des manches circulaires en os – ou d'autres matériaux – complétés par des disques de métal, sont attestés pour des couteaux provenant de riches sépultures romaines tardives: cf. Werner 1968, pp. 655-658, pl. 3, n° 2.
8. Ce type d'objet est interprété de diverses manières dans la littérature: couteau de cuisine, hachoir, briquet, racloir, outil servant au broyage du lin etc.: Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 240, note 4. Des objets semblables, mais d'époque différente, sont interprétés comme des outils servant au lissage des peaux: Manning 1985, n° E1 et E2, p. 39, pl. 15.
9. Lausanne Bel-Air, T169: Moosbrugger-Leu 1971, B, pl. 65, n° 10. Bâle Kleinhüningen, T13: Giesler-Müller 1992, pl. 3, T13 n° 11 (décrit comme un briquet).
10. Moosbrugger-Leu 1971, A, p. 240.
11. Riha 1986, pp. 26-27, pl. 9.
12. Moret 1993, pl. VII n° 1: exemplaire en argent. La tombe est datée de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle. Cf. aussi M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 129-130.
13. Böhner 1958, pl. 62, n° 6. La tombe est datée du niveau III (env. 525-600 ap. J.-C.).
14. M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 130-131, fig. 74.
15. M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pp. 130-131, fig. 75.
16. Riha 1986, p. 56, variante E p. 60, pl. 28-36; cf. aussi M. Martin, in: Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, p. 132.
17. Saint-Sulpice: Marti 1990, pp. 66-67, note 222; pl. 10, n° 3. Sézégny, T106, T129, T409, T429, T523, T600 et trouvaille de surface: Privati 1983, p. 53. Lausanne Bel-Air, T82: Troyon 1841, pl. 4f. Curtil-sous-Burnand, T98: Ajot 1985, pp. 43-44, fig. 92. La Roche-sur-Foron, E574 et 22077: Colardelle 1983, p. 143, fig. 70, n° 13 et 14. Kaiseraugst: Martin 1991a, pp. 71-74, fig. 39, n° 15-20.
18. T77 recouvre une tombe d'orientation S-N, T94; d'après d'autres exemples, on ne peut cependant exclure que T77 appartienne à la phase la plus ancienne de la nécropole.
19. Allason-Jones/Miket 1984, n° 9.10 à 9.60, pp. 338-339, n° 41 p. 337. Ce genre d'objet est très courant dans les sites romains de Grande-Bretagne; leur facture parfois assez grossière a conduit les auteurs à mettre en doute leur utilisation comme fusaïole.
20. Keller 1971, pl. 10, n° 4.
21. Martin 1991a, p. 138; 1976b, pl. 48 B, 2.
22. Le seul exemple que nous connaissions est la fusaïole de verre de la tombe 97 de Saint-Sulpice, d'ailleurs utilisée dans une châtelaine. Cette sépulture contient du mobilier reflétant un costume de tradition germanique: Marti 1990, pl. 8, n° 5.
23. Martin 1991a, p. 50; Keller 1971, pp. 113-114; Heidinger/Viroulet 1986, p. 30: deux exemples de fusaïoles en os dans la nécropole de Sierentz (T31c, pl. 19c et T49e, pl. 27e).
24. Clarke 1979, pp. 248-249.
25. Marti 1990, p. 118.
26. Martin 1991a, p. 138; Windler 1994, p. 99.
27. Schneider-Schneckenburger 1980, p. 41: 8 fois sur 10.
28. Martin 1986a; 1988b, pp. 169-170; 1991a, pp. 296-298. Marti 1990, pp. 117-121, en particulier pp. 118-119.
29. T78 est postérieure à la tombe T69, qui elle est antérieure à une sépulture contenant un peigne du V^e siècle.
30. Mutz 1983, tab. 1 p. 7.
31. Mutz 1983, tab. 1 p. 7.
32. Christlein 1979 pl. 8 n° 7 (probablement III^e-IV^e siècle); Lemant 1985, fig. 61 D, n° 2 (ensemble de mobilier daté entre les III^e-IV^e et les VIII^e-IX^e siècles); cf. aussi fig. 64 G, n° 45 (IV^e siècle?). Werner 1954, pp. 9-10, fig. 1, I, pl. 1, 1, Liste I, pp. 31-32.
33. Pirling 1979, I, p. 139, II, pl. 32 n° 2. Cette balance est cependant de dimensions restreintes, et devait servir à peser des monnaies.
34. Haldimann/Steiner 1996, fig. 18b, p. 167.

Les monnaies

Quinze monnaies ont été découvertes dans des tombes de la nécropole du Pré de la Cure. La présence de vestiges gallo-romains sur le même site et l'abondance du mobilier résiduel dans les sépultures pose évidemment le problème de leur mode de dépôt: ont-elles été placées intentionnellement auprès du défunt, ou proviennent-elles d'une découverte fortuite lors du creusement de la fosse? L'étude de leur position dans les tombes permet de distinguer trois situations différentes (fig. 150, 151).

a) *Monnaies découvertes au fond de la tombe, à proximité de l'individu en place* (T58-1, T88-1, T136-1, T186-1 et 2, T201-1, T27-2?, T42-18?, T97-1?).

On peut considérer que, dans ces 8 sépultures, les monnaies ont été déposées intentionnellement. On peut cependant hésiter pour T27-2 et T97-1, trouvées le long du bord droit des coffrages, ainsi que pour T42-18, découverte au sud-ouest du crâne de l'individu en place. Dans T27, le fait qu'il s'agit d'une monnaie de la seconde moitié du IV^e siècle, c'est-à-dire postérieure à l'occupation du *vicus*, tend à confirmer l'hypothèse d'un dépôt volontaire.

b) *Monnaies trouvées dans une réduction* (T56-1, RT278-1).

La monnaie T56-1 fut mise au jour parmi les ossements déposés en réduction sur les membres inférieurs de l'individu en place, comme tout le mobilier découvert dans ce coffre de pierre. Il est cependant impossible de déterminer si elle accompagnait à l'origine l'un des premiers individus inhumés, ou si, comme d'autres objets, elle est parvenue fortuitement dans la tombe. La monnaie découverte sous le fond du coffre de tuiles T278 peut en revanche être considérée comme un dépôt intentionnel. Elle se trouvait en effet parmi de petits os appartenant



Fig. 149. La demi-monnaie de la tombe T136 lors de sa découverte. (Partie supérieure du fémur droit).

N°	Type	Phase	Orientation	Sexe/Âge	Mode de dépôt	Position	Dénomination, date	Mobilier associé
58-1	Cercueil cloué	A	W-E	F	Intentionnel	A droite du crâne	As, 134-138 ap. J-C.	
88-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel	A droite de la mandibule	As, 103-111 ap. J-C.	
136-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel	En avant du fémur droit de l'individu A	As coupé, 16-15 av. J-C	Résiduel
186-1 et 2	Coff. non cloué	Ind.	W-E	F	Intentionnel	En avant des vertèbres lombaires/à droite du tibia droit	Aes III, env. 330-335 ap. J-C. Quadrans, env. 15-10 av. J-C	
201-1	Cercueil cloué	A	N-S	E	Intentionnel	A droite de la mandibule	As, 141-161 ap. J-C.	
27-2	Coff. non cloué	B	W-E	M	Intentionnel ?	A droite du fémur droit, sur le bord du coffrage	Aes III, 367-375 ap. J-C	Boucle de ceinture en fer
42-18	Indéterminé	A-B	SW-NE	Ind. A: F	Intentionnel?	Au sud-ouest du crâne	As, 50-54 ap. J-C.	Résiduel
97-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	M	Intentionnel ?	A droite du genou droit, sur le bord de la tombe	As, 37-41 ap. J-C.	Résiduel
278-1	Coffre en tuiles	Ind.	W-E	Ado.	Intentionnel; trouvée dans la réduction	Sous le fond du coffre	Follis, 310-313 ap. J-C.	
56-1	Coffre en dalles	C	W-E	RTA: F RTB: F	?; trouvée dans la réduction	Réduction au pied de la tombe	As, 37-41 ap. J-C	Perle, plaque-boucle en fer, ustensiles de toilette, résiduel
45-1	Coffre à murets	C	W-E	Ind. A: M Ind. B: E	Fortuit	Remplissage	Semis ?, 9-14 ap. J-C.	Collier, résiduel
102-2	Indéterminé	Ind.	?	-	Fortuit	Tranchée moderne	Denier, 137 av. J-C	
149-1	Coff. non cloué	A-B	SW-NE	F	Fortuit	Remplissage	Quinaire du type «Büchsel», env. 2 ^e moitié 1 ^{er} s. av. J-C.	
T176, Inv. 6464-1	Coff. non cloué	Ind.	W-E	Ind. A: M RTA: Ind.	Fortuit?	Sous le squelette de T176	Quadrans de l'Empire romain	Résiduel

Fig. 150. Tableau récapitulatif des tombes à monnaies.

au squelette en place et probablement déplacés par un animal fouisseur. La datation de cette pièce, postérieure à l'occupation du *vicus*, tend à confirmer qu'il s'agit d'un dépôt volontaire.

c) *Monnaies découvertes dans le remplissage des fosses* (T45-1, T149-1, T102-2, inv. 6464-1).

Ces pièces, parvenues fortuitement dans les sépultures, ne peuvent évidemment pas être considérées comme des offrandes. Nous rattachons à ce groupe une monnaie de bronze découverte sous le squelette de T176 (inv. 6464-1), qui pourrait appartenir tant au squelette en place qu'à l'individu en réduction, pour autant qu'il s'agisse bien à l'origine d'un dépôt intentionnel. La monnaie T102-2 a quant à elle été trouvée dans une perturbation moderne. On peut relever la date particulièrement précoce de deux de ces pièces (fig. 150: T149-1 et T102-2).

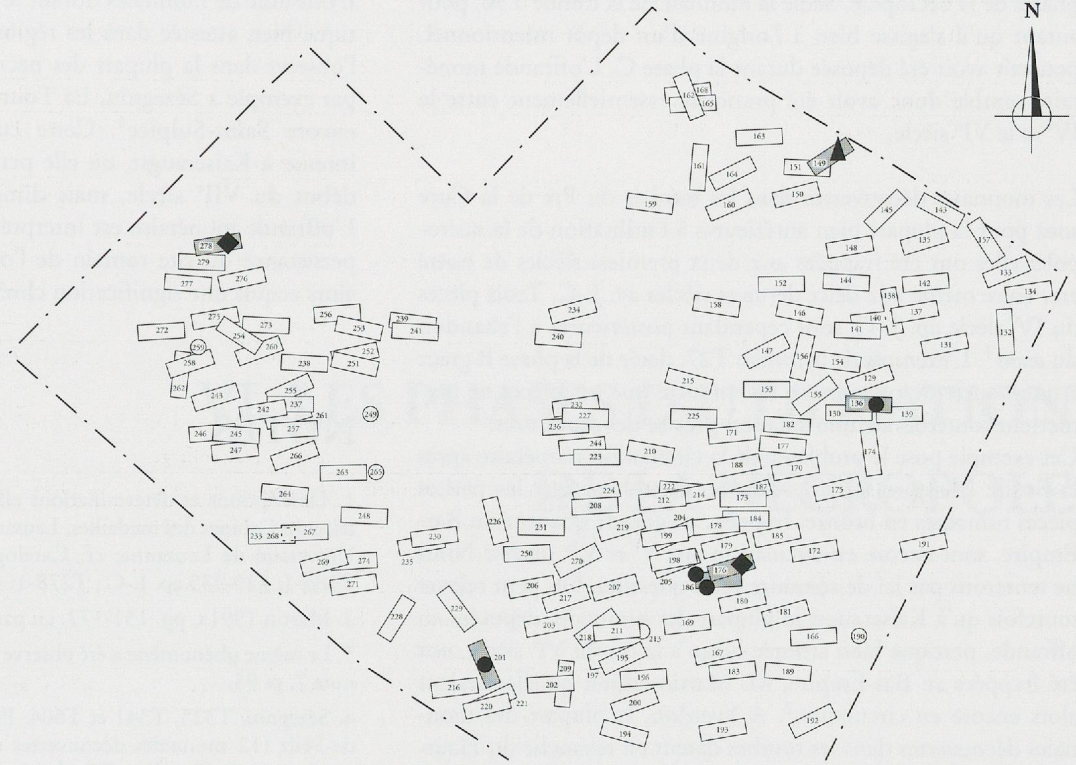
Le nombre restreint de tombes contenant des monnaies déposées intentionnellement ne permet bien sûr pas de définir des règles concernant ces dépôts. Il faut relever toutefois que ces pièces proviennent pour la plupart de tombes à contenant en bois, deux cercueils cloués (T201 et T58) et trois, éventuelle-

ment même cinq coffrages non cloués (T88, T136 et T186, év. T27 et T97). Un seul coffre de tuiles (T278) et une tombe de type indéterminé contenaient également des monnaies. Ces pièces accompagnent des adultes, hommes ou femmes, ainsi qu'un enfant (T201) et un adolescent (RT278-1).

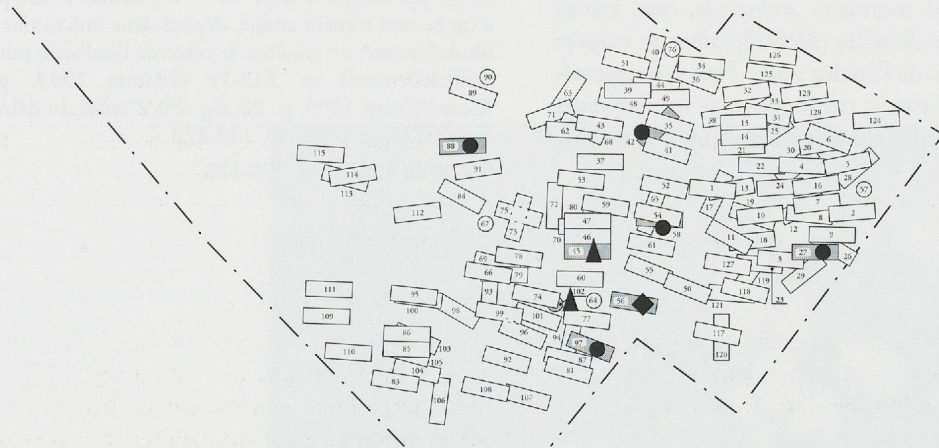
Les monnaies sont déposées soit à droite du crâne, notamment à droite de la mandibule (T58-1, T88-1, T201-1, cf. aussi T42-18), soit au niveau des membres inférieurs, du côté droit (T136-1, T186-2, cf. aussi T27-2 et T97-1; fig. 150). Une seule pièce, d'ailleurs trouvée dans la seule tombe qui contenait deux monnaies, était placée sur les vertèbres lombaires (T186-1).

La datation des tombes qui contiennent des monnaies est assez difficile à établir: excepté des objets résiduels et des clous, ces sépultures ne contiennent généralement pas d'autre mobilier. T27 a cependant livré une boucle de ceinture en fer, datée de la seconde moitié du V^e ou du VI^e siècle. D'après son orientation, T201 appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole, de même que la tombe à cercueil cloué T58. Orientée SW-NE, T42 peut être placée dans les phases A ou B. Le coffre de pierre T56 appartient à la phase la plus récente. Les autres tombes ne peuvent être placées dans une phase précise. Ces quelques éléments de datation montrent que l'offrande de monnaies est attestée principalement dans des sépultures des deux premières

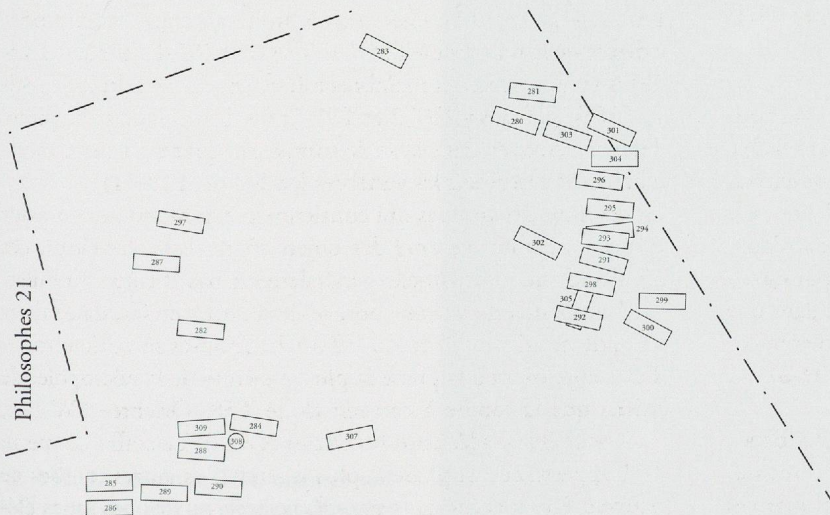
Philosophes 7



Philosophes 13



Philosophes 21



- monnaie déposée intentionnellement
- ◆ monnaie dans une réduction
- ▲ monnaie dans le remplissage ou dans une zone perturbée

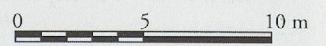


Fig. 151. Répartition des tombes à monnaies.

phases de la nécropole. Seule la monnaie de la tombe T56, pour autant qu'il s'agisse bien à l'origine d'un dépôt intentionnel, pourrait avoir été déposée durant la phase C. L'offrande monétaire semble donc avoir été pratiquée essentiellement entre le IV^e et le VI^e siècle.

Les monnaies découvertes dans les tombes du Pré de la Cure sont pour la plupart bien antérieures à l'utilisation de la nécropole: elles ont été frappées aux deux premiers siècles de notre ère, voire même aux deux derniers siècles av. J.-C. Trois pièces du IV^e siècle ap. J.-C. sont cependant postérieures à l'abandon du *vicus*¹. L'exemple de la tombe T27, datée de la phase B grâce à une boucle de ceinture en fer, montre que ces pièces ne permettent toutefois aucune datation précise des sépultures.

Cet exemple pose le problème de la circulation monétaire après la fin de l'Empire romain: doit-on considérer que les petites pièces romaines en bronze, frappées en grande quantité au Bas-Empire, sont encore en circulation aux V^e et VI^e siècles? Nous ne tenterons pas ici de résoudre cette question. On peut relever toutefois qu'à Kaiseraugst la plupart des monnaies déposées en offrande, pratique bien attestée jusqu'à la fin du VI^e siècle, ont été frappées au Bas-Empire. M. Martin admet qu'elles étaient alors encore en circulation². A Yverdon, la plupart des monnaies découvertes dans les tombes datent en revanche du Haut-Empire, ou sont même antérieures³. Il semble donc que l'on déposait de préférence des monnaies anciennes, sans valeur monétaire. Il va de soi que de telles pièces devaient se trouver facilement dans cette partie de l'ancien *vicus*. Peut-être étaient-elles découvertes fortuitement et conservées par les habitants d'alors, puis déposées dans les tombes plus volontiers qu'une monnaie contemporaine?

L'offrande de monnaies durant le haut Moyen Age est une pratique bien attestée dans les régions fortement romanisées. On l'observe dans la plupart des nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézégny, La Tour-de-Peilz, Genolier, Dully ou encore Saint-Sulpice⁴. Cette coutume est particulièrement intense à Kaiseraugst, où elle persiste jusqu'à la fin VI^e ou au début du VII^e siècle, mais diminue fortement par la suite. L'offrande monétaire est interprétée par M. Martin comme la persistance du rite romain de l'obole à Caron. Celle-ci aurait alors acquis une signification chrétienne⁵.

NOTES

1. Descriptions et déterminations effectuées par A. Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles, Lausanne, et M. Brunner, archéologue, Université de Lausanne; cf. Catalogue. T27-2: 367-375 ap. J.-C.; T186-1: 330-335 ap. J.-C.; T278-1: 310-313 ap. J.-C.

2. Martin 1991a, pp. 151-172, en particulier p. 172.

3. Le même phénomène a été observé à La Tour-de-Peilz: Geiser 1990, note 7, p. 95.

4. Sézégny, T325, T341 et T604: Privati 1983, pp. 49-50. La Tour-de-Peilz (12 monnaies découvertes dans des tombes): Geiser 1990, p. 95, note 7. Genolier, T8 (demi-antoninien du III^e siècle): Steiner 1993, pp. 82-84. Dully, T17-74 (Menna 1993, pp. 94-95; il s'agit d'un bronze romain coupé, déposé dans une tombe qui contenait une fibule à ressort en arbalète; le crâne de l'individu inhumé était déformé artificiellement) et T13-79 (Menna 1993, pl. 6A, p. 105; Kaenel/Crotti 1993, p. 36, fig. 25: 2 *solidi* du début du VI^e s. Saint-Sulpice: Marti 1990, pp. 122-123.

5. Martin 1991a, pp. 170-172.